CLAUDE SARRAUTE

té

ınt de quoi se rincer l'œil, vu e le seul vêtement autorisé. ıst une combinaison transpa- nte. Ça dure depuis des nées et personne ne songeait s'en plaindre, pas même les uvres gamines obligées de se otéger du froid et des regards rillards des amateurs de ches, en se collant des pains r les seins.

Et puis là, il y en a une. bienne elle s'appelle, que ça mise en boule. Et en grève. /ec trois de ses copines, elles stribue des tracts pour attirer ıttention des passants sur cet ıtrage à l'image de la femme. pour leur faire signer des étitions contre la direction. Si marche ? Et comment ! Sept ınts signatures en trois jours. ırtout des nanas. Elles, elles indignent. Les mecs, eux, ils gondolent. C'est plutôt golo, non ?

Non, c'est scandaleux. Et ıut pas avoir peur de le dire. e le crier haut et fort jusqu'à que vous vous mettiez bien ans le crâne, messieurs, qu'on st pas des poupées gonflables foutre à poil ou à couvrir 'une housse selon l'usage. 'usage et les usages.

ie chrétienne française

oret est mort

d'alors). A la mi-mai, les ministres MRP, qui participaient au gouvernement depuis le retour du général de Gaulle en 1958 remettaient leur démission collective à Georges Pompidou, premier ministre, pour marquer leur désaccord avec les propos tenus sur l'Europe par le chef de l'Etat.

Européen de conviction

Toutefois, Alfred Coste-Floret avait retrouvé ses amis lors de la fondation de Centre démocrate en 1966, devenu depuis Centre des démocrates sociaux. Mais ces retrouvailles ne durèrent pas plus de dix ans et Alfred Coste-Floret fonda en 1977, avec notamment M. Pierre de Bénouville, la Démocratie chrétienne qui se proposait d'élargir la majorité d'alors favorable à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.

Cela n'avait pas pour autant conduit ce mouvement à soutenir le président sortant au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 : Alfred Coste-Floret avait appuyé la candidature de M. Jacques Chirac. Ce rapprochement là n'avait pas été remis en cause puisque, en 1984, le président du mouvement de la Démocratie chrétienne française figurait sur la liste européenne de l'union de l'opposition conduite par Mme Simone Veil et était élu au parlement de Strasbourg où il siégea jusqu'en juin dernier.

Européen de conviction et atlantiste de sensibilité et figurant parmi les dirigeants de l'Association française pour la Communauté atlantique (AFCA) qu'il avait d'ailleurs présidée en 1977, Alfred Coste-Floret faisait partie de cette génération de démocrates-chrétiens français qui, marqués par le gaullisme de la Résistance, s'étaient écartés de celui des débuts de la Vème République, notamment à cause du dossier algérien, pour se retrouver sur des positions voisines de celles du RPR. Alfred Coste-Floret avait un frère jumeau, Paul, décédé en août 1979, ancien ministre et membre du Conseil constitutionnel.

A. Ch.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 janvier

Petite reprise

Après deux séances de quasi-stabilité, mardi (– 0,0 %) et mercredi (+ 0,0 %), on enregistrait un léger mouvement de reprise dans la matinée. Jeudi, l'indice CAC 40 progressait de 0,43 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient la SCOA (+ 5,5 %), Fives-Lille (+ 3,2 %), SAT (+ 3,1 %) et Elf (+ 3 %). En baisse, on notait Sogérap (– 3,9 %), le Groupe Victoire CI (– 3,4 %) et Financière (– 2,7 %).



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 13985 – 4,50 F

SAMEDI 13 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE



Les revendications nationalistes en URSS et la démocratisation en Europe de l'Est

M. Gorbatchev promet plus de pouvoirs aux Lituaniens pour prévenir une sécession

En rencontrant les habitants de Vilnius lors d'un premier bain de foule peu après son arrivée, jeudi 11 janvier, M. Mikhaïl Gorbatchev a déclaré qu'il avait choisi la voie des discussions et que son « propre destin » était « lié à ce choix ». Le numéro un soviétique a promis aux Lituaniens plus de pouvoirs et annoncé la mise à l'étude d'une loi sur les modalités de sécession des Républiques soviétiques.

Le président de l'Union soviétique a également réaffirmé sa volonté de réformer la Fédération pour prévenir ces indépendances qu'il estime « impossibles ».

Moi ou le chaos ?

M. GORBATCHEV est un joueur qui ne manque ni de panache ni de courage. Il l'a prouvé jeudi 11 janvier à Vilnius, au cours de la première journée de son voyage en Lituanie : fidèle à ses habitudes, il n'a pas hésité à descendre dans l'arène pour répondre à ses contradicteurs favorables à l'indépendance pure et simple de cette République balte si mal traitée par les siècles avant d'être offerte par Hitler à Staline.

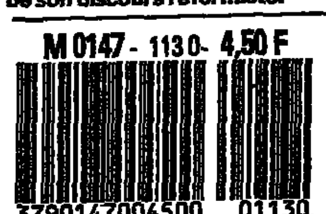
Le discours tenu à cette occasion par l'inventeur de la perestroïka est à la mesure de la partie qui s'engage : pour gagner, ou plutôt pour ne pas perdre, M. Gorbatchev doit convaincre les dirigeants lituaniens de revenir sur leur volonté de faire sécession, quitte à renforcer encore les pouvoirs autonomes des Républiques baltes. Et il n'y est pas allé par quatre chemins puisqu'il a évoqué la possibilité de sa chute en cas d'échec. « Mon sort personnel est lié à ce choix, a-t-il dit. Les deux Etats doivent rester ensemble. »

POUR un Russe, M. Gorbatchev est relativement populaire en Lituanie puisqu'il y a apporté le dégel. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il sera entendu, car l'heure n'est pas, là-bas, à la raison mais à la passion. L'indépendance apparaît de plus en plus comme un passage obligé, une thérapie inévitable pour effacer les affronts de l'Histoire, l'occupation soviétique avec son cortège de meurtres et de déportations et ses quatre décennies de russification.

La difficulté d'un compromis est clairement apparue lorsque M. Gorbatchev a fini par s'emporter contre ce vieux manifestant auquel il reprochait sa pancarte en faveur de l'indépendance et qui lui répondait en évoquant les déportés de Sibérie. Les dirigeants communistes locaux, pourtant mis en place il y a moins de deux ans par M. Gorbatchev lui-même, paraissent eux aussi convaincus de l'inévitabilité de l'indépendance, puisqu'ils ont déjà proclamé celle du parti lituanien.

« MOI ou le chaos », affirme M. Gorbatchev, qui sait bien qu'une sécession de la Lituanie aurait rapidement des effets contagieux non seulement dans les deux autres Républiques baltes mais aussi au Caucase en en Asie centrale. Son pouvoir, ajoute-t-il clairement (comme il l'avait d'ailleurs laissé entendre à M. Mitterrand lors de la rencontre de Kiev), n'y résisterait pas, tant déjà est forte la pression des slavophiles, des apparatchiks russes et de l'armée, pour ne rien dire de l'Eglise orthodoxe et des déçus de la perestroïka, qui sont légion vu l'ampleur de l'effondrement économique.

Un tel raisonnement aurait peut-être eu quelque chance de convaincre si M. Gorbatchev avait fait le voyage de Vilnius plus tôt. Aujourd'hui, il est bien tard : plus grand monde en Lituanie ne croit au succès des réformes gorbatchéviennes et chacun veut échapper au chaos qui s'annonce dans l'empire en voie de démantèlement. Les rangs des indépendantistes en sont grossis d'autant puisqu'une sécession permettrait théoriquement d'échapper aux convulsions qui grondent. Et à qui d'autre qu'à M. Gorbatchev arracher l'indépendance ? Certainement pas à ses successeurs, pensent la grande majorité des Lituaniens, prenant ainsi le numéro un soviétique au piège de son discours réformiste.



BULGARIE
– Les droits de la minorité turque — page 2

ROUMANIE
– La visite de M. Roland Dumas : la France « fera tout pour aider la reconstruction du pays » — page 2

POLOGNE
– Conflit ouvert entre le gouvernement et les paysans — page 3

ALBANIE
– Rejet de toute idée de perestroïka — page 3



Lire nos informations sur le voyage de M. Gorbatchev en Lituanie et sur la situation au Caucase page 3

La crise s'aggrave en RDA entre le PC et l'opposition

Des milliers d'ouvriers ont débrayé jeudi 11 janvier en RDA pour exiger une démocratisation plus rapide. A Berlin-Est, les manifestants ont dénoncé le projet du premier ministre, M. Modrow, de créer un nouveau service de renseignement pour remplacer l'ancienne sécurité d'Etat (STASI). La crise s'aggrave entre le pouvoir et l'opposition que la prochaine table ronde doit réunir le lundi 15 janvier.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, jeudi soir 11 janvier, à l'appel de l'opposition, devant le siège du Parlement est-allemand, pour marquer leur défiance à l'égard du Parti communiste (SED) et du gouvernement de M. Hans Modrow. Soupçonné de vouloir monopoliser le pouvoir au profit du seul PC, de ne pas tenir ses promesses sur le démantèlement des structures de l'ancien régime, le premier ministre avait pris la parole quelques heures plus tôt devant les députés pour répondre à ses détracteurs.

Sur un ton offensif, M. Modrow avait refusé de revenir sur sa décision de remplacer l'ancienne sécurité d'Etat, la fameuse Stasi, par des services de renseignement sur le modèle de ceux existant en RFA. Cette décision a soulevé une levée de boucliers dans l'ensemble du pays. Beaucoup y ont vu l'intention du gouvernement de vouloir maintenir un appareil répressif, comme dans le passé.

M. Modrow a mis en garde l'opposition contre une politique d'obstruction qui paralyserait l'action du gouvernement, lui refusant tout droit de veto sur celle-ci.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 3

Air France rachèterait UTA

La cotation des avions de Chargeurs SA et de la compagnie UTA a été suspendue

Financement de la vie politique
Le Conseil constitutionnel annule une partie du dispositif — page 7

Le Japon et la France
Un entretien avec le premier ministre, M. Kaifu — page 4

La contestation au PCF
Le point de vue d'un des correspondants de « l'Humanité » à Moscou — page 6

SANS VISA
- Carnet de rail
- Sanaa, ville perpétuelle

pages 15 à 19 – section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 32 – section C

L'Europe schizophrène

An lieu d'avoir peur de l'Allemagne, les Douze seraient bien inspirés de suivre son exemple pour garantir l'équilibre des pouvoirs économiques et monétaires

par Paul Fabra

Après le double succès psychologique du récent conseil européen tenu à Strasbourg (les 8 et 9 décembre dernier) sous la présidence de M. François Mitterrand – appui donné à l'espoir du peuple allemand de « retrouver son unité » et convocation à la fin de 1990 d'une conférence intergouvernementale pour accélérer le processus d'unification économique et monétaire des Douze, il reste, pour donner corps à ces promesses à se débarrasser d'un certain nombre d'obsessions et d'illusions propres à vider de sa substance la Communauté, qu'il s'agit de renforcer, et à la détourner des fins, qu'il s'agit de réaliser.

Préserver le caractère de la Communauté et son bon fonctionnement exige au moins cette condition au moment où l'Allemagne de l'Est secoue le joug pour se rapprocher de l'Allemagne de l'Ouest, il ne faudrait pas que les partenaires habituels de cette dernière prennent l'habitude de voir la RFA... différemment selon qu'on croit avoir affaire avec la face qu'on aime et avec la face qu'on redoute.

D'un côté, continuer à entretenir des relations amicales avec un Etat confiné dans ses frontières actuelles, taillées en quelque sorte sur mesure : assez peuplé et pourvu pour donner à l'Europe occidentale le tonus et la solidité dont elle a besoin, pas assez grand pour porter ombrage à la France et à la Grande-Bretagne. d'un autre côté, se méfier de la même République quand elle apparaît comme l'élément moteur et la force d'attraction d'une Allemagne future confédérée ou fédérée.

En d'autres termes, on ne pourrait longtemps proclamer haut et fort que l'on veut former avec la RFA, considérée en sa qualité de membre de la CEE, une union économique et monétaire étroite – la renaissance du rêve de l'« intégration » – si on tenait en suspicion le gouvernement de Bonn dès que celui-ci cherche à agir en tant qu'instrument de « la volonté de sauvegarder [l']unité nationale et étatique » du peuple allemand, telle qu'elle s'exprimait dans la Loi fondamentale du 23 mai 1949 régissant la République fédérale d'Allemagne.

Lire la suite page 27 – section C

Universités

Un entretien avec M. Jospin

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, ne cache pas, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, l'inquiétude du gouvernement après les difficultés de la dernière rentrée universitaire. C'est pourquoi les « mesures d'urgence » prises pour 1990 devront être suivies d'un plan de développement à moyen terme, qui demandera un effort financier très supérieur à celui que la France a consenti jusqu'à présent pour l'éducation.

Pour cela, l'Etat devra largement s'appuyer sur les collectivités locales. Toutefois, M. Jospin affirme que si un très large partenariat est nécessaire, il ne doit pas conduire l'Etat à « se défausser » de ses responsabilités en matière d'enseignement supérieur.

Lire page 9 – section B

Des militants RPR sous le choc

Le mouvement est « incassable », répètent-ils à l'envi, avec l'espoir d'une synthèse entre l'état-major du parti et MM. Pasqua et Séguin

Il y a un mot qu'un militant RPR n'arrive décidément pas à prononcer : « motion ». Il bute dessus, il fait à chaque fois un tout petit détour, gêné comme un enfant qui prononce sans la comprendre une expression réservée aux adultes. Alors le militant dit « tendances », « modes de réflexion » et avoue sincèrement : « Je ne sais pas trop comment il faut appeler cela, on n'a pas l'habitude, vous comprenez », avant d'oser, avec une moue de secrète inquiétude face à la nouveauté : « On dit contribution... ou... motion, n'est-ce-pas ? »

Jeudi 11 janvier, ils étaient neuf, venus de différentes communes des Yvelines, jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, médecin et cuisinier, préretraité et étudiant, mère au foyer et agent des PTT, réunis à Versailles pour parler de l'« affaire » Pasqua-Séguin. Ou plutôt n'en pas parler. Et en préambule, comme pour mieux s'en persuader, ils assènent tranquillement qu'ils n'ont « pas d'états d'âme ». Car, pour eux, tout cela pourrait bien être finalement une nouvelle « tromperie des médias ». Les militants des Yvelines militent, passionnément gaullistes, inconditionnellement chiraquiens. Tout le reste, pour eux, est littérature politique.

Pourtant, ils ont été « surpris », et ils reconnaissent bien volontiers que depuis deux jours, entre eux, « le téléphone n'arrête pas de sonner ». « A la fac, confie Albane Forey, vingt et un ans, on ne parle que de ça. » Mais, comme Emmanuelle Galichon, brune et souriante militante de vingt-cinq ans, « mère de famille et étudiante », ils affirment, péremptoires, avoir surtout été étonnés par « la réaction des médias. Leur surprise, c'est de ne pas comprendre le gaullisme ». Tous, avec leurs mots, répètent à l'envi que « le gaullisme, ce n'est pas un parti, c'est un mouvement, un rassemblement. Chacun se complète, apporte quelque chose ». « Même Michel Noir ! », lance généreusement l'un d'eux...

La réaction, pour le moins vive, de M. Jacques Chirac lui-même ? Alors là, c'est autre chose. « Il a réagi à chaud. C'est un tempérament généreux, un grand sensible, observe Claude Vautier, soixante-trois ans, préretraité. Il a volé au secours de son secrétaire général. Toujours sa générosité ! »

PASCALE ROBERT-DIARD

Lire la suite et l'article d'ANDRÉ PASSERON page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

ÉTRANGER

BULGARIE : en voulant rétablir les droits de la minorité turque

Le nouveau régime renforce le camp des conservateurs

En Bulgarie, une poussée de fièvre nationaliste, suscitée par la décision du nouveau gouvernement de mettre un terme à la politique jivkovienne d'assimilation forcée de la minorité turque et musulmane du pays, *domine toute l'activité politique* depuis le début de l'année. Les manifestations anti-turques se poursuivent et ces tensions risquent, selon l'opposition, de *compromettre le timide processus de démocratisation en cours*.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

Le 7 janvier 1985, le jeune Souleiman reçut, avec sa famille, dans *la petite ville de Kardjali, dans* le sud-est de la Bulgarie, la visite de quatre miliciens, dont trois en armes, qui leur annoncèrent qu'ils allaient changer de nom. Recevoir des noms slaves à la place de leurs noms turcs. Ils exigèrent tous les papiers d'identité ; ceux qui refusèrent de les donner furent frappés. La semaine suivante, Souleiman avait une nouvelle carte d'identité ; il s'appelait désormais Boïan. D'autres durent aller changer jusqu'au nom de leurs ancêtres sur les tombes des cimetières. Aucune explication ne fut donnée, aucune décision n'avait été annoncée, et pour cause : ces mesures, sans l'ombre d'un fondement juridique, avaient été prises avec le plus parfait arbitraire par une poignée d'hommes – « *deux ou trois* », dit-*on aujourd'hui – autour du « dictateur Todor Jivkov* », qui ne s'embarrassa même pas de consulter le politburo. Outre le changement de nom, Souleiman et les siens se virent interdire de parler leur langue, le Turc, en public, et de pratiquer certains rites de la religion musulmane.

Quatre ans plus tard, Souleiman-Boïan et quelques centaines de milliers de ses semblables – on évaluait généralement le nombre de Turcs et de musulmans de Bulgarie à 1 million, soit un peu plus de 10 % de la population, avant le départ de 300 000 d'entre eux cet été – sont au centre d'une grave crise nationale qui pèse de tout son poids sur les timides efforts de libéralisation entrepris par le successeur de M. Jivkov, M. Petar Mladenov. Décidé à rompre l'isolement international dans lequel la politique d'assimilation forcée de la minorité turque avait plongé la Bulgarie, M. Mladenov annonça, le 29 décembre, un mois et demi après son arrivée au pouvoir, la restauration de tous les droits ethniques, linguistiques et religieux des Turcs et musulmans.

Cette décision, qui devait être avalisée par un vote de l'Assemblée nationale le 15 janvier, provoqua dès le 1er janvier une violente réaction nationaliste de la population bulgare des régions où les Turcs sont implantés, essentiellement le sud-est et le nord-est du pays. Kardjali en particulier, où 60 % des habitants sont turcs ou musulmans, fut le théâtre d'importants manifestations et mouvements de grève sur le thème « La Bulgarie aux Bulgares » et « Les Turcs en Turquie », et s'y organisèrent des convois d'autocars et de voitures à travers le pays pour déverser tous ces manifestants sur Sofia.

Aujourd'hui à Kardjali, lorsque Souleiman-Boïan, qui a dû payer treize amendes pour avoir parlé turc, raconte son histoire à l'étranger de passage, un cercle de Bul*gares à l'esprit échauffé se forme* aussitôt, rendant toute discussion impossible, à l'aide d'arguments du type « Aux États-Unis non plus on n'a pas le droit de parler espagnol. »

Réunion du « conseil public »

La « *bombe à retardement* », comme dit un journal bulgare, placée par Jivkov en 1984-1985 avec sa politique d'assimilation forcée, a donc explosé. La poussée de fièvre nationaliste domine toute l'activité politique depuis dix jours : M. Mladenov a longuement reçu, séparément, les représentants de la communauté turque et des nationalistes, et a convoqué, mercredi 10 janvier, une soixantaine d'intellectuels de premier plan pour écouter, six heures durant, leurs propositions sur la question.

A l'Assemblée nationale, toute la semaine, un « conseil public » d'une centaine d'élus et représentants des divers mouvements, spécialement créé a débattu de la question nationale dans une atmosphère houleuse, avant de désigner une commission qui doit élaborer un compromis avant le vote de lundi. Parallèlement, le ministre des affaires étrangères bulgares, M. Boïko Dimitrov, rencontrait à Koweït son homologue turc, sans résultat beaucoup plus concret d'ailleurs que la promesse de se revoir dans un mois à Ottawa. Jeudi soir, la télévision bulgare consacrait le première demi-heure de son journal télévisé exclusivement à la question turque. *Bref, on ne parle plus de ça.*

Résultat : « *Actuellement, le processus démocratique est stoppé* », relève le professeur Gelio Gelev, président de l'Union des forces démocratiques (UFD), coalition des *mouvements d'opposition*. Car, si l'opposition reconnaît volontier qu'il existe un sentiment authentique de peur au sein de la communauté bulgare, surtout dans les zones où elle est minoritaire, face aux Turcs, elle est désormais convaincue que cette psychose naturelle est dûment exploitée par l'appareil du parti et de la sécurité, resté très conservateur, et qui espère ainsi faire échouer les tentatives de réformes.

Les chefs de l'UFD disposent de plusieurs éléments à l'appui de cette thèse, par exemple, l'affrètement de dizaines d'autocars publics pour acheminer les manifestants nationalistes à Sofia, ou le fait que le leader du Comité nationaliste bulgare de Kardjali, M. Mincho Minchev, ait fini par avouer qu'il travaillait, il y a quatre ans encore, pour la sécurité de l'Etat. Les tensions sont en outre consciencieusement attisées par les rumeurs que l'on fait courir sur les revendications « *extrémistes* » des Turcs. « *Ils ne le disent pas, mais ils veulent l'autonomie culturelle et nationale* », affirme M. Minchev. Comment le sait-il ? « *On a des preuves, mais le temps n'est pas encore venu de les fournir* »... M. Minchev demande un moratoire sur la restitution des noms turcs, et le maintien de l'interdiction de parler turc dans les lieux publics. « *Il y a des endroits où l'on a l'impression de ne plus être en Bulgarie*, dit-il, *c'est une atteinte à la dignité bulgare.* »

L'opposition embarrassée

Aussi surprise que l'équipe de M. Mladenov par l'ampleur de la réaction nationaliste, la jeune opposition bulgare, déjà tiraillé entre communistes réformateurs et purs démocrates, s'est trouvée dans la position inconfortable de soutenir la direction du Parti communiste sur un thème hautement impopulaire. « *Nous avons beaucoup perdu dans cette affaire* », reconnaît M. Peter Beron, chef d'Ecoglasnost. « *Ils ont réussi à nous isoler un certain temps,* ajoute le professeur Gelov, *mais cela va s'arranger, car « eux » n'ont rien à proposer au peuple bulgare sur cette question.* »

L'UFD a préparé un projet de compromis qui devrait offrir des *garanties de sécurité à la fois* à la communauté turque et aux Bulgares. Certains membres de l'UFD, *comme M. Tchavdar Kiouranov*, proposent l'envoi de troupes dans les régions difficiles et des *garanties internationales qui émaneraient* des Etats européens et musulmans. Il y a bien là en effet l'émergence d'un « *syndrome chypriote* », encouragé d'ailleurs par le gouvernement : est-ce un hasard si M. Dimitrov, en rentrant du Koweït, s'est arrêté à Larnaca puis à Athènes pour de chaleureuses retrouvailles avec ses collègues chypriote et grec ? Selon une source diplomatique, les dirigeants bulgares n'auraient pas réussi à obtenir du premier ministre soviétique, M. Ryjkov, à Sofia pour la réunion du COMECON, la promesse d'un ferme soutien face à la Turquie, et ne se sentent compris dans cette affaire que par les Grecs. A Koweït, le ministre bulgare a en tout cas fermement refusé pour la communauté turque bulgare le terme de « *minorité* ». « *L'affaire de Chypre a montré comment certains milieux turcs conçoivent les intérêts nationaux de leur pays* », écrivait mercredi l'organe du PC bulgare, *Rabotnitchesko Delo.*

S.K.

« Le pouvoir n'avait pas prévu l'ampleur de la réaction nationaliste »

nous déclare le sociologue Petko Simeonov

L'une des principales figures de l'Union des forces démocratiques, qui regroupe divers mouvements d'opposition en Bulgarie, M. Petko Simeonov, directeur de recherches à l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences, analyse dans un entretien avec *le Monde*, l'origine et les conséquences de la crise actuelle sur la question turque.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

– ***Depuis quand cette crise couvait-elle ?***

– Probablement depuis 1351, lorsque les Ottomans débarquèrent sur la côte européenne. Notre Etat est un point de rencontre entre Turcs et Slaves. L'image de l'ennemi a toujours existé dans la *conscience nationale bulgare, et* elle a souvent pris le visage du Turc, qui a occupé ce pays pendant *cinq siècles. Depuis, nous vivons* côté à côte, chrétiens et musulmans, avec nos différences fondamentales. Là-dessus se sont greffés des événements spécifiques : d'abord, en 1984-1985, la campagne de changement de noms de tous les Turcs de Bulgarie par la force, due à une réaction de paranoïa de Todor Jivkov. Ce ne fut pas une erreur, ce fut un crime... Puis cet été, les choses se sont aggravées lorsque trois cent mille Turcs ont dû quitter la Bulgarie, laissant leurs biens derrière eux.

– ***Comment expliquez-vous l'hostilité de la population bulgare ?***

– On peut distinguer plusieurs groupes *d'attitudes* : le premier groupe est celui des gens qui ont activement participé à la campagne d'assimilation forcée, au point d'avoir du sang sur les mains ; puis, il y a ceux qui ont profité du départ des Turcs, ceux pour lesquels un chèvre achetée à un bon prix était un acte de patriotisme ; maintenant, on a un troisième groupe, celui qui organise la réaction actuelle : *l'appareil qui, de haut en bas, se sent menacé* par le processus de démocratisation. Enfin, il y a un quatrième groupe, celui des gens qui ont simplement peur des Turcs, qui craignent une offensive *turque, qui redoutent le syndrome* chypriote ou du Kosovo. La vieille image de l'ennemi a refait surface, et *tous ces groupes forment soudain* une masse, parfois spontanée, parfois organisée.

Il se trouve aussi que l'on élit actuellement les délégués au prochain congrès du Parti communiste. *Grâce à cette affaire, au lieu* de débattre de démocratie, on débat de patriotisme, et le congrès pourrait se transformer en celui d'un parti nationaliste et réactionnaire, qui abandonnerait tous les projets de réformes. Dans les meetings nationalistes, on crie « *Bulgarie, Bulgarie* », mais on couvre le pays de honte aux yeux du monde entier.

– ***Pensez-vous que la démocratisation soit en danger ?***

– Elle est en danger *sérieux*. L'appareil de sécurité, les miliciens, les bérets rouges (1), la *sécurité d'Etat sont* très présents dans cette affaire. Il y a eu des meetings où l'on criait « *rendez-nous Todor Jivkov* », où les leaders de l'opposition démocratique étaient nommément menacés ; j'ai, comme d'autres, reçu des lettres et des coups de téléphone anonymes.

– ***Etait-il possible d'éviter cette réaction ?***

On ne peut pas démocratiser un pays dont une partie importante est encore opprimée. En outre, quand le pouvoir a décidé, le 29 décembre, de rendre leurs droits ethni*ques aux Turcs et musulmans, la* tension avait déjà atteint un niveau dangereux dans cette communauté. Le pouvoir n'avait pas prévu l'ampleur de la réaction nationaliste, mais s'il n'avait pas pris cette décision, il se serait trouvé confronté à des manifestations antibulgares, car le problème turc serait resté sans solution. La proposition d'un moratoire sur la restitution de leurs droits aux Turcs formulée maintenant par les *nationalistes bulgares est un appel* à la guerre civile. En ce moment, il suffirait d'un mort pour qu'on se retrouve dans la situation du Haut-Karabakh. Il importe aussi qu'il n'y ait pas de provocation de l'étranger, et l'on ne peut pas dire que la Turquie fasse tout pour nous rassurer sur ce point... Il existe, au sein de la communauté turque de Bulgarie, un groupe qui n'est pas loyal, qui considère la Turquie comme sa vraie patrie. Il faut donner à ces gens-là la possibilité de partir en Turquie, sinon ils constitueront un danger constant. »

Propos recueillis
par SYLVIE KAUFFMANN

(1) Troupes spéciales.

ROUMANIE : fin de la visite du ministre français des affaires étrangères

La France « fera tout pour aider à la reconstruction du pays »

déclare M. Roland Dumas

MM. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Henri Nallet, ministre de l'agriculture, ont fait les 10 et 11 janvier une visite à Bucarest. Ils ont eu des entretiens avec les *principaux dirigeants* roumains et leur ont promis une aide importante de la France pour reconstruire le pays « *en état de délabrement économique* ». La délégation française a dû annuler sa visite à Sofia, l'aéroport de la capitale bulgare étant fermé en raison du brouillard.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

La parole et le grain. M. Roland Dumas, chef de la diplomatie, et M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, ont pu vérifier au cours de leur visite, jeudi 11 janvier à Bucarest, que les Roumains, s'ils mar*quent en ce moment une nette pré*férence pour le grain, ne sont pas insensibles à la parole française : disponibilité, solidarité, fraternité. Alors que les files d'attente s'allongent dangereusement sur le verglas devant les magasins d'alimentation, alors qu'à Brasov notamment on a remis en vigueur les ticket de rationnement et qu'un peu partout s'élève la grogne des consommateurs frustrés, ce furent les trois mots-clés utilisés par M. Dumas pour *décrire le sentiment de la* France à l'égard de la Roumanie. Le gouvernement français – « *le premier d'Occident invité à Bucarest* », soulignera à plusieurs reprises M. Dumas – « *fera tout pour aider à la reconstruction du pays* ».

Soutien d'urgence d'abord. Bien que l'aide française publique et privée soit déjà « *la plus importante* » reçue de l'étranger par la Roumanie, Paris, a promis M. Nallet, va encore faire parvenir « *par bateaux et camions réfrigérants* » plusieurs milliers de tonnes de farine, d'aliments pour bébés, de viande porcine et de poulets congelés. « *Nous ne sommes pas venus ici avec une mentalité de comptables*, a rétorqué M. Dumas à un journaliste, *et je ne peux pas vous dire combien cela coûtera. Mais j'ai suffisamment d'arguments pour obtenir les fonds nécessaires auprès de notre ministre des finances.* » A plus long terme, « *la France fournira également des semences pour l'agriculture dévastée par la collectivisation et du matériel phytosanitaire dès l'an prochain* », a encore dit M. Nallet. « *Nous ferons en sorte de former des spécialistes nécessaires au redressement agroalimentaire du pays.* » *Dans un avenir relativement proche*, a ajouté le ministre de l'agriculture, *je pense que la Roumanie peut devenir autosuffisante en matière alimentaire.* »

« Délabrement complet »

Optimisme excessif ? Au cours d'un entretien avec M. Dumas, le président du CFSN, M. Ion Iliescu a insisté sur « *l'état de délabrement économique complet* » du pays.

Les gazoducs et oléoducs sont dans un état défectueux, le charbon des mines locales a une teneur calorifère très faible, les infrastructures d'approvisionnement sont largement dépassées. Bref, rien ne va. Certains des économistes rou*mains, regroupés par le nouveau* pouvoir au sein d'un sorte d'institut de recherche ayant pour tâche de déterminer justement l'ampleur des dégâts, se montrent déjà pessimistes. En vérité, bien que la commission mixte franco-roumaine, dont les réunions avaient été suspendues par Paris sous le régime précédent, doit se réunir à nouveau très bientôt et que des experts français soient attendus dans les mois qui viennent à Bucarest pour étudier tous les problèmes, il était clair jeudi soir au terme de la visite de la délégation ministérielle que Paris seul ne pouvait répondre à l'ampleur des demandes roumaines.

La Communauté économique européenne devra être mise à contribution dès samedi prochain à Dublin, lors de la réunion des douze ministres des affaires étrangères. La France, a promis M. Dumas, se fera l'interprète et l'avocat de Bucarest. « *Nous userons de tout notre poids pour que se créent* [avec la CEE] *des liens nouveaux, concrets et mutuellement enrichissants avec la Roumanie.* » L'administration provisoire roumaine sera, en outre, représentée pour l'inauguration par le président Mitterrand à Paris de la future Banque européenne de reconstruction et de développement à l'Est (BERD).

La France, de toute évidence, prend ses nouveaux interlocuteurs roumains au sérieux. Et, si M. Dumas a soigneusement éludé pendant sa conférence de presse une question précise sur la place que devrait occuper Bucarest dans la politique française à l'Est, il a néanmoins dressé un portrait flatteur des nouveaux dirigeants, qui lui ont semblé « *sérieux et réalistes (...) qui tiennent compte des réalités géographiques et économiques, ainsi que des mouvements actuels* » en Europe de l'Est. « *On m'a dit que la politique extérieure de la Roumanie*, a poursuivi M. Dumas, *serait ouverte et équilibrée. C'est très bien. J'ai une grande confiance dans la capacité des nouveaux responsables à la conduire.* »

Particulièrement disert, mais c'est la loi du genre, sur « *les affinités et les liens profonds* » unissant la France et la Roumanie, M. Dumas qui, outre une lettre de M. Michel Rocard à son homologue M. Petre Roman, apportait avec lui « *500 kilos de livres* » divers a également mentionné une coopération culturelle intensifiée pour sortir de la « *longue nuit* » qui enveloppait les relations intellectuelles entre les deux pays.

Parce qu'« *il suffit de constater avec quelle facilité on s'exprime en français en Roumanie* », le ministre a indiqué qu'un projet de retransmission d'une chaîne de télévision française était mis à l'étude. Un spécialiste de TDF est d'ailleurs à pied d'œuvre à Bucarest depuis quelques jours. « *Je repars à Paris*, déclare le chef de la diplomatie française, *sur une base sentimentale solide sur laquelle il va falloir bâtir (...). Nous attendons de nos amis roumains qu'ils fassent savoir quel type de société démocratique ils veulent assumer.* » Prudence, prudence.

Rencontre avec Doïna Cornea

Le ministre a pris vendredi matin son petit déjeuner en compagnie de Mme Doïna Cornea et de quelques intellectuels, parmi lesquels Mircea Dinescu, Dan Petrescu et Ion Caramitru, qui ont tous pour dénominateur commun d'occuper des responsabilités plus ou moins grandes à l'intérieur du CFSN sans en être des zélateurs appointés. Au moment où l'autorité centrale provisoire du pays prépare une loi électorale et un projet de Constitution, au moment où, reculant sous la pression, elle semble presque disposée à retarder les élections de quelques semaines, il s'agit, pour la France, de se garder des enthousiasmes trop ravageurs. Est-ce pour cela que M. Dumas, contrairement à M. Chevardnadze au début de la semaine, s'est abstenu d'employer le mot « révolution » dans ses interventions publiques ?

Cependant, le ministre a bien voulu revenir sur ses déclarations antérieures : « *Je n'ai jamais dit que les événements de Roumanie avaient été préparés, j'ai dit qu'un régime dictatorial qui élimine son élite, la pousse à l'exil ou l'incarcère, sécrète forcément des opposants. Je n'ai jamais parlé d'une opposition organisée. (...) Aujourd'hui, je suis persuadé que la dictature est tombée à la suite d'un soulèvement populaire venu des profondeurs de la Roumanie.* »

PATRICE CLAUDE

EUROPE

URSS : La rencontre du numéro un soviétique et des nationalistes lituaniens

« J'ai choisi la voie des discussions et mon propre destin est lié à ce choix »

a déclaré M. Gorbatchev

MOSCOU

de notre correspondant

Mikhaïl Gorbatchev a franchi la ligne de non retour et les événements politiques en URSS risquent de se précipiter à une vitesse vertigineuse dans les prochaines semaines. Prenant la parole devant des intellectuels lituaniens à la maison de la presse à Vilnius, le dirigeant soviétique a annoncé jeudi 11 janvier, contre toute attente et de façon spectaculaire, qu'un texte législatif sur les modalités de sortie des Républiques de l'Union soviétique allait être *« rapidement mis à l'étude »* et qu'il serait soumis à la discussion nationale dans les plus brefs délais.

Cette annonce a fait l'effet d'une véritable bombe. Mikhaïl Gorbatchev, le tempéré, le prudent, le temporisateur, prend l'initiative dans un domaine ou on l'attendait le moins : celui des droits des Républiques fédérées à faire sécession. Il est vrai que ce droit est inscrit dans la constitution de l'URSS. La brièveté de l'article 72, prouve cependant, que la secession revêtait un caractère hautement théorique pour les rédacteurs de la loi fondamentale soviétique : *« chaque République fédérée conserve le droit de se séparer librement de l'URSS »*, stipule seulement l'article. Le texte en préparation définira les modalités pratiques de l'exercice de ce droit.

« Egoïstes »

Lors d'une rencontre avec des ouvriers lituaniens jeudi après-midi, Mikhaïl Gorbatchev avait estimé de même que *« la procédure de sortie des Républiques prévue par la constitution a besoin d'un mécanisme. Il faut savoir comment quitter l'union, car, il y a des problèmes de défense, de communications et tout doit être prévu par ce mécanisme »*.

Guennadi Guerassimov, le porte-parole officiel du Krémlin, a comparé de son côté devant les caméras de la télévision britannique l'éventualité d'un départ de la Lituanie de l'URSS à un divorce. Le droit de se séparer existe dans la constitution mais *« nous devons prévoir des mécanismes particuliers... car nous devons penser aux intérêts des autres. Il faut donc prévoir des procédures comme pour un divorce. »*

M. Gorbatchev, cherchant manifestement à atténuer l'effet de ses déclarations fracassantes, a eu ensuite des mots très durs à l'encontre des nationalistes lituaniens. *« la Lituanie ne sortira pas de l'union soviétique »*, a-t-il déclaré en estimant que l'indépendance de la Lituanie était à son avis *« impossible »*. *« Vous n'allez nulle part, vous ne pouvez pas sortir de l'union »*, a-t-il poursuivi en qualifiant les nationalistes lituaniens d'*« égoïstes »*. *« Vous ne savez pas ce que c'est que la politique »*. Pour le dirigeant soviétique, il y a une *« autre voie, celle de la souveraineté, de l'indépendance économique et de l'identité culturelle au sein d'une nouvelle fédération »*.

Mikhael Gorbatchev reste fidèle à sa conviction que l'union des Républiques soviétiques peut-être totalement renouvelée et que des relations d'un type nouveau peuvent s'établir entre le centre et la périphérie. Cette fédération renouvelée devrait être d'ailleurs l'un des principaux thèmes du prochain congrès du parti communiste soviétique, prévu normalement pour octobre.

Le dirigeant soviétique vient d'accorder une importante concession aux nationalistes lituaniens, mais aussi à ceux d'autres républiques de l'Union ou les tentations séparatistes vont très certainement se développer rapidement.

Quel étrange séjour que celui de Mikhaïl Gorbatchev à Vilnius ! Le dirigeant soviétique n'a pas ménagé ses critiques à l'encontre des nationalistes lituaniens et a fait mine de les ignorer superbement. Le dialogue extraoridinaire entre Mikhaïl Gorbatchev et un ouvrier lituanien tenu devant les caméras de la télévision lituanienne *(voir encadré ci-contre)*, est caractéristique à cet égard.

Le Sajudis a rassemblé en fin d'après-midi jeudi trois cent mille personnes sur la place centrale du Vilnius qui ont scandé les slogans *« Liberté, liberté, la Lituanie sera libre »*. On était loin du million de personnes prévu par le mouvement nationaliste lituanien, mais le président du Sajudis, a réaffirmé de façon particulièrement nette les viées indépendantistes de son mouvement.

L'indépendance du parti communiste lituanien, qui était le thème du voyage de Mikhaïl Gorbatchev en lituanie, semble désormais bien mineure par rapport à la brusque radicalisation des revendications séparatistes. Les Lituaniens parlent désormais ouvertement d'indépendance tout court. Reste à savoir comment se déroulera le prochain plénum du Comité central du parti communiste sur la Lituanie qui devrait avoir lieu le 29 janvier et ou Mikhaïl Gorbatchev risque d'être mis en minorité. Le dirigeant soviétique a certes réaffirmé à Vilnius, sa confiance et sa détermination : *« Le bateau de la perestroïka ne coule pas et ne coulera pas »*, a-t-il affirmé. Mais, a-t-il également observé : *« Nous suivons la voie des discussions. Je suis celui qui a choise cette voie et mon propre destin est lié à ce choix »*. – *(Intérim.)*

L'agitation se poursuit au Caucase

Les troubles nationalistes se développent dans les trois Républiques du Caucase. A Tbilissi, la capitale géorgienne touchée par une grève des transports, les indépendantistes ont décidé de poursuivre leurs meetings quotidiens jusqu'à la visite sur place – qu'ils réclament – de cinq membres du bureau politique du PC soviétique.

En Azerbaïdjan, l'enlèvement de responsables locaux arméniens, suivi du contre-enlèvement de 43 Azéris dans le même secteur proche du Haut-Karabakh, était en cours de règlement jeudi 11 janvier, selon le Mouvement national arménien, interrogé par l'AFP, par une négociation entre militants nationalistes des deux bords, sans que les forces du ministère soviétique de l'intérieur se mêlent de cette affaire d'otages.

Ces forces ne sont pas intervenues non plus lors de l'occupation pendant plusieurs heures le même jour des locaux du Soviet, de la milice et du parquet de la ville côtière azerbaïdjanaise de Lenkoran, à 20 kilomètres de la frontière iranienne, par des nationalistes du Front populaire. L'occupation, opérée sans résistance, entre dans le cadre du mouvement suscité par l'affaire du Haut-Karabakh, dont les Arméniens majoritaires veulent être détachés de l'Azerbaïdjan. Le Parlement d'Arménie avait voté cette semaine une nouvelle mesure visant à intégrer de fait cette République autonome voisine : il l'a incluse dans son propre budget, ce qui avait entraîné une grève à Bakou, la capitale azerbaïdjanaise.

Dernier épisode du conflit, le Parlement arménien s'est arrogé jeudi le droit d'opposer un veto aux lois soviétiques, à l'exemple des votes déjà passés par les députés baltes et d'Azerbaïdjan. Le présidium du Soviet suprême, la plus haute instance de l'État soviétique, doit se réunir mardi prochain pour débattre du Haut-Karabakh, a par ailleurs annoncé le président du Parlement arménien. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

Conflit ouvert entre le gouvernement et les paysans

Varsovie (AFP). – Une vigoureuse partie de bras de fer oppose le gouvernement et les paysans polonais depuis le 1er janvier, date de l'entrée officielle de Varsovie dans l'économie de marché. La grogne s'est installée dans les campagnes à la suite d'une vertigineuse hausse des prix des produits industriels, alors que, dans le même temps, les prix agricoles ont stagné, voire baissé.

« Les paysans ne comprennent pas et rejettent » le *« plan Balcerowicz »* (du nom du vice-premier ministre et ministre des finances), fondé sur l'application de la loi de l'offre et de la demande, a indiqué jeudi 11 janvier Solidarité rurale, dans un communiqué.

Ultimatum

Selon le conseil national de cette branche sœur de Solidarité ouvrière, *« l'atmosphère à la campagne est de plus en plus mauvaise »*. *« La panique gagne les paysans, ils vendent leur cheptel à vau-l'eau*, indique le communiqué de Solidarité rurale. *Ils n'achètent plus d'engrais. La production agricole risque de chuter. Les cheptels porcin et bovin diminuent dans des proportions inquiétantes. »* *« Dans ces conditions*, ajoute-t-il, *le syndicat risque de perdre le contrôle »* qu'il exerce sur le terroir.

Presque chaque jour, la télévision polonaise diffuse des images d'abattoirs déserts et de boucheries désespérement vides. Les achats par l'Etat de bovins et de porcs ne représentent plus que 30 % du volume de l'an dernier car les paysans préfèrent vendre leurs animaux eux-mêmes en ville à des prix concurrentiels. Selon eux, les prix des engrais et des pesticides ont été multipliés par dix et ceux de certaines machines agricoles par quinze tandis, qu'au mieux, les prix des produits de la ferme sont restés inchangés.

Les paysans clament à cor et à cri que leurs propriétés *« ne sont plus rentables »*, d'autant que *« l'aide alimentaire occidentale s'oppose au développement de la production agricole nationale »*. Le président de Solidarité rurale, M. Gabriel Janowski, a adressé un véritable ultimatum au gouvernement en le mettant en garde contre *« une baisse de la production agricole de 30 % »* ce qui, selon lui, serait susceptible de *« paralyser »* le plan Balcerowicz. Une manifestation – la première du genre – organisée par Solidarité rurale s'est déroulée jeudi devant le siège de la Diète (Parlement).

Dans son édition à paraître le 14 janvier, l'organe de Solidarité, *Solidarnosc*, écrit que *« nombre de paysans refusent d'apporter leur soutien au syndicat et déclarent déjà qu'ils ne voteront pas pour le mouvement »* aux prochaines élections communales prévues en Pologne en juin prochain.

ALBANIE

Tirana rejette toute idée de perestroïka

« Les prescriptions de la voie capitaliste, de la perestroïka et du réformisme bourgeois sont inacceptables pour notre peuple et notre parti », a écrit jeudi 11 janvier l'organe du PC albanais, *Zeri i Popullit*, dans un éditorial consacré au quarante-quatrième anniversaire de la fondation de la République populaire socialiste d'Albanie. *« Notre pays*, ajoute le journal, *se développe et progresse en ne s'appuyant que sur ses propres forces, en étant indépendant de tous pouvoirs économiques, militaires et politiques étrangers. »* La veille, *Zeri i Popullit* avait accusé les Albanais en exil de vouloir provoquer un soulèvement analogue à ceux qui ont récemment bouleversé les pays communistes en Europe de l'Est (*le Monde* du 12 janvier).

Jeudi également, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Athènes pour protester contre le traitement réservé à la minorité grecque d'Albanie par les autorités de Tirana. *« Je préviens le régime de Tirana que la politique qu'il a suivie jusqu'à maintenant le mènera à une isolation internationale et à une ruine certaine »*, a déclaré lors de la manifestation l'archevêque Séraphim, primat de l'Eglise orthodoxe grecque. – *(Reuter, AP, AFP.)*

La crise s'aggrave en RDA entre le pouvoir et l'opposition

Suite de la première page

Rappelant qu'il avait proposé aux formations d'opposition de nommer des représentants pour assiter le responsablechargé du démantèlement de l'ancienne Stasi, M. Modrow leur a offert, jeudi, d'entrer directemnt au gouvernement avec *« des personnes compétentes »* de son choix.

Les réactions ont été généralement négatives. Le refus du premier ministre de revenir sur sa décision de reconstituer une nouvelle structure de renseignement promet une belle empoignade pour la prochaine réunion de la table ronde, lundi 15 janvier, entre représentants du gouvernement et de l'opposition. M. Modrow devrait y intervenir personnellement pour expliquer ses raisons.

Personne ne semble pourtant réellement vouloir prendre, pour le moment, le risque d'une rupture. L'opposition semble penser que, quelles que soient les raisons de se méfier du gouvernement, un éclatement de la table ronde provoquerait une radicalisation de la situation que tout le monde redoute. La polémique autour de la liquidation de la Stasi, la réaction de l'opinion publique, ont montré combien celle-ci restait incertaine.

Erosion du SED

Pour la première fois, le gouvernement a dû faire face à des grèves d'avertissement qui l'ont obligé à reculer. Le premier ministre a annoncé, jeudi, qu'il devait tenir compte de la réaction de l'opinion publique et revoir les conditions de reclassement des vingt-cinq mille agents de la Stasi déjà licenciés de leurs postes. Pour tenir compte de leurs pertes de salaire, le gouvernement leur avait accordé, pendant une période transitoire de trois ans, des compensations financières qui ont été considérées comme des privilèges par les autres salariés des entreprises où ils ont été reclassés. De nombreux arrêts de travail ont eu lieu pour réclamer *« un salaire égal à travail égal »*.

La mise en cause de l'intégrité du gouvernement Modrow est un échec grave pour le Parti communiste, qui n'avait pas besoin de cela. Le SED continue à faire eau de toutes parts malgré la volonté réformatrice affichée par sa nouvelle direction élue en décembre. Depuis le mois de septembre, il a perdu neuf cent mille membres. Le nombre de ses militants était officiellement de 1,4 million début janvier, trois cent mille de moins qu'à la mi-décembre. S'il avait réussi, lors de son congrès, à éviter l'éclatement, les discussions sur son programme, qui doit être approuvé lors de ses prochaines assises en mars, font de nouveau apparaître de sérieuses divergences.

Neues Deutschland, l'organe du parti, a ainsi publié cette semaine une contribution réclamant la constitution d'un véritable parti social-démocrate. La rumeur s'est même répandue que le numéro deux du parti, M. Wolfgang Berghofer, maire de Dresde, qui s'est prononcé à plusieurs reprises ces derniers temps pour la mise en place d'une véritable économie de marché, songerait à quitter le parti pour rejoindre les rangs du parti social-démocrate.

Le danger de l'extrême droite

Les nouveaux dirigeants donnent l'impression d'avoir du mal à tenir en main leurs troupes. Dans une interview à la radio le président du SED, M. Gregor Gysi, a reconnu lundi dernier, que la base du parti éprouvait des difficultés à s'adapter aux nouvelles exigences de la démocratie. Le répit donné au SED, par l'élection en décembre d'une direction entièrement nouvelle dont l'engagement pour la démocratisation du pays ne faisait pas de doute, a été mal compris par une partie des militants.

Du coup, la tentative du parti de remobiliser ses troupes en appelant à un front de lutte uni contre la montée de l'extrême droite s'est retournée contre lui.

Le danger d'extrême droite existe pourtant bel et bien, comme le montrent les efforts des républicains ouest-allemands de M. Schönhuber, de séduire une petite bourgeoisie xénophobe qui ne rêve que de la réunification à tout prix pour résoudre ses problèmes économiques, sans avoir d'efforts à faire. Mais, en accusant tous ceux qui ne se j oignent pas aux communistes de se rallier à l'extrême droite, le parti a abouti à un résultat contraire à un résultat contraire à celui qu'il recherchait. Il a réveillé la peur, dans la population, de voie l'ancien régime reprendre ses droits.



Brutalement, tout ce qui avait été oublié un peu vite est remonté à la surface. L'opinion s'est aperçue que le SED continuait à dominer les médias, qu'il dispose pour la campagne électorale d'un appareil encore omniprésent, que le gouvernement Modrow était encore fait d'avoir montré sa capacité à mettre en œuvre les réformes promises, notamment sur le plan économique. Huit semaines après son arrivée à la tête du pays, ce dernier n'a encore fiat adopter aucun projet de loi important pour concrétiser ses engagements. L'intervention de M. Modrow et celle de son ministre de l'économie, jeudi, devant le Parlement, ont été, à cet égard, d'une platitude déconcertante.

Les hésitations de l'opposition

Le dernier atout du SED est néanmoins qu'il n'y a pas d'autre solution au gouvernement actuel pour assurer la transition jusqu'au 6 mai prochain. Le chancelier Kohl, qui a maintenu sa rencontre prévue avec le premier ministre est-allemand, en a tiré les conséquences (*le Monde* du 12 janvier). Le futur paysage politique en RDA se dessine avec lenteur. Les hésitations de l'opposition à constituer un front commun face au SED, les problèmes que connaît le premier parti à s'être constitué le *Demokratisches Aufbruch – menacé d'éclatement deux semaines après son congrès, – illustrent les incertitudes de la situation actuelle.*

C'est au tour maintenant du Parti social-démocrate de réunir pour la première fois ses instances nationales, ce week-end, à Berlin-Est, pour définir sa stratégie dans la campagne électorale. Il s'était constitué officiellement en septembre dernier sous le nom de Parti social-démocrate (SDP – pour se distinguer du SPD d'Allemagne de l'Ouest (SPO) – et devrait changer de nom pour adopter, lui aussi, celui de SPD. Les président et vice-président du SPD de RFA, MM. Hans Jochen Vogel et Johannes Rau, sont attendus à Berlin-Est pour apporter leur appui au parti frère.

Le rôle des formations politiques ouest-allemandes dans cette reconstitution du paysage politique en RDA est de plus en plus déterminant. La CDU exerce actuellement des pressions importantes sur les chrétiens-démocrates de l'Est, membres de la coalition gouvernementale, pour les obliger à prendre leurs distances par rapport au SED. C'est une des conditions de leur soutien. Le groupe parlementaire de la CSU bavaroise était réuni vendredi 12 janvier au grand complet à Leipzig pour ses assises traditionnelles de janvier.

Le premier ministre est-allemand a mis en garde, jeudi devant le Parlement, les partis politiques ouest-allemands contre une immixion trop marquée dans la campagne électorale est-allemande. Bien obligé de tenir compte des réalités, il devait néanmoins recevoir successivement, vendredi et samedi, les présidents de la CDU et du SPD, MM. Theo Waigel et Hans Jochen Vogel.

HENRI DE BRESSON

…ateurs

…on a l'impression de ne plus être …n Bulgarie, dit-il, c'est une …tteinte à la dignité bulgare. »

L'opposition embarrassée

Aussi surprise que l'équipe de M. Mladenov par l'ampleur de la réaction nationaliste, la jeune opposition bulgare, déjà tiraillé entre communistes réformateurs et purs démocrates, s'est trouvée dans la position inconfortable de soutenir la direction du Parti communiste sur un thème hautement impopulaire. « Nous avons beaucoup perdu dans cette affaire », reconnaît M. Peter Beron, chef d'Ecoglasnost. « Ils ont réussi à nous isoler un certain temps, ajoute le professeur Gelov, mais cela va s'arranger, car « eux » n'ont rien à proposer au peuple bulgare sur cette question. »

L'UFD a préparé un projet de compromis qui devrait offrir des garanties de sécurité à la fois à la communauté turque et aux Bulgares. Certains membres de l'UFD, comme M. Tchavdar Kiouranov, proposent l'envoi de troupes dans les régions difficiles et des garanties internationales qui émaneraient des Etats européens et musulmans. Il y a bien là en effet l'émergence d'un « syndrome chypriote », encouragé d'ailleurs par le gouvernement : est-ce un hasard si M. Dimitrov, en rentrant du Koweït, s'est arrêté à Larnaca puis à Athènes pour de chaleureuses retrouvailles avec ses collègues chypriote et grec ? Selon une source diplomatique, les dirigeants bulgares n'auraient pas réussi à obtenir du premier ministre soviétique, M. Ryjkov, à Sofia pour la réunion du COMECON, la promesse d'un ferme soutien face à la Turquie, et ne se sentent compris dans cette affaire que par les Grecs. A Koweït, le ministre bulgare a en tout cas fermement refusé pour la communauté turque bulgare le terme de « minorité ». « L'affaire de Chypre a montré comment certains milieux turcs conçoivent les intérêts nationaux de leur pays », écrivait mercredi l'organe du PC bulgare, Rabotnitchesko Delo.

S.K.

…faires étrangères

…uction du pays »

Rencontre avec Doïna Cornea

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

La visite à Paris du premier ministre japonais et sa rencontre avec le président de la République

M. Mitterrand estime qu'« aucun compromis n'est acceptable avec les Khmers rouges »

M. François Mitterrand a profité de sa rencontre *jeudi 11 janvier avec le premier ministre* japonais, M. Toshiki Kaifu, pour faire connaître clairement ses vues sur le Cambodge, à la veille de la réunion, lundi et mardi prochains à Paris, des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais le déjeuner de travail en petit comité, dans une atmosphère *« amicale et détendue »*, selon l'Elysée, a également porté sur d'autres sujets, que ce soit la situation en Europe de l'Est – qui préoccupe beaucoup M. Kaifu, attendu prochainement en Hongrie et en Pologne – ou les relations commerciales parfois difficiles entre la France et le Japon.

MM. Mitterrand et Kaifu ont estimé *« souhaitable que la Chine joue un rôle positif »* dans la recherche d'une solution au conflit cambodgien. *« Aucun compromis n'est acceptable avec les Khmers rouges »*, a affirmé le chef de l'Etat dans une prise de position sans doute la plus ferme et plus précise sur le drame khmer. Il a appelé *« à multiplier les efforts et à chercher inlassablement à renouer un dialogue en vue d'une solution politique »*.

Le président de la République, regrettant le manque de consistance des composantes non communistes du gouvernement de coalition antivietnamien (en l'occurrence le prince Sihanouk, longtemps la carte maîtresse, voire exclusive, de la diplomatie française, et M. Son Sann), a estimé que le seul rempart contre le danger *khmer rouge était désormais le régime de* Phnom-Penh. Il est donc nécessaire de faciliter désormais la tâche de M. Hun Sen, qui jusqu'à présent n'était pas considéré par Paris comme un *interlocuteur présentable. De tels propos,* même tenus en privé, laissent à penser que la France pourrait modifier sa position sur le Cambodge la semaine prochaine.

Concernant les échanges commerciaux franco-nipoons, le chef de l'Etat a fait l'éloge *« du travail remarquable, du dynamisme et de l'efficacité »* du Japon dans ce domaine. Malgré tout, a-t-il affirmé : *« Bien qu'il y ait des sections du marché japonais qui ne soient pas protégées, ce marché est en réalité impénétrable pour des raisons qui tiennent à votre culture, ce qui entraîne une possibilité de choc »* entre le Japon et ses partenaires. Et M. Mitterrand a donné pour exemple les problèmes retardant la construction d'une Maison de France à Tokyo et d'une Maison du Japon à Paris.

P. de B.

Un entretien avec M. Toshiki Kaifu

« Nous souhaitons apporter notre contribution à la création d'un nouvel ordre dans le monde »



Premier ministre à cinquante-neuf ans, M. Toshiki Kaifu collectionne les records dans la vie politique japonaise : plus jeune député du pays en 1960, plus jeune vice-ministre puis ministre, il est également le troisième chef de gouvernement nippon en moins d'un an. Au cours d'une rapide tournée en Europe, qui ne lui permet que des escales de vingt-quatre heures dans chaque pays, il a passé la journée du jeudi 11 janvier à Paris, où il a été reçu par MM. Mitterrand et Rocard. M. Kaifu a toutefois trouvé le temps de répondre à quelques questions du *Monde*.



« Monsieur le premier ministre, quels sont les objectifs de votre voyage en Europe, de l'Ouest et de l'Est ?

– Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'une très grande évolution historique. Le cadre même des relations Est-Ouest est en train de changer. Ce n'est plus l'affrontement qui est à l'ordre du jour mais le dialogue, et encore plus la coopération. Nous avons presque devant nos yeux la réussite de l'intégration européenne et, à l'Est, nous voyons l'effondrement des régimes communistes, des peuples entiers à la recherche de nouvelles valeurs que sont la liberté, la démocratie et l'économie de marché.

» Nous assistons à un nouveau processus de démocratisation. C'est un courant que nous ne pouvons qu'accueillir favorablement (...). Mais il faut que ce processus soit établi d'une manière irréversible. C'est parce que nous sommes conscients de cette nécessité que nous avons l'intention d'apporter notre aide à ces pays (...). Le Japon partage ces valeurs de liberté, de démocratie et d'économie de marché, et je sais que notre pays est également appelé à jouer un rôle international important dans le domaine politique. Notre intention est d'apporter notre contribution à la création d'un nouvel ordre *dans le* monde.

» Le premier objectif de mon voyage est de m'entretenir avec nos partenaires de l'Europe de l'Ouest et de leur dire franchement ce point de vue. Le second objectif est d'aller en Pologne et en Hongrie, à qui nous pouvons apporter notre part de coopération *[NDLR : Tokyo a prévu de leur accorder une aide d'environ deux milliards de dollars]*. L'évolution à laquelle nous faisons face en Europe peut avoir *des effets bénéfiques* sur la paix et la stabilité dans le monde entier.

La perestroïka absente d'Asie

– Les récents événements en Europe de l'Est remettent-ils en cause la méfiance profonde qui existe au Japon à l'égard de l'Union soviétique ?

– Force est de constater qu'il existe un malheureux différend entre nos deux pays. Il s'agit du contentieux territorial *[NDLR : portant sur les quatre îles Kouriles du sud, occupées par l'URSS depuis 1945]*. C'est pourquoi il n'existe pas encore de traité de paix avec l'URSS, ce qui est une situation tout à fait particulière. Nous accordons la priorité à la question territoriale et au traité de paix (...) Mais nous souhaitons pouvoir bâtir des relations nippo-soviétiques stables.

» Nous pensons que la récente évolution en Europe de l'Est est un reflet de la nouvelle pensée de M. Gorbatchev en matière de politique étrangère. Mais force est de constater que, dans la zone Asie-Pacifique, les effets de cette nouvelle pensée ne se font pas encore sentir. Notre plus grand souhait est qu'elle se reflète également dans la politique soviétique à l'égard de cette région », *[NDLR : ajoute M. Kaifu, faisant sans doute allusion aux étroites relations entre l'URSS et le Vietnam.]*

– Que répondez-vous à ceux qui, en Europe ou en France, comme par exemple Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, s'inquiètent de l'agressivité économique du Japon et l'accusent de vouloir protéger son marché intérieur par des barrières *tarifaires ou non* ?

– Je sais qu'en Europe certaines voix font référence aux barrières, tarifaires ou non, de notre marché intérieur. Je voudrais y répondre très franchement, par des faits. Depuis mon entrée en fonction comme premier ministre *[en août dernier]*, j'ai fait supprimer les tarifs douaniers sur plus de mille produits et nous prenons des dispositions concrètes, juridiques et économiques, en vue d'augmenter nos importations.

» Les chiffres sont éloquents puisque nos importations sont en train d'augmenter et le volume de *notre excédent commercial* de diminuer. Mon gouvernement continuera de faire tous les efforts possibles pour avancer dans cette voie. Par exemple, nous préparons une réforme fiscale et nous comptons créer des dispositions fiscales pour favoriser les importations.

» Nous essayons aussi de convaincre le peuple japonais que le sort de notre pays est lié à celui de ses importations. Je pourrais vous citer un autre argument : le niveau moyen de nos tarifs douaniers est de 2,1 %, soit à peu près la moitié de celui de la CEE.

Le rôle prééminent de la France

– Dans la perspective du marché unique de 1993, craignez-vous la création d'une « forteresse Europe » ?

– Je n'ai aucune préoccupation à ce sujet. De nombreux dirigeants européens ont exprimé clairement que le futur marché unique sera entièrement libre et ouvert à l'extérieur. Mais je voudrais formuler d'autres requêtes à nos amis européens. Nous faisons des efforts pour résorber son déséquilibre commercial. C'est un geste de bonne volonté qui mérite réciprocité de la part de la Communauté.

» Je citerai le cas des restrictions quantitatives discriminatoires à notre égard. Auparavant, elles touchaient cent trente et un articles. Grâce à la bonne volonté de la CEE, leur nombre est descendu à soixante et un. C'est un effort auquel je tiens à rendre hommage. Mais j'espère d'autres gestes, avec pour objectif final leur élimination totale.

– Qu'attendez-vous de vos conversations avec les dirigeants français ? Qu'attendez-vous de la France et comment voyez-vous son rôle sur l'échiquier mondial ?

– Votre pays joue un rôle politique et économique tout à fait prééminent et prépondérant sur l'échiquier mondial. Cela est d'abord dû à la politique des dirigeants français, à commencer par le président de la République, incontestablement l'un des plus grands hommes d'Etat de l'époque actuelle. Je pense en particulier au rôle de force motrice joué par la France dans le développement du processus d'intégration européenne.

» *Nous avons toujours* tenu à rendre hommage à la vision qu'avait la France du monde, une vision qui allait au-delà du simple affrontement entre l'Est et l'Ouest. *Dans un tel contexte*, le renforcement du dialogue et des relations entre le Japon et la France ne pourrait que s'avérer utile, tout comme une coordination de nos politiques.

» C'est en échangeant des vues avec les dirigeants français que je pourrais mieux comprendre la manière la plus appropriée d'apporter notre contribution à la communauté internationale. La France a toujours pris d'excellentes initiatives en politique internationale ; en particulier sur le Cambodge *[avec la conférence de Paris d'août 1989]* et au « sommet » de l'Arche. »

Propos recueillis par
PATRICE DE BEER

□ Des Algériens de France protestent contre le change obligatoire. – Une association d'Algériens de France a annoncé jeudi 11 janvier à La Courneuve, dans la banlieue parisienne, qu'elle allait remettre aux autorités algériennes une pétition, *signée* par cent mille personnes, qui demande l'annulation de l'obligation de convertir 3 500 dinars (2 700 francs) à chaque retour au pays. Mmes Malka Amrach et Mimouna Asram, animatrices de l'Association pour la formation, contre le racisme et pour l'identité du peuple algérien (AFRICA), ont indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'elles allaient déposer ces signatures début février auprès de l'Assemblée populaire nationale qui a décidé ce change obligatoire. *« Nos députés nous rackettent »*, ont-elles accusé.

Le chef de l'Etat et M. Rocard se plaignent de la fermeture du marché japonais

A propos de la polémique engagée entre Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, et M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, sur l'attitude plus ou moins protectionniste à adopter face aux importations et aux investissements japonais (*le Monde* du 11 janvier), M. Michel Rocard a déclaré au Forum de l'Expansion donner *« un peu raison »* à ses deux ministres. En réalité ses propos appuyaient surtout Mme Cresson, estimant comme elle, que le Japon ne jouait *« pas le jeu »* du commerce international et *« qu'il n'avait pas la même vision que nous »*. M. Fauroux estime lui, que les succès japonais viennent du fait que leurs produits sont *« meilleurs »*. *« Devant un pays dans lequel on ne pénètre pas, avec une offensive commerciale chez nous qui est celle du dumping, je ne vois pas de raison à ce que notre expérimentation de la liberté des échanges devienne une vision naïve »*, a indiqué le premier ministre.

M. François Mitterrand, recevant le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, s'est plaint lui aussi du caractère *« impénétrable »* du marché nippon. Selon le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, *« Après avoir fait l'éloge du peuple japonais »*, M. Mitterrand a déclaré que *« le caractère intelligent du travailleur japonais conduisait à une position économique dominante qui entraînait certains problèmes »*.

Tokyo veut être la première capitale à normaliser ses relations avec Pékin

La France est disposée à améliorer ses relations avec la Chine maintenant que la loi martiale est levée, a déclaré jeudi 11 janvier M. Michel Rocard, qui recevait son homologue japonais, M. Kaifu. Il a ajouté que *« l'incident de la place Tiananmen a ému l'opinion et nous devons être clairs sur ce que nous pouvons accepter »*. Le secrétaire général de l'ONU et le président Bush se sont également félicités de cette mesure.

TOKYO

de notre correspondant

Accueillie favorablement, la levée de la loi martiale à Pékin place le Japon dans une situation diplomatique délicate. Cette mesure témoigne du souci des Chinois d'améliorer leurs rapports avec l'étranger. Mais elle est plus formelle que substantielle.

Le Japon, qui soutient les réformes en Europe de l'Est, s'apprête à rétablir progressivement *une aide substantielle à un* pays qui suit une politique *« diamétralement opposée aux valeurs occidentales »*, comme le note un éditorial du quotidien conservateur *Sankei Shimbun*. Il n'est pas le seul – la plupart des pays occidentaux renouent progressivement avec la Chine « normalisée », – mais il ne tient pas non plus à se mettre en avant, tout en prenant position pour être le premier pays à rétablir pleinement des rapports avec Pékin...

Signe de ces retrouvailles : le *16 janvier*, le président de la commission du plan arrivera à Tokyo, et pratiquement en même temps le gouvernement japonais dépêchera à Pékin le directeur de la coopération économique du ministère des affaires étrangères. Dans son communiqué, Tokyo engage certes les Chinois à *« accentuer leur effort de réformes politiques et économiques afin de créer les conditions d'une reprise totale des relations de coopération avec la communauté internationale »*. Un vœu pieux plus qu'une condition préalable.

Le Japon a attendu pour agir que Washington décide de reprendre ses contacts à haut niveau avec Pékin. Aujourd'hui, il peut aller plus vite que les Américains, dès que la Banque mondiale aura donné le feu vert en rétablissant ses prêts. A la différence des Etats-Unis, les Japonais n'ont jamais posé de conditions précises à la levée des sanctions.

Tandis que le gouvernement met au point les modalités d'une reprise de son aide, notamment des consultations sur l'utilisation des 810 milliards de yens (32 milliards de francs) qu'il s'est engagé à fournir sur cinq ans, les banques japonaises s'apprêtent à rétablir leurs crédits à la Chine.

PHILIPPE PONS

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE
Demande d'agrément pour le parti de M. Ben Bella

Le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), de l'ancien président Ahmed Ben Bella, déposera son dossier d'agrément, le lundi 15 janvier, a indiqué le porte-parole de ce parti, M. Hocine Guermouche. Cette décision a été prise lors d'une réunion du « conseil national provisoire » *qui s'est tenue mardi 9 à* Alger sous la présidence du docteur Mohamed Séghir Neccache, un fidèle de Ben Bella dont il a été *le ministre de la santé*.

Le dépôt du dossier du MDA, créé le 1er novembre 1982 en Europe, *s'effectuera* en l'absence de M. Ben Bella, un des chefs historiques de la révolution algérienne, *premier président* de la République algérienne en 1962, *renversé en 1965 par le colonel* Houari Boumediène. Aucun accord n'est intervenu avec les autorités algériennes pour un éventuel retour de M. Ben Bella, aujourd'hui âgé de *soixante-treize ans, en exil* depuis 1980 après quatorze ans de détention. – *(AFP.)*

CHILI
Dissolution de la police secrète

Le gouvernement militaire du *président Augusto Pinochet* a dissous, jeudi 11 janvier, le Centre national d'information (CNI, police secrète). Le commandant en chef de la marine, l'amiral Jose Toribio Merino, *porte-parole de la junte*, a déclaré à la presse que les agents du CNI seraient réintégrés dans les services des forces armées où ils avaient été recrutés.

M. Patricio Aylwin, le futur chef de l'Etat, *qui* prendra ses fonctions le 15 mars, avait lui-même promis de dissoudre la CNI. Ce projet avait cependant provoqué la colère d'une partie de l'opposition qui voyait dans cette décision une manœuvre destinée à empêcher de futures enquêtes sur certains des six mille agents de la CNI responsables de violations des droits de l'homme. – *(Reuter.)*

CUBA
Le correspondant de Radio-Prague expulsé

Le correspondant de la radio tchécoslovaque basé à La Havane et chargé de la couverture de l'Amérique latine, a été expulsé jeudi 11 janvier par les autorités cubaines et devra quitter le pays mardi 16 au plus tard. M. Michal Cermak, quarante-trois ans, qui séjourne à La Havane depuis décembre 1987, a été accusé par les autorités cubaines d'avoir récemment *« décrit de manière complètement déformée et provocatrice »* la situation politique à Cuba. Il lui est notamment reproché une récente chronique dans laquelle il constatait la détérioration des conditions de vie de la *population* cubaine, et pronostiquait des événements semblables à ceux de Roumanie. Les relations entre Cuba et la Tchécoslovaquie communiste *étaient* jusqu'ici particulièrement *étroites*. – *(AFP.)*

ique

échanges commerciaux
of de l'Etat a fait l'éloge
ble, du dynamisme et de
dans ce domaine. Malgré
lien qu'il y ait des sections
ui ne soient pas protégées,
'ité impénétrable pour des
à votre culture, ce qui
'é de choc » entre le Japon
:t M. Mitterrand a donné
problèmes retardant la
aison de France à Tokyo et
n à Paris.

P. de B.

card se plaignent
ırché japonais

usive commerciale chez nous
st celle du dumping, je ne vois
de raison à ce que notre expé-
ntation de la liberté des
nges devienne une vision
e », a indiqué le premier minis-

l. François Mitterrand, rece-
. le premier ministre japonais,
Toshiki Kaifu, s'est plaint lui
i du caractère « impénétra-
» du marché nippon. Selon le
te-parole de l'Elysée,
Hubert Védrine, « Après avoir
l'éloge du peuple japonais »,
Mitterrand a déclaré que « le
actère intelligent du travailleur
onais conduisait à une position
nomique dominante qui entraî-
t certains problèmes ».

'emière capitale
tions avec Pékin

NU et le président Bush se
nt également félicités de
tte mesure.

TOKYO

de notre correspondant

Accueillie favorablement, la
-ée de la loi martiale à Pékin
ıce le Japon dans une situation
plomatique délicate. Cette
ısure témoigne du souci des
inois d'améliorer leurs rapports
ec l'étranger. Mais elle est plus
ınelle que substantielle.

Le Japon, qui soutient les
formes en Europe de l'Est,
apprête à rétablir progressive-
ent une aide substantielle à un
ıys qui suit une politique « dia-
étralement opposée aux valeurs
ccidentales », comme le note un
litorial du quotidien conservateur
ankei Shimbun. Il n'est pas le
ul – la plupart des pays occiden-
ux renouent progressivement
vec la Chine « normalisée ». –
ıais il ne tient pas non plus à se
ettre en avant, tout en prenant
osition pour être le premier pays à
établir pleinement des rapports
vec Pékin...

Signe de ces retrouvailles : le
6 janvier, le président de la com-
nission du plan arrivera à Tokyo,
t pratiquement en même temps le
ouvernement japonais dépêchera
à Pékin le directeur de la coopéra-
tion économique du ministère des
affaires étrangères. Dans son com-
muniqué, Tokyo engage certes les
Chinois à « accentuer leur effort
de réformes politiques et économi-
ques afin de créer les conditions
d'une reprise totale des relations
de coopération avec la commu-
nauté internationale ». Un vœu
pieux plus qu'une condition préala-
ble.

Le Japon a attendu pour agir
que Washington décide de repren-
dre ses contacts à haut niveau avec
Pékin. Aujourd'hui, il peut aller
plus vite que les Américains, dès
que la Banque mondiale aura
donné le feu vert en rétablissant ses
prêts. A la différence des Etats-
Unis, les Japonais n'ont jamais
posé de conditions précises à la
levée des sanctions.

Tandis que le gouvernement met
au point les modalités d'une reprise
de son aide, notamment des consul-
tations sur l'utilisation des 810 mil-
liards de yens (32 milliards de
francs) qu'il s'est engagé à fournir
sur cinq ans, les banques japonaises
s'apprêtent à rétablir leurs crédits
à la Chine.

PHILIPPE PONS

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

MM. Chirac et Juppé sont convaincus de l'emporter sur MM. Pasqua et Séguin

M. Pasqua a fait savoir qu'il assistera, en tant que secrétaire départemental du RPR dans les Hauts-de-Seine, à la réunion des secrétaires du *mouvement convoquée samedi matin* 13 janvier, à Paris, par MM. Chirac et Juppé, qui paraissent convaincus de l'emporter, lors des assises du 11 février, sur la motion défendue par l'ancien ministre de l'intérieur et l'ancien ministre des affaires sociales, M. Séguin.

Celui-ci a indiqué, jeudi, qu'en cas d'insuccès de *son initiative il ne démissionnerait pas du* RPR pour autant. M. Pasqua, lui, a surtout donné l'impression de ne pas vouloir polémiquer avec M. Chirac pour mieux critiquer le secrétaire général du RPR, M. Juppé.

Les parlementaires du RPR, comme les militants, sont partagés. Beaucoup de députés et quelques sénateurs ont manifesté, jeudi, au cours d'une réunion informelle, leur solidarité avec M. Chirac, et le maire de Paris s'est déclaré « très rassuré sur l'avenir du RPR ».

Trois points de vue, recueillis dans les Yvelines, résument bon nombre de réactions. Selon M. Péricard, député, « le RPR n'avait pas besoin de ça. » Je n'ai jamais caché, nous a-t-il dit, que je suis critique vis-à-vis du mouvement *et même, parfois, vis-à-vis de Chirac. Mais je* n'aime pas ces assauts et ces combines. Pasqua et Séguin, tout les sépare, ça ne peut pas durer. Il n'y en a pas un qui dit quelque chose sans que l'autre dise immédiatement le contraire. C'est un coup. Mais il est peut-être de nature à faire réfléchir... » M. Pinte, lui, *« pense que l'alliance de l'aile conservatrice et* de l'aile progressiste va permettre au RPR de retrouver espoir ». « Séguin et Pasqua sont des poids lourds de notre mouvement, souligne ce député, ils sont complémentaires. Ce sont deux hommes fondamentaux pour la reconstruction du RPR. Franck Borotra et moi, nous ne sommes pas toujours sur la même longueur d'onde, mais au point où nous en sommes c'est notre dernière carte à jouer pour la survie de notre famille politique. C'est une question de vie ou de mort. Chirac a commis une erreur en s'engageant trop vite. Je comprends qu'il soutienne Juppé mais il n'aurait pas dû se supprimer la possibilité d'arbitrer. »

Les trois sénateurs RPR des Yvelines, *MM. Larché, Lauriol et Mme Rodi, ont*, de leur côté, adressé à M. Chirac un télégramme de soutien, précisant toutefois : « Malgré leur caractère soudain, les déclarations de Charles Pasqua et de Philippe Séguin s'inscrivent dans une démarche voulue par notre mouvement. Le RPR ne saurait s'abonner à la candidature uni*que ou au courant unique dont* l'anachronisme est devenu évident (...) Jacques Chirac représente la légitimité du mouvement et le gage de la pérennité du gaullisme ; Charles Pasqua et Philippe Séguin incarnent l'un et l'autre des tendances réelles au sein du mouvement et, à ce titre, leur présence et leur rôle sont un enrichissement et une garantie. Il reviendra au président du mouvement d'en assurer la synthèse le 11 février. »

Six parlementaires des Alpes-Maritimes, *MM. Estrosi, Bachelet, Mme Daugreilh, Sau*vaigo, députés, et MM. Ginesy et Baylet, sénateurs, se sont déterminés en faveur de M. Pasqua en estimant que son initiative « ne pourra que renforcer la position de Jacques Chirac ». Quant à M. Julia, *député de Seine-et-Marne*, il « apporte son soutien total à Jacques Chirac ainsi qu'à Charles Pasqua et Philippe Séguin », car, à ses yeux, ces derniers « ont raison : il faut mobiliser les Français sur les vraies valeurs de la France ».

Enfin, M. Kaspereit, animateur de l'associa*tion Présence et action du gaullisme*, qui a déclaré comprendre les « motivations » de MM. Pasqua et Séguin mais pas leurs « modalités d'expression. », a retiré la motion « Nouveaux horizons » qu'il avait déposée, en souhaitant que M. Chirac ne fasse pas « prématurément un choix » parmi les différents textes.

MM. Chirac et Juppé entreprendront, à partir du mardi 16 janvier, une tournée en province auprès des militants du mouvement, en com*mençant sans doute par la région Nord-Pas-de-*Calais puis la région parisienne.

Un défi décisif

par André Passeron

AYANT pris quarante-huit heures de délai après avoir amorcé leur bombe du 9 janvier, MM. Pasqua et Séguin ont dû non seulement expliquer leur projet mais, surtout, réagir au prompt et vif *réflexe qu'ils avaient déclenché* chez M. Chirac. Ils ont donc présenté, dans une conférence de presse qui avait attiré beaucoup de journalistes *et de nombreux* collaborateurs de l'ancien ministre de l'intérieur, l'esquisse d'une future motion au titre éloquent : « Pour un nouveau rassemblement ».

Mais, dans leur texte autant que dans leurs propos, ne figurent pas encore de propositions très différentes de celles que présente par *ailleurs le RPR. Ils y ajoutent en* revanche un souffle épique et des développements lyriques, que les « compagnons » ont toujours appréciés. Plus subtile et plus complexe est *leur attitude* envers M. Chirac. Voulant éviter de s'en prendre directement à lui, ils ont transféré les reproches qu'ils lui adressent sur M. Juppé et sur la direction du mouvement, accusés d'être de mauvais conseil, d'avoir incité le maire de Paris à la dramatisation et même à l'affolement.

Mais, si MM. Pasqua et Séguin assurent que M. Chirac est toujours le seul président possible du RPR, le seul candidat plausible des gaullistes et même de l'opposition pour l'Elysée, ils n'hésitent pas à se demander comment il pourra fédérer les membres de son propre *parti*.

Ceux qui se veulent les « régénérateurs » du gaullisme estiment donc que M. Chirac s'est affaibli lui-même en leur ripostant. *Mais* M. Pasqua lui accorde la grâce, puisqu'il est *« encore temps que la direction du RPR redresse le tir »*. M. Chirac ne peut évidemment pas obtempérer à une telle mise en demeure. Mais, après la vivacité de sa première réaction à ce qu'il a considéré comme un outrage de la *part d'un ami, M. Chirac sait* qu'il doit éviter deux sortes d'excès : se réconcilier spectaculairement, au risque de sembler jouer une comédie de boulevard ; ou, à l'inverse, *jeter l'anathème et faire de ses* contradicteurs des martyrs.

Il va donc riposter sur le terrain choisi par ses nouveaux adversaires, celui du débat des idées et celui des votes aux assises, en combattant le texte Pasqua-Séguin comme il le ferait d'une motion de *censure déposée contre lui. Le défi* qu'il va tenter de relever en un mois est décisif pour M. Chirac.

Un entretien avec M. Alain Juppé

La démarche de M. Pasqua et de M. Séguin équivaut à une « motion de censure »

« MM. Pasqua et Séguin vous ont reproché, au cours de leur conférence de presse, de ne pas permettre que se déroule un débat démocratique au sein du RPR...

– Une procédure avait été convenue par les instances nationales du mouvement, qui permettait à tout le monde de déposer des textes dans des délais voulus. M. Séguin, d'ailleurs, l'a fait lui-même en présentant, le moment venu, une contribution. Le communiqué qui a été publié, après la dernière réunion de la commission de synthèse, par MM. Pasqua et Séguin ne constitue pas une contribution, mais une véritable motion de censure contre la direction du RPR.

» Cela dit, même si les procédures réglementaires n'ont pas été respectées, une totale liberté d'expression sera assurée à MM. Pasqua et Séguin. Dès que leur texte sera prêt, il pourra être discuté et, de toute façon, les assises en débattront. Je souhaite à ce sujet qu'intervienne un vote clair.

– A leur conférence de presse du jeudi 11 janvier, MM. Pasqua et Séguin ont publié un document intitulé « Pour un nouveau rassemblement »...

– Ce texte peut être signé par tous les gaullistes. Il ne soulève, en effet, aucun débat d'idées et ne contient aucune différence avec ce que nous proposons. Cette motion nouvelle m'apparaît donc beaucoup plus comme un prétexte que comme un texte.

« Sûrement pas la guerre »

– MM. Pasqua et Séguin vous reprochent également d'avoir mal conseillé M. Jacques Chirac et de l'avoir incité à dramatiser les récents incidents.

– Ce serait là une curieuse conception de la personnalité de M. Chirac, mais qui pourrait être révélatrice de certaines arrière-pensées. M. Chirac n'a pas besoin de conseillers ; il a compris de lui-même l'enjeu quand il a lu que le mouvement était mal dirigé. Il a reçu le message cinq sur cinq. Il s'agissait bien, selon lui, en réalité, d'une mise en cause personnelle ; et sa réaction légitime n'a pas besoin d'être suscitée.

– Est-ce désormais la guerre des courants ?

– Sûrement pas la guerre. Il y a une crise, mais elle doit se dénouer, non par des conflits et des manœuvres, mais par un débat largement ouvert et un vote clair. J'espère qu'ensuite viendra le temps de l'apaisement, qui permettra, aux uns et aux autres, de travailler ensemble.

– Que ferez-vous si la motion Pasqua-Séguin est adoptée ?

– Si la censure est votée, je quitterai instantanément et tout naturellement mes fonctions de secrétaire général.

– Et le parti ?

– Non. Le RPR est un parti divers et il y a une place pour chacun. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

La motion des « conjurés »

Dans leur projet de motion « Pour un nouveau rassemblement », MM. Pasqua et Séguin écrivent notamment :

De son origine, au plus sombre de notre histoire, notre mouvement a hérité une idée : la France. Il s'est forgé une ambition : rassembler ; il s'est fixé une méthode : s'adresser directement au peuple français (...).

Nous sommes aujourd'hui devant l'un de ces grands rendez-vous. L'Histoire qui vient est celle dont nous n'espérions même plus rêver pour notre pays et pour le continent européen (...).

Le choix est clair. Soit nous considérons que notre rôle *est terminé*, que nous n'avons plus de responsabilité particulière vis-à-vis des Français, que nous ne sommes, après tout, qu'une variété de libéraux pour les uns, une espèce de conservateurs pour les autres, alors, il faut choisir sans hésitation, sans délai, et sans remords, la fusion sans condition avec nos partenaires de l'opposition.

Soit nous pensons que tout, au contraire, nous invite à retrouver la confiance en nous-mêmes, qu'il est clair, pour peu que nous nous donnions la peine de le vouloir, que les retrouvailles entre la France et les idées que nous incarnons sont imminentes quand toute l'Europe les brandit, alors, il faut que notre mouvement, cette fois encore, sache inventer, dessiner et porter le plus large rassemblement.

De cette démarche, naîtra un nouveau rassemblement, c'est-à-dire une nouvelle génération de Français, qui, après et avec ceux des générations précédentes, trouvera dans l'action politique une ambition et une seule : servir son pays.

Ils sauront qu'un tel pays doit conserver la maîtrise de son destin et que sa loi ne saurait lui être dictée ni par une technocratie, qu'elle soit supranationale ou nationale, ni par des intérêts particuliers, ni par de nouvelles féodalités ; mais qu'elle doit être partout et toujours l'expression du peuple souverain.

Bref, ils seront ceux que notre pays, de tous temps, a vu surgir quand son destin était en jeu. Ils ne rechercheront pas le pouvoir mais ils le conquerront, pour repartir, tranquilles, une fois leur tâche achevée.

C'est à ce rassemblement-là que nous vous appelons.

Des militants sous le choc

Suite de la première page

Quant à l'initiative de MM. Pasqua et Séguin, si tous concèdent que *« la forme est contestable »*, on ne leur fera pas croire qu'elle était dirigée *contre le président du mouvement*. Pour Didier Hirgorome, trente-six ans, cadre à l'UAP : *« C'était pour obliger Chirac à reprendre du poil de la bête. »* Et puis, ajoute Alain Brouart, trente-huit ans, agent des PTT ; *« Pasqua, on le sait bien, il ne fait jamais dans la dentelle. »*

Seule Albane se montre sévère pour ce *« ticket de la carpe et du lapin. Ils ont voulu faire un coup d'éclat, c'est un débat d'intérêts »*. Timidement, Christophe Bonté, dix-neuf ans, cuisinier, et Nathalie Beaudet, vingt et un ans, comptable, confient tout de même que, pour eux, *« Pasqua et Chirac, c'était deux amis, on ne les voyait pas l'un contre l'autre »*. *« Mais justement, ils ne sont pas contre ! »*, l'interrompt violemment Odile Loisel, cinquante-quatre ans, mère au foyer. Et pour appuyer sa démonstration, Odile raconte que, mercredi, elle a rencontré une relation *« très socialisante »*, qui lui a *« presque fait des condoléances »*. Mais la relation *« socialisante »* s'est vue vertement répliquer : *« C'est tout le contraire. Les petites épreuves, ça apporte des richesses, comme dans un couple. »*

Le couple que ces militants-là forment avec M. Jacques Chirac, semble bel et bien bâti sur le roc. Le RPR n'a qu'un président et qu'un présidentiable, *« incontestable »*. Emmanuelle ne doute pas un seul instant que *« chez nous, au RPR, personne ne cherche à prendre sa place »*. Et Christian Murez, quarante-trois ans, médecin, avertit solennellement : *« Celui qui voudrait casser le Rassemblement porterait une lourde responsabilité. »* *« C'est incassable ! »*, corrige avec enthousiasme Emmanuelle. Pas une voix ne s'élèvera pour exprimer la moindre déception ou la plus infime critique à l'égard du maire de Paris. Son long silence ou ses hésitations depuis le printemps 1988 ? C'était *« le droit d'être un homme, d'avoir ressenti l'échec de la présidentielle, et le besoin de recueillement »*, mais maintenant *« il faut qu'il sorte de sa réserve »*.

« Retour aux sources »

Derrière M. Jacques Chirac, le RPR, ils en sont sûrs, est un et indivisible. Foin des divergences apparues depuis un an au sein du mouvement entre *rénovateurs* et conservateurs, particulièrement sensibles pourtant dans le département qui a élu à la fois M. Etienne Pinte et M. Franck Borotra à l'Assemblée nationale : c'est encore une *« affaire de médias »*, même si, concèdent-ils *« des fois, certains auraient mieux fait de se taire »*.

Entre M. Philippe Séguin, *« bon ministre, bon maire, bon militant »* et M. Charles Pasqua, *« le meilleur, quand même »*, les militants ne veulent voir que deux expressions d'un même gaullisme. *« Ils souhaitent, tous les deux, le retour aux sources »*, constate Christian Murez. Rien à voir donc avec les divisions du Parti socialiste. *« Il n'y a aucune différence entre Pasqua et Séguin par rapport à celles entre Poperen et Mauroy. Eux, ils n'ont aucune valeur commune »*, constate Albane. *« Alors que nous, on a un idéal*, renchérit Odile, *la nation, la famille, la participation. » « Les bonnes vieilles valeurs en quelque sorte »*, ajoute-t-elle, sous l'approbation doctement silencieuse de tous ses compagnons.

Plus que jamais, ces militants-là se disent prêts à militer, à parler aux gens *« de ce qui les intéressent vraiment : le social et l'immigration »*. La synthèse sur le terrain entre MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua finalement. Seul *mea culpa* entendu pendant cette soirée : *« On a trop abandonné le social, on a été trop élitiste »*, observe Didier. Quant au problème de l'immigration, pour distinguer *« l'amie roumaine, si travailleuse et si fière d'être en France »* et le *« gentil épicier arabe, ouvert tard le soir »*, des Zaïrois ou autres Maghrébins *« qui escroquent l'URSSAF et les ASSEDIC »*, il n'y en a qu'un : c'est l'ancien ministre de l'intérieur.

Chirac, Pasqua, Séguin, ils les aiment tous. *« On est gaulliste, parce que jamais on ne baisse les bras. Alors, ce n'est pas un petit événement comme celui-là qui va nous faire flancher. Au contraire, entre militants, ça resserre les rangs. »* Surtout, ne leur dites pas qu'ils vont devoir se prononcer, le 11 février, lors des assises du RPR, sur des « motions », et même qu'on leur demandera sans doute dans les prochains jours, de défendre auprès des autres militants, tel texte plutôt que tel autre. Comme de vulgaires socialistes en quelque sorte. *« C'est pas le rassemblement, ça. Nous on va dire : ça, c'est bien chez untel ; ça, c'est mieux chez les autres. »* Et le 11 février, ce sera, bien sûr *« la synthèse »* car, affirment-ils, il ne peut en aller autrement chez les gaullistes. *« Nos assises, on les voit joyeuses, dynamiques. On y va optimistes*, conclut Odile. *On montera un peu plus haut sur les chaises et on chantera un peu plus fort la Marseillaise... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Les parlementaires reprochent au président du mouvement son effacement depuis mai 1988

Une petite centaine de parlementaires, sur les quelque deux cent vingt-deux députés et sénateurs que compte le RPR, se sont réunis jeudi après-midi 11 janvier au siège du mouvement où M. Chirac avait convié ceux qui pourraient se trouver à Paris.

Accompagné de M. Juppé, le président du RPR a essentiellement décrit la procédure du système des *motions qui, pour la première fois*, sera utilisée à l'occasion d'assises du mouvement. Il a brièvement évoqué *« notre ami Charles Pasqua »* qui a *« jugé bon de déposer un texte »*. Mais il s'est senti *« personnellement »* visé par les critiques contenues dans le communiqué du sénateur des Hauts-de-Seine. Il a repris alors le mot d'un participant pour qui *« la motion P-S (Pasqua-Séguin) est une motion de censure »*.

M. Chirac avait reçu mardi 9 janvier en fin de matinée un mot de M. Pasqua lui annonçant sa décision de déposer une contribution en vue des assises sans lui indiquer que M. Séguin était son cosignataire. *Après la publication du communiqué* commun quelques instants plus tard, M. Chirac avait, au téléphone, fait remarquer que ce texte était dirigé en fait contre lui à travers la direction du mouvement.

« Ne pas être conciliant »

Le sénateur des Hauts-de-Seine lui avait alors répondu : *« Tu garderas toujours mon affection ! »* Au cours de la réunion qui venait de se tenir ce mardi-là rue de Lille entre les signataires de diverses contributions et qui n'avait pas abouti à une synthèse partielle, M. Séguin, tout en annonçant son désir de maintenir n'avait pas non plus indiqué qu'il avait déjà conclu avec M. Pasqua un accord, ni révélé l'opération qui était en train de se déclencher.

Jeudi 11 janvier, devant les parlementaires, qui tous vont recevoir une lettre d'explication de M. Chirac, celui-ci a surtout écouté les réactions des uns et des autres. Parmi les plus catégoriques, M. Jean de Lipkowski (Charente-Maritime) incitait le maire de Paris à *« ne pas être conciliant avec cette marque d'agression »*, affirmant : *« Ce qu'ils veulent, en réalité, ne vous faites pas d'illusions, c'est la peau de Chirac et de Juppé. »*

A l'opposé, M. Georges Tranchant (Yvelines) trouvait que les réactions de M. Chirac avaient été placées *« un ton trop haut, en dramatisant l'affaire »*. Il conseillait de le banaliser en considérant ce nouveau texte comme une simple motion supplémentaire. M. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) était partisan de *« dépersonnaliser »* le débat et de le placer sur le terrain des idées, tout en apportant son soutien à M. Chirac et en rendant hommage au *« travail et au comportement libéral »* de M. Juppé.

Plusieurs parlementaires reprochaient cependant à M. Chirac, sur le ton de l'encouragement amical, de ne pas avoir été assez présent et actif depuis l'élection présidentielle de mai 1988 au niveau de son parti. Tous souhaitaient qu'il s'engage davantage dans le combat politique et reprenne plus directement en *main les rênes du* RPR.

Une sorte d'autocritique feutrée s'esquissait ainsi, mais tous assuraient le maire de Paris de la fidélité des militants tout en admettant qu'une certaine morosité s'était emparée d'eux. M. Poujade (Côte-d'Or) tirait une conclusion qu'il voulait définitive : *« Le coup n'est pas passé loin, mais l'opération a échoué. »*

A. P.

□ **Précisions.** – M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui a rencontré M. Séguin le 10 janvier au matin (*le Monde* du 12 janvier), nous précise, au sujet de l'initiative de MM. Pasqua et Séguin : *« C'est une affaire interne au RPR. »* Le chef de file des rénovateurs UDF confirme qu'il *souhaite voir ces « turbulences »* déboucher sur *« une avancée de l'union et de la rénovation de l'opposition »*, mais il souligne que ce vœu ne s'apparente pas, selon lui, à un soutien apporté ès qualités à cette démarche proprement dite qui reste limitée à la préparation des assises d'une autre formation que la sienne.

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

Les contestataires : « Nous voulons conduire la rénovation dans le gaullisme »

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, jeudi matin 11 janvier, en compagnie de M. Philippe Séguin, M. Charles Pasqua a notamment déclaré : « *Nous voulons conduire la rénovation dans le gaullisme. Si nous voulons que l'alternance se produise, il faut constituer un grand parti à vocation majoritaire.* »

L'ancien ministre de l'intérieur s'est dit « *attristé par l'agitation frénétique, voire l'affolement, qui a saisi un certain nombre de dirigeants du RPR. On peut se demander si le débat n'est pas de mise au RPR. Le RPR a un message à délivrer. Va-t-il rester frileux, un mouvement gestionnaire, ou retrouver l'inspiration des grandes idées du gaullisme et être capable de récupérer son audience dans les milieux populaires ? (...) M. Chirac n'est pas en cause . sauf si lui-même s'y met. L'unité du mouvement n'est pas menacée par nous. Je ne souhaite pas la moindre scission mais nous sommes pour l'unité dans la clarté.* »

Selon le président du groupe RPR du Sénat, il « *n'y a rien* » (de consistant) dans la motion présentée par M. Alain Juppé dans la perspective des assises du mouvement prévues le 11 février. M. Pasqua a ajouté : « *Il est encore temps pour la direction du RPR de redresser le tir pour que le débat démocratique puisse se dérouler. Dans les circonstances exceptionnelles Jacques Chirac est un homme résolu et il a les qualités qui font les hommes d'Etat.* »

D'un « putsch » à l'autre

M. Pasqua a ironisé sur la réunion du comité de coordination de l'opposition, en doutant de la sincérité de l'UDF quant à la désignation d'un candidat unique pour l'élection présidentielle, disant : « *Ça ressemblait davantage à une réunion des comités Théodule fustigés par de Gaulle qu'à celle d'hommes responsables aspirant à diriger la France.* » M. Pasqua se défend d'avoir voulu un « *putsch* », rappelant que celui qu'il a mené à bien dans le passé avait permis de « *porter Jacques Chirac à la présidence du mouvement gaulliste* ».

Pour M. Pasqua, M. Juppé a été « *un très bon secrétaire général dans une situation difficile mais, en raison de l'absence de Jacques Chirac, le RPR avait besoin d'un leader charismatique. Alain Juppé ne pouvait pas jouer ce rôle .* »

Interrogé sur Mme Barzach qui lui a reproché sa phrase sur les « *valeurs du Front national* », qu'il déclare partager, M. Pasqua répond : « *Je n'ai aucune leçon à recevoir, de qui que ce soit y compris de Mme Barzach qui a peu de chances de rester le phare de la pensée politique contemporaine et d'avoir le prix Pulitzer.* »

M. Séguin a indiqué, pour sa part : « *Aujourd'hui, la situation appelle les changements d'orientation les plus radicaux. Le RPR doit se régénérer et régénérer toute l'opposition. Il faut que les assises nationales fondent un nouveau rassemblement ouvert au-delà des limites qui sont les nôtres et qui propose aux Français les moyens d'une renaissance nationale. Notre motion n'est dirigée contre personne mais nous compterons sur un texte qui exprime une démarche politique. M. Juppé nous oppose une sorte d'article 49-3 en disant aux militants : dès lors que vous ralliez la motion Pasqua-Séguin, cela veut dire que vous êtes contre Chirac. C'est complètement contraire à la démocratie. Or, pour nous, le président du RPR a pour vocation d'être un fédérateur et il n'aurait pas dû intervenir dans le débat interne, au jour le jour, surtout lorsqu'il est de surcroît un présidentiable. La rue de Lille affaiblit le président en refusant le débat interne. (...) Le moment d'arbitrer se situe, pour le président, après les assises et non pas avant.* »

La contestation au sein du PCF

Un correspondant de « l'Humanité » à Moscou critique la direction du parti

« *Il serait souhaitable que des personnes comme M. Fiterman prennent position* » dans le débat qui secoue actuellement le PCF, a affirmé, jeudi 11 janvier *à Nancy, M. Mougel, ancien premier* secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle et animateur du mouvement « reconstructeur » qui revendique, dans ce département, douze maires sur les vingt-trois du PCF, et l'appui de deux conseillers généraux sur six. Après avoir publié le point de vue d'un ancien correspondant de *l'Humanité* à La Havane dans ses éditions du 11 janvier, *le Monde* publie – fait sans précédent – l'opinion critique d'un journaliste de l'organe central du PCF en poste à l'étranger, et pas le moindre, puisqu'il s'agit de celui de Moscou, c'est-à-dire, géographiquement le plus proche de M. Mikhaïl Gorbatchev.

POINT DE VUE

Lettre de loin

Par Bernard Frédérick

ON *annonçait un débat, nous avons la guerre civile*. Certains camarades demandent, en groupe, la démission, en bloc, *de la direction du parti*. Georges Marchais assure, de son côté, qu'il ne veut pas partir. Une partie de la direction du PCF monopolise *l'Humanité* et la presse communiste. Elle a le droit, et le devoir, c'est vrai, de défendre son point de vue, celui de la majorité. Mais quels sont les droits de la minorité ? La moindre critique – voire même l'autocritique, comme celle de Fiterman sur la Pologne ou celle de Le Pors sur l'Afghanistan, – est dénoncée comme une « *attaque* » contre le parti. Les communistes qui ne sont pas d'accord – en tout ou partie – avec la majorité du comité central sont assimilés aux artisans de la campagne anticommuniste.

Le doute n'est pas permis. L'interrogation est une insigne marque de faiblesse. L'opposition est une trahison.

Je serais tenté d'écrire : logique. Le système d'organisation – le centralisme démocratique tel qu'il se pratique depuis les années 30 – ne permet rien d'autre. Ni à la *direction, responsable de sa continuité* (trop souvent encore assimilée à celle du communisme). Ni à ceux qui ont le droit statutaire de *conserver leurs divergences, mais* entre les quatre murs de leurs organisations.

Logique. Oui. On y réfléchira. *Mais ailleurs, s'il se peut.* Il reste que sens attendre un dialogue civilisé peut s'instaurer dans le PCF. Il y a près d'un demi-siècle que, dans le Parti communiste français, les règles d'un tel débat ont été énoncées.

C'était en 1931, dans l'Humanité. Quatre articles de Maurice Thorez, quatre titres que les anciens n'ont certainement pas oubliés et que les jeunes devraient pouvoir lire de toute urgence : « *Pas de mannequins* », « *Les bouches s'ouvrent* », « *Enfin, on va discuter !* » et « *Jetons la pagaille !* ». En voici des extraits :

« *Les critiques chatouillent désagréablement les oreilles des responsables, ils y répondent souvent de telle façon que les ouvriers perdent toute envie de discuter. Formellement, on proclame les bienfaits de l'autocritique. Mais dès qu'un camarade critique on lui fait mille reproches, on lui tient rigueur, si même on ne l'accuse pas de vouloir désagréger le parti... Si quelqu'un sort une idée, on se demande tout de suite : quelle peut être sa déviation ? (...)*

La tendance à la secte, c'est-à-dire à la méfiance vis-à-vis des masses, a comme conséquence la méfiance à l'égard du parti et de ses militants. Elle fausse les principes du centralisme démocratique, en rendant illusoire la critique de la base. Elle aboutit, consciemment ou non, à la formation, à l'intérieur du parti, de petits clans fermés, étroits... » (« *Pas de mannequins* »).

« *Il faut émettre quelque réserve sur ce qu'on appelle les « éléments malsains ». Il est à craindre que ce ne soient tout simplement des camarades qui disent franchement leur opinion et qui critiquent...* » (*Les bouches s'ouvrent.*)

La situation est dramatique

« *On approuve ou on désapprouve, c'est donc que l'on commence à discuter.* (...)

» *A la réunion de cellule, le camarade Sentuc parle, parle, parle... Les assistants n'osaient pas, jusqu'ici, intervenir. C'est qu'à la moindre parole le camarade Sentuc vous gratifiait de l'épithète « social-démocrate », ou bien vous étiez un opportuniste, un ennemi du parti, ou bien vous étiez un ignorant qui ne comprenait rien.* (...)

» *Il faut critiquer les directions et ne pas craindre, ainsi que l'a indiqué le comité de la région parisienne, de changer les directions qui n'acceptent pas la critique ou qui ne changent pas leur pratique.* » (« *Jetons la pagaille.* »)

« *Il s'agissait de créer les premières conditions pour que l'on ose enfin discuter. Le résultat, si nous savons nous y employer, sera que le parti repartira enfin de l'avant.* » (« *Enfin on va discuter !* »).

Voilà. Actuel, non ? Et pourtant, il y a un demi-siècle, on ne parlait pas encore de glasnost, ni de « *pluralisme socialiste* [communiste] *des opinions* ». Il n'était pas question de « *nouveau mode de penser* ». Prendra-t-on un double « *retard historique* », sur nous-mêmes et sur l'histoire contemporaine de la pensée socialiste ?

La situation est dramatique. Il faut appeler un chat un chat, une scission une scission. Rien ne peut nous être plus précieux que l'unité. Celle-ci exige avant tout trois conditions : l'abandon, par tous, de l'« *image de l'ennemi* », l'écoute mutuelle et l'ouverture des colonnes de *l'Humanité* à tous les communistes. Nous avons à faire un immense travail sur nous-même. Chacun pour soi et tous ensembles. Ce sera long, très long. L'impatience peut nous conduire au pire. L'attentisme aussi.

Il ne s'agit pas de se replier sur nous-mêmes, de nous enfermer dans un séminaire. Le débat doit être public, ouvert, vrai. C'est un extraordinaire moyen d'action, de rassemblement. A condition de faire preuve de la plus grande modestie, d'abandonner cette « *arrogance communiste* » qui donnait des cauchemars à Lénine jusque sur son lit de mort.

La campagne anticommuniste vise, avant tout, à nous empêcher de réfléchir, à nous empêcher de débattre, à nous couper un peu plus encore des gens. Gramsci disait que le parti révolutionnaire devait donner l'image de la société qu'il voulait construire. Nous avons fait le choix d'une société de justice, de progrès, autogérée et pluraliste. Osons le parti qui correspond *à ce choix et en répond* devant lui-même, devant l'opinion nationale et internationale. Le nouveau mode de penser, ce n'est pas seulement une nouvelle façon de faire de la diplomatie, c'est une nouvelle façon de faire de la politique. Une *nouvelle* façon de faire la révolution.

PS : J'aurais volontiers adressé cette « lettre » au courrier de *l'Humanité* s'il avait été prêt à la recevoir et à la publier. Je l'envoie au *Monde*, en quoi je cède à l'impatience. Ah ! la contradiction...

▶ Membre du PCF, Bernard Frédérick est l'un des deux correspondants à Moscou, depuis 1986, de *l'Humanité* où il est entré en 1973.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

RICANER ne serait pas charitable, mais pleurer serait hypocrite. Le bilan de santé est pourtant là : désormais, la totalité des partis politiques français relèvent de l'hôpital ; et pour la plupart d'entre eux des soins intensifs, que d'aucuns baptiseraient acharnement thérapeutique.

La dernière façade qui tenait encore, même si cela ne trompait plus grand monde, vient de s'effondrer : celle du RPR. Car *l'alliance de M. Pasqua et de M. Séguin*, réunis autour de « *valeurs de la nation française* » dont il serait utile et urgent de connaître la liste, pèse naturellement plus *lourd que ne le pouvait la gentille fronde des* rénovateurs l'an dernier. Si les frondeurs de 1989 ont pu sans trop de mal rentrer dans le rang, les assaillants d'aujourd'hui n'ont *d'autre issue que de gagner. On ne les imagine* pas nous faisant, eux aussi, le coup de la « synthèse ». Ça passe ou ça casse et, pour être plus précis, ça passe *et* ça casse.

⁂

SANS *qu'il* soit besoin de dire quoi que ce soit du PC, le PS est lui aussi un champ clos et rien ne démontre que son prochain congrès, à Rennes, *dans deux* mois, quoi qu'il sorte de ces débats, mettra fin aux rivalités suraiguës qui sont, actuellement, la seule preuve de son existence.

L'UDF reste ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, une illusion de parti qu'aucun de ses chefs n'a jusqu'à présent été capable de transformer en réalité. Cela ne va pas mieux parce que M. Giscard d'Estaing a repris la présidence du parti qu'il avait fondé. Il ne suffit pas de disposer de coûteux locaux *pour que s'y pressent les candidats à l'adhésion* ou que s'étouffe dans la moquette l'écho des inimitiés. Ce n'est pas avec l'UDF que M. Giscard d'Estaing élèvera la machine de *guerre qui lui permettrait de* reconquérir l'Elysée. Ce qui explique aussi qu'il roule des yeux si gourmands en direction du RPR et de ses réseaux par le biais de la candidature *unique de l'opposition*.

Et voilà que le RPR à son tour, pas moins que le PC *régi* par le centralisme démocratique, comme lui victime de la sclérose que ce système engendre, *se trouve* pris d'une poussée de fièvre qui pourrait présager plus grave qu'une grippe.

Rien d'étonnant à cela. Une image rebat*tue le démontre. Tant au PC qu'au RPR*, à force de visser le couvercle sur la marmite, l'engin menace d'*exploser*. M. Marchais mène le PC à la ruine et M. Chirac ne conduit *pas le RPR au succès. Mais l'un et l'autre* demeurent le seul maître à bord, à la manière du commandant sur la dunette du *Titanic* : verticalement nuls.

⁂

OR ce qui est tant bien que mal supporté dans la prospérité, c'est-à-dire au pouvoir, l'est beaucoup moins dans la récession, c'est-à-dire dans l'opposition. Les revers suscitent les humeurs, puis les sauveurs. M. Pasqua et M. Séguin se sentent l'étoffe du rôle. La prophétie en forme de conseil de M. Raymond Barre prend tournure : avant de se « recomposer », l'opposition devra se décomposer. C'est bien l'odeur dominante, au point qu'elle ne flotte pas qu'au RPR

Hôpital

Si les affinités personnelles interdisent de trop gémir sur les malheurs de M. Chirac (et *par conséquent de son parti*), *le citoyen*, en revanche, ne peut que s'affliger de l'image chaque jour plus désolante de l'univers politique. En gros, ceci : la vie politique se *résume à des ambitions personnelles* que financent des moyens illégaux. Carriérisme et fausses factures sont devenus les mamelles et l'enseigne de la *vie publique*. *Encourageant*.

Est-ce étonnant ? Pas vraiment. En premier lieu, l'entreprise de discrédit menée en France contre l'idéologie porte ses fruits et *nul ne veut voir qu'ils sont empoisonnés* (1).

Le déclin du PCF, d'une part, l'effondrement du régime politique des pays de l'Est, de l'autre, ont donné ensuite le coup de *grâce. Parce qu'il existe des idéologies* détestables par nature, ou perverties dans leur mise en œuvre, ce sont toutes les idéologies qui sont déclarées contraires à la *bonne marche des affaires et au bonheur des* gens. Comme le dit Bertrand Tavernier, « idéologie » prend le sens qu'avait le mot de culture dans la bouche de Goebbels : « *Quand j'entends... je sors mon revolver.* »

Mais bannie l'idéologie, cela signifie que tout vaut n'importe quoi, que tout est négociable et adaptable et que l'idée de dire « non » n'a plus de portée. C'est sans doute ce qui permet à M. Séguin de s'allier sans répugnance avec un compagnon de route du Front national, l'homme des « *valeurs communes* » avec ce mouvement.

Bannie l'idéologie, cela signifie que, dorénavant, seule compte la publication des ambitions personnelles. Bannie l'idéologie, la vie politique n'a d'autre choix que de mettre en présence des plans de carrière.

C'est si vrai qu'il ne se passe pas de semaine qu'un M. Macquart, débarqué de son village, ne se sente présidentiable ou qu'il ne soit ainsi désigné par des journalistes pas regardants sur leur palmarès pour établir la liste d'aptitude à l'Elysée.

Combien seraient-ils, s'il fallait la dresser, *ceux qui un jour ou l'autre* ont écopé de ce qualificatif de « présidentiable » qui permet de faire les modestes dans les dîners en ville dont ils deviennent les ornements d'un *soir ? Des dizaines et des dizaines*.

⁂

POUR cela, il suffit de pas grand-chose. Qu'un élu, à deux ou trois reprises, tienne sur la vie de son pays des propos qui tranchent sur l'ordinaire du discours : le voilà enrôlé sans qu'il s'en défende dans l'escouade des futurs présidents. Que paraisse à une grande émission de télévision un homme d'une certaine envergure et qu'il n'y fasse pas trop mauvaise figure, et lui aussi fait partie du club.

Hors de l'Elysée, point de salut. Ministre ? *Fi donc ! Premier ministre* ? A la rigueur. Mais ne voyons dans ces postes qu'un stage pour une fonction plus élevée, on sait bien laquelle. Et, de grâce, que l'antichambre *ne dure pas trop !*

C'est là l'autre motif du pourrissement des partis. Les idées n'y ont plus de place entre les gens sérieux, mais seulement la tactique. La fonction présidentielle a tout avalé de la vie publique. La démocratie va mal et le suffrage universel se teinte de bonapartisme. On en connaît la définition : l'appel au petit peuple et au grand soldat... le cas échéant civil.

A cette fin, réduisons le propos à son *minimum pour ne pas heurter les convictions*. Vive le gris qui va avec tout, comme disent les vendeuses de prêt-à-porter.

Ce qui est dramatique, c'est que ces rivalités que nulle pensée ne soutient sont légitimes en même temps qu'elles n'apparaissent à personne comme démocratiques. Bien qu'elles s'affrontent avec tous les accessoires de la démocratie, qui croit encore qu'il s'agisse de cela ?

C'est du Canada Dry : la couleur de la *démocratie, l'odeur de la démocratie et ce* n'est pas de la démocratie. Dans ces congrès, ces assises et ces comités, on trouve des candidats, des programmes (?), *des amendements, des bulletins* de vote, des scrutins, des majorités et des résultats ; tout y paraît pourtant magouillé en coulisses. Dans la République dont ils sont *censés être les animateurs*, les hommes politiques se rendent-ils compte qu'ils ressemblent de plus en plus aux faux bourdons d'une *ruche* ?

⁂

SPÉCIAL COPAINS. – Ceci en étonnera *plus d'un et pourtant, et pourtant c'est vrai* : lorsque paraissent les nouvelles éditions des codes Dalloz, ces petits livres rouges qui n'ont rien à voir avec le président Mao, ce sont des volutes de cahiers vierges qui reviennent à la mémoire du nez, quand la fin des vacances était compensée par le fumet des livres neufs. Cette année, le premier paru est le code de procédure pénale, qui contient tout ce qu'il faut savoir pour tenir tête à un juge d'instruction. On ne sait jamais... Le prix est de 146 francs et le brochage a été renouvelé, en plus solide et même lavable !

(1) Sur ce point, il y aurait lieu de rechercher *comment l'idéologie, structure forte, s'est dissoute* dans les structures molles de l'action et du discours humanitaires. L'une et l'autre comme outils de la dépolitisation, c'est aussi une hypothèse.

La succession de M. Giscard d'Estaing

Election législative partielle dans le Puy-de-Dôme

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Les électeurs de la troisième circonscription du Puy-de-Dôme sont appelés à désigner, le 14 janvier, et éventuellement le 21, le successeur de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale.

La troisième circonscription du Puy-de-Dôme n'est pas touchée par la fièvre électorale. Les cinq candidats qui s'affrontent mènent campagne dans une indifférence presque générale tant les jeux paraissent faits d'avance. Le successeur de M. Valéry Giscard d'Estaing sera probablement M. Claude Wolff (PR), maire de Chamalières, suppléant patenté de l'ancien chef de l'Etat.

Cette circonscription a toujours été favorable à l'opposition. Le maire de Chamalières jouit d'une solide réputation d'excellent gestionnaire et il profite cette fois d'une unité sans faille de tous les partis de l'opposition. Enfin, M. Giscard d'Estaing n'a pas hésité à lui prêter main-forte.

Le Parti socialiste constitue sa cible privilégiée. Il déclare à qui veut l'entendre que « *l'opposition se prépare à l'alternance* » et souligne en permanence que « *le socialisme n'est pas bon pour l'Auvergne* » puisque toutes les grandes décisions favorables à la région qu'il préside « *ont été prises en dehors des gestions socialistes* » Le candidat du PS, M. Gérard Semetin, polytechnicien de trente-huit ans, ingénieur EDF, déjà opposé à M. Giscard d'Estaing dans cette circonscription aux élections législatives de 1988, espère mettre le favori en ballottage. En quatre *ans*, le PS a progressé de 10 points et, aux dernières élections cantonales, M. Wolff a été battu à Rochefort-Montagne (canton rural qui fait partie de la troisième circonscription) par le candidat socialiste.

Les événements de l'Europe de l'Est n'ébranlent pas la conviction de M. Maurice Vigier, candidat du PCF, qui dénonce la « *campagne* » menée contre la direction de son parti. Deux autres candidatures doivent être également prise, en considération. Celle de Mme Catherine Bousseau, une enseignante de trente-six ans, qui représente les Verts. Les Verts du Puy-de-Dôme qui avaient obtenu 9 % dans cette circonscription aux dernières élections européennes, se veulent pragmatiques. Ils proposent l'attribution d'un revenu minimum pour les agriculteurs.

Reste le candidat du Front national, M. Claude Jaffrès, quarante-*neuf ans, hôtelier, secrétaire régio*nal du parti de M. Jean-Marie Le Pen, qui avait obtenu 6,31 % des suffrages en 1984 et 5,12 % en 1988, et qui compte bien lui aussi s'affirmer lors du scrutin de dimanche pour mettre M. Wolff en ballottage.

JEAN-PIERRE ROUGE

[M]oscou

sans précédent – l'opinion cri-
[j]ournaliste de l'organe central
poste à l'étranger, et pas le
[pu]isqu'il s'agit de celui de Mos-
à-dire, géographiquement, le
de M. Mikhaïl Gorbatchev.

[q]uestion de « *nouveau mode de penser* ». Prendra-t-on un double « *retard historique* », sur nous-mêmes et sur l'histoire contemporaine de la pensée socialiste ?

La situation est dramatique. Il faut appeler un chat un chat, une scission une scission. Rien ne peut nous être plus précieux que l'unité. Celle-ci exige avant tout trois conditions : l'abandon, par tous, de l'« *image de l'ennemi* », l'écoute mutuelle et l'ouverture des colonnes de *l'Humanité* à tous les communistes. Nous avons à faire un immense travail sur nous-même. Chacun pour soi et tous ensembles. Ce sera long, très long. L'impatience peut nous conduire au pire. L'attentisme aussi.

Il ne s'agit pas de se replier sur nous-mêmes, de nous enfermer dans un séminaire. Le débat doit être public, ouvert, vrai. C'est un extraordinaire moyen d'action, de rassemblement. A condition de faire preuve de la plus grande modestie, d'abandonner cette « *arrogance communiste* » qui donnait des cauchemars à Lénine jusque sur son lit de mort.

La campagne anticommuniste vise, avant tout, à nous empêcher de réfléchir, à nous empêcher de débattre, à nous couper un peu plus encore des gens. Gramsci disait que le parti révolutionnaire devait donner l'image de la société qu'il voulait construire. Nous avons fait le choix d'une société de justice, de progrès, autogérée et pluraliste. Osons le parti qui correspond à ce choix et en repond devant lui-même, devant l'opinion *nationale et internationale*. Le nouveau mode de penser, ce n'est pas seulement une nouvelle façon de faire de la diplomatie, c'est une nouvelle façon de faire de la politique. Une nouvelle façon de faire la révolution.

PS : J'aurais volontiers adressé cette « lettre » au courrier de *l'Humanité* s'il avait été prêt à la recevoir et à la publier. Je l'envoie au *Monde*, en quoi je cède à l'impatience. Ah ! la contradiction ..

► **Membre du PCF, Bernard Frédérick est l'un des deux correspondants à Moscou depuis 1986, de *l'Humanité* où il est entré en 1973.**

M. Giscard d'Estaing

[légi]slative partielle [P]uy-de-Dôme

PS, M. Gérard Semetin, polytechnicien de trente-huit ans, ingénieur EDF, déjà opposé à M. Giscard d'Estaing dans cette circonscription aux élections législatives de 1988, espère mettre le favori en ballottage. En quatre ans, le PS a progressé de 10 points et, aux dernières élections cantonales, M. Wolff a été battu à Rochefort-Montagne (canton rural qui fait partie de la troisième circonscription) par le candidat socialiste.

Les événements de l'Europe de l'Est n'ébranlent pas la conviction de M. Maurice Vigier, candidat du PCF, qui dénonce la « campagne » menée contre la direction de son parti. Deux autres candidatures doivent être également prises en considération. Celle de Mme Catherine Rousseau, une enseignante de trente-six ans, qui représente les Verts. Les Verts du Puy-de-Dôme qui avaient obtenu [illegible] % dans cette circonscription aux dernières élections européennes, se veulent pragmatiques. Ils proposent l'attribution d'un revenu minimum pour les agriculteurs.

Reste le candidat du Front national, M. Claude Jaffrès, quarante-neuf ans, hôtelier, secrétaire régional du parti de M. Jean-Marie Le Pen, qui avait obtenu 6,31 % des suffrages en 1984 et 5,12 % en 1988, et qui compte bien lui aussi s'affirmer lors du scrutin de dimanche pour mettre M. Wolff en ballottage.

JEAN-PIERRE ROUGE

POLITIQUE

Erreur de procédure et mauvais traitement infligé aux petites formations

Le Conseil constitutionnel annule une partie des textes sur le financement de la vie politique

Le Conseil constitutionnel a rendu, jeudi 11 janvier, ses deux décisions attendues sur les textes cherchant à moraliser le financement de la vie politique en France. La Constitution imposait que cette réforme relève de deux projets de loi : un de nature « organique », l'autre simple.

En effet les auteurs de la loi fondamentale ont jugé suffisamment importantes les modalités d'élection du président de la République et les *règles d'inéligibilité des députés* pour les faire relever de textes législatifs soumis à des contraintes particulières. Notamment leur conformité à la Constitution doit être obligatoirement vérifiée par le Conseil constitutionnel. En revanche, le texte sur le financement des partis et des campagnes électorales des élus locaux aurait pu échapper à ce contrôle. D'autant que le RPR, *contrairement à ce qu'il avait* annoncé à plusieurs reprises, a renoncé à le soumettre aux « neuf sages du Palais Royal ».

Seulement, comme il l'avait promis, le premier ministre, usant d'une procédure peu usitée, a, lui, déféré ce projet. Le Conseil n'a pas contesté les solutions apportées aux questions de fond soulevées par cette législation : oui, l'Etat peut financer les partis politiques sans mettre en cause leur indépendance ; oui, les parlementaires pouvaient s'exclure de l'amnistie qu'ils décidaient pour tous les autres *auteurs de délits liés au financement* des partis et des campagnes.

En revanche, il a estimé que l'exigence du pluralisme des opinions était mise à mal par l'obligation, faite aux partis, de franchir un seuil des 5 % des suffrages exprimés aux élections législatives pour avoir droit à un financement de l'Etat. Surtout, il a constaté que la procédure suivie pour le vote de la loi organique n'était pas conforme aux exigences constitutionnelles ; ce texte ne pourra donc pas être promulgué.

Dans les tous prochains jours, le texte de loi ordinaire sera publié au *Journal officiel*. Le gouvernement devra présenter un nouveau texte sur le financement des campagnes présidentielles et législatives lors de la session de printemps.

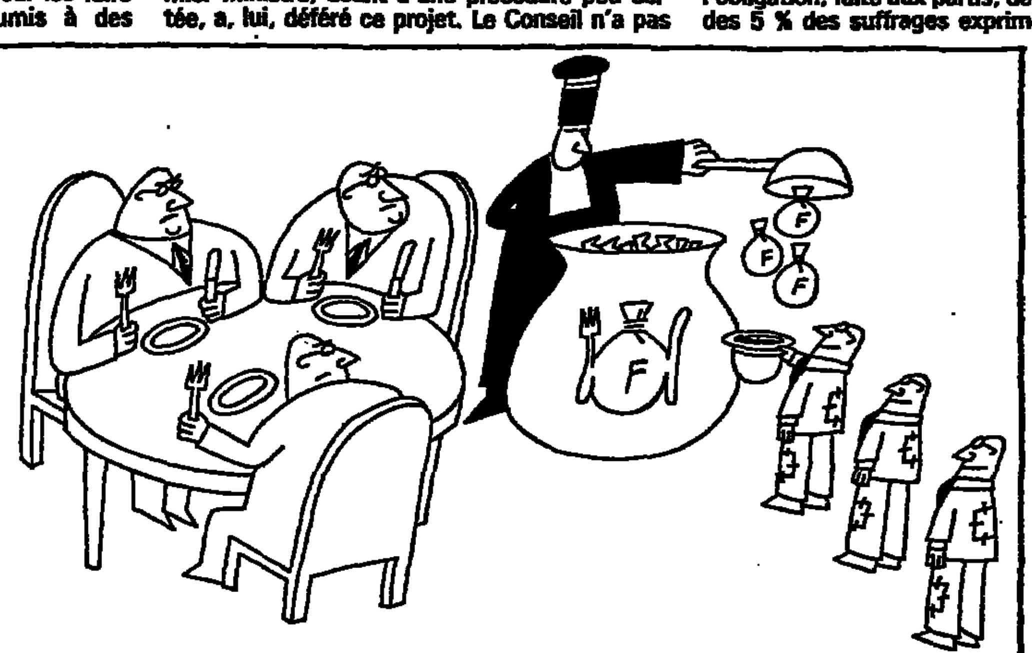
■ **La loi organique.** – Formellement, le texte organique a été voté *de manière conforme à la Constitution*, puisqu'il a été adopté définitivement le 6 décembre, lorsque l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, a approuvé ce projet dans les mêmes termes que ceux rédigés par le Sénat. Seulement, et cela avait échappé aux conseillers du gouvernement, il comprend de nombreuses dispositions, renvoyant au texte de la loi ordinaire, qui modifient plusieurs articles du code électoral. Or, fait remarquer le Conseil constitutionnel, dans la mesure où ces dispositions *« sont destinées à régir des matières qui ressortissent à la compétence de la loi organique, elles ne pouvaient être rendues applicables à ces matières que dans le respect des règles de la procédure législative régissant les lois organiques »*.

En clair, il aurait fallu que le texte organique soit voté après le texte ordinaire ou que celui-ci soit adopté en respectant la procédure contraignante des lois organiques. Et cela n'a pas été le cas. En effet, *en cas de désaccord entre les deux* chambres du Parlement, le gouvernement peut, pour celles-ci comme pour les autres, demander à l'Assemblée nationale de trancher en dernier ressort, mais, alors, pour les lois organiques, elle doit le faire, précise la Constitution, *« à la majorité absolue de ses membres »*. Or, le 22 décembre, lorsque les députés ont définitivement approuvé ce projet « ordinaire », ils ne furent que 277 à l'adopter, les autres votant contre (le PC) ou ne prenant pas *part au vote (la droite). La barre des* 289 voix n'avait donc pas été franchie.

Le Conseil ne pouvait que constater l'inconstitutionnalité de la procédure, donc de la loi, sans même en examiner le contenu.

■ **L'amnistie.** – Exclure les parlementaires du bénéfice de l'amnistie décidée pour les autres auteurs de délits liés au financement de la vie politique, n'était-ce pas mettre à mal le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi ? Le Conseil ne le pense pas, en constatant *que ce principe « ne s'oppose pas »* à ce que le législateur *« délimite ainsi le champ d'application de l'amnistie dès lors que les catégories retenues sont définies de manière objective »*. Il met une réserve à cette possibilité en estimant qu'il faut une raison solide à une telle exclusion, mais retient celle du *législateur : cette exception « trouve sa justification dans le fait que le but d'apaisement politique et social poursuivi par la loi ne serait pas atteint si les membres du Parlement, investis par la Constitution du pouvoir de voter l'amnistie, en faisaient usage en leur faveur s'agissant d'infractions en relation avec le financement de campagnes électorales ou de partis politiques »*.

Toutefois pour le Conseil cela ne peut jouer que pour ceux qui sont parlementaires au moment du vote de l'amnistie, et non pas pour ceux *qui l'étaient au moment des faits* délictueux, et qui ne le sont plus.



■ **Financement des partis politiques.** – Les partis et groupements politiques *« se forment et excercent leur activité librement »*, ordonne l'article 4 de la Constitution. Cela est-il compatible avec une aide financière de l'Etat et les contrôles des comptes que cette aide implique ? Le Parti communiste, et M. Pierre Mazeaud, député RPR, en doutaient . Le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire sur le principe, reprenant l'essentiel du « considérant » qu'il avait rédigé en mars 1988 pour décider qu'une subvention de l'Etat aux campagnes des candidats à la présidence de la République n'était pas contraire à la Constitution. Il explique toutefois, *« que l'aide allouée doit, pour être conforme aux principes d'égalité et de liberté, obéir à des critères objectifs ; qu'en outre le mécanisme d'aide retenu ne doit aboutir ni à établir un lien de dépendance d'un parti politique vis-à-vis de l'Etat ni à compromettre l'expression démocratique des divers courants d'idées et d'opinions »*.

Les critères de répartition de cette aide respectent-ils cette dernière obligation ? Dans le texte voté, la dotation est divisée en deux parts égales : l'une, répartie en fonction du nombre de parlementaires déclarant adhérer à tel ou tel groupement ; l'autre, en fonction des résultats des élections législatives. Le Conseil accepte cette grande ligne, en constatant que les *« exigences constitutionnelles »* sont respectées dès lors que n'est pas retenue la seule présence au Parlement, mais la mise en application de ce principe ne lui convient pas. Le gouvernement avait prévu que ne seraient aidés que les partis présents dans cinquante circonscriptions . Le Sénat a fait passer cette barre à soixante-quinze. De plus, l'Assemblée nationale, ` l'initiative du rapporteur, M. Robert Savy, député PS, et de M. Pierre Léquiller, député UDF, a décidé qu'il ne serait tenu compte que des *« résultats égaux ou supérieurs à 5 % des suffrages exprimés dans chaque circonscription »* lors de la globalisation nationale. Le Conseil a estimé que cela *« est, en raison du seuil choisi, de nature à entraver l'expression de nouveaux courants d'idées et d'opinions »*. Il a donc déclaré cette disposition contraire à la Constitution. Résultat, sauf à ce que le Parlement vote un nouveau texte avec un nouveau seuil, les partis recevront une dotation financière de l'Etat, dès lors qu'ils auront présenté des candidats dans au moins soixante-quinze circonscriptions.

Un dernier point aurait pu être soulevé : le texte prévoit que cette aide en fonction des résultats électoraux *n'interviendra qu'après* le prochain renouvellement de l'Assemblée nationale. Jusque-là, les formations n'ayant pas de parlementaires ne seront donc pas aidées, et le principe posé par le Conseil est bafoué. Mais il est fort difficile d'imposer, en l'espèce, une rétroactivité.

Le Parlement avait modifié le projet du gouvernement en décidant qu'un parti pourrait ne pas constituer une *« association de financement »*, mais se contenter d'un *« mandataire financier »* : c'est cela qui permet au Conseil de considérer que le contrôle du mode de financement des partis n'est pas contraire à leur liberté . M. Mazeaud voit là justifier un de ses combat !

■ **Pouvoir du juge de l'élection.** – Le Conseil constitutionnel est très sourcilleux sur l'indépendance de la justice administrative, d'autant qu'il est lui-même juge de l'élection des parlementaires. Or le texte voté pouvait laisser croire que les tribunaux administratifs, en ce qui concerne les élus locaux, et lui-même pour les députés, seraient tenus par les décisions de la commission chargée de contrôler la véracité des comptes des candidats, quand il s'agirait de prononcer l'annulation de l'élection d'un candidat fraudeur et son inéligibilité pour un an.

Or, rappelle le Conseil, cette Commission *« est une autorité administrative et non une juridiction »*. Il en déduit que la position de celle-ci *« ne saurait, en aucune façon, s'imposer au juge administratif* [et *a fortiori* au Conseil] ; *que celui-ci conserve toute liberté pour apprécier, au besoin par la voie de l'exception, si c'est à bon droit que la commission a constaté le dépassement par un candidat du plafond des dépenses électorales (...) et pour en tirer, le cas échéant, toutes conséquences de droit, notamment en ce qui concerne l'application des inéligibilités... »*. Il précise que *« toute autre interprétation serait contraire à la Constitution »*.

■ **Pouvoir des officiers de police judiciaire.** – *Le Conseil a toujours* estimé qu'une des ses tâches essentielles étaient de veiller à la préservation des libertés individuelles. Il a déjà, ainsi, eu l'occasion de préciser que les officiers de police judiciaire, lorsqu'ils n'interviennent pas sous le contrôle d'une autorité judiciaire, ne peuvent utiliser tous leurs pouvoirs habituels. Or, à la suite d'un amendement de M. Robert Pandraud, député RPR, la commission de contrôle des comptes de campagnes et des partis peut demander *« à des officiers de police judiciaire de procéder à toute investigation qu'elle juge nécessaire »*. Le Conseil précise donc qu'elle *« ne peut leur demander (...) que de recueillir des éléments d'informations nécessaires à l'excercice de ses missions sur l'origine des fonds d'une campagne électorale, ainsi que sur leur emploi »*. Ces fonctionnaires ne pourront donc pas exercer, alors, *« de pouvoirs coercitifs »*.

Th. B.

Une leçon de démocratie

par Thierry Bréhier

LA moralisation de la vie politique *n'a décidément* pas de chance. Les premières lois, en 1988, sur la transparence des financements et l'aide de l'Etat aux candidats et aux partis n'avait été votée que dans la confusion et la bousculade d'une pré-campagne présidentielle . Leurs nouvelles versions en 1989 n'ont vu le jour *que parce que* les *socialistes* étaient empêtrés dans des « affaires » de plus en plus douloureuses pour eux, au point que le délicat dossier de l'amnistie avait occulté tout le *reste du dispositif, pourtant essen*tiel au bon fonctionnement de la démocratie, fort rigoureux et pratiquement avalisé par l'ensemble des formations politiques.

Aujourd'hui, voilà une fois encore que l'arbre risque de cacher la forêt. Les décisions, rendues *jeudi par le Conseil constitutionnel*, sont fort importantes. Mais non parce qu'elles estiment contraires à la loi fondamentale la partie « organique » de la réforme. L'annulation ne tient *qu'à une erreur de* procédure parlementaire, dont il est étonnant qu'elle ait échappé aux multiples spécialistes de l'Assemblée nationale et des cabinets ministériels, et tout particulièrement à celui *qui*, à Matignon, a en charge ce genre de dossiers.

L'importance de cette décision réside dans l'aval donné par les gardiens sourcilleux de la Constitution à l 'aide de l'Etat aux partis *politiques. Le Conseil, il est vrai, ne* pouvait qu'être ravi de voir certaines des remarques qu'il avait faites après l'élection présidentielle de mai 1988 prises en compte dans la nouvelle législation. Il n'en approuve pas, pour autant, tous les choix du législateur, car il donne à tous les parlementaires, membres des grands partis, une belle leçon de démocratie : celle-ci implique que les petites formations soient pas écrasées par les plus importantes. « Messieurs les *grands, n'oubliez pas les faibles* » ordonnent les neuf « sages » du Palais-Royal.

Cette leçon est certes adressée à la majorité, aujourd'hui, mais aussi à celle d'hier. La décision rendue jeudi suggère clairement que la loi votée, lorsque M. Jacques Chirac était premier ministre, aurait été estimée contraire à la Constitution – *si quelqu'un avait eu* le courage de demander son avis au Conseil – puisqu'elle n'aidait *que les partis représentés au Parle*ment. Voilà une nouvelle justification, s'il en était besoin, de l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel souhaitée par *M. Robert Badinter. Devant* la tendance de la classe politique à vouloir régler ses petites affaires hors *du contrôle du juge constitutionnel*, il est souhaitable qu'un simple citoyen puisse permettre à celui-ci de donner son opinion.

IMMIGRATION

L'accueil des enfants dans les maternelles

Une mise en demeure du préfet au maire de Montfermeil



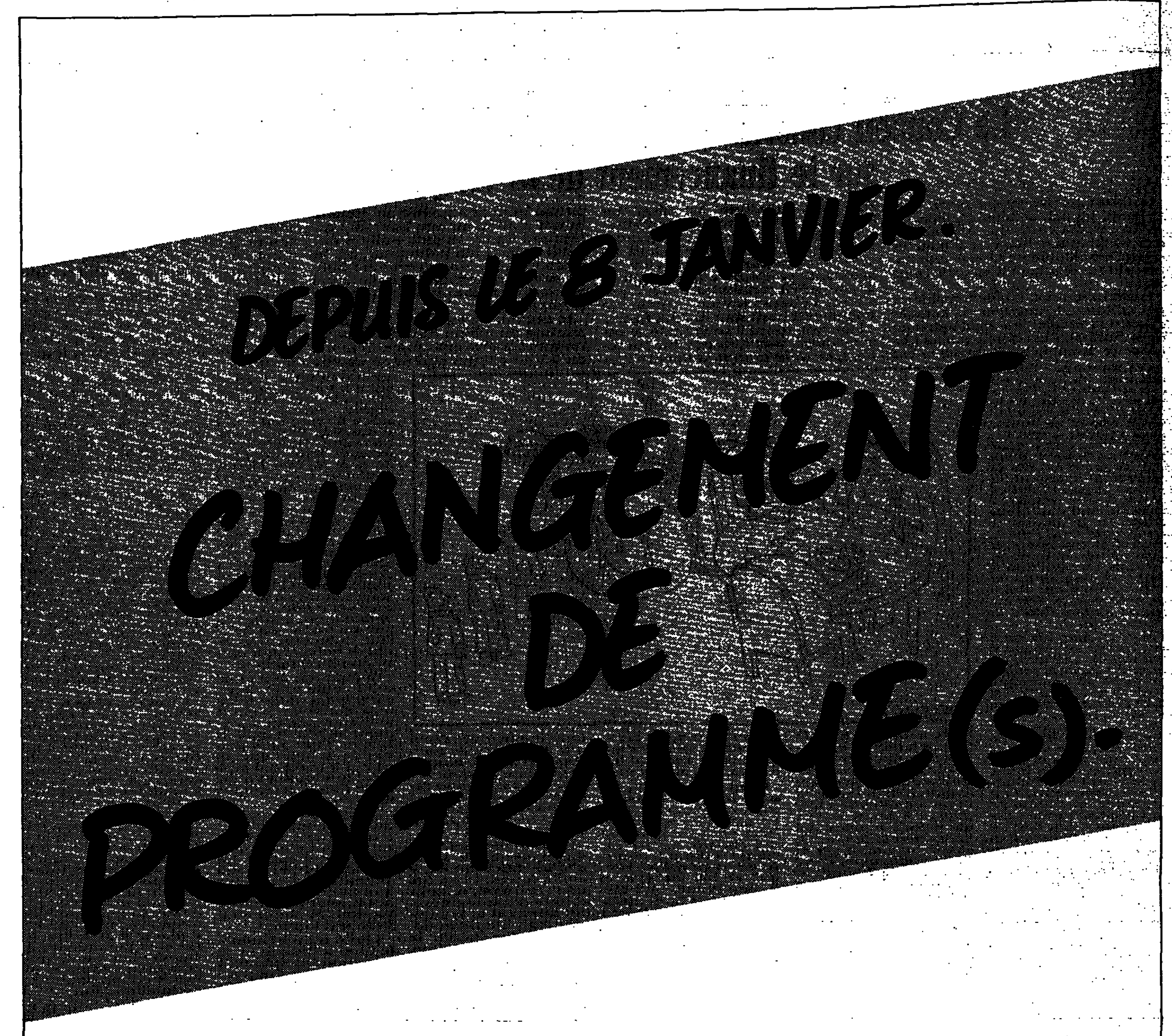
La décision du conseil municipal de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) de couper les vivres à deux écoles maternelles « coupables » d'accueillir trop d'enfants d'immigrés (*le Monde* du 12 janvier) a suscité une nouvelle polémique au centre de laquelle se trouve le maire de la commune, M. Pierre Bernard (divers droite). Celui-ci a passé outre le *« sursis à exécution »* ordonné par le tribunal administratif de Paris le 4 janvier, après une délibération de son conseil municipal le 20 décembre. Soucieux de *« dépassionner »* l'affaire, le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond François Le Bris a, néanmoins, mis en demeure le maire, jeudi 11 janvier, de lever ces mesures et s'est *déclaré prêt à user de son pouvoir* de substitution pour assurer le fonctionnement normal des écoles (cantine, nettoyage...) aux frais de la commune. Jugeant *« inacceptables »* les décisions du maire, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a déclaré que *« les enfants de Montfermeil ne devaient pas être victimes des manquements du maire à ses obligations »*.

L'action entreprise depuis le mois d'octobre par M. Pierre Bernard est destinée à attirer l'attention sur le taux d'immigration dans certains quartiers de sa commune (jusqu'à 85 %), mais la plupart des réactions déplorent que des enfants en fassent les frais. Pour le MRAP (Mouveement *contre* le *racisme* et pour l'amitié entre les peuples) et le Parti socialiste, les enfants de Montfermeil *« sont les otages politiques d'un maire raciste »* SOS-Racisme estime que *« se servir d'écoliers à des fins politiciennes est totalement inadmissible »*

M. Barre réclame « une politique claire »

Dans un entretien à *l'Express* daté du 12 janvier, M. Raymond Barre estime que la France *« n'a plus, hélas ! depuis 1981 »* de politique d'immigration. *« Les gouvernements*, constate-t-il, *ont invoqué depuis cette date des principes respectables que je partage, mais ils ont cédé à des fantasmes, à des complexes, au syndrôme des « belles âmes », alors qu'il fallait agir. »*

L'ancien premier ministre se dit convaincu *« qu'un gouvernement qui ferait une politique claire et sans complexes rendrait un grand service au pays. Il ferait disparaître les pulsions racistes ou xénophobes que l'on constate ici ou là, tout simplement parce que les Français ont aujourd'hui le sentiment d'être victimes de la complaisance regrettable ou de la fâcheuse impuissance des autorités. Et ce n'est pas en proposant de donner le droit de vote aux immigrés que l'on arrangera les choses ! »*


DEPUIS LE 8 JANVIER.
CHANGEMENT
DE
PROGRAMME(s).

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

10 Prochaine naissance d'un veau-éprouvette
11 Le marathon judiciaire de Rolf Dobbertin
12 Communication : les offensives de M. Berlusconi
13 Archaos au Cirque d'hiver
14 Cinéma : rêves en cage de John N. Smith
24 Voile : le galérien des mers du Sud

Un entretien avec M. Lionel Jospin

- *« Les retards accumulés et l'augmentation du flux des bacheliers créent une situation potentiellement explosive »*
- *« L'Etat ne doit pas se défausser sur les régions de ses responsabilités en matière d'enseignement supérieur »*

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, précise, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, les objectifs de la politique adoptée par le gouvernement pour développer l'enseignement supérieur, face à l'accroissement considérable du nombre des étudiants. Il explique que les difficultés de la dernière rentrée universitaire ont convaincu le gouvernement de la nécessité d'un *« plan d'urgence »*, conduisant à réviser à la hausse le budget de 1990. Ces mesures immédiates sont l'amorce d'un plan de développement qui devra être poursuivi et accéléré sur plusieurs années. L'effort à fournir est d'autant plus important que le ministre rappelle son opposition à toute sélection à l'entrée des universités.

Pour y faire face, le gouvernement compte faire largement appel aux collectivités locales. Cette décentralisation implique, selon M. Jospin, d'associer étroitement les villes et les régions aux décisions concernant les implantations et le choix des filières de formation. Mais le ministre de l'éducation nationale est opposé à un transfert de compétences qui reviendrait à dessaisir l'Etat de ses responsabilités en matière d'enseignement supérieur.

« La dernière rentrée universitaire a fait apparaître de sérieuses difficultés d'accueil et d'encadrement des étudiants. Or, celles-ci risquent de s'accroître encore avec l'augmentation annoncée du nombre des bacheliers. Comment comptez-vous maîtriser une situation qui peut devenir rapidement explosive ?

— La communauté universitaire — enseignants, personnels administratif et technique, étudiants,... — prend conscience qu'une véritable politique universitaire est engagée. Elle a vu les augmentations budgétaires (+ 10 % en 1989, + 12 % en 1990), la revalorisation des carrières des universitaires, la mise en place d'un régime indemnitaire, les créations de postes, les schémas académiques de développement des formations post-baccalauréat, le lancement d'une formation des enseignants du supérieur, la mise en œuvre d'une politique d'ensemble en faveur des personnels administratifs, ouvriers, techniques et de service. Mais il est vrai que les étudiants, en particulier, ne supportent plus les conditions matérielles dans lesquelles ils doivent faire leurs études. Les retards accumulés et l'augmentation du flux de bacheliers de ces dernières années créent une situation potentiellement explosive.

» Nous avons une bonne politique qualitative. Il serait dommage que sa réussite soit compromise parce que nous n'assurerions pas convenablement l'accueil des étudiants.

— Est-ce que ce risque n'est pas accru par l'augmentation des exigences des étudiants, en raison de l'importance prise par la formation et le diplôme dans notre société ?

— Les jeunes sont beaucoup plus nombreux à venir à l'université et leur état d'esprit a changé. Ils sont beaucoup plus concentrés sur leur travail. Leur esprit de sérieux les rend exigeants sur la qualité de leurs études, car ils savent que la qualification est une assurance contre le chômage. Il n'y a plus cet « amateurisme intelligent » qui a caractérisé une génération comme la mienne, ou les grands débats idéologiques et politiques qui ont aidé les étudiants d'après 1968 à s'accomplir dans leur vie universitaire. Le problème de la qualité de l'accueil est désormais décisif.

Pas de « génération sacrifiée »

» Face à l'accroissement des effectifs, certains pensent qu'il n'y a pas d'autre solution que la sélection. Je suis contre. D'abord, parce que c'est une politique malthusienne, qui tourne le dos à l'intérêt du pays. Nous avons besoin d'un plus grand nombre d'étudiants formés. Ensuite, parce qu'elle ne serait pas acceptée, ni par les étudiants ni par leurs familles. MM. Chirac et Devaquet en ont fait l'expérience en 1986. La solution est celle qu'a choisie le gouvernement, en adoptant un plan d'urgence pour 1990, s'articulant avec un plan de développement à moyen terme sur cinq ans. On montre ainsi aux enseignants et aux étudiants qu'on répond aux exigences du présent et qu'on prépare l'avenir.

— Pensez-vous que notre société est prête à faire l'effort financier considérable rendu nécessaire par la perspective de 80 % de jeunes au niveau du bac, avec ses conséquences sur l'enseignement supérieur ?

— La proportion d'étudiants par rapport à la population, dans notre pays, est inférieure à ce qu'elle est aux Etats-Unis ou au Japon. Les pays les plus efficaces économiquement sont ceux qui ont les travailleurs les mieux formés. D'autre part, si nous voulons demeurer une grande puissance, nous devons rester un pays qui crée le savoir. Et pour cela, il faut un enseignement supérieur fort.

» Mais en dehors de ces raisons économiques ou philosophiques, il y a la réalité : les étudiants sont à notre porte. Va-t-on leur dire non ? On peut répondre à leur demande, à condition de ne pas sous-estimer l'effort à faire pour l'enseignement supérieur, comme cela a été le cas pendant vingt ans, sous des gouvernements différents.



— D'où vient cette sous-estimation persistante ?

— Je n'ai pas à revenir sur le passé, mais je peux vous assurer que ce temps est fini. Le président de la République a affirmé que l'éducation serait la priorité de son second septennat. Et le premier ministre, qui concrétise cette priorité, fait les arbitrages nécessaires. Je m'en réjouis.

» Les étudiants ne sont pas des rêveurs. S'ils voient qu'on construit un peu partout, ils accepteront des contraintes temporaires. Il faut leur montrer qu'on commence et qu'on est prêt à poursuivre à un rythme accru. Le chiffre de 200 000 m² supplémentaires assuré par le plan d'urgence devra être augmenté par la suite. Je veux agir vite, car, pour moi, il ne saurait y avoir de « génération sacrifiée ».

— Ne risque-t-on pas de se retrouver dans la situation des années 60 où, pour faire face à l'urgence, on a dû construire, en catastrophe, des bâtiments universitaires de qualité médiocre ?

— Non, parce que nous avons anticipé sur les besoins et les réponses à apporter. Nous avons confié à deux architectes, Michel Cantal Dupart et François Guy, la mission de visiter l'ensemble des universités et d'étudier les possibilités d'aménagement et d'extension, en prenant en compte les besoins en bâtiments (amphithéâtres, salles de TD), la vie des campus, l'accueil des étudiants, l'insertion dans l'environnement et les villes. Les constructions, relativement légères, qui seront faites dans le cadre du plan d'urgence, s'intégreront dans une vision architecturale d'ensemble qui a été préparée. Nous voulons que les campus soient des lieux de vie, avec des salles de cinéma, de théâtre, des terrains de sport, des clubs, et qu'ils s'intègrent dans l'aménagement de la ville.

» Tout ce travail préparatoire sera fondamental pour le schéma national d'aménagement universitaire qui portera sur les cinq prochaines années. Je le présenterai au premier ministre et au président de la République dans les prochaines semaines.

— L'Etat devra effectivement faire appel aux collectivités locales pour faire face aux investissements nécessaires. Mais il est vraisemblable que celles-ci, en contrepartie, demanderont un élargissement de leur compétence à l'enseignement supérieur. Etes-vous prêt à le leur accorder ?

— Le gouvernement vient de prendre une décision très importante, qui est d'accorder aux collectivités locales la maîtrise d'ouvrage en matière universitaire, avec remboursement possible de la TVA. Une disposition législative sera nécessaire, mais la représentation nationale étant très favorable à cette disposition, on peut penser qu'elle sera votée. Les collectivités peuvent donc déjà se préparer à cette nouvelle situation. Cette mesure ne concerne pas seulement les régions, mais aussi les départements et les villes, et certaines municipalités ont d'ores et déjà manifesté qu'elles étaient prêtes à s'engager. Cette décision du gouvernement est une reconnaissance des efforts déjà faits par les collectivités locales et une incitation pour elles à continuer.

» Ceci dit, je ne pense pas qu'il y ait intérêt, pour le moment, à poser le problème d'un transfert des compétences par un texte de loi complétant les lois de décentralisation. Cela bouleverserait les procédures actuelles et ferait perdre du temps, alors que nombre de décisions relèvent de l'urgence. Je préfère m'appuyer sur ce qui existe.

» L'Etat est confronté à un défi majeur. Il ne saurait y répondre en se défaussant. Il ne saurait non plus renoncer à une mission essentielle qui se traduit notamment en choix scientifiques et d'aménagement du territoire. L'addition des besoins des régions ne correspond pas nécessairement aux besoins d'une nation, face à la compétition économique mondiale.

Un système de prêt aux étudiants

— Mais à l'inverse, les choix faits actuellement à l'échelon national ne correspondent pas toujours aux besoins régionaux. On constate que certaines régions sont sous-équipées dans certains domaines alors que d'autres peuvent être suréquipées par rapport à leurs possibilités. Il y a des déséquilibres manifestes.

— C'est pourquoi il faut un réel partenariat entre l'Etat et les régions pour parvenir à un meilleur équilibre. Il est normal que les régions soient associées aux choix des implantations, des filières de formation... Mais l'Etat doit avoir le dernier mot, pour faire prévaloir, si nécessaire, la solidarité et l'intérêt national.

— Les régions n'ont-elles pas le sentiment d'être mises devant le fait accompli, de devoir avaliser les décisions de l'administration ?

— Il est normal que le ministre — qui en a la responsabilité — fasse des propositions. Mais je suis prêt à discuter et à tenir compte des objections ou des contre-propositions. Ce n'est pas à prendre ou à laisser.

— Peut-on déterminer la part respective de l'Etat et des régions dans les investissements à venir ?

— Non. Cela dépendra des moyens et de la politique de chaque ville, chaque département et chaque région. Certains sont très actifs, alors que d'autres restent encore en retrait. Il faut voir les situations cas par cas, en tenant compte des possibilités locales.

— Il est plus facile de construire des mètres carrés que de recruter des enseignants. Comment comptez-vous remédier à la crise actuelle, pour assurer un encadrement convenable des étudiants ?

— Le recrutement des enseignants a été notre première préoccupation : en témoignent à la fois la revalorisation des carrières et les créations de postes. Compte tenu des 400 emplois du plan d'urgence, nous avons créé plus de 1 800 postes d'enseignants cette année et ce rythme va augmenter. C'est dans l'enseignement supérieur que le temps de réaction aux mesures que nous avons prises a été le plus bref. L'an dernier, nous avons publié 2 000 postes (en tenant compte des créations et des postes non pourvus). Cette année, nous en avons publié 4 000. Il y a eu 12 000 candidats et seulement 250 postes non pourvus.

» Il faut ajouter la création du « monitorat », qui permet à des étudiants de troisième cycle de préparer une thèse et de s'initier à l'enseignement tout en recevant 9 200 F par mois. Cette année, nous avons recruté 1 700 moniteurs pour 8 000 candidats regroupés dans 13 centres de formation à l'enseignement supérieur, dirigés par des universitaires de qualité.

— Vous aviez annoncé que 1990 serait « l'année des étudiants ». Or le dossier « social » paraît être passé en retrait par rapport à d'autres urgences. Où en est-on sur ce point ?

— Il n'y a pas de retrait. Dès la semaine prochaine commencent les discussions avec les organisations étudiantes sur ce dossier. Ma position est la suivante. D'une part, il faut accroître considérablement le nombre des étudiants bénéficiant d'une aide sociale. Il est actuellement de 200 000, ce qui est nettement insuffisant. D'autre part, il faut augmenter le montant de l'aide que reçoit chaque étudiant et qui est trop faible.

» Pour répondre à cet objectif, nous nous appuieront sur les bourses, qui doivent être élargies et étoffées, et sur un système de prêt, complétant ou prolongeant les bourses. La formule du prêt doit obéir à des critères de ressources, pour éviter qu'on « ne prête qu'aux riches ». Il faudra prévoir un système de garanties par l'Etat, les universités, les collectivités locales, les entreprises.

— La dernière rentrée a vu apparaître les revendications d'une catégorie qui faisait peu parler d'elle ; les ATOS (personnels administratif, technique, ouvrier et de service). Comment comptez-vous leur répondre ?

— Paradoxalement, ces revendications ont éclaté au moment où la politique de l'éducation nationale à leur égard a profondément changé. Alors que les années précédentes on diminuait les postes de ces catégories, l'une de mes premières mesures, à mon arrivée au ministère, a été d'en créer. Il y a eu aussi un effort de formation, de modernisation et de très nombreuses transformations d'emplois. Nous allons poursuivre cet effort indispensable.

— L'un des problèmes les plus graves qu'affronte l'université est celui du premier cycle, avec son considérable taux d'échec. Comment comptez-vous le traiter ?

— Le premier cycle est effectivement la pierre angulaire de l'enseignement supérieur. J'ai dit qu'on ne pouvait pas rechercher la qualité par la sélection. On ne doit pas non plus la sacrifier pour résoudre le problème quantitatif. La qualité, sans la sélection, ne peut être obtenue que dans la diversité des établissements, des filières et des types de formation.

Des filières courtes dans les universités

— Vous ne retenez pas l'idée avancée par Laurent Schwartz de créer, dans les universités, des filières plus sélectives, pour des étudiants capables d'affronter des études longues ?

— Je partage avec Laurent Schwartz son goût pour la qualité de la science, mais je ne souhaite pas distinguer *a priori* entre les étudiants selon les filières (1). Des éléments intéressants ont été apportés sur cette question par un rapport de M. Coudanne, ancien vice-président de la Conférence des présidents d'université. Il va y avoir, sur ce sujet, une série de colloques dans les universités en février, suivis d'un colloque national en mars. A partir de ces discussions, nous prendrons des décisions qui pourront être en partie applicables à la rentrée 1990.

— Pensez-vous que les universités aient vocation à assurer des formations courtes à caractère professionnel ?

— La vocation de l'Université est de former les gens qu'elle accueille. Il faudra peut-être créer davantage de sections de techniciens supérieurs dans les lycées ou de départements d'IUT. Mais les universités auront aussi à bâtir des filières courtes débouchant sur des diplômes ayant la qualité des DUT. Peut-être faudra-t-il aussi, pour assurer ces tâches nouvelles, diversifier les types d'enseignants du supérieur.

— Vous ne retenez pas l'idée de « collèges universitaires » spécialisés dans la formation de premier cycle (2) ?

— Non. Il ne faut pas secondariser l'enseignement supérieur ni inciter à un démembrement des universités. Le but de la politique contractuelle que je conduis est de développer la personnalité et la potentialité de chaque université, compte tenu des besoins auxquels elle doit faire face et des choix qu'elle souhaite opérer.

» Certaines universités peuvent s'attacher plus particulièrement au développement de leurs premiers cycles. D'autres, notamment par la qualité de leur recherche, peuvent devenir des pôles de référence européenne. Mais toutes doivent pouvoir prétendre, dans les domaines qu'elles choisissent, à l'excellence. »

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS ET FRÉDÉRIC GAUSSEN

(1) M. Laurent Schwartz est le fondateur du mouvement « qualité de la science française » et l'ancien président du Comité national d'évaluation. Il avait exposé ses idées sur le premier cycle dans sa préface au premier rapport de ce comité : *Où va l'université ? Gallimard 1987 [NDLR]*.

(2) La formule de collèges de premier cycle avait été retenue en 1988 par M. Jacques Valade, prédécesseur de M. Jospin, comme ministre de l'enseignement supérieur [NDLR].

Une bouffée d'oxygène

Les mesures annoncées par le gouvernement pour le développement des universités sont plutôt bien accueillies par les organisations d'enseignants et d'étudiants, même si elles les estiment trop limitées. Pour le Syndicat national de l'enseignement supérieur, *« elles atténueront un peu l'asphyxie mais restent très en deçà de l'immense effort qui serait nécessaire »*. L'UNEF-ID estime que *« c'est une bouffée d'oxygène »* mais qui *« ne suffira pas à résoudre tous les problèmes des universités »*. Le Collectif des étudiants libéraux, estime, pour sa part, que c'est *« une autre politique »* qu'il faut mettre en place : *« Une plus grande autonomie de décision pour l'université, un renforcement des liens avec les entreprises, une revalorisation réelle des œuvres sociales, une meilleure intégration européenne »*.

Les réactions sont également vives du côté des collectivités locales. Elles rappellent que si elles sont prêtes à participer aux investissements nécessaires, elles souhaitent que cet effort s'accompagne d'une extension de leurs compétences à l'enseignement supérieur. Cette position fait l'objet d'un communiqué de l'Association nationale des élus régionaux, qui regroupe les élus de l'opposition (majoritaires dans vingt régions sur vingt-deux). L'ANER écrit que *« les régions sont prêtes à ouvrir avec l'Etat des discussions qui porteraient simultanément sur :*

— un réel transfert de responsabilité et de compétences en matière universitaire, qui se situe dans la logique de la décentralisation de la formation, notamment pour ce qui concerne la définition des filières et qui ne se limite pas aux seules constructions et remises en état des bâtiments et équipements ;

— le transfert concomitant des moyens financiers indispensables ;

— une plus grande autonomie pour les universités ».

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Pour la première fois en France

Un veau-éprouvette va voir le jour

D'ici quelques semaines, et *pour la première fois en France*, devrait naître un veau issu d'une fécondation *in vitro*, entièrement réalisée en laboratoire. Annoncée mercredi 10 janvier par la société Genes Diffusion, cette réussite doit largement aux travaux menés depuis dix ans dans les laboratoires de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). La *technique pourrait ouvrir*, à court terme, d'importantes perspectives dans l'amélioration génétique du cheptel français.

Fécondation *in vitro* : pour avoir, depuis plus de dix ans, permis à des milliers de couples stériles d'avoir un enfant, le terme est entré dans le langage courant. La maîtrise de cette technique n'en reste pas moins exceptionnelle, dès lors *qu'elle ne concerne plus* l'espèce humaine mais les animaux d'élevage. Une double réussite vient à cet égard d'être remportée par deux équipes *européennes*, qui ont annoncé, presque simultanément, avoir obtenu le développement de veaux-éprouvette, *entièrement* conçus en laboratoire : une équipe tchécoslovaque de l'Institut de physiologie et génétique des animaux domestiques de Libechov (1), et celle de la société française Genes Diffusion, filiale de la Coopérative agricole URCEIA-Nord spécialisée dans la génétique animale et implantée à Frais-Marais-lez-Douai (Nord).

Pour copier au mieux, en éprouvette, les processus de reproduction naturelle, plusieurs étapes successives doivent être maîtrisées : la récolte des ovules et des spermatozoïdes ; la fécondation proprement dite ; la maturation de l'œuf fédondé durant la première semaine de son développement ; enfin, le transfert de l'embryon dans une mère porteuse. La dernière de ces quatre phases, mise en œuvre depuis 1982 en prélevant des embryons bovins conçus par les voies naturelles et conservés par congélation, est devenue monnaie *courante* pour la *plupart* des éleveurs. Rien qu'en France, plusieurs milliers de transferts de ce type sont ainsi effectués chaque année par les équipes de l'Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle (UNCEIA). L'*objectif* : multiplier la descendance des meilleurs animaux, en faisant porter par des vaches ordinaires, après les avoir prélevés de l'utérus de leur mère « biologique », des embryons issus de géniteurs hautement sélectionnés.

Restait cependant une étape, apparemment infranchissable : la conception entièrement *in vitro*, qui permettrait, à partir d'ovules et de spermatozoïdes en culture, de concevoir ces embryons directement en laboratoire, à l'instar de ce qui se fait pour l'espèce humaine. Car tel est le paradoxe : la technique de la fécondation *in vitro*, aujourd'hui parfaitement maîtrisée au plan médical, se révèle encore, chez tous les autres gros mammifères, d'une terrible complexité. Ce qui explique, exception faite de quelques réussites annoncées ici ou *là de par le monde, qu'aucun* animal d'élevage ne soit né de cette technique au cours de la décennie qui vient de s'achever.

Rentabilité d'abord

Après plusieurs années de tâtonnements, la recherche, dans ce *domaine, semble donc s'accélérer*. Au laboratoire de physiologie animale de l'INRA à Jouy-en-Josas (Yvelines), les chercheurs ont ainsi fini par découvrir la raison pour laquelle les « boutons embryonnaires », issus de leurs tentatives de fécondation *in vitro*, se développaient la plupart du temps de façon anormale : ils leur manquaient simplement un facteur de croissance, le TGF-béta. Ils ont alors affiné leur milieu de culture, et les résultats, rapidement, sont devenus plus performants.

« *Actuellement, 35 % des œufs de vache que nous fécondons* in vitro *forment des embryons normaux après six à sept jours de culture* », précise Charles Thibault, le « père » des premiers « lapins-éprouvette » et l'un des principaux leaders, depuis près de trente ans, des recherches menées à l'INRA sur la physiologie de la reproduction. Surtout préoccupés de mettre au point dans les meilleures conditions cette étape essentielle, les chercheurs de l'INRA n'ont toutefois pas tenté de mener l'expérience jusqu'à son terme, *omettant délibérément* la phase ultime — lourde et coûteuse — de la réimplantation de l'œuf ainsi fécondé dans une vache porteuse.

Plus soucieuse de rentabilité économique que de recherche fondamentale, il semble donc bien que la société Genes Diffusion leur ait coupé l'herbe sous les pieds. Ce qui serait de bonne guerre... si la manière *n*'apparaissait un peu cavalière : Luc Liégois, directeur scientifique de la société, reconnaît verbalement que « *quatre étapes sur cinq ont été mises au point hors de nos laboratoires* », mais l'INRA, avec lequel les chercheurs de Douai travaillent depuis deux ans en étroite collaboration, n'apparaît nullement dans le communiqué de Genes Diffusion. Cette politique commerciale pour le moins énergique serait-elle liée à la volonté, non dissimulée par la société, de prendre ses distances vis-à-vis de la puissante UNCEIA dont elle est aujourd'hui membre ? Ses objectifs iraient alors bien au-delà du veau-éprouvette « Gédéon », dont la naissance est attendue à la fin du mois de mars.

CATHERINE VINCENT

(1) Réalisés entre 1987 et 1988, les travaux de MM. Pavlok, Motlik, Kanka et Fulka viennent d'être publiés dans la revue spécialisée *Reproduction, nutrition, développement*, 1989, vol. 29.

DÉFENSE

La marine nationale commande deux nouvelles frégates de surveillance

La marine nationale vient de commander aux Chantiers navals de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, deux nouvelles frégates de surveillance, baptisées *Nivôse* et *Ventôse*, qui lui seront livrées en 1992. L'an dernier, une première commande avait porté sur deux frégates de la même classe, dénommées *Floréal* et *Prairial*. Le programme de la marine nationale pour cette catégorie de navires comprend six unités au total.

D'un coût de l'ordre de 500 millions de francs, la frégate de surveillance déplace 3000 tonnes à pleine charge. Elle assurera des missions de renseignement et de surveillance des espaces maritimes, *le contrôle des zones économiques* exclusives, la police de la navigation et la surveillance des pêches.

Avec un *équipage* d'une centaine d'hommes et la présence, à son bord, d'un commando de vingt-cinq hommes, la frégate de surveillance est principalement armée d'un canon de 100 mm et de deux canons de 20 mm. Elle embarque un hélicoptère de 9 tonnes à 10 tonnes en plate-forme arrière.

□ **Des équipements français de guerre électronique pour le Japon.** — En coopération avec la société Mitsubishi Electric Corporation (MELCO), le groupe français Thomson-CSF livrera à l'armée de l'air japonaise des pods ASTAC de guerre électronique adaptés à des avions Phantom en mission de reconnaissance. Déjà destinés aux Mirage F1-CR de l'escadre française de reconnaissance à Strasbourg, les pods ASTAC sont capables de détecter, d'analyser et de localiser les radars adverses en ambiance de guerre électronique, pour l'exécution de missions (dites ELINT) d'espionnage électromagnétique.

Avant la rencontre des chefs militaires à Vienne

La France va créer un corps d'inspecteurs du désarmement

La France va constituer un *corps d'inspecteurs du désarmement*, chargés de vérifier sur place certaines des dispositions que pourraient prendre, dans le cadre des négociations de Vienne, les Etats impliqués par des accords, à venir, sur la réduction en Europe des arsenaux classiques. *C'est ce qu'a* annoncé, jeudi 11 janvier, le chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, après avoir confirmé sa participation (*le Monde* du 11 janvier) au séminaire, à Vienne, la semaine prochaine, sur les doctrines de défense entre chefs militaires des pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Selon le général Schmitt, ce corps, qu'il évalue à environ deux cents spécialistes, comprendra des inspecteurs, chargés d'observer et de contrôler sur place les mesures de désarmement appliquées dans les pays étrangers, et des accompagnateurs des équipes envoyées, en France, par ces mêmes pays étrangers pour accomplir en réciprocité leur tâche de vérification. Une cellule interministérielle coordonnera leurs activités, regroupera les données recueillies et constatera les éventuelles violations.

Chargé de mission auprès du ministre de la défense, le général (cadre de réserve) Roger Pessidous devra remettre en février prochain à M. Jean-Pierre Chevènement un rapport sur l'organisation de ce corps d'inspecteurs du désarmement. Cette nouvelle institution devrait réunir principalement des militaires, des ingénieurs et des diplomates linguistes, pendant que la cellule de coordination comprendra surtout des personnels de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur.

A propos du séminaire de Vienne, le général Schmitt a indiqué qu'il interrogerait les chefs militaires du pacte de Varsovie sur « *l'écart entre la « nouvelle pensée » qu'ils affichent en matière militaire et les composantes plus techniques de leur doctrine* ».

Une proposition franco-hongroise

« *La première*, a expliqué le chef d'état-major français, *fait volontiers référence à des concepts défensifs, à l'idée de prévention de la guerre, à celle de « suffisance », toutes notions qui inspirent depuis longtemps notre défense. Les secondes, en revanche, reposent toujours sur des concepts essentiellement offensifs.* » « *C'est cette incohérence*, a-t-il conclu, *qui devra être éclaircie aux cours de nos discussions à Vienne.* »

le général Schmitt a, d'autre part, indiqué que la France et la Hongrie avaient pris conjointement l'initiative d'une proposition nouvelle, dans le cadre des négociations entre Européens sur les mesures de confiance et de sécurité. La proposition franco-hongroise, rédigée le 15 décembre dernier, outre qu'elle vise à intensifier les contacts entre militaires de l'Est et de l'Ouest, devrait permettre de renforcer le rôle des représentations diplomatiques militaires accréditées (les attachés militaires à l'étranger) et d'étendre leur liberté de déplacement, compte tenu de la réciprocité.

« *Pour la première fois*, a expliqué le chef d'état-major français, *deux états membres d'alliances différentes ont décidé de présenter ensemble, formellement, une proposition de fond qui est l'exemple d'une coopération fructueuse et le signe d'un profond changement dans le paysage politique en Europe.* »

SOCIÉTÉ

militaires à Vienne

…va créer …s du désarmement

…oordination comprendra surtout des …ersonnels de la défense, des affaires …trangères et de l'intérieur.

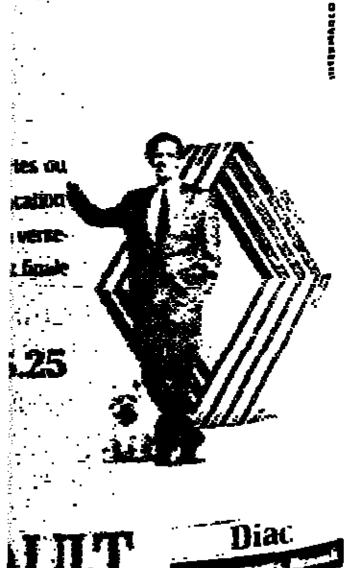
A propos du séminaire de Vienne, … général Schmitt a indiqué qu'il …nterrogerait les chefs militaires du …acte de Varsovie sur « *l'écart entre la « nouvelle pensée » qu'ils affichent en matière militaire et les composantes …lus techniques de leur doctrine* ».

Une proposition franco-hongroise

« *La première*, a expliqué le chef d'état-major français, *fait volontiers référence à des concepts défensifs, à l'idée de prévention de la guerre, à celle de « suffisance », toutes notions qui inspirent depuis longtemps notre défense. Les secondes, en revanche, reposent toujours sur des concepts essentiellement offensifs.* » « *C'est cette incohérence*, a-t-il conclu, *qui devra être éclaircie aux cours de nos discussions à Vienne.* »

le général Schmitt a, d'autre part, indiqué que la France et la Hongrie avaient pris conjointement l'initiative d'une proposition nouvelle, dans le cadre des négociations entre Européens sur les mesures de confiance et de sécurité. La proposition franco-hongroise, rédigée le 15 décembre dernier, outre qu'elle vise à intensifier les contacts entre militaires de l'Est et de l'Ouest, devrait permettre de renforcer le rôle des représentations diplomatiques militaires accréditées (les attachés militaires à l'étranger) et d'étendre leur liberté de déplacement, compte tenu de la réciprocité.

« *Pour la première fois*, a expliqué le chef d'état-major français, *deux états membres d'alliances différentes ont décidé de présenter ensemble, formellement, une proposition de fond qui est l'exemple d'une coopération fructueuse et le signe d'un profond changement dans le paysage politique en Europe.* »



DÉFENSE

POINT DE VUE

Motiver l'armée

par Chiliarque

LE métier des armes, quels que soient l'âge, l'emploi, le grade, le service, l'arme ou l'armée d'appartenance de chacun des acteurs de cet ensemble humain sous l'uniforme, exige une disponibilité de tous les instants, de strictes règles de comportement – l'éthique militaire – et une faculté d'adaptation particulière de la part des officiers et des sous-officiers dont la carrière est scandée par des affectations successives et nombreuses.

Ces qualités foncières ne sont certes pas l'apanage exclusif du monde militaire, mais elles sont essentielles à son bon fonctionnement. Elles se sont perpétuées grâce à l'expérience des plus anciens, à l'amélioration du recrutement, à un enseignement de qualité, aux traditions plus ou moins marquées de chacune des armes, et elles donnent à l'institution ce trait de caractère unique qui force l'admiration : son abnégation.

Si, jusqu'à un proche passé, les artisans de notre défense semblaient partager le sentiment d'appartenance à une collectivité animée d'un esprit maison – l'âme militaire – les contraintes de disponibilité, de mobilité, de silence, inhérentes au métier des armes, les relations interhiérarchiques paraissent devoir être contestées – les lettres « anonymes » de la gendarmerie en sont une preuve explicite – au sein d'une collectivité que ni le public ni les médias n'ont l'habitude d'entendre, les représentants de la nation encore moins d'écouter : la grande muette.

Crise d'identité

Il semble que la sujétion militaire librement consentie ne se conçoive pleinement que dans un environnement sous-tendu par et pour l'action. Or les générations de l'après-guerre, qu'elles soient en uniforme ou pas, n'ont connu – et il faut s'en réjouir – que la paix armée qui prévaut en Europe depuis près d'un demi-siècle.

Il n'en demeure pas moins vrai que, placés dans un environnement surarmé hérité du second conflit mondial, menaçant mais stable au demeurant, les artisans de notre défense aux prises avec des budgets constamment rognés, des lois de programmation avortées, des réorganisations imposées, des matériels surannés, un service militaire décrié, ont toujours exercé leur métier avec une motivation digne d'éloges.

Face à ces contraintes qui font, hélas, partie de l'horizon professionnel de celles et de ceux qui ont en charge la défense de leur pays et la formation militaire de nos jeunes compatriotes, le grand chambardement politique actuel en Europe est porteur d'une ambiguïté.

Pour l'opinion publique, la modification des rapports Est-Ouest et la perspective d'accords militaires sont synonymes d'un désarmement généralisé. Dans les popotes, ce phénomène est ressenti comme la remise en question du bien-fondé, à terme, de l'outil militaire avec, comme conséquence, la mise au chômage technique d'une partie de nos cadres et soldats, appelés à n'être que des fonctionnaires de la défense au rôle mal défini.

Parallèlement, hors Europe, la mission désormais dévolue aux armées – pour l'essentiel à des soldats professionnels – oscille entre l'intervention, la démonstration de force, la gesticulation à finalité politique, l'interposition ou l'aide humanitaire qui métamorphose ses guerriers, tour à tour, sans ménagement et sans gloire en commandos, « onusiens », soldats de la paix et bons samaritains. Partition difficile à orchestrer et bien souvent confuse dans l'esprit des acteurs en uniforme, qui ont parfois le sentiment d'être relégués au rang de simples figurants.

Perte de confiance

Même la raison d'être de nos armées, l'action militaire, leur est reprochée. S'il faut sans doute regretter que la seule que nos soldats eurent à conduire au cours de ces toutes dernières années l'ait été en terre française – la Nouvelle-Calédonie – on ne peut que déplorer la virulence avec laquelle ils furent traités, l'opération vilipendée, les armées discréditées.

Pourtant n'avaient-elles pas fait leur devoir, et à ce titre n'avaient-elles pas le droit à certains égards, à défaut de reconnaissance ?

Malmenée, l'institution ne pouvait que se sentir solidaire des acteurs, et dans l'adversité elle affichait un consensus qui dissimulait, en fait, de profonds ressentiments à l'égard de ses commanditaires. Dans le même temps, le silence persistant de la hiérarchie paraissait totalement incongru au égard aux circonstances. L'institution militaire, par construction et par tradition, ne peut que s'en remettre à ses chefs pour la défense de ses intérêts. Or l'absence de prise de position officielle des hauts responsables militaires « voix des armées » était alors ressentie comme un véritable lâchage par une majorité silencieuse qui se sentait flouée d'un droit de réponse et exclue d'un débat dont elle était pourtant l'enjeu.

Quoi qu'il en soit, le non-événement était le signe d'un profond décalage de pensée entre les générations et signifiait, sans aucun doute, la fin d'une certaine forme de rapports humains faits tout à la fois de respect réciproque, de confiance mutuelle, d'une certaine bienveillance à l'égard des subordonnés, autant de facteurs qui avaient contribué des années durant à façonner « l'esprit de corps » et sauvegarder l'essentiel de l'institution : sa cohésion.

De profonds bouleversements

Ainsi, sevrées du soutien de leurs aînés sans pour autant être rassérénées, ayant le sentiment d'être progressivement dépouillées de leur spécificité, les jeunes générations – appartenant aux différentes armées et à la gendarmerie – ont révélé, à leur manière, l'existence d'un profond malaise au sein de l'institution militaire, cantonnant leurs doléances au seul aspect quantifiable de leur vie sous l'uniforme : la condition militaire.

Il serait vain de croire que l'unique préoccupation de la collectivité militaire – restée trop longtemps, il est vrai, à l'écart de la mansuétude salariale de son employeur, l'Etat – ne se borne qu'à des considérations de solde.

Il serait tout aussi illusoire de se persuader qu'une poignée de subsides, chichement accordés à la seule faction de son armée la plus démonstrative dans la formulation de ses exigences, puisse occulter un malaise de fond qui touche l'ensemble des personnels de la communauté militaire.

Car, au-delà des intérêts catégoriels immédiats et compréhensibles, c'est bien du rôle dévolu à nos armées, des missions de nos forces, de la place de nos officiers et de nos sous-officiers dans la société, du déroulement des carrières, de l'environnement social des familles et du recrutement qu'il s'agit.

Les jeunes générations sous l'uniforme sont conscientes de l'irréversibilité de ce phénomène et de l'urgence d'une telle évolution. Elles pressentent de profonds bouleversements à l'issue desquels le volet militaire de notre défense n'aurait plus la primauté. Elles seraient toutefois enclines à accepter le traumatisme de réduction d'effectifs sur l'autel de la perestroïka, à condition de pouvoir disposer à terme d'un outil qui soit en phase avec la nouvelle donne politico-stratégique du moment.

Concernés au premier chef, les artisans de notre défense regimbent pourtant à l'idée de devoir subir, une fois de plus, le diktat de mesures impopulaires concoctées unilatéralement dans le secret des cabinets. Le devenir de l'institution dépend aussi de la manière dont sera conduite la réflexion. N'est-ce pas de la place de la France dans le concert des nations, du rôle et des missions de ses armées, du type et du volume de ses forces, des ressources budgétaires afférentes que doivent débattre les responsables ?

Sauf à vouloir prononcer le divorce, sous-jacent, entre les générations et prendre le risque, soit de voir sourdre certaines formes de contestation difficilement contrôlables, soit, plus vraisemblablement de voir s'instaurer progressivement un phénomène de résignation dans les rangs – dommageables en termes de cohésion et de motivation – un tel débat de fond ne saurait être entrepris sans y associer les armées.

▶ Chiliarque est le pseudonyme d'un jeune officier supérieur en activité. Dans la Grèce antique, le chiliarque commandait une unité de mille hommes.

□ **Le ministre soviétique de la défense à Paris en février.** – Le général Dimitri Iazov, ministre soviétique de la défense, fera une visite à Paris les 6, 7 et 8 février, a annoncé jeudi 11 janvier, le ministère de la défense. Le général Iazov rend ainsi la visite effectuée en avril dernier en URSS par M. Jean-Pierre Chevènement, qui était la première d'un ministre français de la défense en URSS depuis douze ans.

JUSTICE

Aux Assises du Val-de-Marne

Le crime très relatif de deux militants communistes

Jacques Teyssier, premier secrétaire de la section communiste de Fontenay-sous-Bois, et Alain Rocq, conseiller municipal communiste de la ville, ont été acquittés jeudi 11 janvier par la cour d'assises de Créteil (Val-de-Marne) devant laquelle ils comparaissaient pour vols avec violences.

Les deux hommes étaient accusés d'avoir agressé le 18 février 1983, Philippe Tryzna, qui venait déposer la liste UDF-RPR à la sous-préfecture de Nogent. Le vol ayant été commis avec violences, de nuit, et en réunion – en groupe – la Chambre criminelle de la Cour de cassation avait estimé que les éléments constitutifs de crime étaient réunis. Les parties civiles, qui elles, menèrent sept ans de procédure acharnée pour que les accusés comparaissent devant la cour d'assises, se sont toutefois désistées en début d'audience. Quelques mots esquissés, quelques explications embarrassées destinées à la cour, et le banc des parties civiles était vide. A peine arrivés, les avocats de la victime, Philippe Tryzna, annonçaient le désistement de leur client, et quittaient la salle en emportant leurs dossiers sous leur bras. « *Quelle que soit la violence dont notre client a été victime, il estime que l'on ne règle pas les problèmes de militantisme politique devant un cour d'assises*, expliquaient Mes Garant et Levy. *Il a reçu des coups, mais à ses yeux, ces coups ne justifient pas une procédure criminelle.* »

Toutes les parties civiles se désistaient alors à leur tour, Me Morette, l'avocat d'une candidate de la liste UDF-RPR de l'époque, quittait lui aussi son banc après ce désistement « *de dernière minute* ». « *Il me rappelle des affaires qui mettaient elles aussi en cause certaines catégories de personnes*, concluait-il. *Là aussi, il y avait eu des retraits curieux et équivoques.* » Me Morette jetait alors un regard à la salle, où se côtoyaient le maire communiste de Fontenay, M. Louis Bayeurte, le député communiste du Val-de-Marne, M. Jean-Claude Lefort, et une cinquantaine de militants venus dénoncer « *l'injustice de cette comparution* ».

Furieux, le dernier avocat de la partie civile, Me Baloup, se désistait à son tour. « *Je déplore que cette audience s'ouvre dans une ambiance pesante*, notait-il, *et je demande si le désistement de M. Tryzna ne s'inscrit pas dans ce contexte-là. Cependant, la victime s'est désisté et je donnerais un sentiment d'acharnement politique si je restais ici.* » Me Baloup, qui représentait deux des candidats de la liste RPR-UDF de l'époque, quittait alors la salle lui aussi. Le banc de la partie civile était désert.

Les deux accusés relevaient alors la tête, vaguement étonnés. Jacques Teyssier et Alain Rocq pensaient affronter devant les assises leurs adversaires de 1983. Ils se retrouvaient seuls. Sans la victime, Philippe Trizna. Sans les parties civiles associées, trois candidats de la liste RPR-UDF de l'époque. Sans le principal témoin, Philippe Béchade. Présent non loin de la sous-préfecture au moment de l'attaque, ce dernier était le seul à avoir vu passer la voiture des agresseurs. Mais Philippe Béchade ne viendra pas. La peur, dira Me Baloup. La lassitude, corrigeront ces confrères. Sept ans de procédure usent les meilleures volontés.

Vaines convocations

Philippe Tryzna avait été agressé devant la sous-préfecture de Nogent le 18 février 1983, peu avant une heure du matin. Les élections municipales approchaient, et il était venu attendre en pleine nuit l'ouverture des bureaux afin d'être le premier à déposer la liste d'union RPR-UDF de Fontenay le lendemain matin : la première liste déposée reçoit le panneau électoral numéro 1, jugé plus « *efficace* » auprès des électeurs.

A 0 h 55, son véhicule est heurté par une Simca dont sortent quatre hommes. Deux d'entre eux l'immobilisent contre le capot et le frappent tandis que le troisième s'empare du dossier de candidature. Hospitalisé dans la nuit, Philippe Tryzna obtiendra une incapacité de travail temporaire de huit jours.

Mais le numéro d'immatriculation du véhicule a été relevé, et son propriétaire est identifié dès le lendemain. Il s'agit de Jacques Teyssier, le premier secrétaire de la section communiste de Fontenay. Contacté le jour-même par la police, il promet de se rendre au commissariat le lendemain, à 9 heures. Il ne viendra pas. Les policiers le demandent au téléphone, déposent des convocations dans sa boîte aux lettres, et surveillent les alentours de son domicile. Rien n'y fait. De guerre lasse, Jacques Teyssier finit par se rendre au commissariat le 23 février. Cinq jours après les faits. « *Nous étions en période d'élections*, expliquera-t-il au président de la cour d'assises, Bernard Ligout, *et j'avais beaucoup de travail.* » Il dit alors aux policiers avoir passé la soirée chez des amis. La voiture, qui est, dit-il, utilisée par tous les militants de la section, reste introuvable. Elle ne sera présentée au commissariat que le 29 juin suivant, cinq mois après l'agression. La police note alors des phares « *d'apparence neuve* » et un pare-choc « *nettement fêlé* ».

Quelques jours après l'agression, la victime, Philippe Tryzna reconnaît son deuxième agresseur sur une affiche électorale du Parti communiste. Il s'agit d'Alain Rocq, conseiller municipal à Fontenay et président du groupe des élus communistes de la ville. Alain Rocq, lui aussi, est convoqué au commissariat. Et il ne vient pas. Il écrit aux services de police qu'il refuse de les rencontrer car « *il ne peut s'agir que d'une affaire politique* ». Lui aussi a un alibi. Cette nuit-là, il se trouvait avec un camarade qui l'avait raccompagné chez lui, en voiture, après une séance de photo pour la campagne électorale organisée à l'hôtel de ville de Fontenay. Lors d'une confrontation, Philippe Tryzna et Philippe Béchade reconnaîtront pourtant formellement, diront-ils, les deux responsables du PC.

Des débats absurdes

Deux versions. Deux histoires. Mais le face-à-face ne peut avoir lieu : les victimes se sont dérobées. La cour écoute les quatre témoins qui confirment sous serment leurs alibis de cette nuit-là, mais l'audience est étrangement calme. Pas de controverse, peu de discussions, quelques rares questions. Une bataille ne peut s'engager sans adversaires.

Les débats sont mornes. Absurdes parfois. Jacques Teyssier et Alain Rocq sont face à une cour d'assises pour une bagarre électorale vieille de sept ans qui s'est soldé par une incapacité de huit jours. Qui l'a voulu ainsi, sinon les parties civiles, qui ont finalement choisi de se désister au dernier moment. « *La lecture du dossier m'a convaincu de la culpabilité des deux accusés, et j'entendais vous faire partager ma conviction en la fondant sur des preuves*, expliquera Jean Berkani, le représentant du ministère public. *Les éléments les plus probants auraient été les accusations de la victime et du principal témoin, ici, devant la cour, sous la foi du serment, mais en leur absence, les éléments qui restent sont à décharge. Je n'ai pas le droit de continuer à vouloir vous imposer cette conviction.* »

L'avocat des deux accusés, Me Louis Labadie, admet alors que sa tâche s'en trouve « *singulièrement allégée* ». Sa plaidoirie, qui dénonce « *une machination politique* » s'attarde peu sur les détails de l'affaire. A quoi bon tenter de briser son adversaire quand il a lui-même renoncé à faire entendre sa voix ?

ANNE CHEMIN

Renvoyé devant la cour d'assises après onze ans de procédure

Le marathon judiciaire de Rolf Dobbertin

Après onze ans de procédure, M. Rolf Dobbertin, cinquante-six ans, va, peut-être, pouvoir être jugé. Arrivé en France en avril 1965 après être passé en Allemagne de l'Ouest, ce technicien est-allemand préparait un doctorat ès sciences, devint assistant à la faculté des sciences de Paris, puis chargé de recherches au CNRS. Le 21 janvier 1979, il fut arrêté par la Direction de la sécurité du territoire (DST) et inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

Selon un officier des services spéciaux de la RDA passé à l'Ouest, M. Rolf Dobbertin aurait fourni des renseignements de nature scientifique. Après son inculpation, il est donc justiciable de la Cour de sûreté de l'Etat, et un arrêt du 18 juin 1981 le renvoie devant cette juridiction. Mais le 4 août 1981 la Cour de sûreté de l'Etat est supprimée. Il doit comparaître devant le Tribunal permanent des forces armées qui… est supprimé à son tour par une loi du 21 juillet 1982.

C'est la cour d'assises spécialement composée de magistrats qui devient compétente. Faut-il faire un arrêt de renvoi ? La chambre d'accusation de Paris estime que c'est inutile. La Cour de cassation considère que c'est indispensable. Un arrêt est donc rendu. Il est cassé et refait à l'identique par une autre chambre d'accusation de Paris. L'assemblée plénière de la Cour de cassation casse à nouveau et renvoie le dossier à Versailles. Nouvel arrêt, nouvelle cassation, et c'est la chambre d'accusation d'Amiens qui doit se prononcer. L'arrêt est rendu le 19 décembre 1989 et, le 4 janvier, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi. L'arrêt de renvoi devant la cour d'assises de Paris est désormais définitif.

Parallèment, M. Dobbertin avait saisi la Cour européenne des droits de l'homme, et la commission avait estimé que la garde à vue de six jours appliquée à l'époque par la Cour de sûreté de l'Etat et sa détention « provisoire » de quatre ans et trois mois, dépassant le « *délai raisonnable* », constituait une violation du paragraphe 3 de l'article 5 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cependant, le comité des ministres où siègent les ambassadeurs accrédités auprès du Conseil de l'Europe, qui dispose d'une sorte de droit de veto, avait empêché que le dossier fût soumis à la Cour européenne en déboutant le scientifique. A l'issue de ce marathon judiciaire, M. Dobbertin détient certainement le record des juridictions saisies pour une seule et même inculpation.

Espionnage et concertation scientifique

Libéré le 9 mai 1983 sous une caution de 150 000 F, le technicien est-allemand a ensuite obtenu une décision lui accordant le remboursement de cette caution, la restitution de son passeport et l'annulation de toutes mesures de contrôle judiciaire. Toujours chargé de recherches au CNRS, il bénéficie du soutien de la communauté scientifique qui avait d'ailleurs participé à la collecte de la caution. A ses yeux, les faits dont on l'accuse ne relèvent pas de l'espionnage mais de la « *concertation scientifique* ». Ses avocats ont déposé une nouvelle requête devant la Commission européenne des droits de l'homme portant à la fois sur la durée excessive de la procédure et sur l'atteinte à la liberté de communication entre Etats, en application du principe de « *liberté des échanges intellectuels* ».

Rien ne s'oppose désormais à ce que M. Dobbertin soit jugé. Mais plusieurs facteurs vont contribuer à donner au débat judiciaire un aspect surréaliste. En onze ans, beaucoup de choses ont changé. Même en République démocratique allemande.

MAURICE PEYROT

Pour renforcer la « sécurité intérieure »

Accord sur la coordination police-gendarmerie

Diverses mesures destinées à « *améliorer la coordination entre la police nationale et la gendarmerie* » vont être prochainement rendues publiques par le gouvernement. Elaborées par M. François Roussely, directeur général de la police nationale, et M. Charles Barbeau, directeur général de la gendarmerie nationale – qui fut aussi l'un des collaborateurs de M. Pierre Joxe, en 1984, lors de son premier séjour au ministère de l'intérieur, – ces dispositions ont été très rapidement évoquées par M. Michel Rocard lors du conseil des ministres du mercredi 10 janvier.

Ce protocole d'accord entre deux administrations parfois rivales comprendra, a annoncé le ministre de l'intérieur, le 9 janvier, quatre grands chapitres :

● **L'emploi des forces mobiles.** En vue de rationaliser l'emploi des forces mobiles – compagnies républicaines de sécurité et escadrons de gendarmerie mobile – qui concourent au maintien de l'ordre public, sera mis en place un « tableau de bord » permettant d'apprécier la disponibilité quotidienne des deux forces et l'évaluation des charges que chacune d'elles assure. Dans le même esprit, une instruction commune à ces deux forces définira les principes généraux du maintien de l'ordre et énoncera les procédures de recours à chacune d'elles.

● **La répartition territoriale des tâches de sécurité publique.** La carte des zones dites « étatisées » a beaucoup vieilli depuis la loi de 1941 qui a défini le seuil – 10 000 habitants – sur la base duquel les pouvoirs de police pouvaient être transférés à l'Etat dans certaines communes. Cette carte n'est plus adaptée ni au développement urbain ni aux nécessités du meilleur emploi des forces de la police d'Etat et de la gendarmerie. Aussi, une liste des communes à étatiser ou à désétatiser sera-t-elle dressée, et classée par ordre de priorité, avec le concours de l'INSEE et après les consultations nécessaires.

● **L'exercice de la police judiciaire spécialisée.** Il a été décidé de préciser dans le code de procédure pénale les catégories des services de police et de gendarmerie exerçant des attributions de police judiciaire. Par ailleurs, un conseil supérieur de police scientifique et technique, présidé par le ministre de l'intérieur, sera mis en place pour tenter de régler, notamment, les dossiers des laboratoires de police scientifique et la question des fichiers informatiques.

● **Le domaine des relations internationales.** – La gendarmerie sera mieux associée aux travaux préparatoires de réunions internationales entrant dans ses attributions.

Définir une politique globale

L'ensemble de ce protocole d'accord est en fait une première étape dans la direction défendue inlassablement par M. Joxe : la définition d'une politique globale de la « *sécurité intérieure* », accompagnée d'une enveloppe budgétaire commune permettant de mieux connaître et maîtriser l'affectation des fonds publics destinés à la sécurité (*le Monde* du 11 janvier).

Le 13 novembre 1989, lors du débat parlementaire sur le budget 1990, le ministre de l'intérieur expliquait ainsi : « *La programmation à long terme des moyens interministériels de la sécurité intérieure doit permettre aux services de construire une véritable politique planifiée de réduction de la délinquance et de la criminalité ; elle doit aussi être une invitation ferme faite aux services de modifier définitivement les termes du débat sur la sécurité en accentuant systématiquement la politique de prévention et de formation ; elle doit enfin conduire à une réorganisation plus rationnelle des moyens en personnels et en équipements des ministères contribuant à la sécurité.* »

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

En raison de ses nombreux échecs

Le cœur artificiel Jarvik interdit aux Etats-Unis

La Food and Drug Administration (FDA) américaine a décidé, jeudi 11 janvier, d'interdire l'implantation du cœur artificiel Jarvik, en raison, en particulier, des nombreux défauts de contrôle de la qualité de fabrication observés.

C'est la fin d'une époque. Seules les archives télévisuelles garderont encore longtemps en mémoire ces images datant de 1982 d'un dentiste de Seattle, Barney Clark, qui, pendant cent douze jours, avait vécu – survécu devrait-on dire – dans des conditions extrêmement difficiles grâce à un cœur artificiel mis au point par le docteur Robert Jarvik. Il avait été opéré le 2 décembre 1982, au Centre médical universitaire de Salt-Lake-City par le docteur William C. De Vries. Au total, son cœur artificiel avait battu 12 912 400 fois pendant 2 688 heures avant d'être débranché.

Suivirent ensuite William Schroeder, Murray Haydon et environ cinquante autres patients qui, chacun à leur tour, reçurent cette prothèse électrique faite de polyuréthane, de graphite, de velcro et de métal. Un symbole du savoir-faire américain. Très vite pourtant, il fallut déchanter. Les conditions de vie des malades étaient épouvantables, et les risques de séquelles ou d'accidents secondaires très importants. La mort, le 6 août 1986, du doyen des porteurs de cœur artificiel, William Shroeder, allait sonner le glas de cette technique chirurgicale. Chacun reconnut alors que l'idée d'implanter à titre définitif un appareil du type Jarvik 7 devait être abandonnée. L'un des pionniers de cette technique, le docteur Jack Copeland, déclarait : *« La santé des patients sous cœur artificiel s'altère inévitablement au bout de deux cents à quatre cents jours. »* Restait donc la possibilité d'implanter un cœur artificiel simplement à titre temporaire, dans l'attente de trouver un cœur humain compatible qui puisse être greffé d'une manière définitive. Aujourd'hui plusieurs modèles de cœurs artificiels de ce type existent (Pierce, Penn State...), permettant de mettre en place ce système de suppléance cardiaque temporaire.

Dans un premier temps, en mai 1988, le directeur du National Health Institute (NIH) américain, le docteur Claude Lenfant, avait annoncé que son organisme fédéral ne financerait plus de recherches sur le cœur artificiel (au total 239 millions de dollars de crédits de recherche avaient été dépensés jusqu'alors). En juillet de la même année, revirement complet : le NIH, pour des raisons qu'il refusait de révéler, décidait de reprendre ses programmes de recherche pour la mise au point d'un cœur électrique. Dans *le Monde* (du 12 octobre 1988), les docteurs D. Lapeyre et O. Frazier (du Texas Heart Institute) révélaient que quatre nouveaux programmes se mettaient en place aux Etats-Unis et que les premiers essais sur l'homme étaient prévus pour 1995.

Mais, la FDA l'indique dans une lettre adressée au fabricant du Jarvik 7, la firme Symbion Inc., les avantages de ce cœur artificiel sont inférieurs à ses inconvénients. Parmi ceux-ci, l'impossibilité de se mouvoir imposée au malade du fait de la présence d'un compresseur de 150 kilos relié au cœur Jarvik 7 par des tubes.

F.N.

BIBLIOGRAPHIE

« Souvenirs d'un médecin légiste » de Raymond Martin

De l'inconnue aux mains fines à René Lucet

Voilà un beau personnage, trop souvent négligé, voire méprisé, rejeté dans la pénombre des seconds rôles dans les romans policier : le médecin légiste. Avec ses 267 pages de *Souvenirs*, le docteur Raymond Martin, du haut de ses soixante-quinze ans, répare cet oubli et réalise une petite prouesse ! Celle de camper un personnage solide qui pourrait avoir l'épaisseur d'un Maigret si Simenon était toujours parmi nous.

Bien sûr, le docteur Martin se moque du mythe qui entoure sa profession : ce « toubib » qui a troqué la blouse blanche pour un imper de « dur » et rabroue son monde lorsqu'il arrive sur les lieux d'un crime : *« J'espère que vous n'aurez touché à rien ! »* Son récit nous fait découvrir un métier où l'esbroufe a peu de part, même s'il oriente de manière soivent décisive les enquêtes de la police puis les instructions judiciaires.

Sans façon, le poing armé d'un scalpel, le docteur Martin nous fait ainsi découvrir ce que furent ses débuts professionnels, ceux d'un médecin légiste aux champs comme il y a des médecins de campagne, appelés à toute heure du jour et de la nuit, par tous les temps. Ils n'étaient pas gâtés ces *auxiliaires de justice, contraints* de disséquer les cadavres à la lueur flageolante d'une lampe tempête dans les appentis des cimetières de village, ou encore sur une méchante table installée à la diable dans une cour de ferme, éclairée cette fois par le pinceau des phares de sa voiture...

Que de sang et de drames, de viscères et de tragédies ! Dans ce lot quotidien d'accidents, de suicides, de crimes, le docteur Martin offre un bel exemple de placidité. Et d'entêtement ! Comme un vrai Maigret, il garde en mémoire les affaires qu'il traite, les dossiers provisoirement sans réponse. C'est ainsi qu'il résout l'énigme de *« l'inconnue aux mains fines »*, en rapprochant deux faits divers survenus à deux ans de distance.

Mais au légiste éminent, il arrive aussi de commettre des impairs. Et Raymond Martin raconte avec humour l'une de ses dépositions en cour d'assises dont la technicité (ou la confusion) finit par égarer et le président et les jurés. Excédé, le président lui intima l'ordre de mettre un terme à ses explications : *« Martin, ça suffit comme ça, partez ! Allez partez ! »*

Au passage, le docteur Martin n'hésite pas à nous enseigner quelques notions élémentaires de son noble art ou à nous faire « rencontrer » quelques-unes de ses connaissances. Ainsi croise-t-on l'abominable Petiot, docteur de son état, qui promettait durant l'Occupation le passage hors de France à des juifs et des résistants pour mieux les détrousser avant de les faire disparaître dans sa chaudière.

« Une balle de trop »

Dans ses *Souvenirs*, le médecin légiste revient sur quelques-uns de ces dossiers auxquels il fut mêlé et qui firent à l'époque du bruit. Aussi donne-t-il son sentiment sur l'affaire de Bruay-en-Artois survenue en 1972 (il s'agit plus d'un rappel des faits que de révélations), sur la prise d'otages à la centrale de Clairvaux en 1971 et le rôle respectif de Claude Buffet et Roger Bontemps (il n'a pas oublié sa passe d'armes avec Robert Badinter, alors avocat de Bontemps) et *enfin sur la mort de René Lucet*, en 1982, à Marseille...

Pour le coup, le docteur Martin engage le fer. Assassinat ou suicide ? Le médecin légiste ne cache pas sa conviction, fondée sur les résultats de son autopsie et d'une *expérimentation. Selon lui, le* responsable de la Caisse de la Sécurité sociale n'a pas pu se suicider en se tirant successivement deux balles, exactement au même endroit, avec une arme à barillet lourde à manier.

Rien de bien neuf ? La presse, c'est vrai, s'était fait un devoir, en 1982, de douter, d'interroger et même d'apporter des éléments d'information. Cette fois pourtant, c'est le docteur Martin qui s'exprime, un expert. Et il affirme qu'il y a dans cette affaire *« une balle de trop »*.

LAURENT GREILSAMER

▶ ***Souvenirs d'un médecin légiste*, de Raymond Martin, Calmann-Lévy, 287 pages, 98 francs.**

COMMUNICATION

Les offensives de M. Berlusconi en Espagne et en Italie

Le 11 janvier a été une journée faste pour M. Silvio Berlusconi. En Italie, il a réussi à prendre le contrôle de l'AMEF, *holding* majoritaire au sein du groupe de presse Mondadori, gagnant ainsi une première manche contre son rival, M. Carlo De Benedetti. En Espagne, il a obtenu la direction opérationnelle de la chaîne privée Telecinco, arrachant la présidence au groupe de presse Anaya.

M. De Benedetti perd la première manche dans la bataille autour de Mondadori

ROME

de notre correspondant

Réunions d'actionnaires annulées, déplacées, reconvoquées. Comparutions incessantes devant les tribunaux. Editoriaux enflammés. Grèves des journalistes. Communiqués vengeurs... La guerre pour le contrôle du groupe Mondadori, le premier groupe de presse italien, est entrée dans une spirale infernale tandis que M. Silvio Berlusconi et M. Carlo De Benedetti lancent sans désemparer leurs commandos d'avocats à l'assaut de l'AMEF, la holding qui contrôle 50,3 % de Mandadori.

Depuis quarante jours, trois magistrats successifs sont intervenus à la requête des uns et des autres. C'est M. Carlo De Benedetti qui avait, le premier, fait appel à la justice. Le 14 décembre, il avait obtenu la mise sous séquestre des actions de Christina et de Luca Formenton, plus d'un quart du capital de l'AMEF. Il leur reprochait d'avoir renié l'engagement qui les obligeait à lui céder leurs parts en 1991 et d'avoir rallié le camp du magnat de la télévision privée.

La contre-attaque de M. Silvio Berlusconi n'allait pas tarder. Il parvenait à son tour à faire séquestrer les actions privilégiées Mondadori de M. Carlo De Benedetti. Leur possession devait en principe permettre de convoquer une assemblée extraordinaire fin mars et de procéder à une augmentation de capital pour marginaliser M. Berlusconi et ses nouveaux alliés.

Dernier épisode en date : jeudi matin, le juge milanais, Mme Maria Grossi, autorise le pacte de syndicats des actions à se réunir sans parvenir au quorum de 60 % exigé. Les actions séquestrées de la famille Formenton, après sa « trahison », ne seront pas comptabilisées. Le soir même, les « berlusconiens » devenus majoritaires au sein du pacte y installaient leur nouveau président : Leonardo Mondadori, marginalisé par M. Carlo De Benedetti en 1988.

Manifestement, *« Sua Emittanza »* marque des points. La conquête de cette nouvelle position lui offre de nouvelles perspectives. L'AMEF, assujettie, devient une base opérationnelle idéale pour installer un nouveau conseil d'administration à la tête de Mondadori le 25 janvier, à l'occasion de l'assemblée générale du groupe.

Aujourd'hui, le choc des titans inquiète. Les propositions d'armistice avancées par le président du tribunal de Milan n'ont servi à rien. L'atmosphère semble parfois irrespirable. Certains actionnaires minoritaires préfèrent d'ailleurs partir. Ainsi, le groupe d'assurances Generali vient de revendre ses titres (0,4 % du capital) à parts égales entre les deux hommes.

Mais M. Silvio Berlusconi n'ignore pas qu'il peut à tout moment perdre l'initiative. Il aurait même tenté d'isoler le patron d'Olivetti en s'alliant le tonitruant directeur de *la Repubblica*, Eugène Scalfari.

Et comme il faut faire flèche de tout bois, celui-ci a aussitôt répondu dans son quotidien : *« Si l'opération berlusconienne arrive à bon port, nous pourrions voir*, écrit-il, *à la tête du plus grand groupe d'édition italien un membre de la loge P 2. »*.

Ses membres, on le sait, avaient toujours rêvé d'asservir la presse italienne. – *(Intérim.)*

Rupture entre les actionnaires de la chaîne privée Telecinco

MADRID

de notre correspondant

L'épopée espagnole de M. Silvio Berlusconi commence mal. Moins de deux mois avant la date du 5 mars, prévue pour le début des émissions, le torchon brûle, en effet, entre les trois principaux actionnaires de la chaîne de télévision privée Gestavision-Telecinco, qui détiennent, chacun, 25 % des parts : le groupe Fininvest, du magnat italien, la maison d'édition Anaya et l'Organisation nationale des aveugles d'Espagne, la ONCE.

Avec l'appui d'un allié minoritaire, les représentants de M. Berlusconi et de la ONCE ont forcé, le jeudi 11 janvier, lors d'une assemblée générale tumultueuse, la destitution du président et de l'administrateur délégué de la chaîne, MM. German Sanchez et Pedro Higuera, tous deux du groupe Anaya, et leur exclusion du conseil d'administration. Leurs *remplaçants seront nommés lors* d'une prochaine assemblée générale.

Cette rupture virtuelle fait suite à plusieurs semaines de polémiques publiques entre M. Berlusconi et la maison d'édition espagnole. Celle-ci avait ouvert le feu, en affirmant que l'homme d'affaires italien cherchait à contrôler seul le projet. Plus concrètement, les représentants d'Anaya l'ont accusé d'avoir mis sur pied un habile montage financier, permettant à ses propres sociétés d'assurer en régime de monopole les activités les plus lucratives de la chaîne. Ainsi, la gestion publicitaire était confiée à une filiale de Fininvest, Publiespana, tandis que la production de programmes revenait à une autre société contrôlée par l'homme d'affaires italien, Videotime.

Autant de décisions, souligne le groupe Anaya, qui n'ont jamais obtenu l'accord de l'ensemble des associés et qui donnent à penser que le magnat italien confond ses propres intérêts avec ceux de Gestavision.

Du côté de M. Berlusconi, on affirme au contraire que, lors d'une réunion tenue le 5 mai 1989, avant même l'attribution des trois chaînes privées par le gouvernement espagnol, les trois grands actionnaires de Gestavision s'étaient mis d'accord sur un tel schéma.

On fait aussi valoir que la société Fininvest avait, dès le départ, engagé seule, à ses risques et périls, les coûteuses dépenses (quelque 20 millions de dollars) permettant d'équiper techniquement la chaîne. La mise en œuvre du démarchage publicitaire, conclut-on, ne pouvait, dans ces conditions, plus attendre.

Renversement d'alliances

Après une période de silence, la ONCE – qui, grâce à l'exploitation d'une loterie très populaire en Espagne, s'est convertie en une véritable puissance financière – s'est finalement rangée aux côtés de M. Berlusconi, faisant ainsi définitivement pencher la balance.

Avec l'appui d'un autre associé minoritaire (que le groupe Anaya accuse d'être un simple prête-nom de la ONCE), les deux grands actionnaires alliés disposent désormais d'une majorité de 60 %. La majorité *« opérationnelle »*, au dire de M. Berlusconi, qui devrait permettre à Gestavision de commencer à émettre à la date prévue.

Reste que la réalité est plus nuancée : le groupe Anaya est sans doute en mesure de compliquer sérieusement la tâche de ses associés, tant du point de vue technique que du point de vue *financier*. Ses *représentants* ont annoncé qu'ils étaient décidés à porter l'affaire devant les tribunaux, ce qui risque de paralyser les activités du groupe. Or les trois chaînes privées doivent légalement commencer à émettre en avril au plus tard, sous peine de se voir retirer la concession. Aussi le président de la ONCE, M. Miguel Duran, a-t-il préféré ne pas couper les ponts et maintenir, à l'issue de l'assemblée générale de jeudi, un langage conciliant. Il a proposé l'ouverture immédiate d'un dialogue entre les parties, permettant de rétablir d'urgence le consensus. Un dialogue qui apparaît désormais très difficile.

Cette bataille pourrait affecter non seulement le monde de l'audiovisuel espagnol, mais aussi celui de la presse écrite. Le groupe Anaya projette en effet de lancer, en mai prochain, un nouveau journal, *El Sol*, avec, pour associés... la ONCE et le groupe italien Mondadori, éditeur de *la Repubblica*, que se disputent actuellement MM. Berlusconi et De Benedetti.

THIERRY MALINIAK

Confrontée à un déficit de 285 millions

La SFP envisage de vendre les Buttes-Chaumont

La vente, éventuelle, de l'immeuble « historique » des Buttes-Chaumont et la filialisation de certaines activités pourraient devenir les points de cristallisation de tous les conflits et de toutes les tensions à la Société française de production (SFP). Jeudi 11 janvier, en effet, le conseil d'administration de la société a voté les *« orientations du plan d'entreprise »* défendues pour les trois années à venir – de 1990 à 1992 – par son nouveau PDG, M. Jean-Pierre Hoss (*le Monde* du 8 décembre 1989). Mais si le plan a été défendu par les représentants de l'Etat qui en souhaitaient vivement l'adoption, il n'a pas reçu l'aval des représentants des salariés – un vote contre, une abstention, – ni du président commun à Antenne 2-FR3, ancien PDG de la SFP : M. Philippe Guilhaume s'est abstenu en son nom et en celui de *M. Jean-Michel Gaillard*, directeur général d'A2, dont il avait le mandat.

Deux dispositions contenues dans le document adopté par le conseil d'administration inquiètent tout particulièrement les salariés. *« Une réimplantation plus rationnelle des moyens sur un site principal devra être étudiée dès 1990*, précise le texte, *sous la condition expresse que soit financièrement et juridiquement garanti le renforcement du potentiel de l'entreprise. »* C'est faute d'avoir obtenu des éclaircissements sur ces *« garanties »* que les représentants du personnel ont refusé d'approuver les orientations qui leur étaient soumises. Ce paragraphe explosif ouvre, en effet, la voie à une éventuelle cession des Buttes-Chaumont et à la réalisation, sur ce site parisien, d'une opération immobilière d'envergure.

Mais pour quoi faire ? Pour combler les pertes, comme le redoutent les salariés (le déficit 1989 est évalué à 285 millions de francs) ? Ou pour assurer l'avenir d'une nouvelle SFP redéployée à Bry-sur-Marne ou ailleurs ? Le président Jean-Pierre Hoss assure qu'il s'agira de la deuxième hypothèse. L'enjeu mobilisera, en tout cas, les personnels qui redoutent aussi la filialisation de certaines activités de la SFP. Le plan prévoit en effet une séparation économique et comptable des deux grandes fonctions assurées par la SFP : la prestation de service et la production.

P.-A. G.

EN BREF

□ **M. Bernard Roux n'est plus candidat à la présidence de l'AFP.** – M. Bernard Roux, ancien président-directeur général de *Télérama*, a décidé le 11 janvier de retirer sa candidature à la présidence de l'Agence France-Presse (AFP), *déclarée en décembre 1989*. *« A la suite de rencontres successives avec nombre de confrères, toutes amicales et certaines à caractère éminemment prospectif, il est apparu qu'il convenait de laisser du temps au temps »*, a-t-il indiqué.

□ **Confiscation des émetteurs de Radio Baie des Anges à Nice et d'Europe 1 à Tanneron.** – L'émetteur de Radio Baie des Anges a été saisi, jeudi 11 janvier, par la police à la suite d'une plainte du CSA et *sur requête* du parquet de Nice pour émission depuis un site non autorisé et dépassement de puissance. *« Le pouvoir socialiste coupe la voix de la vérité et de la liberté »*, a déclaré M. Jean Oltra, le directeur de cette station qui émet depuis 1981 et qui bénéficie *de l'appui* de la municipalité. L'émetteur d'Europe 1, implanté sur les collines du Tanneron, a, lui, été placé sous scellés par la gendarmerie, dans le même cadre juridique mais à la demande du parquet de Draguignan, pour usage non autorisé d'une fréquence.

CULTURE

ère manche
ondadori

tration à la tête de Mondadori le janvier, à l'occasion de l'assem- générale du groupe.

Aujourd'hui, le choc des titans quiète. Les propositions d'armis- avancées par le président du ibunal de Milan n'ont servi à rien. 'atmosphère semble parfois irres- rable. Certains actionnaires inoritaires préfèrent d'ailleurs artir. Ainsi, le groupe d'assu- ances Generali vient de revendre s titres (0,4 % du capital) à parts gales entre les deux hommes.

Mais M. Silvio Berlusconi 'ignore pas qu'il peut à tout moment perdre l'initiative. Il aurait même tenté d'isoler le patron d'Olivetti en s'alliant le onitruant directeur de *la Repu- blica*, Eugène Scalfari.

Et comme il faut faire flèche de tout bois, celui-ci a aussitôt répondu dans son quotidien : *« Si l'opération berlusconienne arrive à bon port, nous pourrions voir,* écrit-il, *à la tête du plus grand groupe d'édition italien un membre de la loge P 2. »*.

Ses membres, on le sait, avaient toujours rêvé d'asservir la presse italienne. – *(Intérim.)*

ionnaires
'elecinco

de la ONCE), les deux grands actionnaires alliés disposent désormais d'une majorité de 60 %. La majorité *« opérationnelle »*, au dire de M. Berlusconi, qui devrait permettre à Gestavision de commencer à émettre à la date prévue.

Reste que la réalité est plus nuancée : le groupe Anaya est sans doute en mesure de compliquer sérieusement la tâche de ses associés, tant du point de vue technique que du point de vue financier. Ses représentants ont annoncé qu'ils étaient décidés à porter l'affaire devant les tribunaux, ce qui risque de paralyser les activités du groupe. Or les trois chaînes privées doivent légalement commencer à émettre en avril au plus tard, sous peine de se voir retirer la concession. Aussi le président de la ONCE, M. Miguel Duran, a-t-il préféré ne pas couper les ponts et maintenir, à l'issue de l'assemblée générale de jeudi, un langage conciliant. Il a proposé l'ouverture immédiate d'un dialogue entre les parties, permettant de rétablir d'urgence le consensus. Un dialogue qui apparaît désormais très difficile.

Cette bataille pourrait affecter non seulement le monde de l'audiovisuel espagnol, mais aussi celui de la presse écrite. Le groupe Anaya projette en effet de lancer, en mai prochain, un nouveau journal, *El Sol*, avec, pour associés... la ONCE et le groupe italien Mondadori, éditeur de *la Repubblica*, que se disputent actuellement MM. Berlusconi et De Benedetti.

THIERRY MALINIAK

EN BREF

□ **M. Bernard Roux n'est plus candidat à la présidence de l'AFP.** – M. Bernard Roux, ancien président-directeur général de *Télérama*, a décidé le 11 janvier de retirer sa candidature à la présidence de l'Agence France-Presse (AFP), déclarée en décembre 1989. *« A la suite de rencontres successives avec nombre de confrères, toutes amicales et certaines à caractère éminemment prospectif, il est apparu qu'il convenait de laisser du temps au temps »*, a-t-il indiqué.

□ **Confiscation des émetteurs de Radio Baie des Anges à Nice et d'Europe 1 à Tanneron.** – L'émetteur de Radio Baie des Anges a été saisi, jeudi 11 janvier, par la police à la suite d'une plainte du CSA et sur requête du parquet de Nice pour émission depuis un site non autorisé et dépassement de puissance. *« Le pouvoir socialiste coupe la voix de la vérité et de la liberté »*, a déclaré M. Jean Oltra, le directeur de cette station qui émet depuis 1981 et qui bénéficie de l'appui de la municipalité. L'émetteur d'Europe 1, implanté sur les collines du Tanneron, a lui été placé sous scellés par la gendarmerie, dans le même cadre juridique mais à la demande du parquet de Draguignan, pour usage non autorisé d'une fréquence

THÉATRE

Situation critique

« Les Escaliers du Sacré-Cœur », de Copi ; « la Traversée de l'hiver », de Yasmina Reza : deux spectacles qu'on aurait voulu aimer.

L'usage est établi d'appeler « critiques dramatiques » les journalistes du théâtre, d'appeler aussi « critiques dramatiques » les comptes-rendus des soirées.

Bon. Ouvrons le Petit Robert : le mot « critique » suscite les termes *« remontrance, reproche, réprimande, vitupération, condamner, esquinter, calomnier, négatif »*. Le petit Larousse, moins agressif, donne tout de même : *« Blâme, reproche, faire ressortir les défauts »*.

« Censure maligne ou sévère des actions d'autrui », dit le dictionnaire Bescherelle, qui précise : *« Celui qui trouve à redire à tout. »*

Ce qui est tout à fait étrange, c'est que le journaliste de théâtre accomplit la même tâche, exactement, que ses camarades : il se rend sur les lieux d'un événement, il s'en fait le témoin par la vue et par l'écoute, puis il rédige un compte-rendu. Or l'usage n'est pas de dire : un critique sportif, un critique judiciaire, un critique politique, un critique médical, etc.

Non, le mot « critique », accompagné de ses correspondances déplaisantes, est le privilège du domaine de l'esprit, de l'imagination créatrice, poésie, peinture, théâtre...

Pourquoi ressasser aujourd'hui ce complexe de persécution ? Parce que, justement, aujourd'hui le journaliste de théâtre ici présent, d'un naturel si patient, si ouvert, si curieux, se trouve, à propos des deux œuvres qu'il a vues : *les Escaliers du Sacré-Cœur*, de Copi et *la Traversée de l'hiver*, de Yasmina Reza, dans la situation fort incommode de *« redire à tout »*, de *« calomnier »*, d'exprimer *« blâme, reproche, vitupération »*.

Ici, tout de suite, le grand mot : *« Subjectivité »*. Eh oui ! Elle n'est pas niable. Chaque spectateur de théâtre, le « critique » comme tout le monde, voit et entend « sa » pièce.

La Traversée de l'hiver est la seconde de Yasmina Reza. La première pièce, *Conversation après un enterrement*, a été couverte d'éloges par les « critiques ».

Les dialogues de *la Traversée de l'hiver* sont constitués par les propos qu'échangent six personnes en vacances, sur la terrasse d'un hôtel, en haute montagne. Patrice Kerbrat qui, dans le dépliant-programme, s'extasie sur l'art de Yasmina Reza, a mis en scène les comédiens, parmi lesquels Michel Robin, Martine Sarcey. La grande surprise de la soirée est le fait de Pierre Vaneck. Vaneck a toujours été, est, restera, un acteur précis, intériorisé, retenu et excellent. Ici il est un acteur désordonné, extérieur, très truculent et coloré, et plutôt exécrable (que disions nous : la subjectivité).

Dans le même dépliant-programme, Yasmina Reza et un supporter qui signe Moïra Paraschivesco écrivent : *« Il est difficile de parler de* la Traversée de l'hiver. *Mais, dans le superbe album distribué lui aussi au théâtre, appelé le Public*, le même supporter écrit, s'adressant à Yasmina Reza, *« petit porteur de lumière » : « Tu livres une bataille immense tout autant qu'éphémère, dont l'enjeu est la consolation »*.

En toute franchise, étant subjectivement resté sourd aux qualités, et même à l'existence, de cette œuvre, je préfère en rester là. Et passer à la pièce de Copi, dont l'énergie, la poésie, sont évidents.

Le lieu de l'action choisi par Copi est une de ces vespasiennes qui ont presque toutes disparu de la voie parisienne, les homosexuels appelaient ces édicules des « tasses », au masculin, ils en faisaient leur terrain de causette et de délices.

Copi, qui habitait Montmartre, a situé sa vespasienne au bas des escaliers du Sacré-Cœur, non pas par iconoclastie, mais parce que simplement ce quartier d'Anvers, de Pigalle, reste hanté par ces créatures que Jean Genet appelait les « Belles », les « Dures », les « Toutes-Persécutées », les « Toutes-Folles », les « Toutes-Émouvantes », les « Toutes-Toutes ».

Une parade sauvage

Autour et dans le tasse, la vie est trépidante, dans cette pièce de Copi. Deux travestis mettent à mal un vieux gentil pédéraste qui rôde par là. L'agent de police martiniquais, *qui fait ses rondes*, est l'amant d'une riche dame embijoutée, appelée « Solitaire », elle-même maman d'une blonde lesbienne appartenant à un gang de femmes damnées qui sème la terreur dans les escaliers. Ce délire s'achève dans le sang : tout le monde poignardé, par terre.

Copi était un homme d'une finesse, d'une courtoisie, très rares. Ce qu'il écrivait était des « illuminations », des illusions, des sursauts d'inventivité, de liberté. A la lecture, *les Escaliers du Sacré-Cœur* sont du guignol, une parade sauvage. Dans la mise en scène d'Alfredo Arias, l'hallucination disparaît. On dirait un canular, un peu raté, un peu triste. Le jeu des acteurs, sûrement voulu par Arias, y est pour quelque chose, c'est un jeu mécanique, machinal, figé dans une certaine gaucherie.

Il y a aussi un parti pris de naturalisme qui ne correspond pas au « cinéma imaginaire » de la lecture. Voir effectivement deux travestis coincer un homo dans un tasse, laisser tomber leurs culottons sur leurs chevilles, et scander les *secousses de deux sodomies déchaînées*, ce n'est plus l'illusion dramacomique de la lecture, c'est du voyeurisme accablant. La subjectivité.

MICHEL COURNOT

▶ ***La Traversée de l'hiver* : Théâtre de la Colline. Du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60.**

▶ ***Les Escaliers du Sacré-Cœur* : Aubervilliers, Théâtre de la Commune. Du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche, 16 h 30.**

▶ **La prochaine pièce de Copi, montée à Aubervilliers, *Loretta Strona*, commence le 8 mars et non le 8 janvier, comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 6 janvier.**

□ **Deux nouveaux sociétaires à la Comédie-Française.** – La Comédie-Française a annoncé, mardi 9 janvier, l'engagement de deux nouveaux sociétaires. Christian Blanc et Eric Frey participeront à la prochaine création de *la Vie de Galilée*, de Bertolt Brecht, mise en scène par Antoine Vitez. D'origine lyonnaise, Christian Blanc, quarante-quatre ans, a commencé le théâtre en amateur, avant de travailler avec Marcel Maréchal, Roger Planchon, puis avec Gildas Bourdet au Théâtre de la Salamandre de Lille entre 1975 et 1986.

Sorti du Conservatoire en 1980, où il avait suivi les cours de Michel Bouquet et Pierre Debauche, Eric Frey a travaillé sous la direction de Daniel Mesguish et Antoine Vitez.

Péplum en folie

Archaos, avec ses motos et ses acrobates est installé au Cirque d'Hiver

Ils arrivent en traînant les pieds, la tunique en charpie, comme échappés d'un péplum dont la scène de bataille a été tournée de façon trop réaliste. Ils traversent, *insolites*, le cimetière de voitures – une seule voiture – surplombé par un amas de vieilles télés entassées de gingois sur la galerie. Sur cette galerie, il y a deux hommes casqués – mais ce sont des casques de motard – avec sur le dos des boucliers d'aluminium. Tout à l'heure, ils *danseront la bourrée*, et plus tard, glisseront à grand bruit sur un toboggan...

Les Archaos ont investi le Cirque d'Hiver, et ça fait du vacarme. Ils se déguisent en punks désinvoltes, pratiquant la dérision-déglingue avec une fraîcheur revigorante, en bons enfants des Monty Python et du Magic Circus, cependant respectueux des lois du cirque. Simplement, ils les babillent à leur manière.

Ils conduisent des petites motos, qu'ils obligent à se cabrer comme des chevaux, et en dehors de ces motos qui vrombissent et des autos qui explosent – leur label, – ils présentent des numéros épatants : la contorsionniste rêveuse surveillée par un Hercule en string clouté et par un boucher sardonique. Le couple d'acrobates, délicieusement sortis d'un film font-popu. Lui en casquette, elle en robe imprimée, assise en amazone sur le vélo qu'il conduit. Ils se sourient, font un concours de yo-yo, se lancent dans les airs comme pour un jeu de la fête à Neu-Neu, s'accrochent aux bras solides de l'hercule avant de repartir sur leur perchoir, se blottir dans les bras l'un de l'autre...

Il y a des jongleurs, un surtout, un éphèbe en noir, souriant, qui avec des mouvements serpentins de tout le corps fait danser des quilles, fugaces comme des poissons d'argent, et des boules de carmin translucide, et allume ses cigarettes d'étrange façon.

Ils sont jeunes, s'amusent comme des enfants au bord du fou-rire, glissent en souplesse de la poésie rétro au burlesque de toujours, de la virtuosité aux gags. *Une seule chose leur manque*, quelqu'un. Un Monsieur Loyal, un Savary dont le personnage, la personnalité, tiendrait ensemble cette accumulation de trouvailles un peu dispersées. Juste pour que dans ce spectacle de plaisir, le plaisir soit complet.

COLETTE GODARD

▶ **Cirque d'Hiver – Mercredi 17 h et 20 h 30. Vendredi 20 h 30. Samedi 14 h 30. Dimanche 14 h et 17 h. Jusqu'au 21 janvier. Tél. : 48-78-75-00.**

MUSIQUES

Stephen Hough sur le ring

Débuts attendus d'un pianiste anglais. Son piano ne fut pas un allié

En équilibre sur le bord de son siège, Stephen Hough se tient loin du clavier ; la tête légèrement tournée de côté, il écoute les sonorités qu'il tire de son piano. Pour ouvrir son récital, le premier qu'il donnait en France, le 10 janvier, il a choisi *Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux*, la plus belle des deux légendes de Liszt, une œuvre prophétique qui annonce quelques-unes des pages de la vieillesse du compositeur, le Ravel des *Miroirs* et peut-être plus encore certaines pièces du *Catalogue d'oiseaux* d'Olivier Messiaen. Une musique qui doit peu à la virtuosité habituelle de Liszt, qui se caractérise par sa densité sonore, son éclat minéral, son recueillement extatique.

Ce jeune pianiste de vingt-huit ans étonne par son sérieux, son intériorité et une variété de sonorités qu'on aime chez les pianistes *qui savent se souvenir que le piano* est un instrument qui n'est jamais aussi intéressant que lorsqu'il « imite » l'orchestre, ou le chant. Sa main est légère, elle effleure l'ivoire plus qu'elle ne pétrit. Admirable ! Les *Davidsbündlertänze* qui suivent sont une des œuvres les plus délicates à interpréter de Schumann, succession de petites pièces fuyantes, alternant la joie combative, l'abattement, les charges humoristiques, le grotesque. Une œuvre dont Gieseking et Cortot ont donné autrefois des interprétations que les pianistes vénèrent et que Jean-Marc Luisada interprète aujourd'hui comme personne.

Une histoire de piano

Hough y paraît moins à son aise. Il se veut virevoltant, fluide, chatoyant, élégant. *Il l'est, parfois.* Comme il ravit dans les deuxième, avant-dernière et dernière pièces murmurées, jouées avec une sonorité mouillée. Mais Hough paraît déconcentré, perd le fil de son discours, se trompe. Etonnant de la part d'un technicien si accompli.

Après l'entracte, ce n'est pas lui qui se présente au public, mais un appariteur de la Salle Gaveau qui annonce que *« le piano n'ayant pas été réglé, M. Stephen Hough ne jouera pas le* Caprice espagnol *de Moszkowski, qui sera remplacé par le* Second Scherzo *de Chopin »*. Renseignements pris, l'histoire vaut d'être contée. Ayant décidé de choisir un piano (celui qui est basé à Gaveau ne lui convenant guère), Stephen Hough avait sélectionné un autre Steinway chez l'importateur français de la marque. Ce piano, une fois livré, ne répondant pas à son attente, il se rabat finalement sur le premier instrument, mais il demande qu'un accordeur vienne pour en affiner les réglages (il ne répète pas bien). Le lendemain, jour du concert, il attendra en vain pendant trois quarts d'heure : il téléphone, on lui assure que l'accordeur viendra le soir avant le concert. Hélas, il ne viendra pas.

Comment, dès lors, s'étonner si Yamaha fait une percée si remarquée dans les salles de concerts ? Si les pianos de ce fabricant japonais ne peuvent encore prétendre égaler ceux du célèbre facteur allemand, la qualité du service de location est en revanche au-dessus de tout soupçon (quand Yamaha loue un piano, l'accordeur reste présent pendant toute la durée du concert et, bien évidemment, le règle avant selon les souhaits du pianiste).

Mais cet incident, propre à décontenancer un artiste qui fait ses débuts devant un grand nombre de journalistes et de pianistes attirés par une réputation acquise *par des enregistrements de qualité* exceptionnelle, n'explique pas tout. On peut en effet se demander si, au-delà d'un charme indéniable, la *Quatrième Ballade*, les mazurkas et le scherzo de Chopin peuvent s'accommoder de tempos si fluctuants, d'une rythmique si imprécise, de chichis qui en dénaturent la grandeur et l'harmonie des proportions. *Et pourquoi jouer la coda* de la ballade si vite, avec une telle furie ? Un récital n'est pas une épreuve de concours.

Stephen Hough nous doit une revanche. En juin prochain, il doit jouer à la Grange de Meslay, à l'invitation de Sviatoslav Richter.

ALAIN LOMPECH

▶ **A écouter : récital Liszt, avec la *Tarentelle de Venezia et Napoli*, la *Rhapsodie espagnole*, *Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux*, *Bénédiction de Dieu dans la solitude* et *Pensée des morts*. Un disque compact Virgin VC 790 700 2.**

La vie en bleu

Après un album réussi, Paul Personne chante le blues au Bataclan

Le blues a eu encore plus de mal à traverser la Manche qu'à passer l'Atlantique. Question de langue probablement. On a fini, un jour, par se lasser de reprocher la couleur de sa peau à Eric Clapton. D'accord donc pour les bluesmen blancs, mais francophones ? A l'occasion, quand l'envie l'en prenait, *Johnny Halliday démontrait* que l'idée n'était pas si ridicule. Et voilà qu'aujourd'hui il y a en France quelques bluesmen à plein temps, dont Paul Personne.

Au bout de dix ans de carrière solo en montagnes russes, il a sorti au printemps dernier un album réussi *(la Chance*, sur Bird-Just'in) et a attendu le temps qu'il fallait pour se produire au Bataclan. Il faut dire que dans sa version cabaret (avec tables et chaises), l'ancien caf'conc' du boulevard Voltaire est sans doute la meilleure approximation d'un club de Chicago qu'on puisse trouver à Paris. Le 11 janvier, la salle était pleine d'un public composite qui a fini par faire un triomphe à Paul Personne.

L'un des éléments essentiels du blues, c'est la symbiose entre la voix et les instruments. La voix de Personne est juste assez cassée pour se conformer aux canons du genre, juste assez souple pour tourner les pièges que le français tend aux douze mesures.

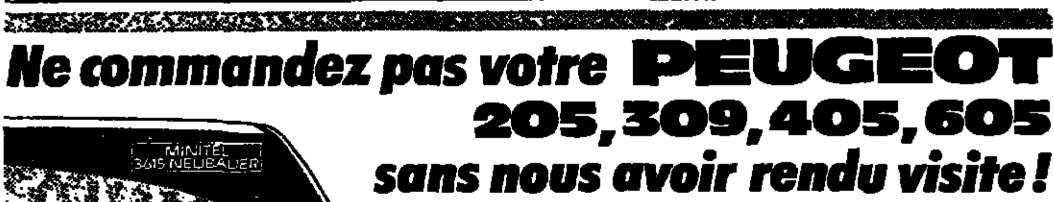
Et puis il joue de la guitare facilement, dans un style très mélodique (voir, et entendre, Mick Taylor du temps de son passage au sein des Stones), quelquefois un peu bavard. De toute façon son groupe (basse, batterie, saxophone, claviers et chœurs) est assez serré pour garder le train sur les rails. Même s'il y a quelques incursions vers le rock FM (*Trop tard*, le dernier 45-tours), le blues acoustique ou même de vagues intonations jazzy, on ne s'écarte jamais beaucoup de l'axe.

A force de révérence amoureuse pour les modèles musicaux, cultivés avec patience et virtuosité pour les acclimater à la langue française, Paul Personne a créé son Amérique à lui, qui pense en français et à quatre temps.

THOMAS SOTINEL

▶ **Les 12 et 13 janvier à 20 heures au Bataclan, 50, boulevard Voltaire, 75011 Paris.**

□ **Mort du saxophoniste Georgie Auld.** – Le saxophoniste Georgie Auld est décédé lundi 8 janvier à Palm-Springs (Californie) d'un cancer du poumon. Il était âgé de soixante-dix ans. Né à Toronto, Georgie Auld apprend la musique tout seul. Il est encore adolescent lorsqu'il se joint au trompettiste Bunny Berigan, en 1937, avant de travailler avec Artie Shaw, un an plus tard. En 1940, Benny Goodman l'intègre dans son sextuor. En 1943, Georgie Auld créé son propre orchestre, et invite Sarah Vaughan, Erroll Garner ou Dizzie Gillespie, mais des problèmes pulmonaires l'obligent à dissoudre la formation en 1946. Il travaille alors avec Count Basie, ou retrouve Benny Goodman. En 1977, c'est lui qui expliquera le maniement du saxophone à Robert De Niro pour le film *New York, New York*, de Martin Scorsese, devenant le principal soliste de la bande originale du film. – *(AFP.)*





CULTURE

CINÉMA

La prison et comment en sortir

« Rêves en cage », de John N. Smith parvient à émouvoir et étonner avec un sujet rabâché.

Quand un adolescent arrive en prison, d'abord il frime, puis il cherche à en sortir. Par les moyens légaux qui lui sont proposés, s'il en possède les capacités intellectuelle, si son affectivité n'est pas complètement déviée. Tony (Jason Saint Amour), héros trapu et boutonneux de *Rêves en cage*, film de John N. Smith, n'est pas un taré haineux. Ses parents ne sont pas des brutes alcooliques. Sa mère l'aime, mais n'a pas le temps de le lui prouver, d'ailleurs le saurait-elle ? Son petit frère l'admire, et finalement ça n'arrange rien, car cette admiration oblige en quelque sorte Tony à se conduire en caïd.

Tony aurait pu devenir un brave prolo, sans avenir mais relativement honnête. Il n'est pas révolté, juste normalement bagarreur, et tout aussi normalement il veut s'amuser, c'est de son âge, mais ça, il ne sait pas le faire, pas plus que recevoir et montrer de la tendresse. Dans son milieu, il y a trop d'interdits, la frontière entre le jeu et le passage à l'acte est trop fragile.

Sans s'attarder sur les causes et les conséquences du cas Tony, John N. Smith montre les étapes d'une sorte de prise de conscience, l'éveil d'une affectivité pudique, grâce en particulier à une professeur de poésie, un brave Noir, image paternelle rassurante. Il n'y a pas dans le film la moindre trace de moralisme, pas le moindre commentaire social, ni pathétique. Tony veut s'en sortir, rien n'indique que son avenir sera rose.

Une terrible précision

Canadien anglophone, John N. Smith possède le talent anglo-saxon de mener son récit avec une terrible précision, laissant à chaque personnage sa place et son importance, rien de plus, rien qui s'évade de ce récit, rien qui lui serait inutile. *Pourtant*, au-delà de cette apparente sécheresse, il y a tant de science et de sensibilité qu'on s'attache aux personnages. On devine leur complexité, et comme le metteur en scène on respecte leur mystère.

Rêves en cage est un film-choc, mais pas à la manière des polars d'action, avec du sang partout et des scènes sauvages. Il est bien plus *frappant*. Il se situe dans la lignée de ces docu-drames qui ont fait la gloire de la télévision anglaise, comme *Made in Britain*, de Davic Leland, ou *Carton rouge pour les hooligans*, d'Alan Clarke, qui passe ces temps-ci sur Canal +, à des heures impossibles (on peut toujours magnétoscoper) parce *qu'il est brutal comme la réalité.*

C. G.

Des acteurs sans scénario

En 1988, *Sitting in Limbo*, « petit film local », pour ne pas dire « indigène », faisait l'effet d'une bombe, braquait le projecteur sur un metteur en scène, John N. Smith. Portant un regard incisif, mais compréhensif *sur les Antillais de Montréal, il* donnait, sans la piété pontifiante *coutumière à ce genre d'entre*prise, la parole à des Canadiens *jusqu'alors condamnés au* silence. Cette écoute implacable se retrouvait, encore plus affûtée dans *Welcome to Canada* (1989), sur l'irruption des *boat people* tamouls dans un village de la Nouvelle-Ecosse.

Antérieur de deux ans, *Rêves en cage* a été tourné avec un budget minuscule. John N. Smith s'intéresse au milieu carcéral depuis qu'il est allé lui-même en prison pour avoir *« en tant que journaliste,* raconte-t-il, *refusé de dénoncer mes informateurs au sein du Front de libération du Québec ».*

Les acteurs de *Rêves en cage* sont en majorité des non-professionnels. Ils incarnent des personnages *qui leur* ressemblent, à l'exception de Marcella Santa Maria (la mère) qui, dans la vie, est assistante sociale. Le professeur de poésie, Fred Ward, enseigne effectivement la poésie. Quant à Jason Saint Amour, il a interrompu ses études en fin d'adolescence pour devenir un « jeune homme en colère », mais, dit-il, *« mon casierjudiciaire est vierge ».*

Souvent mal à l'aise

Les acteurs n'ont pas eu de scénario. La trame était découpée en cent scènes, sans un mot de dialogue. *« On indiquait la situation aux acteurs,* explique John N. Smith, *et à eux de jouer.* » Peu rompus au travail de plateau, les protagonistes se sentaient souvent mal à l'aise, car ils ne savaient pas *« si John aimerait ». « Il est opaque »,* ajoutaient-ils.

« Je le suis délibérément, reconnaît le cinéaste. *Je suis autant qu'eux plein d'appréhension. Un acteur n'est jamais si bien que s'il a le sentiment de marcher sur une corde raide. De plus, un non-professionnel qui s'entend dire : « Je n'ai pas aimé » ce que tu viens de faire », » entend « je ne t'aime pas ». Je pouvais seulement suggérer une direction. Il faut laisser du flou, pour qu'ils y arrivent par eux-mêmes. Mais je ne les prends pas en traître. J'attends qu'ils aient atteint le juste niveau d'émotion avant de faire tourner la caméra. Tant pour* Rêves en cage *que pour* Welcome to Canada, *nous étions parfois ébahis de ce qui se passait sur le plateau. C'est à la table de montage, en assemblant les scènes entre Fred et Jason que j'ai vraiment pris conscience de leur contenu. »*

Récemment de passage à Paris, John N. Smith a rencontré à Vincennes le Théâtre du Fil (qui a tourné dans *les Enfants du désordre*, de Yannick Bellon) constitué d'ex-délinquants : *« Ils avaient vécu des situations semblables à celles de* Rêves en cage. *Ils ont canalisé leur rage dans la création théâtrale. »*

Aujourd'hui, Fred Ward est retourné à l'enseignement. Jason Saint Amour a suivi des cours d'art dramatique. D'audition en audition, il vit l'existence de tout comédien en quête d'un rôle. John N. Smith a planté sa tente *en Terre-Neuve, où, à par*tir d'un scandale récent, il prépare son prochain film *« sur les enfants battus, violés, abusés dans des orphelinats, et sur les manœuvres de la classe politique pour étouffer l'affaire ».*

HENRI BÉHAR

La mort de « la Chinoise »

La comédienne Juliet Berto est morte le 11 janvier, d'un cancer. Elle était âgée de quarante-deux ans.



CAROLE BELLAICHE

Juliet Berto : une petite fille vulnérable et secrète

Un visage enfantin, des *yeux avides, une bouche pul*peuse et quelque chose qui dit l'attente, la *nervosité* : Juliet Berto. La nouvelle vague *l'avait amenée sur* les écrans, elle s'était imposée par sa fragilité. Même déjà malade, amaigrie, elle restait une petite *fille secrète*, une Alice. Elle a traversé le miroir, elle a quitté le monde dont elle ne pouvait pas s'accommoder.

Cette petite femme brune, vulnérable et décidée, a d'abord représenté la « génération » de Godard et de 68, *l'adolescence révoltée, puis*, à la trentaine, la femme *moderne, énergique, combat*tante par nature. Née à Grenoble *en 1947*, Juliet Berto débute, très jeune, au théâtre. *En 1966, elle est saisie par le* cinéma lorsque Jean-Luc *Godard la fait découvrir dans Deux ou trois choses que je sais d'elle*. La voilà personnage godardien dans *la Chinoise* (1967), *Week-end* (1967), *le Gai Savoir* (1968), et *Vladimir et Rosa* (1971) *qu'elle tourne* dans une période militante à *laquelle appartient également Camarades*, de Marin Karmitz (1969).

Sa spontanéité, sa sensibilité et la façon qu'elle a de s'engager à fond dans ses rôles en font une actrice populaire avec *la Cavale*, de Michel Mitrani (1971), d'après le roman d'Albertine Sarrazin, *Sex Shop* (1972), et *le Mâle du siècle* (1974), de Claude Berri, *Défense de savoir*, de Nadine Trintignant (1973). Elle épanouit une personnalité déjà riche dans des films d'Alain Tanner *(le Retour d'Afrique*, 1973, *le Milieu du monde*, 1974), de Bernard van Effenterre (*Erica Minor*, 1973) et surtout de Jacques Rivette *Out one* 1971, *Céline et Julie vont en bateau*, 1974, dont elle est scénariste, *Duelle*, 1976. On la remarque aussi dans *l'Argent des autres*, de Christian de Chalonge (1978), et *Monsieur Klein*, de Joseph Losey (1976).

Juliet Berto, qui a mis en scène au théâtre *la Tempête*, de Shakespeare, passe à la réalisation cinématographique avec Jean-Henri Roger en 1981. *Neige*, présenté en *sélection officielle* au Festival de Cannes, est une chronique *réaliste et lyrique des paumés* et des marginaux de Pigalle *envers lesquels elle manifeste* une profonde tendresse. *Neige sort des sentiers battus du* cinéma français de même que *Cap Canaille* (1982), *construit* sur un schéma policier et dont *elle est également l'auteur* avec Jean-Henri Roger, et *l'interprète. En 1986,* Juliet Berto réalise seule, une fable *poétique Havre, dans laquelle* elle n'apparaît pas. Depuis, *c'était le silence.*

JACQUES SICLIER

A la poursuite de Christophe Lambert

« Why me ? », une question sans réponse, un film de Gene Quintano

Why me ? Pourquoi moi ?... C'est le titre du film de Gene Quintano. Bonne question, qu'on pose avec un découragement teinté d'irritation. Pourquoi moi, en effet, et pourquoi toi, vous, nous, ils, iront, iraient voir cette comédie laborieuse qui arrache un rire de temps en temps comme on arrache un sparadrap. La seule chose – relativement – intéressante n'est *donc pas le « why » mais le* « how », le comment.

Comment un film dont les ingrédients de base sont de qualité très convenable peut ainsi tomber à plat, tel un gâteau dont la pâte n'a pas levé. Au départ, un roman de Donald Westlake, qui signe l'adaptation. « Why me » est d'ailleurs l'Opus 4 de la saga de son héros, escroc ingénu. Le premier livre avait déjà été porté à l'écran par Peter Yates, mais c'était *les Quatre Malfrats*, avec Robert Redford...

Cette fois, il est question du « Brasier de Byzance », gigantesque rubis légendaire volé à Constantinople il y a huit cents ans. Providentiellement retrouvé, il va être remis par les autorités américaines à sa propriétaire officielle, la communauté turque.

A l'abri dans un coffre-fort, le joyau est à nouveau dérobé par un braqueur suisse (Christophe Lambert) *très adroit de ses mains*, mais un peu sous-équipé intellectuellement, *qui réalise la valeur de sa* prise lorsqu'il devient la cible *vivante* de la police, de la CIA, des Turcs, des truands et, pour faire bonne mesure, d'une terroriste arménienne hystérique.

Ça devrait galoper, mais voilà, ça ne marche pas. Les gags patinent, les poursuites s'essoufflent : pour pallier le cruel manque de rythme d'une réalisation asthmatique, une musique fluviale et indifférenciée ruisselle sous toutes les images, d'ailleurs pimpantes et colorées. Les acteurs, l'ataxique Christopher LLoyd en tête, jouent très gros comme dans un film muet. Le seul à apporter un minimum de nuances à sa prestation est notre gentil Christophe Lambert.

Candide au pays des méchants, il aborde le registre léger avec un entrain appliqué, une touchante bonne volonté. Il est sympathique, son sourire est un talisman contre *l'indifférence qui depuis quelque* temps ternit une notoriété conquise *légitimement en deux films réussis*, *Greystoke* et *Hightlander*.

Depuis, Christophe *Lambert* court – et dans *Why me ?* il court beaucoup – après cette stature de star qu'on lui a prêtée, puis reprise malgré ses cheveux jaunes (*Subway*), son porte-clés (*I love you*), sa soutane (*le Complot*). *Highlander II*, qu'il vient d'achever, va peut-être raviver son image. Un immortel, en principe, ça a la vie dure...

DANIÈLE HEYMANN

ARTS

« La Fête des dieux » restaurée

L'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, *la Fête des dieux*, sera prochainement présenté aux visiteurs de la National Gallery de Washington, après plus de quatre ans de restauration. Considérée comme l'un des tableaux mythologiques les plus célèbres de l'époque, *la Fête des dieux* présente la particularité d'avoir été exécutée *en 1514* par Giovanni Bellini et partiellement repeinte par le Titien quinze ans plus tard. Quatre ans de restauration minutieuse ont été nécessaires pour retracer l'histoire du tableau et lui restituer ses couleurs originales. Le résultat de ces longs travaux fera l'objet d'une exposition, qui ouvrira le 14 janvier. Elle présentera les dernières innovations techniques et scientifiques en *matière* de restauration d'art. – *(AFP.)*

LETTRES

Décès du journaliste et écrivain égyptien Ihsan Abdel Kouddous

LE CAIRE

de notre correspondant

Le romancier et journaliste égyptien Ihsan Abdel Kouddous est décédé le jeudi 11 janvier à l'âge de soixante et onze ans. Il était l'auteur de soixante romans et recueils de nouvelles, dont quarante-cinq ont été portés au cinéma.

La femme tient un rôle principal dans ses œuvres qui se veulent un reflet de la *société égyptienne et* notamment de sa classe moyenne. Ses plus célèbres romans sont : *Je ne dors pas, Je suis libre, les Lunettes noires* et *Un nez et trois yeux* ; un de ses recueils de nouvelles les plus connus – *Regards, Sourires, Paroles* – a été traduit en français chez Clancier-Guénaud en 1986.

Reporter durant la guerre de Palestine, il publie en 1948 un des plus célèbres « scoops » du journalisme égyptien en dévoilant qu'une bonne partie des armes utilisées par l'armée égyptienne étaient défectueuses. Une affaire qui allait être une des causes de la chute du roi Farouk.

En 1966, Abdel Kouddous devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Akhbar el Yom*, et, en 1971, du journal *Al Ahram*. Cette dernière nomination allait toutefois être de courte durée du fait de ses divergences avec le président Sadate. La liberté de pensée du romancier et journaliste lui avait d'ailleurs déjà valu trois séjours en prison : deux fois sous la monarchie et une fois sous Nasser.

Ces derniers temps, le romancier écrivait dans le journal d'opposition libérale *Al Wafd*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

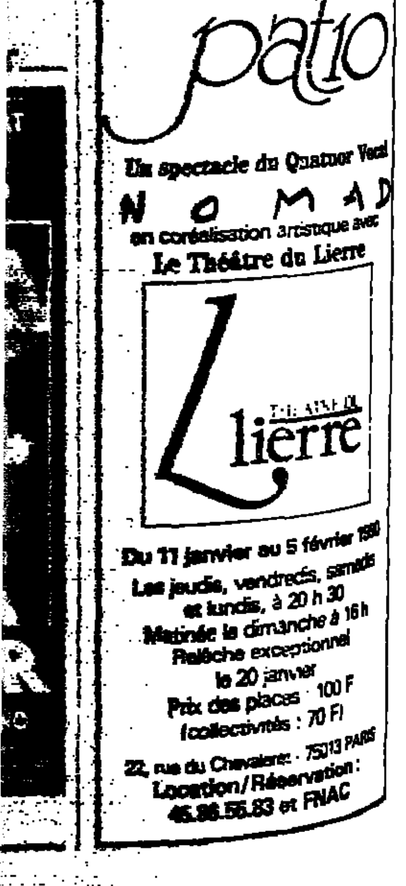
Le Monde

SANS VISA

« la Chinoise »



s dieux » restaurée

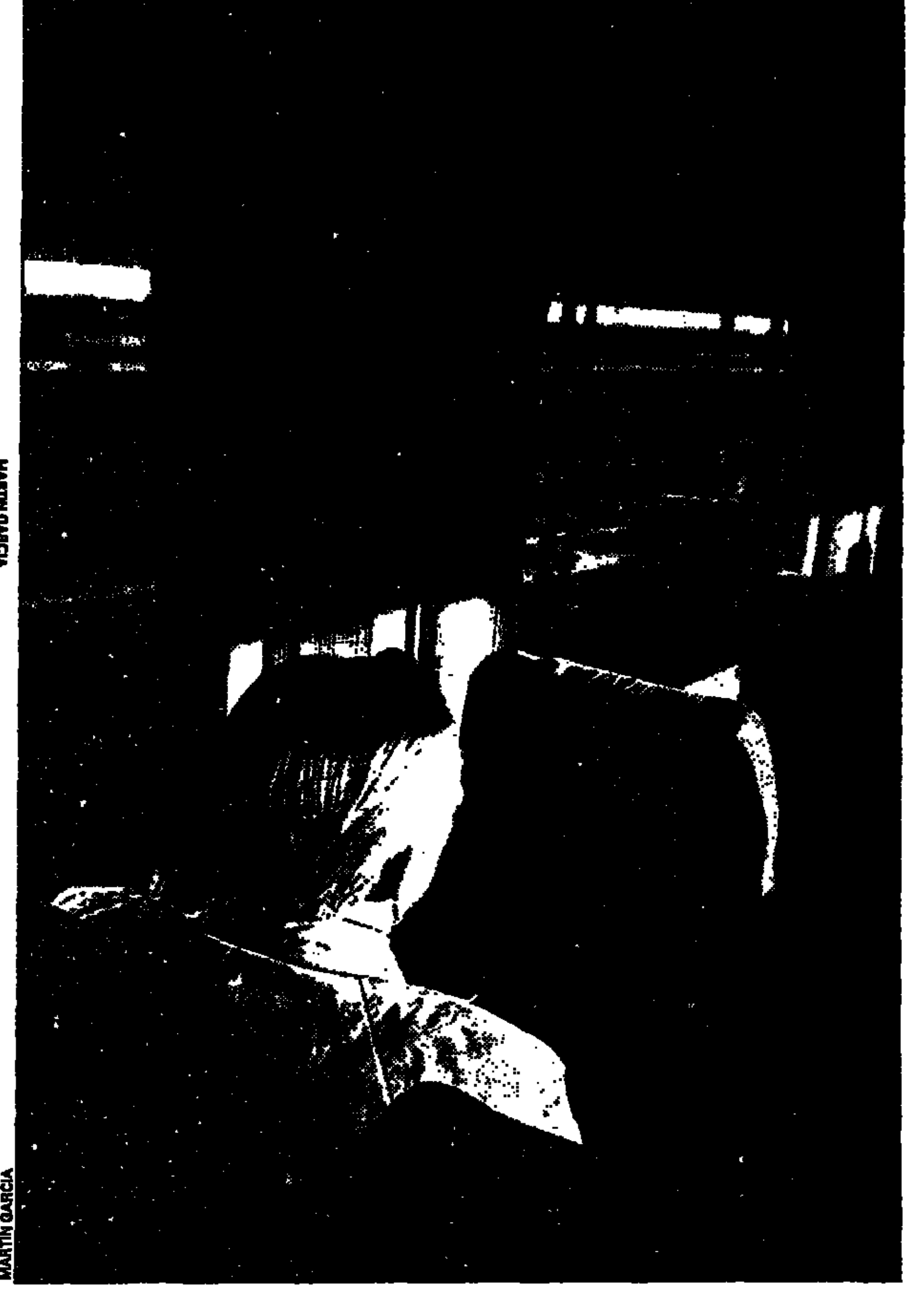


Carnet de rail

Comme les violons, les rails ont une âme... Avec le convoi s'élance la pensée... Je suis dans le train, je suis heureux, j'écris... Petit guide des sensations ferroviaires.



MARTIN GARCIA



ELLE s'appelait *Catch Me Who Can* (M'attrape qui peut), elle tournait en rond sur une voie ferrée circulaire en remorquant un wagon où le public, enthousiaste, pouvait prendre place. C'était à Londres, en 1808. Elle n'était que la deuxième dans l'*histoire des locomotives* à vapeur. Son inventeur, Richard Trevithick, avait essayé la première, quatre ans auparavant, dans une mine. *Puffing Billy*, la troisième, actuellement exposée au Museum de Londres, pouvait, dès 1814, tirer 50 tonnes à 8 kilomètres/heure.

A vrai dire, *Catch Me*, on ne l'a toujours pas rattrapée. Aussi rapides qu'ils soient de nos jours, les trains n'ont pas la faculté de remonter le temps. Même si le rail favorise l'émergence du souvenir, il n'existe pas de train de la mémoire qui conduise au cœur de la sensation ferroviaire élémentaire.

Je suis monté dans tant de trains, en tant de lieux, depuis tant d'années que je ne sais plus très bien la nature du lien qui m'attache, corps et âme, au transport ferroviaire. C'est peut-être le fer du chemin de fer, l'acier des rails, des roues, des machines et des wagons, le sentiment de sécurité, de puissance qui émane d'un tel déploiement de force métallique.

L'existence même des rails est en soi fascinante : ils ne laissent pas le choix de la direction aux véhicules qu'ils supportent. Bien sûr, avec leur écartement constant à 1,435 mètre — du moins dans la plupart des pays européens, — les trains n'en mènent pas large. Au moins savent-ils où ils vont, guidés, portés comme ils sont, acier sur acier. Qui n'a pas rêvé être conduit ainsi, tenu par la main, d'une main de fer, vers un paradis limité, mais sûr et bien cadré : train de sénateur, carrière de fonctionnaire, destin tout tracé ? La vie ne choisit pas toujours le plus court chemin pour se pousser jusqu'à son terme.

C'est le rail qui donne la cadence, tous les mélomanes le savent, et même sur les lignes modernisées où le rail de type Vignole (18 mètres à 36 mètres) cède la place aux « barres longues » (800 mètres à 1 500 mètres), l'avancée du train est ponctuée par un tempo lent et modéré, à peine perceptible, mais toujours agissant, qui s'est substitué au rythme endiablé et fracassant dû aux intervalles de dilatation qui séparaient les rails dans les systèmes antérieurs de roulement. Comme les violons, les rails ont une âme : c'est *la* partie intermédiaire, située entre le patin, qui repose sur les traverses, et le champignon à calotte lisse, où glissent les roues.

De tous ces voyages en train, s'il devait n'en subsister qu'un souvenir global, synthèse de toutes les perceptions auditives, olfactives, visuelles, tactiles, ce qui dominerait serait cette sensation de glissement interne, comme si le chemin de fer transportait au-dedans de nous sa musique et son mystère.

Le bon wagon

Tu as couru le long du quai, la mallette dans une main, la réservation dans l'autre, des journaux sous le bras, tu as trouvé le bon wagon, la place, chance, est dans le sens de la marche, chance encore, les passagers sont rares ce jour-là, tu t'es laissé tomber avec un soupir de soulagement dans le fauteuil, tu allonges les jambes et juste à l'instant le train s'ébranle, comme si, politesse exquise, la machine n'attendait que toi pour s'arracher à la pesante inertie du repos en gare, *oui, le train s'ébranle*, la ville disparaît dans ton dos, et avec elle les mille tracas d'une journée ordinaire vouée à la triviale gestion de l'urgent, et avec le convoi *s'élance la pensée, en phase avec* la scansion régulière du train qui te ramène à toi, à la sensation pleine de l'existence (ah, si Rousseau avait connu les chemins de fer helvétiques !), à la mémoire aussi, et les souvenirs défilent dans la tête comme des paysages à la fenêtre, tu acceptes volontiers la perception minimale du rythme ferroviaire, transe et trépidation, rythme qui te permet de composer toi-même la ligne mélodique, rêve et rumination mêlés dans le ferraillement de l'ouïe interne, mais où va-t-on ?

Paris-Strasbourg. Je suis dans le train, je suis heureux, j'écris. J'écris que je suis heureux dans le train. J'aime jusqu'au petit bruit métallique du poinçon frappé contre la vitre du compartiment, par lequel s'annonce le contrôleur.

On ralentit. La rame pénètre à vitesse réduite dans un tunnel en réparation. J'ai oublié de composter mon billet. Le clignotement bleu et blanc des gyrophares placés à intervalles réguliers pour alerter les techniciens de la SNCF s'associe puissamment au hurlement des sirènes dont les échos multipliés roulent étrangement sous la voûte et, tranchant sur le fracas du train, créent une vive, menaçante impression de splendeur. Compositeur, je trouverais de la force à ce morceau électro-acoustique improvisé que j'intitulerais, par exemple : *Dans le tunnel de la mort* ou, moins lugubre, *Vers l'inconnu*.

Le contrôleur n'a pas l'oreille musicale, je lui parle compositeur, il me répond composteur. Il faudra payer l'amende.

1928, sur l'océan Atlantique. Henri Michaux, à bord du paquebot qui le conduit en Amérique du Sud, note dans son journal de voyage (*Ecuador*, Gallimard) : *« A propos de chemin de fer, une invention sur la ligne Paris-Versailles par exemple : le cinéma plastique, les sculptures animées. On façonnerait, dans le déblai ou en cire, ou en terre, des sculptures. Une tous les mètres, par exemple. Elles se superposeraient à la vue, ébaucheraient des mouvements, agiraient. Trains sans arrêt animés d'une vitesse constante. (...) Quel bon principe de cauchemars nouveaux. Ah ! Ah ! On recommencerait à s'évanouir en chemin de fer. »*

Clair de lune

Le train que j'ai dans la tête ne ressemble pas au train réel où j'ai pris place, en deuxième classe, salle non-fumeurs désignée par le pictogramme de la cigarette barrée d'un trait rouge, et caractérisée par son plafond gris clair. Rien à voir non plus avec ces trains de cauchemar, chers à Buzzati, qui ne s'arrêtent plus dans aucune gare, malgré les gestes angoissés de vos proches massés sur les quais. Quand ils ne courent pas à la catastrophe, ces convois-là ne font halte qu'en rase campagne, surtout la nuit au clair de lune, mais évitons le thème « c'est beau un train la nuit ».

Il ressemblerait plutôt au train fantôme, au *Mystery Train* de *Jim Jarmusch, qui mugit triste*ment dans les quartiers désolés de Memphis (Tennessee) et promène son mufle avec une lenteur de rêve, sur des rails qui ne mènent nulle part. J'aime l'air entêté, grognon et précautionneux qu'affectent certaines automotrices remorquant aux abords des gares des théories de wagons vides à basse vitesse, en sursautant à chaque aiguillage comme si la nouvelle direction imposée les offensait.

Pour tout dire, le *train que j'ai* dans la tête serait un omnibus amnésique, qui n'accepterait que les voyageurs pourvus, en plus du ticket pour l'au-delà que nous avons tous, du supplément d'âme nécessaire à la jouissance pure du transport. Pour les enfants, qui l'ont de naissance, ce supplément est gratuit.

Je n'ai pas de compteur kilométrique vissé sous la calotte crânienne, mais j'ai calculé avoir fait plus de dix fois le tour de la terre en train, ça crée des liens. Enfant, je n'ai voyagé qu'en chemin de fer ou en car. J'avais quatorze ans quand mon père s'est décidé à acheter une voiture. Nous habitions une ville de l'Est qui me semblait être une extension de la gare. Les deux adresses où j'ai vécu sont situées à quelques centaines de mètres des voies, de part et d'autre.

Mulhouse ne s'est pas contentée d'être un centre de triage important, elle est devenue par la suite un nœud autoroutier exemplaire. Pour aller à l'école, les enfants de mon quartier traversaient le pont de Riedisheim ; on jouait à se laisser envelopper par les panaches de fumée noire et grise, happer par l'âcre, chaude bouffée. J'ai toujours eu des bruits de train dans la tête. Le jour, on ne les entendait plus, mais la nuit, ils sortaient, étranges, du silence, surtout en été, quand à travers les fenêtres ouvertes entrait avec eux la nostalgie du voyage.

Autriche, été 52. Vacances en famille. De Mulhouse à Zell-am-See (Tyrol), le voyage, quelle chance, dure douze heures pour cinq cents kilomètres. Bâle, *Zurich, Sarganz, Feldkirch, Bludenz*, Innsbruck, Salzbourg. Changement de train aux frontières suisse et autrichienne. Belle leçon de géographie pour un enfant de sept ans collé à la fenêtre, et qui n'en perd pas une miette.

Pour franchir l'Arlberg, on ajoute une seconde locomotive. Le train serpente à flanc de montagne, et c'est un spectacle grandiose de voir dans un virage les deux machines accouplées qui s'échinent et ferraillent et s'époumonent dans la brume bleuâtre qu'elles crachent à gros bouillons.

Gémissements, *halètements*

Ceux qui sont nés juste après la guerre et qui ont connu, enfants, l'extraordinaire puissance d'impression offerte par les locomotives à vapeur ne se sont jamais tout à fait consolés de leur disparition progressive. Cette silhouette formidable qui cache dans ses entrailles de fer une âme de feu, les frémissements qui la parcourent au repos, ses gémissements, halètements, sifflements quand elle est *en travail, les roues gigantes*ques, le mouvement contrarié des bielles et des pistons, les panaches de fumée, le rythme ternaire *« tchouk, tchouk, tchouk »* (car, si le facteur sonne toujours deux fois, le train sifflera trois fois), tout cela est sans équivalent pour une imagination enfantine.

Train n'est pas toujours synonyme de plaisir. Le rail qui mène au travail n'est pas de la même trempe que celui qui conduit à la mer ou à la montagne. Les Parisiens et les provinciaux ont cet avantage sur les banlieusards que le train de banlieue, avec ses allures aux heures de pointe de morne bétaillère, ne leur a pas gâché le plaisir du train. J'avoue, pour ma part, y monter toujours avec le même entrain, de préférence de bon matin : aligner son départ sur le lever de soleil vous donne le sentiment qu'une autre *vie pourrait commencer* à l'instant précis où la rame s'ébranle, comme si, quittant la ville où l'on vit, on pouvait du même coup, le temps du voyage, se délivrer de la personne civile à l'identité stable et contraignante qu'il faut continuer d'être vaille que vaille et où qu'on aille.

MAX GENÈVE

Lire la suite page 16

SANS VISA

ESCALES



E. SANDER/MARCO PAULO

De Ninive à Babylone

Mésopotamie, Irak. Une équation séduisante. Des villes – Ur, Babylone, Ninive, – des hommes et des rois – Abraham, Nabuchodonosor, Assurbanipal – devenus des mythes. Dépositaire de ce prestigieux passé, l'Irak hier interdit ouvre à nouveau ses portes. La Monde de l'Egypte et du Proche-Orient (20, rue des Fossés Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 43-26-76-37) s'y rend en avril prochain. Du programme, retenons Bagdad, son musée aux 45 000 ans d'histoire, et son palais abbasside, les ruines de l'antique Ctésiphon, Agar Kuf et sa ziggourat haute de 57 mètres, Samarra et la mosquée du Vendredi au minaret hélicoïdal. Assur, l'ancienne capitale assyrienne est située dans un cadre grandiose dominant le Tigre. A Mossul, au pied des monts du Kurdistan, on découvrira le quartier chrétien chaldéen et la vieille ville. Quelques tumuli marquent l'emplacement des anciens remparts de Ninive, et l'on a reconstitué la façade du palais d'Assurbanipal.

Babylone est le « point d'orgue du voyage ». On visitera le mystérieux château de El Oukhaizir, Bouralpa et la ziggourat de Nabuchodonosor, Nadjaf où les chiites vénèrent le tombeau d'Ali, Ourouk – l'Erech de la Bible – et Ur. De Ur à Bassorah, on traverse une fabuleuse région de marais, où viennent se perdre les eaux de l'Euphrate avant de rejoindre le Tigre à Koumah. Du 3 au 14 avril ou du 10 au 21 avril, 18 900 F tout compris, logement en hôtels de première catégorie.

Clio-Les amis de l'histoire (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 48-42-15-15) propose également un circuit de treize jours en Irak en avril, mai, août et octobre prochains.

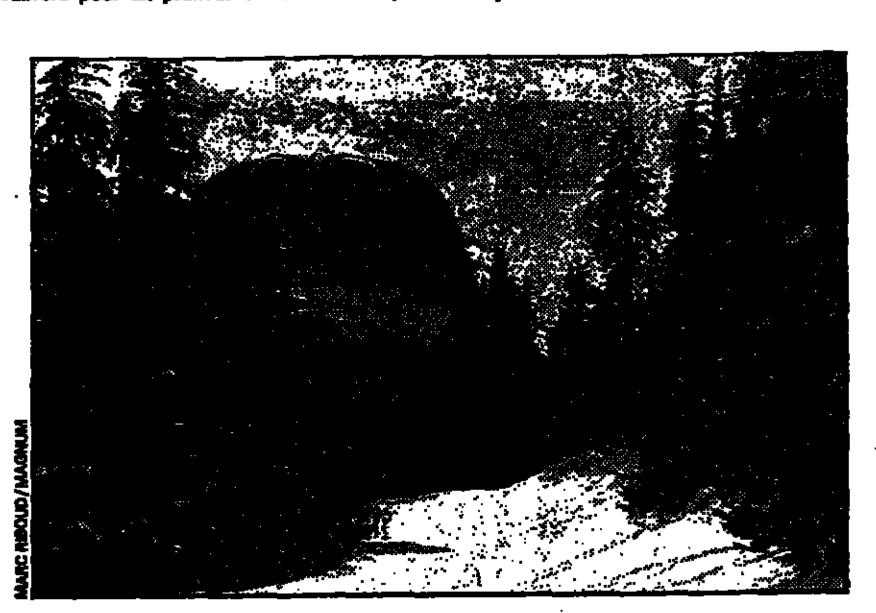
Montgolfières et Pyrénées

Entre Tarbes et Saint-Gaudens, on vole en montgolfière toute l'année et, pour des raisons thermiques, mieux et plus longtemps en hiver qu'en été. On décolle en montgolfière de l'église romane de Saint-Just de Valcabrère pour un premier vol au-dessus de Saint-Bertrand-de-Comminges, appelé aussi « le Mont-Saint-Michel des terres », et de l'ancienne cité romaine de Lugdunum Convenarum. Suit un repas antique élaboré à partir du traité de cuisine d'Apicius. On visite ensuite Saint-Bertrand-de-Comminges. Le second vol s'effectue au départ de l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu et permet de survoler les Baronnies, du château fort de Gaston Phoébus à Mauvezin. Dans le fond, la chaîne des Pyrénées. Le forfait – 3 550 F pour trois jours – de Chronotours (25, rue de Lorry, 65200 Bagnères-de-Bigorre, tél. : 62-91-01-65) comprend deux vols en montgolfière, l'hébergement en hôtel deux étoiles avec centre de remise en forme et la pension complète.

En compagnie d'Igor

Un Strasbourgeois mélomane propose aux amateurs d'art lyrique une sélection des meilleures productions de la saison sur les scènes de la Scala, Covent Garden et des opéras de Vienne, Cologne ou Bonn. Au programme de chaque voyage, deux représentations, une visite en exclusivité, par exemple d'une collection privée, des prestations de haut niveau (places de première catégorie, hôtels prestigieux) et une grande liberté pour humer l'air de la ville.

Quelques exemples. A Covent Garden, à Londres, Bernard Haitink dirigera le Prince Igor de Borodine avec Nicolas Ghiuselev et Anna Tomowa-Sintow tandis que Bruno Campenella sera au pupitre pour Don Pasquale de Donizetti, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle (du 23 au 25 février, 8 600 F, vols, transferts, places d'opéra, deux nuits avec petit déjeuner, un souper et une visite surprise). A Cologne, José Van Dam interprétera le rôle-titre de Simon Boccanegra de Verdi et, à Bonn, June Anderson celui de la Donna del Lago de Rossini, ce dernier opéra en version de concert (du 31 mars au 2 avril, 7 600 F). Au Staatsoper de Vienne, Claudio Abbado dirigera Don Carlo de Verdi avec Ruggero Raimondi, Renato Bruson, Mirella Freni et Agnès Baltsa, la mise en scène étant de Pier Luigi Pizzi, et Fierrabras, un Schubert méconnu et étonnant (du 15 au 17 juin, 10 800 F). Réservations auprès d'Européra (32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 43-59-10-14).



MARC RIBOUD/MAGNUM

Carnet de rail

Suite de la page 15

Le décollage en avion peut provoquer, une fois la peur surmontée, le même type d'émotion libératrice, mais c'est un des agréments du chemin de fer de le prolonger, de permettre cette expérience concrète et continue de dépaysement, de fuite en avant, aussi bien dans la succession rapide des points de vue qui défilent à la fenêtre que dans les sensations plus intimes, liées au contact des roues avec les rails, qui se communiquent insidieusement à nous.

Pourquoi le train ? Parce qu'on s'y sent bien, en sécurité, convoyé sans effort et d'une main sûre vers une destination choisie. Parce que le chemin de fer offre à la rumination (cette pensée qui rêve) un espace de prédilection associant la liberté intérieure du voyageur à la plus grande contrainte extérieure, imposée par la rectitude des rails, lesquels, en ne tolérant aucun écart de conduite, favorisent tous les excès d'imagination.

Contrairement à l'avion, le train n'annule pas le sentiment de la distance, dont il est plaisant d'éprouver l'effacement progressif et régulier. Petites et grandes lignes, rapides et directs (j'ai une affection particulière pour l'omnibus, qui a, hélas, disparu du vocabulaire, sinon des horaires), TEE et TGV, tout est bon à l'amateur de voyage en train. Il y a dans la masse des sensations ferroviaires, nourrie par le balancement des wagons sur la voie, une impression de rythme souverain qui domine, un bienfaisant ressassement de type musical qui vous berce le mental, vous masse les idées noires dans le sens de l'oubli. On vous étire l'identité jusqu'à destination, on est emporté au-delà de soi, introduit dans l'allant de la vie, poussé d'une main ferme en avant, et ce qu'on a laissé derrière soi, regrets, chagrins, hésitations, ne peut rien contre vous.

En bon phénoménologue, il faudrait inventer la notion d'être-dans-le-train, tant ces moments d'existence ferroviaire diffèrent de la vie ordinaire. Parce qu'instable, insituable, toujours inquiet, peut-être aussi à cause de la façon dont le paysage se renouvelle sans cesse à la fenêtre, le train est le lieu idéal pour méditer la formule de Pascal : *« L'homme passe infiniment l'homme. »*

On s'envole

Gare Montparnasse, 19 octobre 1989, 7 h 11. Le TGV Atlantique pour Nantes *via* Le Mans s'ébranle. Dans la cabine de conduite, le collaborateur du *Monde* n'en mène pas large. A 200 kilomètres heure, il consulte l'air de rien les indications de sécurité. A 250, son pied écrase vainement une pédale de frein imaginaire. A 300, il se souvient avoir été baptisé. On s'y fait très vite, observe l'inspecteur « traction » qui nous accompagne. Les caténaires se jettent sur nous à la fréquence de deux par seconde, c'est un écroulement ininterrompu du château de cartes. Quand va-t-on s'envoler ?

Le TGV est un jet de nature rampante, il n'arrête pas de vouloir décoller, mais n'y arrive pas. Allons, encore un effort, camarades, la pesanteur est derrière nous, bientôt les vaches devront lever la tête. Non, ça ne prend pas. Ventre à terre, le chemin de fer d'une main de fer reste terre à terre. C'est mieux pour tout le monde.

Arrivée au Mans à 8 h 05. Dans un quart d'heure, retour sur Paris. M. Guery a quarante ans de maison. Il est entré à quatorze ans à la SNCF, comme apprenti. Chauffeur sur la ligne Bordeaux-Montauban, il a enfourné en une journée dans la chaudière de sa locomotive jusqu'à sept tonnes de charbon. Et le voilà maintenant inspecteur, au « top niveau » de la compétence technique, chargé de former les conducteurs des trains à grande vitesse.

Quand survient la rame en provenance de Rennes, j'admire cette façon si élégante qu'ont les TGV de se couler dans l'espace, opération qui leur confère un museau fluide, effilé, de lévrier que leur envient les bonnes grosses locomotives électriques à gueule plate et dégaîne pataude.

8 h 24, nous repartons. On ne sent pas l'effort en cabine. Malgré un moteur défaillant sur quatre, nous atteindrons 300 kilomètres heure. Aucune vibration, tapis roulant d'acier sur béton, coefficient de pénétration dans l'air optimal. A cette vitesse, *le monde s'avale comme un panorama lisse et cerné*, presque en voie de réduction cartographique.

La grande vitesse facilite les déplacements, mais ne favorise pas nécessairement le voyage. Le véritable voyageur sait qu'il ne perd jamais son temps. Il faudrait, à côté des TGV, créer des TGL, des trains de grande lenteur, pour savourer l'arrière-pays, pour manger du paysage à la petite cuiller et à petite vitesse, des trains si patients, si réservés qu'ils n'effaroucheraient pas la forêt, ne feraient pas fuir les chevreuils, les écureuils, les amoureux. De tels trains, qui permettent d'absorber le monde en artiste, circulent déjà, par exemple entre Nice et Digne, deux heures de beauté pure qui haussent le chemin de fer au moyen de *transport*, au sens le plus exalté du mot.

On a aussi, au chapitre nostalgie, la possibilité d'embarquer dans les voitures bleu marine et or de la Compagnie internationale des wagons-lits, le fabuleux Orient-Express. Il faut y monter une fois dans sa vie. Marqueteries art déco, bacchantes de Lalique, panneaux en laque de Chine, compartiments capitonnés, banquettes profondes, luxe, calme et volupté garantis, réduction pour les jeunes mariés.

Nostalgie plus abordable, on peut se contenter d'une balade à bord d'un train à vapeur qui détaille les charmes des environs de Paris à l'allure troisième âge (sept heures pour cent soixante kilomètres). Les wagons à compartiments des années 60 sont tractés par la célèbre 230 G 353, la dernière locomotive à vapeur encore en service à la SNCF, qui date de 1922. Si elle n'a pas le gabarit colossal d'une Pacific ou d'une Mountain, c'est encore une belle bête, toute de vert pimpant, 1,76 mètre au garrot (diamètre des roues motrices), et quand elle se tient à quai, prête à partir, fumante et crachotante, on comprend la tristesse des cheminots peu à peu écartés de l'aventure ferroviaire. On part de Bercy, on suit la petite ceinture (voie tracée en plein Paris, qui n'a plus de trafic voyageurs depuis 1934), Ménilmontant, Belleville, La Villette, la Défense, Versailles, on contourne le château, les forêts de Saint-Germain, on traverse la Seine à Conflans, puis l'Oise, et retour à Bercy le long de la Seine et par la pittoresque petite ceinture Sud. Tout cela pour 170 francs avec, en prime, une voiture bar-discothèque où l'on peut voir tournoyer, au son de l'accordéon, des couples nés la même année que la locomotive qui les remorque.

MAX GENÈVE

de la Scala, Covent Garden et des opéras de Vienne, Cologne ou Bonn. Au programme de chaque voyage, deux représentations, une visite en exclusivité, par exemple d'une collection privée, des prestations de haut niveau (places de première catégorie, hôtels prestigieux) et une grande liberté pour humer l'air de la ville.

Quelques exemples. A Covent Garden, à Londres, Bernard Haitink dirigera *le Prince Igor* de Borodine avec Nicolas Ghiuselev et Anna Tomowa-Sintow tandis que Bruno Campanella sera au pupitre pour *Don Pasquale* de Donizetti, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle (du 23 au 25 février, 8 600 F, vols, transferts, places d'opéra, deux nuits avec petit déjeuner, un souper et une visite surprise). A *Cologne*, José Van Dam interprétera le rôle-titre de *Simon Boccanegra* de Verdi et, à Bonn, June Anderson celui de *la Donna del Lago* de Rossini, ce dernier opéra en version de concert (du 31 mars au 2 avril, 7 600 F). Au Staatsoper de Vienne, Claudio Abbado dirigera *Don Carlo* de Verdi avec Ruggero Raimondi, Renato Bruson, Mirella Freni et Agnès Baltsa, la mise en scène étant de Pier Luigi Pizzi, et *Fierrabras*, un Schubert méconnu et *étonnant* (du 15 au 17 juin, 10 800 F). Réservations auprès d'Europėra (32, rue de Washington, 75008 Paris, tél. : 43-59-10-14).

forêts de Saint-Germain, on traverse la Seine à Conflans, puis l'Oise, et retour à Bercy le long de la Seine et par la pittoresque petite ceinture Sud. Tout cela pour 170 francs avec, en prime, une voiture bar-discothèque où l'on peut voir tournoyer, au son de l'accordéon, des couples nés la même année que la locomotive qui les remorque.

MAX GENÈVE

SANS VISA

VOYAGES

Sanaa, ville perpétuelle

LE temps du Yémen est antérieur au nôtre d'un bon millénaire, sans même revenir au fils de Noé qui, *dit-on, fonda* Sanaa. A l'origine du chapelet de légendes bibliques et de mythes païens qui accompagnent le nom même du Yémen voisinent les quêtes antiques de l'humanité : sur ces terres souvent arides de tout temps piétinées de caravanes, on troqua la myrrhe et l'encens, on *irrigua, comme à Marib*, par barrages démesurés, tandis qu'à la munificence du royaume de Saba *succédait* celle d'Himyar. Romains et Ethiopiens ont assiégé ce bord méridional de *l'« Arabie heureuse » que dénomma ainsi* Ptolémée, et que le septième siècle a vu se donner pour toujours à l'islam. Le *négoce* et la *foi*, attributs séculaires du Yémen, le pays d'Al Mokha d'où provient le premier nom du café, ce moka pour le commerce duquel Portugais, Ottomans et Britanniques s'affrontèrent à l'époque moderne.

Depuis deux décennies, la guerre civile a laissé deux Yémen, périodiquement en voie de réunion. Vicissitudes dernières d'une lignée ininterrompue de troubles ? Tous ceux qui, en route vers le mystérieux Hadramaout ou de retour de la rimbaldienne Abyssinie, relâchèrent à Sanaa ont ressenti l'instabilité des lieux, que ses remparts ont pourtant longtemps enserrés. Aujourd'hui percés de toutes parts d'ouvertures subreptices et de portes majeures, les murs d'enceinte franchis sans même y penser par la foule hébergent souks et forums, dans ce fouillis apparent et sonore qui n'est qu'aux villes arabes.

L'autre *impression* qui *prévaut* dans la vieille ville tient à cette étrange juxtaposition des temps *passés : on construit encore à* Sanaa selon les canons millénaires, dans un style établi une fois pour *toutes sous les Zaydites, cette* dynastie qui régna sur le Yémen *pendant dix fois cent ans*. Comme si Louis XIV avait recopié Hugues Capet.

On appréciera que l'UNESCO ait inscrit Sanaa au patrimoine culturel de l'humanité et entrepris sa sauvegarde en constatant que la technique d'édification sans architecte des maisons-tours de la ville n'a guère varié. A chacun des quatre à sept étages de ces étroites constructions son matériau — pierre, brique, terre séchée, — ses décorations propres, son usage domestique, son aménagement intérieur, ses vitraux, comme le montre Paul Bonnenfant dans un livre qui vient de paraître. Au sommet la terrasse de plein air où les amis du maître de maison passeront l'après-midi à palabrer jusqu'au demi-sommeil en consommant le qât, la plante magique qui enfle *les joues et rapproche du* Prophète.

On y construit encore dans un style établi une fois pour toutes il y a mille ans.

C'est plutôt le matin qu'on entretiendra l'ail et les poireaux semés dans les petits jardins des mosquées, invisibles depuis les ruelles et qu'on ne découvre, si nombreux, qu'en gravissant les étages d'un maison. Entrelacs de ruelles, lignes fuyantes des hauts murs, ombre complice disparue au fond de la placette, sourire ironique des enfants : le vieux Sanaa vous adresse un clin d'œil, fait mine de vous convier, de vous guider pour mieux vous laisser interdit, solitaire et égaré devant la porte d'un caravansérail à ciel ouvert en cours de réfection, au détour d'une impasse où s'est tenu le marché aux raisins secs, encore encombrée des sacs de jute d'où débordent les grains noirs et ocrés.

Entre le Crabe aux pinces d'or et Au pays de l'or noir, les figures locales *imaginées par Hergé* reviennent soudain à la mémoire, inaltérées, conformes aux sil*houettes alentour voilées ou* hilares, qui passent pressées devant nous. A l'intérieur des remparts, ce *sont soixante mille habitants qui* peuplent le vieux Sanaa, ville de montagnards construite à plus de 2 000 *mètres d'altitude*.

Au-delà des murs, les camionnettes et voitures japonaises donnent de l'avertisseur devant Bab-el-Yémen, la porte du Yémen. Hors la prière, toute la vie de Sanaa paraît être née et devoir mourir en ce lieu. Il suffira de longer les enceintes pour parvenir au désert : il commence ici, derrière les coupoles de télécommunication, et là, où les quatre roues motrices de la Toyota dégagent un tourbillon de poussière, le désert de pierre beige et *grise de l'Arabie où s'inscrit*, à moins de 3 lieues de la capitale, le contour à la fois massif et précieux de Wadi-Dar.

Un palais de cinq étages, comme neuf, couronne l'éperon rocheux, déserté comme ces châteaux rococo de la Riviera que se firent construire dans les années 30 pour n'y jamais résider des magnats du pechblende ou des exportateurs de froment, juste avant l'effondrement des cours ou un dernier banco. Le « palais du Roc » de Wadi-Dar est de même usage, beau et vain, fier et nu ; un jour, nous assure-t-on, on en fera un casino, ou un musée, ou un hôtel...

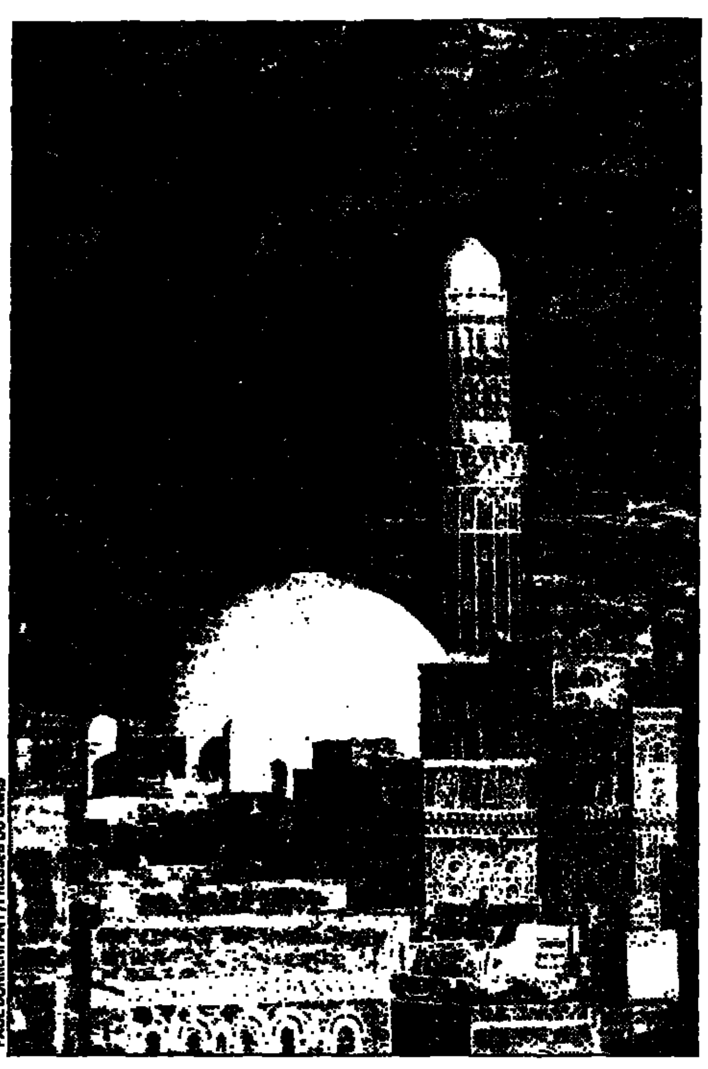
Le désert yéménite s'est largement vidé de ses bédouins, attirés *par les villes*. Mais le pays produit peu, et son sous-sol, seul en son genre dans cette partie du monde, ne recèle guère de pétrole. Dans le nord, les tribus font leur propre loi, bien loin *des édits de Sanaa :* on trouve sans mal sur les marchés de Saada, à proximité de la frontière *saoudienne, le kalachnikov d'occa*sion au meilleur prix, et les cheikhs, qui, pour certains, siègent *au Parlement national*, demeurent les détenteurs incontestés d'un pouvoir qu'ils exercent sans contrôle. On a eu vent d'affrontements au mortier entre tribus à 50 kilomètres de la capitale, dans la montagne parcourue de centaines de véhicules tout terrain pourtant vendus à des prix exorbitants.

Al-Khouzla, au nord-ouest de Sanaa, révèle l'architecture défensive du pays : ce village *fortifié* avec tours et maisons carrées, là-bas au fond de la plaine caillouteuse, ne permet de discerner qu'en approchant la pierre taillée de la roche brute.

Plus loin, plus haut, à près de 3 000 mètres, le fabuleux site de Thula, cette ville de tout temps libre, emmurée depuis le treizième siècle par une enceinte intacte. Une forteresse naturelle où les rochers brun pâle de la montagne ont fait les demeures et les citernes, le pavage et les aqueducs. Entre les murs si *élevés* des maisons, les enfants jouent au football ; au pied des remparts, les massifs d'origan sauvage et les petits champs de cardamome s'étagent jusqu'à la vallée. Plus on s'éloigne, *plus les saillants escarpés de la ville* s'estompent dans le paysage, Mont-Saint-Michel minéral fondu dans le relief.

La petite bergère en pèlerine rouge fait paître son troupeau de chèvres sombres aux portes de Sanaa. Depuis toujours, la taille des hommes est barrée du poignard dont les plus beaux manches sont en corne de girafe ; à présent, seulement le sachet de thé Lipton a remplacé les feuilles vertes, et les agences de voyages pullulent.

OLIVIER BARROT


PAUL BONNENFANT / PRESSES DU CNRS

Repères

● **Y ALLER**

On se rend facilement à Sanaa depuis Paris par Air France et Yemenia. L'aller-retour « excursion » vaut de 7 755 à 8 845 F. Avec Nouvelles Frontières, 5 190 F.

Plusieurs agents de voyage proposent des circuits en 4 × 4 par petits groupes : Jet Tours, filiale d'Air France (40-26-84-22), offre trois voyages de 14 150 à 19 950 F, Explorator (42-66-66-24) également, de 14 200 à 15 200 F ; Akiou (42-96-15-59) organise des voyages mixtes Yémen-Jordanie-Oman-Emirats, de 19 850 à 36 900 F, et Nouvelles Frontières (47-73-10-64), des séjours de 11 240 à 14 360 F.

● **A LIRE**

Le guide Arthaud est le meilleur : Yémen, de P. Hamalainen (90 F) ; *les Maisons tours de Sanaa*, de Paul Bonnenfant (Presses du CNRS, 520 F).

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1367

CASE BLANCHE

(Finale du 12e championnat du monde par correspondance)

Blancs : G. NESIS (URSS)
Noirs : F. BUJ (Argentine)

Début catalan.

1. d4	Cf6	18. Fh3	Dd7 (k)
2. ç4	é6	19. éxf6	gxf6 (l)
3. Cf3	d5	20. Fh6	Tf7
4. g3	dxç4	21. Dg4+	Rh8
5. Fg2	Cb-d7 (a)	22. Dxé6 (m)	Fç8
6. Cb-d2 (b)	b5 (ç)	23. Dé2! (n)	Dd8
7. a4 (d)	ç6	24. Dh5!	Rg8 (o)
8. Cé5	Cxé5	25. Fg2 (p)	bxa4 (q)
9. dxé5	Cd5	26. Tf-é1!! (r)	axb3
10. O-O	Fé7 (é)	27. Fxd5	çxd5
11. Cé4	Fb7	28. Té7!! (s)	Fé6 (t)
12. Cd6+! (f)	Fxd6	29. Txé6	b2
13. éxd6	O-O (g)	30. Ta-é1	ç2
14. é4	Cb4 (h)	31. Té7!! (u)	Dxé7 (v)
15. b3 (i)	ç3	32. Txé7!! (w)	
16. é5	Cd5 (j)		Abandon (x)
17. Dd4	f6		

NOTES

a) Ou 5..., Fd7 ; 6. Cé5, Fç6 ; 7. Cxç6, Cxç6 ; 8. é3, Dd7 (Beliavsky-Karpov, championnat de l'URSS, 1988) ou 5..., a6 ; 6. O-O, b5 (6..., ç5 est sujet à caution : 7. dxç5, Dxd1 ; 8. Txd1, Fxç5 ; 9. Cé5, Cb-d7 ; 10. Cxç4, Ta7 ; 11. Cç3, b5 ; 12. Cd6+, Ré7? ; 13. Cç-é4 ; Cxé4 ; 14. Cxé4, Tç7 ; 15. Fd2!, abandon. Razuvaiev-Geller, 1988) ; 7. Cé5, Cd5 ; 8. a4, Fb7 ; 9. axb5, axb5 ; 10. Txa8, Fxa8 ; 11. é4, Cf6 ; 12. Cç3, ç6 ; 13. d5, Fé7 ; 14. dxé6, fxé6 ; 15. Dé2, O-O ; 16. Fb3, Rh8 avec une quasi-égalité (Glek-Novikov, 1988) ou 5..., Cç6 ; 6. O-O – – 6. Da4, Cd7 ; 7. Dxç4, Cb6 ; 8. Dd3, é5 – –, Tb8 ; 7. Cç3, a6.

b) Dans la partie Gulko-Schapiro (Open de New-York, 1987), les Blancs prirent l'avantage après 6. O-O, Tb8 ; 7. a4, a6 ; 8. a5, Cé4 ; 9. Dç2, Cd6 ; 10. Cé5, Cb5 ; 11. Td1, Cxé5 ; 12. dxé5, Fd7 ; 13. Dxç4, ç5 ; 14. Cç3, Dç7 ; 14. Cé4, Fé7 ; 15. Ff4.

ç) Une idée audacieuse. On joue le plus souvent *6..., Cb6 et* les Blancs ont le choix entre la suite égalisante 7. Cxç4, Cxç4 ; 8. Da4+, Fd7 ; 9. Dxç4, Fç6 ; 10. O-O, Fé7 et la continuation active 7. O-O, ç5 ; 8. Cxç4, Cxç4 ; 9. Da4+, Fd7 ; 10. Dxç4.

d) 7. Cé5 n'est pas très clair : 7..., Cxé5 ; 8. Fxa8, Dxd4 ; 9. O-O, Fç5 ; 10. Cf3, Cxf3+ ; 11. Fxf3, *Ré7* ; 12. Dç2, Cd5 ; 13. Fd2, Dé5 ; 14. Ta-d1, Fb7.

é) Si 10..., Dç7 ; 11. Cé4!, Dxé5 ; 12. axb5 ; axb5 ; 13. Cg3!, Cxç3 ; 14. bxç3 avec avantage aux Blancs.

f) Une jolie manière de s'emparer de la paire de F.

g) Et non 13..., Dxd6? ; 14. é4!.

h) Ou 14..., Cb6 ; *15. a5, Ca4* avec une position compliquée.

i) 15. é5, Cd3 ; 16. axb5, Cxé5 ; 17. Ff4 semble moins risqué.

j) 16..., Dd7 est nécessaire.

k) Sur la défense 18..., Fç8 les Blancs s'assurent une nette domination par 19. axb5, cxb5 ; *20. éxf6, Dxf6* ; 21. Dç5, Fd7 ; 22. Txa7, Ta-ç8 ; 23. Tç7, Cxç7 ; 20. dxç7 suivi de Ff4-Fé5 et de Dxç3.

l) 19..., Txf6 est à envisager : 20. axb5 ; cxb5 ; 21. Txa7, Txa7 ; 22. Dxa7, Dç6 ; 23. Fg2, b4 ; 24. Ff4, *Tf8 ; 25. Fé5 et* l'on ne sait trop ce qui peut arriver.

m) Récupérant le pion du gambit catalan dans de bonnes conditions.

n) Un recul efficace : si 23..., *Dxh3? (23..., Dxd6?)* ; 24. Dé8+.

o) 24..., Dg8 n'est pas suffisant : 25. axb5, Fxh3 ; 26. Dxh3, çxb5 ; 27. Tf-d1, Cb6 ; 28. d7, Td8 ; 29. Txa7, ç2 ; 30. Td6, Té7 ; 31. Df5! De même, si 24..., *Fxh3* ; 25. Dxf7, Dg8 ; 26. Db7!, Fxf1 ; 27. Fg7+, Dxg7 ; 28. Dxa8+, Dg8 ; 29. Dxg8+ et 30. d7.

p) Menace 26. axb5.

q) Si 25..., b4 ; 26. Tf-é1, Fb7 ; *27. Dg4+, Rh8* ; *28. Dé6!*.

r) Alors que les Noirs attendaient la réponse 26. bxa4, les Blancs ne se soucient pas de l'existence des deux pions passés ennemis qui créent cependant une très forte menace.

s) Une pointe raffinée : si 28..., Txé7 ; 29. dxé7, Dxé7 ; 30. Dxd5+, Dé6 ; 31. Dd8+, Rf7 ; 32. Df8+, Rg6 ; 33. Dg7+, Rh5 ; 34. Ta5+!.

t) Ce sacrifice de F qui délivre la T-D semble parfaitement jouable, compte tenu des deux pions passés.

u) La même idée.

v) Si 31..., Txé7 ; 32. dxé7, b1=D ; 33. éxd8=D+, Txd8 ; *34. Dg4+*. Cette nouvelle défense est ingénieuse : si 32. dxé7, b1=*D!*.

w) Mais la T poursuit obstinément son plan : déloger la T noire de cette base blanche f7 afin de mater par Dg4+.

x) Si 32..., b1=*D+* ; 33. Rg2, Ta-f8 (si 33..., Txé7 ; 34. Dxd5+) ; 34. Dxf7+!. Si 32..., ç1=D+ ; 33. Rg2, Ta-f8 (si 33..., Df1+ ; 34. Rxf1, b1=D+ ; Rg2, Dg6 ; 36. Dxd5, Ta-f8 ; *37. d7!*) ; 34. Dxf7+!. Une fin superbe.

Solution de l'étude n° 1366
A. Kazantzev, 1950

(Blancs : Rh1, Fa5, Ca1, Pa6, ç6, g6, h7. Noirs : Rh3, Td6, Fh6, Pa3, f4, h2.)
Nulle.

Malgré la menace directe de mat, les Blancs arrivent à faire nulle !

1. Cç2, Fg7 (si 1..., Txg6? ; 2. Fb6, Td6 ; 3. Fd4!!, Fg7 ; 4. ç7!) ; 2. ç7, Tç6 ; 3. a7, Txç2! (et non 3..., a2 à cause de 4. Fç3!, *Fxç3 ; 5. a8=D, a1=D+* ; 6. Cxa1 ou encore 4. Fç3!, Txç3 ; 5. a8=D, a1=D+ ; 6. Dxa1) ; 4. Fd2!, a2 ; 5. a8=D, a1=D+ ; 6. Dxa1, Fxa1 et les Blancs semblent de plus en plus *mal partis*.

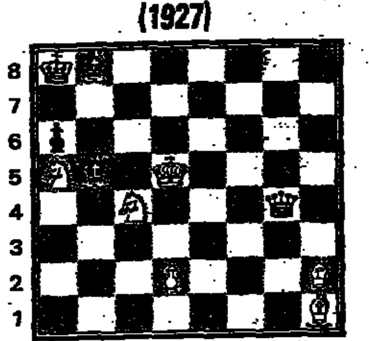
7. ç8=D+!, Txç8 ; 8. Fç3!!, le célèbre thème Novotny, voilà où les Blancs voulaient en venir : *si 8..., Txç3* ; 9. h8=D+, Rg4 ; 10. g7 et si 8..., Fxç3 ; *9. g7!*, Fxg7 ; 10. h8=D+, Fxh8. Pat.

8..., Tb8 ; 9. Fb2!!, Td8! ; 10. Fd4!, Té8 ; 11. Fé5! nulle positionnelle. Une étude extraordinaire qui valut à son auteur un premier prix bien mérité.

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1367

V. et M. PLATOV (1927)



BLANCS (6) : Rd5, Fh2 et h1, Ca5 et ç4, Pd2.
NOIRS (5) : Ra8, Dg4, Fb8 et b5, Pa6.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1365

CALCUL DES PROBABILITÉS

Le calcul des probabilités pour choisir la meilleure *ligne de jeu* n'est pas un exercice rébarbatif surtout s'il s'agit d'un grand chelem comme dans cette donne. Cachez au début les mains adverses et faites votre plan de jeu.

```
              ♠ A R 8 7 6 2
              ♡ 9 5 4
              ◇ V 10
              ♣ D 3
♠ V 9 5         N        ♠ D 10
♡ D 10 8      O   E      ♡ V 7 6 3 2
◇ D 7 5 3       S        ◇ 8 6 2
♣ 6 4 2                  ♣ 9 7 5
              ♠ 4 3
              ♡ A R
              ◇ A R 9 4
              ♣ A R V 10 8
```

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♠	passe
2 ◇	passe	2 ♠	passe
3 SA	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	4 ♠	passe
6 ♣	passe	7 ♣	passe...

Ouest ayant fait l'entame neutre du 4 de Trèfle (avec trois atouts), comment Sud doit-il jouer pour gagner ce GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

(Quelles sont à votre avis les chances de réussite du contrat ?)

Réponse

Il y a une solution simple, l'impasse à la Dame de Carreau : après avoir battu atout, *le déclarant* monte au mort par le Roi de Pique *pour jouer* le Valet de Carreau qu'il laisse courir si Est ne couvre pas. Mais cette ligne de jeu n'offre qu'une chance sur deux de réussite, et il y a heureusement mieux à faire : après avoir *pris l'entame* à Trèfle, Sud tire A R de Carreau (avec le risque d'être coupé dans 7 % des cas), puis il coupe son troisième Carreau avec la Dame de Trèfle et gagne le grand chelem si la Dame de Carreau est tombée (37 % *des cas auxquels il faut retrancher* les 7 % où un des gros honneur à Carreau de Sud a été coupé).

Cependant, si la Dame de Carreau n'est pas tombée (63 %), le déclarant a encore la ressource d'un squeeze à Pique et Carreau si Ouest ou Est a la garde dans ces deux couleurs :

```
♠ A R 8 ♡ 9 5
―――――――――――――
♠ 4 3 ♡ A ◇ 9
```

Bien sûr, la main adverse qui aura quatre ou cinq Carreaux aura moins de chances que *l'autre d'avoir trois* Piques, mais cela est compensé par la possibilité que les adversaires défaussent mal et livrent le contrat ! Bref, on peut estimer qu'un squeeze (vrai ou faux) réussira une fois sur deux dans 64 % des cas restants. Par conséquent *la coupe du troisième* Carreau suivie d'une position de *squeeze* offre des chances (de faire 13 levées) proches de deux sur trois...

1365
UN CONTRE INTEMPESTIF

En principe il ne faut pas contrer un chelem sauf pour indiquer une entame au partenaire. La donne suivante jouée au Grand National d'Amérique en 1987 en est une bonne illustration.

```
              ♠ A D 10 7 6
              ♡ D V 5 3
              ◇ 9 4
              ♣ A 3
♠ —             N        ♠ R V 9 5 4
♡ 10 9 2      O   E      ♡ 8 6 4
◇ D 10 8 7 6 2  S        ◇ R V 5
♣ V 8 4 2                ♣ 7 5
              ♠ 8 3 2
              ♡ A R 7
              ◇ A 3
              ♣ R D 10 9 6
```

Ann : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldman	Lanoue	Passell	Lazard
3 ◇	contre	surc.	6 ♣
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, comment Lazard en Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le surcontre d'Est est discutable car la main n'est pas assez belle, et c'est à cause *de lui que* Ouest, avec quatre atouts et chicane à Pique, a cru bon de contrer l'audacieux saut à « 6 Trèfles ».

Sur le surcontre Sud aurait pu faire un cue bid à « 4 Carreaux », mais en sautant à « 6 Trèfles » il *évitait de fournir* des renseignements aux adversaires.

A l'autre table, les annonces avaient été plus rationnelles malgré l'ouverture de barrage de « 3 Carreaux » avec six cartes seulement.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Hoadley	Anderson	Onstott	Wold
3 ◇	contre	passe	4 ◇
passe	4 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 ♣
passe	6 ♡	passe	6 ♠

La réponse de « 5 Piques » promettait deux As et la... Dame de Pique (l'atout agréé), « 6 Trèfles » et « 6 Cœurs » proposaient le chelem dans ces couleurs, et Sud a choisi le chelem à Pique que Est s'est bien gardé de contrer.

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 371

COUP PAR COUP

Tournoi de Groningen, septembre 1988.

Blancs : Scholma
Noirs : H. Jansen
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-21	24. 45-40	14-19
2. 33-29	20-24 (a)	25. 35-30	19-23 ! (l)
3. 29-28	14-25 (b)	26. 40-34	15-20
4. 39-33 (c)	10-14	27. 46-41	20-25 ! (m)
5. 44-39	5-10	28. 41-37	11-16
6. 50-44	11-17	29. 37-32	16-21 !! (n)
7. 31-26 (d)	6-11	30. 30-24	6-11
8. 38-32	1-6	31. 49-44	2-7
9. 37-31	19-23 ! (é)	32. 44-40	4-10 !
10. 28x19	14x23	33. 40-35	10-15 ! (o)
11. 31-27	23-28 ! (f)	34. 35-30	3-8 (p)
12. 32-23 (g)	18x38	35. 32-28 ! (q)	19x28
13. 43-32	12-18 (h)	36. 47-41 ! (r)	11-16
14. 39-33	10-14	37. 33-28 (s)	22x44
15. 44-39	18-22	38. 31x2 (t)	44-49 (u)
16. 27x18	13x22	39. 26x17	12x21
17. 42-38	7-12	40. 38x27	49x46 (v)
18. 41-37	9-13	41. 24-20	15x35
19. 48-43	21-27 ! (i)	42. 29-24 (w)	21x32
20. 32x21	16x27	43. 34-30	25x34
21. 37-31	13-18	44. 24-19	13x24
22. 34-30	25x34	45. 2x13 (x)	13x24
23. 40x29 (k)	8-13		Nulle (y)

NOTES

a) Donne, à froid, le ton par ce brusque échange, peu fréquent au niveau des grands maîtres.

Des répliques moins vives caractérisent les continuations ; 2. ... (20-25) ; 3. 39-33 (21-26) ; 4. 37-32 *a1*, (26x37) ; 5. 42x31 (11-17) ; 6. 44-39 (17-21) ; 7. 31-26 (12-17) ; 8. 41-37 (17-22) ; 9. 26x17 (22x11) ; 10. 28-22 (18x27) ; *11. 32x21 (16x27)* ; *12.* 29-23 (19x28) ; 13. 33x31, etc. [Braak-Borgman, Tilburg, novembre 1987].

a1) 4. 44-39 (16-21) ; 5. 50-44 (11-16) ; 6. 38-32 (14-20) ; 7. 42-38 (9-14) ; 8. 47-42 (6-11), etc. [Wiersma-Gantwarg, match mondial, *1979, le Monde* du 22 décembre 1979].

Même remarque pour les continuations, 2. ... (21-26) ; 3. 39-33 (18-22), *a2* ; 4. 28x17 (11x22) ; 5. 38-32 (12-18) ; 6. 44-39 *(22-27)* ; 7. 32x21 (26x17) [Hermelink-Seinhorst, Eiberg, novembre 1987].

a2) 3. ... (16-21) ; 4. 44-39 (11-16) ; 5. 50-44 (6-11) ; 6. 38-32 (21-27) ; 7. 32x21 (26x17), etc. [Korenewski-Schwarzman, championnat d'URSS, 1988].

b) Grand joueur d'attaque, sous de multiples angles commentés dans plusieurs chroniques de la rubrique, l'ex-champion du monde WAL, contre le même grand maître Scholma, poursuivit comme suit dans le championnat des Pays-Bas, 1987-1988 ; 3. ... (15x24) ; 4. 37-32 (11-17) ; 5. 39-33 (10-15) ; 6. 44-39 (6-11) ; 7. 31-26 (18-22) ; 8. 41-37 (21-27) ; 9. 32x21 (16x27) [pion taquin par WAL], etc.

c) Dames de bois apparemment dormantes dans la variante, 4. *37-32 (10-14)* ; 5. 39-33 (5-10) ; 6. 44-39 (12-17) ; 7. 31-26 (7-12) ; 8. 41-37 (1-7) ; 9. 46-41 (19-24) ; 10. 50-44 (14-20) ; 11. 37-31, mais le conducteur des Noirs place alors une attaque énergique provoquant, dans le camp adverse, un trou noir [quand une nouvelle situation *nécessite un minutieux examen pour* y voir clair] qui n'a rien de troublant, à l'analyse : 11. ... (21-27) ; 12. 32x21 (16x27) ; 13. 31x22 (18x27), etc. [Wirny-Boezinski, tournoi de Tallin, octobre *1986*].

d) Jadis, de préférence à cette continuation considérée alors comme passive, il n'était pas rare de pratiquer une progression massive au centre : 7. 38-33 *mais 7. ... (21-26) [l'aile gauche* des Blancs souffrait sous ce pion de fixation] ; 8. 43-38 (17-21) ; 9. 49-43, etc., avantage positionnel aux Noirs.

e) Et non 9. ... (21-27) ; 10. 32x21 *(16x27)* ; 11. 31x22 (18x27) ; 12. 28-23 (19x28) ; 13. 33x31, B+1.

f) Nouvelle accélération, d'une tout autre amplitude.

g) Le plus fort pour exercer une double pression sur l'aile *droite* adverse.

h) Jansen amorce une stratégie de cassure de ce double enchaînement.

i) Brise la première composante du double enchaînement.

j) Jansen atteint son objectif en réduisant la deuxième composante du double enchaînement.

k) Le caractère évolutif du jeu : après un début de partie au centre, l'affrontement se poursuit par un jeu de flanc.

l) Toujours le caractère évolutif : le GMI Jansen renforce sa formation de flanc par une impériale maîtrise du centre.

m) Du grand art : déroulant, par des adaptations toujours à point nommé, sa stratégie d'étouffement, Jansen retient la fermeture qui a pour considérable avantage de placer les Blancs, sous tous les angles, dans une situation proche de l'impuissance mortelle.

o) Ce même aspect terrifiant du pouvoir de *neutralisation*.

p) Que penser de 34. ... (3-9) ... ?

q) Admirable sang-froid de Scholma, par qui arrive le grand spectacle tactique.

r) Sachant que les Noirs sont contraints de poursuivre par (11-16).

s) Un combat de géants déchaînés qui, dans une cascade de prises, *vont se* rendre coup pour coup.

t) Dame.

u) Dame.

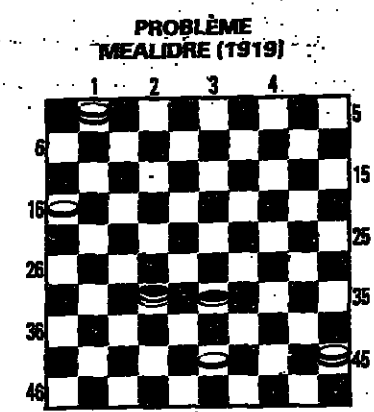
v) Le rayonnement d'une dame avant la désintégration totale.

w) A la faveur de ce temps de repos décelé dès le trente-cinquième temps, *les Blancs sortent* de l'*enfer et* arrachent la nulle.

x) Un rayonnement de prestige : la dame blanche rafle cinq pions !

y) Une NULLE époustouflante.

PROBLÈME MEALIDRE (1919)



Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLÈME MEALIDRE 1919

Les Blancs jouent et gagnent. L'art de plonger dans l'interrogation par un mécanisme en ... trois temps.

● SOLUTION : 1-34 ! (32x49) 34-39 (33x44) 45-50 !, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

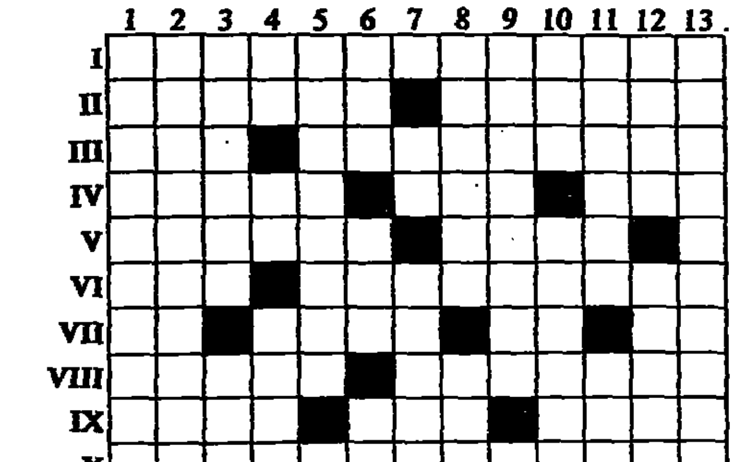
n° 594

Horizontalement

I. Avant tout. – II. Donne une introduction. Il peut frapper du sabot. – III. C'est là qu'il y a du nouveau. Si on se hasarde à *en faire une*, ne nous trompons pas. – IV. Rend service. Mis sur la mauvaise voie. Emblématique. – V. Une merveille ! Aura inspiré plus d'un peintre. – VI. Distrait. Chef. – *VII. Grecque. Montagne grecque.* Tout neuf. Tient dans le petit doigt. – VIII. Mesure. Toujours sur les bords. – IX. En pleine lumière. On en parle moins, en ce moment. On en parle, hélas ! – X. Prennent des mesures.

Verticalement

1. Mon nom. – 2. Remettait en bonnes mains. – *3. Lest. Fait parler* d'elle en ce moment. – 4. Note. Mesure. Célèbre plage en un sens. – 5. Aux frais du propriétaire. – 6. Le 3 s'y dirige avec son chargement. Dans l'auxiliaire. Les plus grands y ont travaillé. – 7. Préposition. Utile pour *mettre* le 3 en place. – 8. Il est tout neuf. Peut faire une bonne cachette. – 9. Feras bouger les choses. – 10. Fait peur à la police. Dans la plaine du Tigre. – 11. Tient avec du plâtre. Un *allemand.* – *12. Saint. Et en plus il est* à l'envers ! – 13. Font sensation.



SOLUTION DU N° 593

Horizontalement

I. Attrape-nigaud. – II. Narine. Idoine. – III. Tueront. Obéis. – IV. Invendable. Ta. – V. Que. Nuira. Fer. – VI. Us. Deleature. – VII. Dôme. Croisa. – VIII. Ile. Etête. Pan. – IX. Racontée. Moût. – X. Ecartèlements.

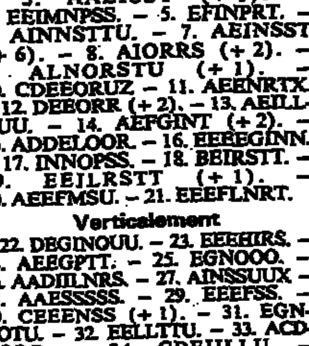
Verticalement

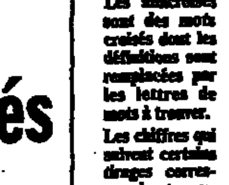
1. Antiquaire. – 2. Taunus. Lac. – 3. Trêve. Déca. – 4. Rire. Do. Or. – 5. Abonnement. – 6. Pendulette. – 7. Taie. Eel. – 8. Ni. Bractée. – 9. Idolâtre. – 10. Gobe. Uo. Me. – 11. Aie. Fripon. – 12. Unité. Saut. – 13. Désarmants.

FRANÇOIS DORLET

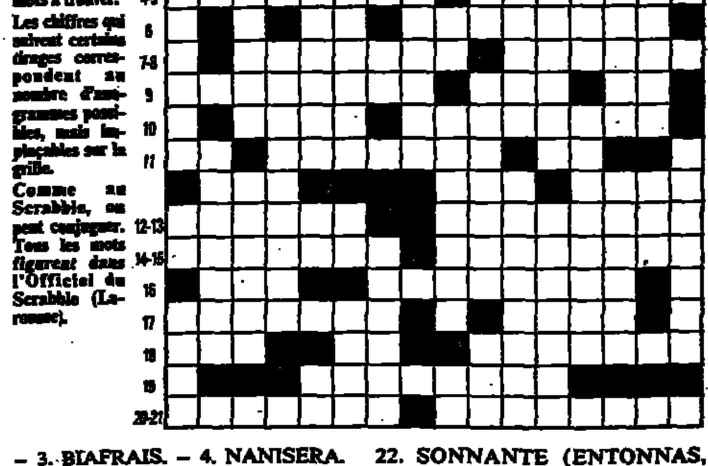
anacroisés ®

N° 596





Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. EGGSSUU. – 2. CEHIMSVY. – 3. AAEISST (+ 1). – 4. EEIMNPSS. – 5. EFINPRT. – 6. AINNSTTU. – 7. AEINSST (+ 6). – 8. AIORRS (+ 2). – 9. ALNORSTU (+ 1). – 10. CDEEORUZ – 11. AEENRTX. – 12. DEEORR (+ 2). – 13. AEILLRUU. – 14. AEFGINT (+ 2). – 15. ADDELOOR. – 16. EEEEGINN. – 17. INNOPSS. – 18. BEIRSTT. – 19. EEILRSTT (+ 1). – 20. AEEFMSU. – 21. EEEFLNRT.

Verticalement

22. DEGINOUU. – 23. EEEHIRS. – 24. AEEGPTT. – 25. EGNOOO. – 26. AADIILNRS. – 27. AINSSUUX. – 28. AAESSSSS. – 29. EEEFSS. – 30. CEEENSS (+ 1). – 31. EGNNOTU. – 32. EELLTTU. – 33. ACDNORR. – 34. CDEIILLU. – 35. EHIIRRTU. – 36. EEGLOTT. – 37. EEENPRRT (+ 1). – 38. EENOSST. – 39. AEERTU. – 40. EEIMNTZ. – 41. EEIMOSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 595

1. ABSIDIAL. – 2. IODLERA (DOLERAI ORDALIE DARIOLE). – 3. BIAFRAIS. – 4. NANISERA. – 5. SEMATES. – 6. CRAQUETE (CAQUETER). – 7. MUTANTE. – 8. ACETEUSE – 9. ENTAMURE (REMUANTE ENUMERAT). – 10. CASSEAU, casier (typographie). – 11. ATERMOYA. – 12. IBERIEN (BINERIE). – 13. CLEMENTE. – 14. NIAISEUX. – 15. UNICITE (INCUITE). – 16. EROTISME (TIMOREES). – 17. RELATEES (ALTEREES, RATELEES, ALERTEES). – 18. BENZOLE. – 19. ANNECIEN, d'Annecy (NANCEIEN, ANCIENNE). – 20. ACENSER, affermer (féod.) (SERANCE...). – 21. RONEOTE. – 22. SONNANTE (ENTONNAS, TENONNAS). – 23. ETHANOL. – 24. DESQUAME (DEMASQUE). – 25. FONCEUSE. – 26. ABRITERA (REBATIRA, ABERRAIT). – 27. ASEXUES. – 28. MUCOSITE. – 29. EBENACEE. – 30. DAMATES (DEMATAS, DATAMES, DESAMAT). – 31. SUCREE (CUREES). – 32. ESTONIEN (TISONNEE). – 33. TRAINEUR. – 34. AISSEAU, planchette de toit. – 35. ANSERINE, plante (RENNAISE, ENRENAIS, ARIENNES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

LA TABLE

Une Provence à l'authentique

Ici, l'huile doit se choisir avec autant de soin que le vin

MARSEILLE. C'est sous la Restauration, régime un peu gourmé mais gourmet, en tout cas doublement bien nommé et succédant à la boustifaille militaire de l'Empire, que les Brun ont commencé à faire parler de leur cuisine. En ce temps-là ils n'officiaient pas encore sur le Vieux-Port, mais là-bas, sur les hauteurs de La Viste, aujourd'hui banlieue sinistrée par le capitalisme sauvage et *son inséparable moitié, l'immigration* clandestine.

Les premiers Brun connus sont donc authentiquement méridionaux, contrairement à une malicieuse rumeur née peut-être du très lyonnais Monsieur Brun, vérificateur des douanes à Marseille, campé en 1929 par Marcel Pagnol (1) dans *Marius* ; ils furent faits maîtres de poste par brevet de Charles X et, vers 1825, ils régalaient leur clientèle d'une *tapenado* maison ou d'artichauts *barigoulo*, ultimes réconforts avant la descente vers Marseille et sa bouillabaisse bourrue, Marseille et son ail insistant (et ses « *gangsters à l'ail* », comme Paul Morand appellerait ici, cent ans plus tard, les truands).

La Viste se situait alors juste au-delà de cette invisible frontière qui a toujours séparé Marseille de la Provence, comme Alexandrie de l'est de l'Egypte ou Tanger du Maroc. Une province de bonne souche tient toujours ses distances avec un grand port, et surtout sa cuisine, trop complaisante à l'égard de Dieu sait quelles bizarres influences...

Les « dynastes » Brun actuels sont installés – depuis 1936 – au cœur du Lacydon, face à la mairie Louis XIV, à égale distance de la déserte tour de granit rose du roi René et de la moderne Canebière, noire de monde. Mais leur gastronomie est restée avant tout « provençale ».

La bouillabaisse marseillaise ou la bourride martégale (des Martigues, la « Venise provençale », à quelques kilomètres de l'aéroport de Marseille-Marignane) sont ici servies, mais seulement sur commande, et, même s'il ne le dit pas, on sent que « Maurice II » (né en 1940) doit penser comme son père, « *Maurice Ier* » *(1888-1954)*, et sans doute comme Nayou, mère du premier et veuve du second, « régente » en titre de 1954 à 1963 et, depuis lors, éminence grise du chef régnant, doit penser, donc, que bouillabaisse et bourride sont certes des compositions pouvant être délectables, mais peu nobles puisque nées jadis des poissons invendus par les pêcheurs...

Parlez-nous plutôt de daurades, loups, rougets de roche, soles, *sargs*, pageots, tous grillés et servis sans autre sel que le leur et, bien sûr, « *sans aucun condiment* ». Cette simplicité, alliée évidemment à la plus extrême fraîcheur, forme l'un des plus hauts moments de ce que Jeanne Laffitte, l'éditrice marseillaise, héritière elle aussi d'une lignée et d'une tradition locales remontant à la Restauration, appelle, dans son *Guide de Marseille*, « *une messe* ». Elle ajoute, en Marseillaise cent pour cent qu'elle est, donc jamais avare d'une petite pique à l'égard des *extra-muros* : « *une messe provençale jusqu'à la manie* »...

Les violences des melets

Messe ou pas, ce rite célébré autour de quatre ou cinq tables *(« jamais plus ! »)* dure au moins deux heures, « *et si possible un peu plus* », entre les neuf hors-d'œuvre et le beaumes-de-venise (2) final encadrant le poisson, les artichauts, les pintadeaux à la broche, la salade à l'huile d'olive artisanale *(« l'huile doit se choisir avec autant de soin que le vin ! »)*, le vrai banon ou la tome de Manosque (chèvres livrés par Bataille, seul affineur marseillais digne de ce nom), les calissons d'Aix, les nougats noir et blanc, les amandes et les fruits frais du terroir.

Chaque plat mériterait un feuillet. Maurice Ier leur a consacré, lui, un chapitre à chacun dans son *Groumandugi* (gourmandise en provençal), sous-titré *Réflexions et souvenirs d'un gourmand provençal*, édité à Marseille en 1949 et réputé depuis lors introuvable (3).

Plongeons-nous dans les pages sur la tapenade, puisque celle-ci est particulièrement en vogue aujourd'hui, y compris à Paris, pour apprendre comment sécher au soleil les *tapeno* (câpres) avant de les confire dans le vinaigre de vin, puis de les piler « *dans un mortier de marbre blanc* » en compagnie de feuilles de laurier et de fleurs de thym, d'un quart *(« pas plus ! »)* de gousse d'ail, d'une dizaine d'anchois bien lavés et « désarêtés » et de quatre poignées d'olives noires hachées, « *le tout mélangé intimement, avec adjonction d'un peu d'huile d'olive et de 5 centilitres de rhum* ». Et sans poivre, afin de ne pas enflammer le palais avant les « *violences des melets* », ces alevins d'anchois étêtés et mis en saumure durant quarante jours, puis poivrés, parfumés au fenouil, au laurier et à l'huile d'olive et qui sont aussi l'une des gloires de la maison Brun.

Quel gouffre entre la tapenade du quai de Rive-Neuve et le grossier mélange d'olives et d'anchois souvent sans câpres qui vous est servi ici et là, y compris en Provence ! Quel immense écart également entre les artichauts barigoule de Brun, avec leur obligatoire champignon du cru, puisqu'il donne son nom à la préparation, et ceux que l'on vous présente comme « *vrais de vrais* », noyés sous les pommes de terre, les épinards, les carottes, que sais-je encore ! « *Les cuisiniers d'hier étaient excusables, puisqu'on ne trouvait alors les barigoules qu'à leur saison, en automne, mais aujourd'hui ils ne le sont plus, car ces champignons provençaux se trouvent disponibles toute l'année* », nous chuchote Maurice II, sous le regard attentif de « Maurice III » (né en 1958).

De Mistral à Senghor

Mainteneur d'une tradition codifiée par son père il y a plus d'un demi-siècle, Maurice II n'en a pas moins, cette année, opéré ce qu'il appelle une « *évolution* », mais qui est bel et bien une révolution. Il a institué, à côté du menu unique et intangible à 300 francs, avec sa quinzaine de spécialités (« *un modeste quoique véritable aperçu de la cuisine provençale, qui, selon Brillat-Savarin, compte plus de 250 recettes* »), une carte où on peut choisir parmi les plats de la liste établie en 1936. « *Que voulez-vous, à midi, les hommes d'affaires n'ont plus deux heures de temps pour déjeuner.* »

Cependant, le décor est heureusement resté le même, avec ses quatre portraits différents de Frédéric Mistral, le Nobel provençal de littérature, dans cette antique et claire salle d'un ci-devant couvent de bernardines au plafond bâti d'anciens mâts de navires ; sa bibliothèque, où on trouve aussi bien les œuvres d'Adolphe Thiers (un Marseillais) que celles des Daudet père et fils (des Provençaux) ; son interdiction non écrite de fumer, « *respectée encore par 90 % des clients* », et l'ombre des fourchettes célèbres ayant cliqueté silencieusement dans ce temple : artistiques, comme Mireille Mathieu ou le peintre Ambrogiani (il a laissé un faisan flamboyant sur les murs), littéraires, comme Marcel Pagnol, Jean Giono ou Marie Mauron, politiques, comme les présidents Senghor ou Houphouët-Boigny, ou encore un large échantillon du sérail français, de Gaston Defferre à Jean-Marie Le Pen.


Maurice Brun dans la salle à manger de son restaurant à Marseille

Néanmoins, nul n'est prophète en son pays, même culinairement, et Brun a toujours été plus connu à Londres, à Genève et, depuis peu, à Tokyo (« *les Japonais venant chez moi sont des clients particulièrement curieux et respectueux* ») qu'à Marseille, où on l'a parfois même un peu brocardé lors des beaux jours, heureusement révolus, de la « nouvelle cuisine ». Avec le retour du terroir, du naturel, du goûteux, Brun, derrière son immuable pancarte en bois peint, en haut de son escalier bosselé, montre qu'en étant archaïque à bon escient on est tôt ou tard assuré d'un regain de jeunesse.

Taquinons quand même encore une fois Maurice II avant de le quitter : « *M. Brun, comment pouvez-vous ouvrir votre repas par une clairette de Die, un produit dauphinois ? – Certes, mais la comtesse de Die fut jadis trouveresse provençale, et puis il nous fallait commencer par un degré faible, en l'occurrence 6°, avant de passer*, crescendo, *au blanc de Cassis, puis au Clos de l'Oratoire rouge, et de terminer, sans être gris, par les 14° du beaumes-de-venise.* » Quai de Rive-Neuve, les dynastes ont réponse à tout...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

► *AUX METS DE PROVENCE,*
Chez Maurice Brun (2e étage),
18, quai de Rive-Neuve, Marseille-1er.
Tél. : 91-33-35-38.
Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

(1) Une exposition sur le thème « Marcel Pagnol, souvenirs de jeunesse de 1895 à 1931 », a lieu actuellement au palais des Beaux-Arts (Archives municipales), 1, place Carli, Marseille.

(2) Vin doux devant tout à la Provence vauclusienne et rien à la cité adriatique.

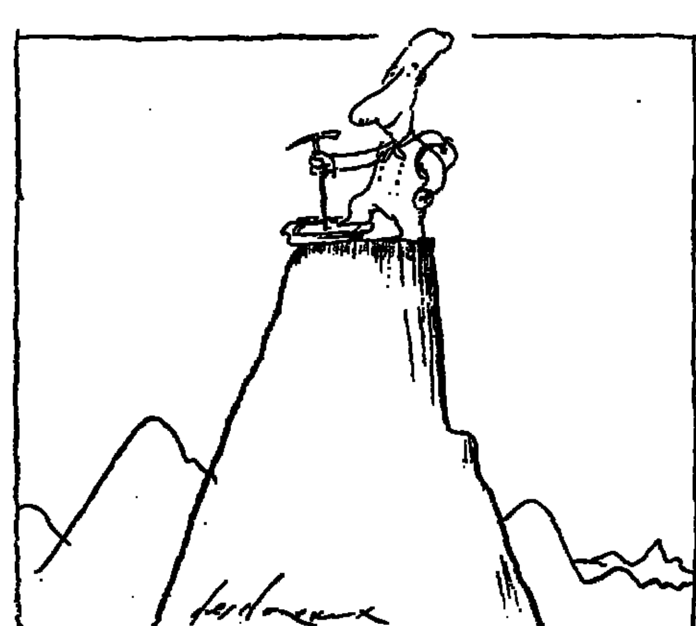
(3) Les derniers exemplaires de cette bible (elle pèse plus de 2 kg) de la gastronomie et de l'Histoire provençales, imprimée sur pur chiffon du val de Laga (Puy-de-Dôme) et illustrée de bois de Louis Jou, le dessinateur des Baux, sont en vente au prix de 3 000 francs aux *Mets de Provence*. Le texte de Maurice Brun père est précédé d'une étonnante préface de Charles Maurras (1868-1952), où le théoricien virulent du « nationalisme intégral » se mue en expert de l'art culinaire méridional (il était natif des Martigues).

Gratins

Considérons le savoyard comme le grand ancêtre

GRATIN : préparation culinaire recouverte de chapelure ou de fromage et cuite au four. Ainsi s'exprime le Larousse. N'est-ce pas un peu court ? Ce « gratiné » en surface se retrouve au fond du plat et... on le gratte d'une fourchette alléchée. Ce « gratiné » de surface reste le meilleur de la dégustation : l'expression populaire, « *c'est le gratin* », c'est-à-dire *le nec plus ultra*, en témoigne.

Les gratins semblent passés de mode. Quels meilleurs plats, pourtant, en période froide, que ces revigorantes croûtes dorées sorties du four et parfumant la table ! D'autant qu'ils peuvent être variés à l'infini. L'idée qui vient d'abord à l'esprit est le gratin de pommes de terre. Il est de partout mais, plus souvent, annoncé savoyard ou dauphinois. C'est parce que la pomme de terre, venue d'Amérique *via l'Espagne*, n'arriva en France qu'après son passage en Italie. Considérons le gratin savoyard comme l'ancêtre. Il trouva son fromage sur place : le beaufort (qui est à la Savoie ce que le gruyère est à la Suisse) ; les pommes de terre étaient cuites au bouillon de bœuf.



Descendant de ses montagnes, il gagna le plus riche Dauphiné ou quelque épicurien remplaça le bouillon par du lait, voire de la crème.

Ce que je voudrais proposer aux lectrices qui cuisinent familialement avec amour, ce sont des variantes : ne pourrait-on pas ajouter aux pommes de terre un peu de verdure ? Une purée d'épinards, quelques feuilles de salade, ne serait-ce que pour rehausser le goût et relever la couleur ? Et puis encore y ajouter des dés de jambon, de restes de volaille ? Ou des tomates concassées ! Ce sont là gratins, si j'ose écrire, « de famille ».

Au cours des siècles, les grands cuisiniers ont « habillé » gratinesquement des produits riches. Bernard Frank, l'autre jour dans *le Nouvel Observateur*, évoquant le « *sublime* » (mais oui !) gratin d'écrevisses de Fernand Point (Fleuron de la cuisine 1935), le comparait aux ravioli de langoustines au chou de Joël Robuchon, signe d'évolution. Je n'y vois point de progrès, au contraire. Les ravioli de Robuchon sont excellents.

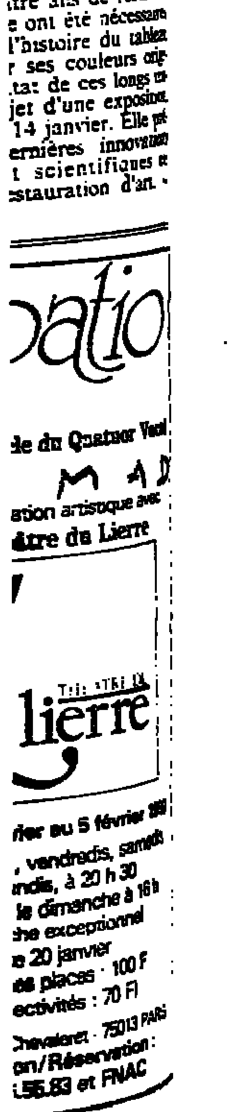
Le gratin de Fernand Point fut un « moment » de la cuisine. On en pourrait citer bien d'autres, du gratin de homard munificent au simple gratin d'œufs durs moutardés que préparait ma grand-mère. Et bien entendu les desserts ! Les gratins de fruits (pas de fromage ici, mais peut-être un peu de chapelure) ornent les menus de fête du début du siècle.

Le gratin de macaroni est lui aussi un classique. Son côté italien le fait imaginer en parmesan. Je crois que c'est une erreur ; cet excellent fromage d'outre-Alpes, râpé frais, est excellent cru, sur de nombreux plats, mais, cuit, il ne vaut pas le gruyère helvétique. Là aussi ce plat a disparu des cartes. Je ne m'en régale qu'au *Fouquet's*. J'ai trop souvent entendu l'admirable ronchonneur que fut Raimu protester que le gratin de macaroni servi ici ou là était « *immangeable* » pour ne pas, à bien des occasions en ces temps hivernaux, me régaler de ce gratin de macaroni qu'il aimait tant !

Faites comme moi et n'oubliez point : les gratins sont d'hiver et peuvent être les plus divers possible. Excellente occasion pour la cuisinière, pour le chef, de donner libre cours à son imagination. Vous pouvez, selon l'humeur, enrichir vos macaroni d'un peu de fondue de tomates, de filets d'anchois pilés, d'olives noires hachées. Cela aurait pu faire bondir le brave Raimu, mais ce n'est pas un mauvais gratin que celui-là, rustique et indépendant.

A Lyon, pays du gratin, vous retrouverez celui de la mère Léa (à *la Voûte*, 11, place Antonin-Gourju, tél : 78-42-91-33), qui fait partie du folklore.

LA REYNIÈRE



AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 12 JANVIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Thilda Thamar 1921-1989 : Massacre en dentelles (1951), d'André Hunebelle, 16 h ; Hommage à John Ford : Flesh (1932, v.o. s.t.f.), de John Ford, 19 h ; Hommage à Abel Gance : Marie Tudor (1965), d'Abel Gance, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Révoltes, Révolutions, Cinéma : la Grève (1924), de S.M. Eisenstein, 14 h 30 ; *Nuit et Brouillard au Japon* (1960, v.o. s.t.f.), de Nagisa Oshima, 17 h 30 ; Papa est en voyage d'affaires (Yougoslavie, v.o. s.t.f.), de Emir Kusturica, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Montparnasse 1919-1989 : la Coupole : la Coupole a cinquante ans (1978) de B. Queysanne, Trois Jours, Trois Photographes (1978) de Fernand Moszkowicz, *The Chevalier Brothers* (1985) de Jimmy Glasberg, 14 h 30 ; Maine Montparnasse : l'Armor (1965) d'Yves Clara, *Montparnasse* (1974) de Claude Nogrette, Camarades (1969) de *Marin Karmitz, 16 h 30 ; Montparnasse* se révolte : Actualités Gaumont, le Fou de Mai (1976) de Philippe Defrance, 18 h 30 ; Music-Hall : Bobino ancêtre du music-hall (1974) de Max Gérard, Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAL PERDU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Forum Orient *Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 5e (46-33-10-82).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

CHAMBRE A PART (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20)* ; v.f. : *La Nouvelle Maxéville*, 9e (47-70-72-86).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Elysées Lin*coln*, 8e (43-59-36-14).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL VERDUGO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet *Odéon*, 6e *(43-25-59-83)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR (*) (Fr.-Hol.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ *(Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).*

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode*, 7e *(47-05-12-15)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), *18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., *v.o.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAROUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : *Elysées* Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *UGC Rotonde*, 6e *(45-74-94-94)* ; *Escurial*, 13e (47-07-28-04).

PENTIMENTO (Fr.) : Forum Orient *Express*, 1er *(42-33-42-26)* ; *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *14 Juillet Odéon*, 6e *(43-25-59-83)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., *v.o.) : Gaumont Les Halles*, 1er *(40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; *George V*, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex*, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Wepler II (ex-Images)*, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROUGE (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Gaumont Convention*, 15e *(48-28-42-27)* ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont *Opéra*, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; *Les* Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., *v.o.) : Gaumont Les Halles*, 1er *(40-26-12-12)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 JANVIER

« L'hôtel d'Évreux, siège du Crédit *foncier de France* », *14 h 45, angle place* Vendôme/rue de la Paix.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres. Par train gare Saint-Lazare, arrêt Sèvres-Ville-d'Avray (Monuments historiques).

« *Le quartier des Epinettes* », *10 h 30*, angle rue Forest/rue Caulaincourt (V. de Langlade).

« *La coupole de l'Institut* », *11 heures*, devant l'entrée, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Kupka, pionnier de l'art abstrait », 11 heures, 11, avenue de Président-Wilson (G. Marbeau-Caneri).

« Chine bouddhique : sculptures et peintures *murales* », *13 h 30, 6*, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Les sculptures de Notre-Dame de Paris », 14 h 30, *6, place Paul-Painlevé* (Musée de Cluny).

« Réalisme contestataire ou bourgeois. G. Courbet en lutte contre les pompiers », 14 h 30, *Petit Palais*, avenue Winston-Churchill (L'Art et la manière).

« Donjon, crypte et pyramide de Peï », *14 h 30, devant le Louvre des antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« L'Opéra et ses légendes », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Ecoute du passé).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à *la Terreur* », *14 h 30, à l'entrée* (M. Pohyer).

« La Cité et le quartier des chanoinesses », 14 h 30, statue de Charlemagne, parvis de Notre-Dame (Sauvegarde du Paris historique).

« La Louvre, des fortifications de Philippe *Auguste à l'intérieur de la Pyramide* », 14 h 30, métro Louvre (C. Merle).

« Eros, amour des dieux et des hommes », 14 h 45, Grand Palais (L'art pour tous).

« Les galeries hautes de l'église Saint-Merri. Les souterrains des maisons du quartier », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard. Lampe de poche (M. Banassat).

« Le Grand Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Haulier).

« *La Renaissance* », *14 h 30* ; « Paris et le daguerréotype », 15 heures (Musée Carnavalet).

« Kupka », 14 h 30 ; « Sophie Taeuber », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« L'art de Cartier », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

« La Mosquée. Histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« David, peintre de la *Révolution* », 14 h 30, devant la pyramide du Louvre (Art et découvertes).

« *L'île Saint-Louis* », *14 h 30, métro* Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du Passé).

« Salons du faubourg Saint-Germain exceptionnellement ouverts », 14 h 45, *métro Rue-du-Bac* (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier », 11 h 30, en haut des marches (Tourisme culturel).

« *L'hôtel Camondo* », *14 h 45, 63, rue* de Monceau (Arts et caetera).

« Salons de l'hôtel de la Marine, *ancien garde-meuble de la Couronne* » (carte d'identité), 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Haulier).

« Les salons de l'hôtel de Roche*chouart* », *15 heures, 110, rue de* Grenelle (Mme Cazes).

« L'architecture novatrice du XVIe arrondissement, de Guimard à Le Corbusier », 15 heures, sortie métro Ranelagh (Paris et son histoire).

DIMANCHE 14 JANVIER

« *Le Musée Camondo* », *15 heures*, 63, rue de Monceau.

« Une abbaye à l'ombre du Panthéon : le lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis.

« L'hôtel de Lamoignon, bibliothèque historique de la ville de Paris », 15 heures, 24, *rue Pavée* (Monuments historiques).

« Aux Invalides. Bonaparte devient Napoléon », 10 h 30, église Saint-Louis des Invalides (Sauvegarde du *Paris historique*).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, *porte principale*, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

SAMEDI 13 JANVIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Les grands traits d'une géographie écologique, politique et culturelle » (Comment ramener *l'histoire du monde* à un schéma simple), par J. Nepote ; 16 heures : « Les Mongols et l'Occident », par J.-P. Roux (Clio-Les Amis de l'histoire).

Avenue Franklin-D.-Roosevelt, 15 heures : « Bulles, mousses et autres *objets fragiles* », *par P.-G. de Gennes* (Palais de la découverte).

30, avenue Corentin-Cariou, *15 heures (salle L.-Armand)* ; « Passion recherche : Trois millions d'années d'aventure humaine », par Y. Coppens ; 15 heures (salle J.-Painlevé) : « La *science par la bande* : Valérian et les Extra-Terrestres », par J. Haidman et C. Mezières (Cité des sciences et de l'industrie).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris et ses enceintes : l'enceinte de Philippe Auguste ou la définition d'une *capitale* », *par M. Jacomet* (Monuments historiques).

DIMANCHE 14 JANVIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Civilisation des Slaves du Sud : Bulgarie, Macédoine et Serbie », par D. Len*glet* ; *16 heures* : « *Les cités de Toscane* et d'Ombrie au Moyen-Age », par J. Thebuis (Clio-Les Amis de l'histoire).

7, *rue de Surène*, 14 h 30 : « Palaces et grands hôtels de luxe en France, 1880-1930 » ; 17 h 15 : « L'architecture parisienne *du dix-septième siècle*, l'âge d'or du Marais », par P.-A. Helene (Ecoute du Passé).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Que nous réserve l'an 2000, d'après *les prophéties* », par *Natya*.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Décors français et parcs à l'anglaise : l'art de vivre au dix-huitième siècle en France », par Mme Ferrer (Monuments historiques).

THÉATRES

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

ANTOINE - *SIMONE-BERRIAU* (42-08-77-71). ◊ Le Bal de N'Dinga : 21 h.

APPARTEMENT-THÉATRE (5È ÉTAGE) *(42-25-03-19).* ◊ *La Demande en mariage et les Méfaits du tabac* : 20 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). L'Avare : *21 h.*

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Incertitudes du désir : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ◊ Tamerlan : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. *Post-Scriptum : Je t'aime : 21 h.*

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Alex Métayer au Casino de Paris : Moral d'acier : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Notre besoin de consolation est impossible à rassa sier : 19 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes d'hiver *3 : 20 h 45.*

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Première : 22 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Mémoires de deux *jeunes* mariées : 20 h 30. La Resserre. ◊ La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). ◊ J'ai 2 mots à vous dire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Comme il vous plaira : *20 h 30.*

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire *nécessaire à* l'homme : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Nouveau Testament : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). *Du sang sur le cou du chat : 20 h 30.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ La Belle Otéro : 15 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). Trop tard pour pleurer Enfin des femmes à l'Elysée : 20 h 30. La France ta fierté fout l'camp Enfin des femmes à l'Elysée : 22 h.

ESPACE MARAIS (45-84-09-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30. La Mouette : 21 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◊ La Dame d'onze heures : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Palabreur : 19 h. ◊ Annoncez-vous : 20 h 30. Bal-Trap : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Menu Plaisir : 20 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). *Encore un p'tit vers : 20 h 30.*

LE BOURVIL (43-73-47-84). Pas deux comme elle : 20 h 30. Show Philippe Pu*jolle en deuxième partie : 20 h 30.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ *Port-Royal* : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Tunnel : 20 h. Mords donc : 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). ◊ Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.

MOGADOR (48-78-75-00). Je me sou*viens : 20 h 30.*

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Chandelier : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-27-06). ◊ Evita : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : *20 h 30.*

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Villa Luco : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, *à la* première personne : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Feluettes ou *la Répétition d'un drame romantique* : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ L'Offre et la Demande : 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). *Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires* : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Muriel Robin est au Splendid ! : 21 h.

SPOTLIGHT (45-65-32-89). En attendant... Feydeau ! *Par la fenêtre. Feu la mère de Madame : 20 h 30.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). ◊ La Chute : 20 h 30.

T.L.D. *(LES DÉCHARGEURS)* *(42-36-00-02)*. David Mathel : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Isménè : 20 h 30.

THÉATRE 14 - *JEAN-MARIE SERREAU* (45-45-49-77). Le Jeu de la vérité : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle I. ◊ Le Monte-Plats : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ *Boris Godounov* : 19 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-66-42-17). Barouf à Chioggia : 20 h 30.

THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). ◊ Lettre à tous les aviateurs perdus dans le désert : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). L'Irrésistible Rencontre de Sherlock Holmes et du docteur Watson : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-85-30-31). ◊ Scotto, le lycéen : 20 h 30.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ L'Idée fixe : *21 h.*

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◊ Je Thème... Toi aussi : *20 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Un transport amoureux : 18 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Fidelle : 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'hiver : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30. M.I.T.. ◊ Le Marin : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ A de*main, Modigliani* : 19 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

A DEMAIN, MODIGLIANI. Tourtour (48-87-82-48) *(dim., lun.) 19 h* (10).

LE BAL DE N'DINGA. Antoine-Simone Berriau (42-08-77-71) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30 (10).

LA PASSION. Cité internationale *universitaire (45-89-38-69) (dim.,* lun., mar.) 20 h 30 (10).

SCOTTO, LE LYCÉEN. Théâtre *Grévin* (42-85-30-31) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 18 h 30 (10).

LE MARIN. Théâtre Renaud-*Barrault* (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 17 h (10).

LE MONTE-PLATS. Théâtre de la Main-d'Or - Belle-de-Mai (48-05-*67-89) (dim. soir, lun.) 20 h 30* ; dim. 15 h (10).

NOTRE BESOIN DE CONSOLATION EST IMPOSSIBLE A RASSASIER. Centre culturel suédois (42-71-82-20) (dim., lun., mar.) 19 h (10).

OUI PATRON ! *Nouveautés (47-70-*52-76) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h 30 (10).

HISTOIRE DU SOLDAT. La Courneuve. Centre Jean Houdremont (48-36-11-44) Jeu., ven., sam. à *20 h 45* ; dim. 16 h 30 (11).

L'OFFRE ET LA DEMANDE. Roseau Théâtre (42-71-30-20) *(dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h* (11).

POUR SALUER MELVILLE. Vincennes. International visual théâtre (43-65-63-63) (dim., lun.) 20 h 30 (11).

MITHRIDATE. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33) 20 h 30 ; dim. 16 h (12).

L'IDÉE FIXE. Théâtre Hébertot (43-*87-23-23) (dim. soir, lun.) 20 h 30* ; dim. 15 h (12).

KIKI L'INDIEN. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 18 h (12).

LA MADELEINE PROUST AU GYMNASE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (12).

UN GOUT DE PIERRE DANS LA BOUCHE. *Créteil. Maison des Arts* (49-80-18-88) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (12).

LES MAXIBULES. Edouard VII-Sacha Guitry (47-42-59-92) (dim. soir, mer.) 20 h 45 ; dim. 15 h (15).

LA MORT DU PRINCE. Théâtre de *la Bastille* (43-57-42-14), (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (16).

SYLVIE JOLY *Olympia* (47-42-25-49 (mer., jeudi, ven., sam. à 20 h 30 ; dim. 17 h (16).

PROMÉTHÉE ENCHAINÉ. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (16).

MUSIC-HALL. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.) 21 h (16).

DIVAGUE A L'AME. Guichet Mont*parnasse (43-27-88-61 (dim., lun.)* 20 h 30 (16).

DOM JUAN 2 000. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeudi à 19 h ; dim. à 15 h (16).

L'ÉMISSION DE TÉLÉVISION. *Théâtre national de l'Odéon (43-25-*70-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (16).

ET MOI... ET MOI ! Saint-Georges (48-78-63-47) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; sam. 18 h ; dim. 15 h (16).

AVANT LA RETRAITE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 16 h (16).

COCTEAU-MARAIS. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (16).

IVANOV, PLATONOV, ONCLE VANIA, LES TROIS SŒURS. Saint-Denis. *Théâtre Gérard-Philipe* (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 14 h et 17 h (16).

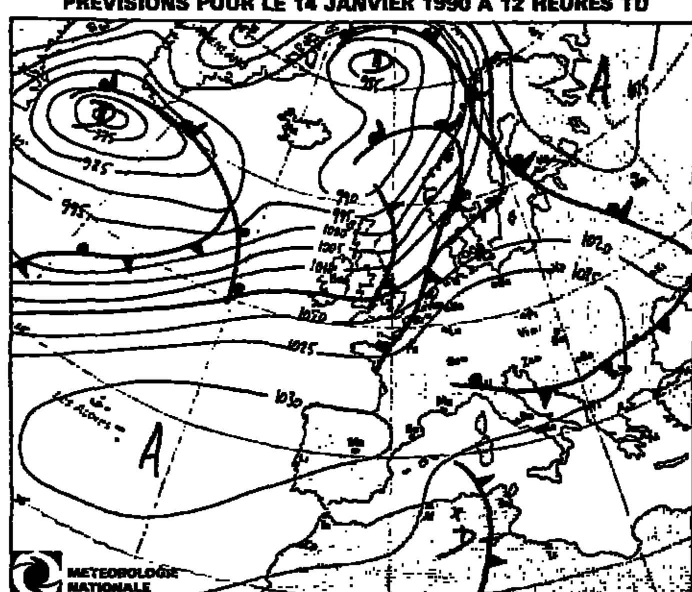
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Bouffons-Théâtre du XIX (42-38-35-53) (dim., lun.) 21 h (16).

KNOCK. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-Point Liberté (48-89-99-10) 21 h (16).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre *le vendredi 12 janvier* à 00 heures et le dimanche 14 janvier à 24 heures :

Au cours de la fin de la semaine, les hautes pressions vont persister sur la France. Elles seront le plus souvent synonymes de grisaille et de brouillard. Seules les régions du Nord-Ouest et celles proches de la Méditerranée auront de bonnes chances de connaître de belles éclaircies.

Samedi : grisaille matinale, éclaircies l'après-midi.

Le matin, presque toute la France sera sous les nuages ou dans le brouillard. Seules les régions de montagne et celles proches de la Méditerranée auront un ciel bien dégagé, et ce pour toute la journée.

Les brouillards seront abondants et givrants du Nord-Est au Massif Central et au Sud-Ouest. Plus à l'Ouest, le ciel sera couvert et le temps gris. Il pourra même bruiner un peu au Nord de la Seine. Sur la pointe de Bretagne et le Cotentin, il sera possible d'apercevoir quelques bouts de ciel bleu dès le début de matinée.

Dimanche : peu de changement.

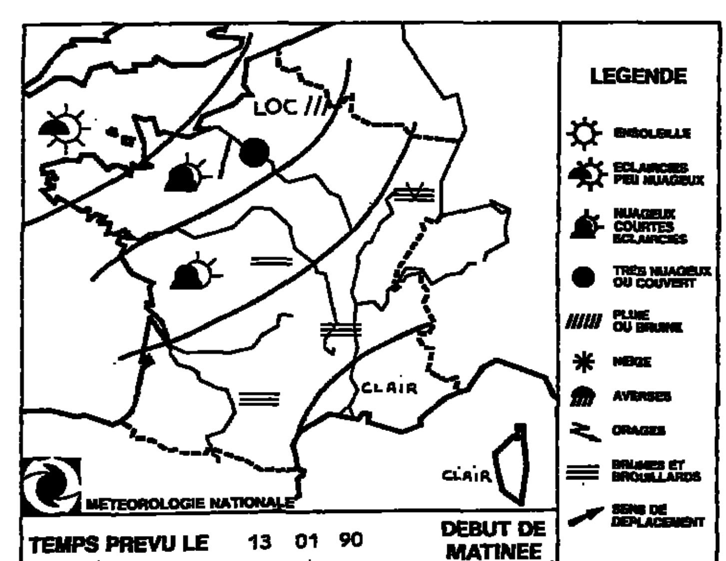
Peu de différences entre la journée de *samedi et celle de dimanche.*

La matinée se passera comme la veille sous la grisaille sur une grande partie du pays, le Sud-Est et les régions d'altitude étant encore une fois bien ensoleillés.

Cette grisaille pourra être accompagnée d'un peu de bruine dans le Nord du pays.

L'après-midi, des éclaircies gagneront par l'Ouest pour intéresser successivement la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire dans un premier temps, puis en cours d'après-midi, le Centre, l'Ile-de-France et enfin le Nord. Le Littoral Méditerranéen gardera toujours un ciel bien dégagé. Ailleurs, le soleil réussira à percer par endroit la grisaille, mais les vallées devraient encore conserver toute la journée un temps brumeux.

Les températures matinales seront stationnaires ou en baisse de 1 à 2 degrés. Les maximales seront sans grand changement par rapport à la veille.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-1-1990 à 6 heures TU et le 12-1-1990 à 6 heures TU — le 12-1-1990

FRANCE			
AJACCIO	16	3	D
BIARRITZ	14	1	D
BORDEAUX	4	2	B
BOURGES	1	-2	B
BREST	10	6	N
CAEN	11	1	C
CHERBOURG	8	2	B
CLERMONT-FER.	6	6	B
DIJON	-2	-3	B
GRENOBLE St-M-H	4	-7	D
LILLE	7	1	B
LIMOGES	13	1	D
LYON	0	-3	B
MARSEILLE-MAR.	15	2	B
NANCY	-1	-4	C
NANTES	4	1	B
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	5	0	B
PAU	12	0	D
PERPIGNAN	11	6	C
RENNES	4	2	B
ST-ETIENNE	8	-5	D
STRASBOURG	-1	-3	B
TOURS	3	-1	B
TOULOUSE	7	-2	B
POINTE-A-PITRE	-	-	-

ÉTRANGER			
ALGER	16	9	P
AMSTERDAM	10	3	D
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	15	9	N
BELGRADE	-3	-6	B
BERLIN	6	5	P
BRUXELLES	8	1	D
LE CAIRE	17	6	D
COPENHAGUE	8	7	P
DAKAR	22	18	N
DELHI	25	12	D
DJERBA	16	10	N
GENÈVE	0	-2	C
HONGKONG	19	17	D
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	8	1	D
LISBONNE	12	7	D
LONDRES	12	6	N
LOS ANGELES	34	11	C
LUXEMBOURG	1	-4	B
MADRID	11	-2	D
MARRAKECH	16	4	D
MEXICO	20	7	B
MILAN	8	-4	B
MONTRÉAL	-2	-5	*
MOSCOU	0	-18	D
NAIROBI	26	14	D
NEW-YORK	8	4	D
OSLO	2	-1	*
PALMA-DE-MAL.	15	10	P
PÉKIN	-1	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	32	24	D
ROME	14	2	D
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	7	-1	*
SYDNEY	26	21	D
TOKYO	13	5	P
TUNIS	15	11	P
VARSOVIE	5	4	P
VENISE	10	-3	D
VIENNE	-3	-7	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Avec des pluies très inégalement réparties

1989 a été l'année la plus chaude des trois dernières décennies

1989 laissera le souvenir d'une année chaude et sèche. Les premiers chiffres de la Météorologie nationale montrent toutefois des chiffres un peu surprenants.

Les températures moyennes, calculées à partir des maxima et minima quotidiens, d'un certain nombre de villes françaises sont effectivement des records. Mais n'oublions pas que les relevés météorologiques homogènes ne sont pas très longs : ils dépassent exceptionnellement le siècle (à Paris, notamment), mais souvent ils ne couvrent que quelques décennies.

Pour la plupart de vingt villes françaises (1) – et sans doute pour l'ensemble du territoire, – la température moyenne de l'année 1989 est au-dessus de la normale calculée sur une période de trente ans. Cet « excédent » va de 0,3 degré Celsius (Vichy) à 1,7 degré Celsius (Marseille, Limoges) et même à 1,9 degré Celsius à Bourg-Saint-Maurice. Ce qui est très considérable pour une moyenne annuelle. La moyenne pour 1990 a dépassé d'un à plusieurs dixièmes de degrés le record local précédent. Par exemple, à Paris-Montsouris : 12,9 °C (12,7 °C en 1959) ; à Marseille : 15,9 °C (15,5 °C en 1961). Paris-Montsouris a établi un record pour un 16 décembre : le thermomètre est monté à 17,1 °C, ce qui ne s'était jamais vu depuis 1869.

Mais pour d'autres villes, l'ancien record a « tenu ». A Nancy : 10,4 °C (10,6 °C en 1943) ; à Besançon : 11,1 °C (11,5 °C en 1959) ; à Perpignan : 16,1 °C (16,5 °C en 1949).

Les précipitations de 1989 ont été très inégalement déficitaires par rapport à la normale. Certes, les pluies ont été rares pendant des mois, mais avril a été extraordinairement humide (plus du triple des précipitations moyennes pour l'ensemble de la France). Les dix premiers jours de novembre ont été fort arrosés. Et ici ou là des orages ont fait tomber de l'eau en quantité plus ou moins importante.

Peu de records de sécheresse

Seul le Midi-Pyrénées a battu des records de sécheresse : du 1er septembre 1988 au 31 août 1989, il n'est tombé que 40 % des pluies normales, ce qui ne s'était pas vu depuis 1821. L'Ouest aussi a été très peu arrosé : Caen a battu son record (494 mm en 1953) avec 455 mm (61 % de la normale).

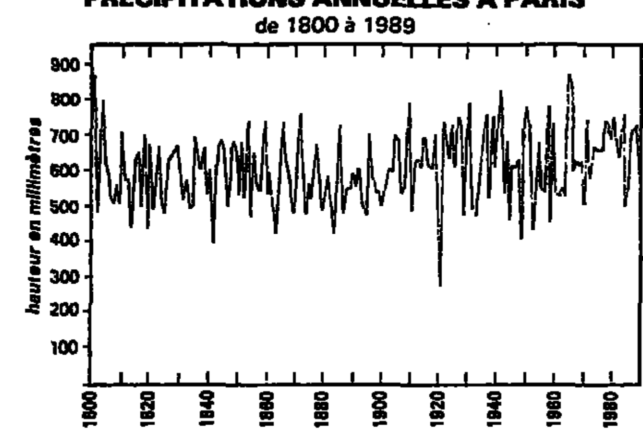
Ailleurs, l'année-record de la sécheresse reste souvent 1921. A Paris-Montsouris, il est tombé 565 mm d'eau (91 % de la normale) en 1989, mais seulement 270 mm en 1921. A Rennes : 531 mm (79 % de la normale ; 370 mm en 1921) ; à Besançon : 1 050 mm (95,4 % de la normale ; 674 mm en 1921).

Même des villes qui ont subi en 1989 un très fort déficit de pluies n'ont pas battu leur record. Ainsi Nîmes : 415 mm (soit 56 % de la normale, mais 391 mm en 1957). Ainsi Marseille : 260 mm (47,6 % de la normale, mais 223 mm en 1967).

Quant à l'insolation, elle est pourtant le corollaire du manque de pluies, mais elle ne suit pas toujours fidèlement celui-ci. A Marseille : 2 982 heures de soleil (106 % de la normale, mais 3 045 heures en 1970). Notons, toutefois, que l'insolation a été partout excédentaire. A Grenoble : 2 231 heures (131 % de la normale), soit largement plus que les 2 115 heures de 1976. Ailleurs, l'insolation, pourtant supérieure à la moyenne, n'a pas battu ses records locaux.

YVONNE REBEYROL

PRÉCIPITATIONS ANNUELLES A PARIS
de 1800 à 1989



(1) Besançon, Biarritz, Bordeaux, Bourg-Saint-Maurice, Caen, Grenoble, le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nîmes, Paris, Perpignan, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse, Vichy.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté vendredi 12 janvier 1990 :

DES LOIS

● *N° 90-32 du 10 janvier 1990*, relative à l'équipement militaire pour les années 90-93.

● N° 90-33 du 10 janvier 1990, portant amnistie d'infractions commises à l'occasion d'événements survenus en Nouvelle-Calédonie.

● N° 90-34 du 10 janvier 1990, modifiant l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

UN DÉCRET

● N° 90-36 du 11 janvier 1990, modifiant le décret n° 85-1399 du 27 décembre 1985 fixant les taux de la taxe piscicole.

EN BREF

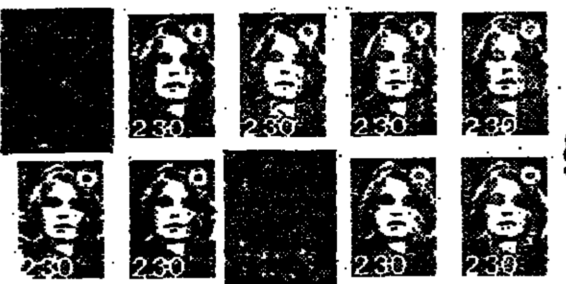
□ **Dîner-débat.** – A l'initiative du Comité France-Turquie, aura lieu à l'Institut du monde arabe (salle du *Haut-Conseil, 23, quai Saint-*Bernard, Paris-5e), le samedi 13 janvier à 19 h 30, un dîner-débat sur le thème : « Turquie, Islam et Europe ». Les intervenants seront Serif Mardin, Rusen Cakir et Olivier Abel.

Pour s'inscrire, téléphoner au 43-31-67-64.

PHILATÉLIE

Une « Marianne » autocollante

Les nouveaux tarifs, c'est fait ! Depuis le 11 janvier, les tarifs postaux sont donc passés de 2 F à 2,10 F pour les cartes postales et les plis non urgents, et de 2,20 F à 2,30 F pour les lettres de moins de 20 grammes. Avec deux possibilités pour affranchir le courrier : utiliser les anciennes *Liberté* « C » ou la nouvelle effigie, *Marianne* (*le Monde* du 23 décembre 1989), dessinée par Louis Briat. A noter, déjà, l'apparition d'un faux de ce dernier timbre, que certains philatélistes ont reçu, chez eux, oblitéré « premier jour », expédié par un faussaire facétieux... du bureau du Musée de la poste à Paris !



Le carnet « Marianne », version autocollante.

Mais surtout, début février, les usagers pourront utiliser une *Marianne* de Briat à 2,30 F autocollante, présentée par Paul Quilès le jeudi 11 janvier à l'occasion de la présentation de ses *vœux à la presse.*

Un événement ! Ce timbre, disponible en carnets de dix uniquement, est le premier carnet au monde de timbres autocollants, d'usage courant, grand public, imprimés en taille-douce. Jusque là, Tonga, les Etats-Unis, le Canada... avaient imprimé en offset ou en hélio des carnets autocollants, sur des matières plastifiées, vendus avec un surcoût dû au procédé de fabrication et franchement destinés au public restreint des philatélistes. La tentative française prend à contre-pied ces précédentes expériences. Un premier tirage de trois à quatre millions d'exemplaires sera diffusé dans les recettes principales.

La Poste a trouvé un fournisseur de papier adéquat, qui passe dans les presses à grand rendement, auxquelles ont été ajoutés les massicots de prédécoupage : par la même occasion, les timbres non dentelés signent ainsi leur grand retour !

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Jacques Jubert et Wayne Andersen.** – Jacques Jubert a signé la mise en pages et réalisé l'illustration de la couverture d'un ouvrage de Wayne Andersen intitulé *Scenario for an Artist's Apocalypse*. Wayne Andersen, critique d'art, professeur au MIT, est connu pour un ouvrage paru il y a quelques années consacré à Gauguin (distribution Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 Paris. Tél. : (1) 46-33-36-47).

● **Presse étrangère.** – **Il Collezionista** (Italie) de décembre consacre trois pages à Paul Morgoulis, célèbre négociant en timbres-poste de la rue Drouot à Paris. Initiative européenne et particulièrement francophile : *Cronica filatelica y numismatica* (Espagne) propose des grands résumés en français, allemand et anglais des meilleurs articles qu'il publie. Première dans le numéro de janvier.

● **Salon de la carte postale.** – Le Palais des congrès de Lyon accueille les *samedi 20 et dimanche* 21 janvier le neuvième Salon de la carte postale avec une exposition sur le thème « Air, espace, cosmos ». Renseignements : les Cartophiles contemporains Rhône-Alpes, Annie Charvier, 2, boulevard Anatole-France, 69006 Lyon.

● **Médecins en Hongrie.** – La poste de Hongrie a émis le 29 décembre 1989 une série de cinq valeurs finement gravées en taille-douce représentant les portraits de cinq médecins célèbres : Claude Galien, Paracelse, André Vésale, Pavlov et Rudolf Virchow.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 13 janvier

Drouot Richelieu, 14 heures. Fourrures, grands vins, alcools.

Ile-de-France

Avon, 14 heures : objets d'art, mobilier.

Plus loin

Bourges, 10 heures et 14 heures : livres ; Vendôme, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

Dimanche 14 janvier

Provins, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient.

Granville, 14 heures : tableaux modernes.

Foires et Salons

Paris, samedi seulement square du Serment-de-Koufra (13e), La Flèche, Versailles, Orange, Bordeaux, Strasbourg et Marseille (Espace Madrague).

PUBLICATION JUDICIAIRE

VENTE ILLICITE D'ARTICLES CHANEL

Par Jugement en date du 18 Mars 1988, le Tribunal de Grande Instance de PARIS

- **a déclaré** la Société ATHENA PARFUMS, 90, rue du Faubourg du Temple - 75002 PARIS **coupable d'usage illicite de marque en offrant à la vente des produits CHANEL**
- **lui a fait interdiction de poursuivre ces ventes sous astreinte**
- **l'a condamnée au paiement à la Société CHANEL de :**
  30.000 F à titre de réparation
  3.000 F *au titre de l'article 700 du NCPC*

et a autorisé la publication dudit jugement dans trois journaux de son choix.

GRÉVIN (42-85-30-31). ◇ ...réen : 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). ...e : 21 h.
MONTORGUEIL (42-33- ...Je Thème... Toi aussi :

SPECTACLES NOUVEAUX
(...es jours de première ...e relâche sont indiqués ...entre parenthèses.)

...AIN, MODIGLIANI. Tourtour ...82-48) (dim., lun.) 19 h
...L DE N'DINGA. Antoine-...Berriau (42-08-77-71) (dim. ...) 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. ...0 (10).
...ASSION. Cité internationale ...itaire (45-89-38-69) (dim., ...ar.) 20 h 30 (10).
...TO, LE LYCÉEN. Théâtre ... (42-85-30-31) (dim. soir, ...0 h 30 ; dim. 18 h 30 (10).
...MARIN. Théâtre Renaud-...ult (42-56-60-70) (dim. soir ...21 h ; dim. 17 h (10).
...ONTE-PLATS. Théâtre de la ...d'Or - Belle-de-Mai (48-05-...9) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; ...15 h (10).
...RE BESOIN DE CONSOLA-...N EST IMPOSSIBLE A RAS-...IER. Centre culturel suédois ...71-82-20) (dim., lun., mar.) ... (10).
...PATRON ! Nouveautés (47-70-...76) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; ... 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. ...h 30 (10).
...TOIRE DU SOLDAT. La Cour-...ve. Centre Jean Houdremont ...-36-11-44) Jeu., ven., sam. à ...h 45 ; dim. 16 h 30 (11).
...OFFRE ET LA DEMANDE. ...seau Théâtre (42-71-30-20) ...m. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h ...1).
...OUR SALUER MELVILLE. Vin-...ennes. International visual théâtre ...3-65-63-63) (dim., lun.) 20 h 30 ...1).
...ITHRIDATE. Châtenay-Malabry ...Théâtre du Campagnol) (46-61-...3-33) 20 h 30 ; dim. 16 h (12).
...IDÉE FIXE. Théâtre Hébertot (43-...87-23-23) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; ...im. 15 h (12).
...KIKI L'INDIEN. Malakoff. Théâ-...tre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, ...lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 18 h (12).
LA MADELEINE PROUST AU GYMNASE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (12).
UN GOUT DE PIERRE DANS LA BOUCHE. Créteil. Maison des Arts (49-80-18-88) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (12).
LES MAXIBULES. Edouard VII-Sacha Guitry (47-42-59-92) (dim. soir, mar.) 20 h 45 ; dim. 15 h (15).
LA MORT DU PRINCE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14). (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (16).
SYLVIE JOLY Olympia (47-42-25-49 (mer., jeudi, ven., sam. à 20 h 30 ; dim. 17 h (16).
PROMÉTHÉE ENCHAINÉ. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (16).
MUSIC-HALL. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.) 21 h (16).
DIVAGUE A L'AME. Guichet Montparnasse (43-27-88-61 (dim. lun.) 20 h 30 (16).
DOM JUAN 2 000. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeudi à 19 h ; dim. à 15 h (16).
L'ÉMISSION DE TÉLÉVISION. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (16).
ET MOI... ET MOI ! Saint-Georges (48-78-63-47) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; sam. 18 h ; dim. 15 h (16).
AVANT LA RETRAITE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 16 h (16).
COCTEAU-MARAIS. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (16).
IVANOV, PLATONOV, ONCLE VANIA, LES TROIS SŒURS. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 14 h et 17 h (16).
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Bouffons-Théâtre du XIX (42-38-35-53) (dim., lun.) 21 h

AGENDA

CARNET DU Monde

La mort d'Hector de Galard cofondateur de « France Observateur »

Hector de Galard, codirecteur du *Nouvel Observateur* jusqu'en 1986, est décédé à Paris, jeudi 11 janvier, à l'issue d'une grave maladie. Il était âgé de soixante-huit ans. Il avait participé à la création de l'hebdomadaire en 1950.

La passion de l'exigence

par Gilles Martinet

Dans le métier de journaliste, le poste le plus fascinant mais aussi le plus ingrat est celui de rédacteur en chef. Ce que l'on y gagne en pouvoir réel, on le perd en notoriété. Un directeur écrit des éditoriaux. Un rédacteur en chef n'en a guère le temps. Le public ignore ce qu'il lui doit.

Pendant plus de trente ans, à *France Observateur* puis au *Nouvel Observateur*, Hector de Galard a été un merveilleux rédacteur en chef. Il a passé des milliers de nuits à lire et à corriger des articles, à décider de leur agencement, à mettre en forme le journal. Il a ainsi progressivement cessé d'écrire. Or, il avait l'une des meilleures plumes de la presse française. Son style était sobre, précis, acéré. Tout était dit en quelques phrases. Malheureusement, ses articles se faisaient de plus en plus rares. Jusqu'au jour où la maladie l'a obligé à se retirer dans l'appartement où elle allait le tenir longuement prisonnier.

Hector de Galard pratiquait une forme d'humour qui déconcertait ceux qui le connaissaient mal. Spécialiste de la politique internationale, il faisait semblant de tout ignorer de la politique intérieure. Il s'amusait ainsi à se faire expliquer des choses qu'il connaissait parfaitement.

C'était sa manière de montrer à quel point il se sentait étranger aux jeux tactiques et aux manœuvres partisanes. Ce descendant d'une des plus anciennes familles de la noblesse française avait totalement adhéré aux idéaux de la gauche. Il leur est resté fidèle jusqu'à sa mort. Mais cela le rendait exigeant à l'égard de ceux au côté desquels il avait choisi de se ranger. Il était attiré par la gauche vertueuse et non par la gauche opportuniste. Cet homme tendre et pudique avait la passion de la rigueur. C'est pourquoi nous étions nombreux à le respecter et à l'aimer.

[Hector de Galard de l'Isle était né le 30 mars 1921 à Paris. Licencié ès lettres, titulaire d'une licence en droit et d'un diplôme de l'Ecole libre des sciences politiques, il fuit le STO (service du travail obligatoire) pendant l'Occupation et participe à la Résistance, en gérant en même temps une ferme au nord de Paris, en compagnie de trois autres jeunes « aristocrates de gauche », Gérard de Sède, Dalmas de Polignac et Henri de Turenne. En 1944, Hector de Galard s'engage dans les Commandos de France et participe à la libération du territoire, ce qui lui vaut la Croix de guerre. Sa carrière de journaliste commence en 1947, au quotidien *Combat* ; il y est chargé du secteur diplomatique. Mais la grande aventure journalistique de sa vie sera la fondation de *France Observateur* en 1950, avec Gilles Martinet, Claude Bourdet et Roger Stéphane. D'abord responsable du service étranger, il devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire en 1953, tout en collaborant à l'agence La Page internationale, en tant qu'administrateur. En 1964, il entre au comité de direction du journal, qui change de nom cette année-là. Il en devient directeur de la rédaction en 1982, puis codirecteur (au côté de Jean Daniel) de 1984 à 1986. Il était, depuis 1977, associé au capital de l'hebdomadaire. Hector de Galard était membre du jury du prix Aujourd'hui.]

Naissances

– Pierre et Polly MARCUS
et Ilona
ont la joie de faire part de la naissance de

Carla,

le 5 janvier 1990.

16, rue d'Andigné,
75016 Paris.

– Sarah, Sandrine et Eric TOUITOU
ont la joie de faire part de la naissance de

Charlie,
Rachel,
Annick,

à Vitry-sur-Seine, le 28 décembre 1989.

– Si l'on en croit ses parents

Emilie et Pierre-Antoine,

Ferdinand SOUCHARD

aura dix ans le 10 janvier 2000.

10, avenue du Père-Lachaise,
75020 Paris.

– Anne COUCKE
et
Didier MARAIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 6 janvier 1990.

Beausséré,
60240 Courcelles-lès-Gisors.

– Philippe VOIGT
et
Marie REYNAUD
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Paul,

le 18 décembre 1989.

17, rue Beautreillis,
75004 Paris.



Décès

– Nathalie et Cyril Bourquelot,
ses enfants,
Marianne Dussurgey,
sa compagne,
Suzanne Bourquelot,
sa mère,
Les familles Bourquelot, Dussurgey et Wetzel,
ont la douleur de faire part du décès de

François BOURQUELOT,

survenu le 2 janvier 1990, à l'âge de cinquante-huit ans, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 8 janvier, en l'église de Bernouville.

11, rue Weber,
75016 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Louis CHAMBON,
commandeur des Palmes académiques,
ancien combattant 1939-1940,

survenu à Cambrai, à l'âge de quatre-vingt ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 janvier 1990, à 13 h 45, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale au cimetière d'Ivry.

De la part de
Mme Louis Chambon,
M. et Mme Jean-Pierre Chambon,
M. et Mme Broucqsault
et leur fille,
Mlles Elodie et Valérie Chambon,
M. Eugène Chambon,
son frère.

Cet avis tient lieu de faire-part.

78, boulevard Soult,
75012 Paris.

– Mme Alfred Coste-Floret,
Mlle Christine-Marie Coste-Floret,
Le général et Mme Robert Furet,
M. et Mme Jean-Marie Coste-Floret
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Philippe Furet
et leur fille,
Mlle Marie-Dominique Furet,
Mlle Bénédicte Furet,
M. et Mme Paul Cleren,
La générale François Guelfi,
Mlle Lucrèce Guelfi,
M. et Mme Patrick Moreau
et leurs enfants,
Les familles Galavielle, Durand-Roger, Bonnafoux, Dumont, Servel Marié, Lugherini, Bresson, Guelfi, Mattei, Villanova, Arrighi, Gavaudan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred COSTE-FLORET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
rosette de la Résistance,
président d'honneur-fondateur
de la Démocratie chrétienne française,
conseiller d'Etat honoraire,
ancien député au Parlement européen
et à l'Assemblée nationale,

rappelé à Dieu, le 9 janvier 1990, muni des sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

Une messe chantée sera célébrée le lundi 15 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, à Montpellier.

29, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75116 Paris.

– Michel Barras,
président de la Démocratie chrétienne française,
Et le bureau exécutif,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alfred COSTE-FLORET,
président d'honneur et fondateur
du mouvement
Démocratie chrétienne française,

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 15 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (avenue Marceau, Paris-16e).

Démocratie chrétienne française,
50, rue de Berri,
Paris-8e.

(Le Monde du 12 janvier.)

– Laurent et Bertrande de Galard,
Gilles et Frédérique de Galard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hector de GALARD,
croix de guerre 1939-1945,

leur père et beau-père,

le 11 janvier 1990, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 13 janvier, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris-1er.

6, rue Cassini,
75014 Paris.
30, boulevard Pereire,
75017 Paris.

(Lire ci-dessus)

– Carpentras. Paris. Brioude. Monteux. Grandrieu.

Mme Bernard Guignot,
née Anne-Marie Roure,
Raymond et Catherine Guignot,
Michel et Marion Guignot,
Geneviève Guignot,
Gérard et Brigitte Guignot,
Christian et Françoise Perrin,
Vincent, Martin, Marie, Claire, Olivier, Lucie, Sophie et Clément,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard GUIGNOT,

à l'âge de soixante-sept ans, le 5 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 8 janvier, en la cathédrale Saint-Siffrein, à Carpentras, et l'inhumation au cimetière de Mazan (Vaucluse).

– Jeanine, Monique et Frédéric Jaques,
Odette, Emmanuel, Caroline et Emilie Sciot,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Caroline, Germaine JAQUES,
née Grossmann,
veuve d'Isidore JAQUES,
mort pour la France.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Villa de la Tour,
19, rue Eugène-Delacroix,
75116 Paris.

– Son épouse,
Francine Loreau,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Max LOREAU,
écrivain,

né le 7 juin 1928, mort le 7 janvier 1990.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité à Braine-L'Alleud.

22, avenue des Vanneaux,
1420 Braine-L'Alleud (Belgique).

[Né à Bruxelles en 1928, Max Loreau s'est fait connaître en 1971 en publiant une monographie complète de l'œuvre de Jean Dubuffet, *Jean Dubuffet, délits, déportements, lieu de haut jeu* (éditions Weber) dans lequel il saisissait de manière à la fois poétique et savante la démarche « sauvage » de l'artiste. Cette double approche sensible et intellectuelle fait l'originalité d'une œuvre qui marie recueil de poèmes – *Chants de perpétuel venue, Cri : éclat de phrases* (Gallimard) –, réflexions philosophiques – *En quête d'un autre commencement* (Leeber-Hossmann), essais littéraires et esthétiques – *La peinture à l'œuvre et l'énigme du corps* (Gallimard), *Michel Deguy, la poursuite de la poésie toute entière* (Gallimard – et qui culmine dans son dernier livre : *La genèse et le phénomène* (Minuit). Professeur à l'université de Bruxelles, Max Loreau participait activement à la rédaction de la revue *Poésie*.]

– Dallas. Bruxelles. Rome. Paris.

M. et Mme Pham Hiên,
Alexandra, Kai,
Mme Nguyen Thi Hoa,
Tâm, Minh-Thu,
M. et Mme Pham Tuân,
Sydney,
M. et Mme Pham Tu,
Charlotte, Christopher,
M. et Mme Jean-Michel Esperet,
Etienne,
M. et Mme Pham Thông,
Mathieu, Eléonore,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. PHAM Bich,

leur père, grand-père et frère,

survenu à Genève, le 31 décembre 1989.

253, route d'Annecy,
La Croix-de-Rozon,
1257 Genève (Suisse).

– M. et Mme François Henry
et leurs enfants,
Mlle Dominique Soufflet,
M. et Mme Patrick Brunissen
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Couturier
et leurs enfants,
ses filles, belle-fille, gendres et petits-enfants,
Mme Jacqueline F. Sommer,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SOUFFLET,
ancien élève de Saint-Cyr,
ancien commandant
du groupe Lorraine,
sénateur,
ancien ministre de la défense,
croix de guerre,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération
(membre du conseil de l'ordre),

survenu *le mardi 9 janvier* 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire), le jeudi 11 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, quai d'Orsay,
75007 Paris.

– Le conseil d'administration,
Le président,
La direction,
Et le personnel de

La Générale de transport et d'industrie,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques SOUFFLET,
vice-président
du conseil d'administration,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération
(membre du conseil de l'ordre),

survenu le 9 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire), le jeudi 11 janvier.

(Le Monde du 12 janvier.)

– **Luc VÉZIAN,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

est décédé le 1er janvier 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service religieux a été célébré en *l'église réformée d'Auteuil, le vendredi* 5 janvier.

De la part de
Sabine, Brigitte, Anne, Catherine,
ses filles,
Et de toute sa famille.

« Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie, de Lui vient mon salut. »
Psaume 62, verset 2.

101, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

Remerciements

– La famille
Et les proches
du

docteur Georges BUROU

remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors de son décès.

– M. et Mme Lucien Sgherri,
M. et Mme Charles Basquin,
ses enfants,
Emmanuel et Guillaume Sgherri,
Grégoire Basquin,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées, lors du décès de

Mme veuve André PERSE,
née Simone Leclercq,

expriment leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– En souvenir de

Charly DELMAS,

une messe sera célébrée à son intention, le 17 janvier 1990, à 9 heures, en l'église de Valbonne, pour le cinquième anniversaire de son décès.

– L'association Rhin et Danube, rappelle que la messe annuelle à la mémoire du

maréchal
Jean de LATTRE de TASSIGNY,
et de ses
soldats
morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 14 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu d'invitation.

Communications diverses

– **Cercle Bernard-Lazare : « Léon Poliakov,** « l'œuvre au présent » ; à *propos de* **l'Envers du destin,** *entretiens* **avec Georges Elia Sarfati** (Ed. de Fallois). En présence des auteurs, **dimanche 14 janvier, à 17 heures,** 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– *Le président Etienne Vatelot prie* les membres de la SEMA de noter que l'assemblée générale du 16 janvier aux ATP est reportée à une date ultérieure.



Edité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet
Corédacteur en chef :
Claude Sales
Administrateur général :
Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ;
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

AGENDA

— Le conseil d'administration,
Le président,
La direction,
Et le personnel de

La Générale de transport et d'industrie,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques SOUFFLET,
vice-président
du conseil d'administration,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération
(membre du conseil de l'ordre),

survenu le 9 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à La Croix-en-Touraine (Indre-et-Loire), le jeudi 11 janvier.

(*Le Monde* du 12 janvier.)

— **Luc VÉZIAN,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

est décédé le 1er janvier 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service religieux a été célébré en l'église réformée d'Auteuil, le vendredi 5 janvier.

De la part de
Sabine, Brigitte, Anne, Catherine,
ses filles,
Et de toute sa famille.

« Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie, de Lui vient mon salut. »
Psaume 62, verset 2.

101, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

Remerciements

— La famille
Et les proches
du

docteur Georges BUROU

remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors de son décès.

— M. et Mme Lucien Sgherri,
M. et Mme Charles Basquin,
ses enfants,
Emmanuel et Guillaume Sgherri,
Grégoire Basquin
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

Mme veuve André PERSE,
née Simone Leclercq,

expriment leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— En souvenir de

Charly DELMAS,

une messe sera célébrée à son intention le 17 janvier 1990, à 9 heures, en l'église de Valbonne, pour le cinquième anniversaire de son décès.

— L'association Rhin et Danube rappelle que la messe annuelle à la mémoire du

maréchal
Jean de LATTRE de TASSIGNY,
et de ses
soldats
morts pour la France

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 14 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu d'invitation

Communications diverses

— **Cercle Bernard-Lazare** : « Léon Poliakov, l'œuvre au présent » à propos de l'Envers du destin, entretiens avec Georges Elia Sarfati (Ed. de Fallois). En présence des auteurs, dimanche 14 janvier, à 17 heures, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

— Le président Etienne Vatelot ... les membres de la SEMA de ... l'assemblée générale du 16 janvier ... ATP est reportée à une date ultérieure.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet

Corédacteur en chef :
Claude Sales

Administrateur général :
Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 janvier

TF 1

20.35 **Variétés : Avis de recherche.** Invité : Léon Zitrone.
22.45 **Magazine : Grands reportages.** Voyage au pays des sorciers, de Dominique Thouars.
23.45 **Variétés : Et puis quoi encore ?** Emission animée par Nagui. Invitée : Inès de La Fressange.
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**
1.05 **Série : Des agents très spéciaux.**
1.55 **Info revue.**

A 2

20.35 **Feuilleton : Chouans.** De Philippe de Broca.
21.30 **Apostrophes.** *Magazine littéraire de Bernard Pivot.* Thème : Les tourments de la vie.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : Une femme qui s'affiche.** ■ Film américain de George Cukor (1953).

FR 3

20.35 ▶ **Magazine : Thalassa.** Vladivostok, le port interdit, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.30 **Série : Le retour d'Arsène Lupin.**
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Documentaire : Moscou - Vladivostok.** 4 et fin. Homo sovieticus, de François-Marie Ribadeau.
23.45 **Musiques, musique.** Barcarolle, de Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL +

20.30 **Téléfilm : Ed Murrow, journaliste au-dessus de tout soupçon.**
22.20 **Documentaire : Roumanie, miracle ou révolution.** Journal d'actualité réalisé par l'Ecole de cinéma de Bucarest.
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc.** □ Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg.
0.20 **Cinéma : Amsterdamned.** ■

LA 5

20.40 **Téléfilm : Panique sur le green.** De Thomas R. Rondinella.
22.25 **Spécial Paris-Dakar.**
22.55 **Magazine : Reporters.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.30 **Téléfilm : La mort sous contrat.** De Dominic Ismio, avec Jeff Weston, Eve Hudson.
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Série : Médecins de nuit.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Palettes.** *D'Alain Jaubert.*
21.00 **Magazine : Dynamo.**
21.30 **Magazine : Ici bat la vie.**
22.00 **Documentaire : Charles Trenet, y'a d'la joie.** De Don Kent.
23.00 **Spectacle : La passion selon Callas.** De Michel Van Zèle, d'après « Callas ».

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Alexandre Arnoux.
21.30 **Musique : Black and blue.** Miles.
22.40 **Nuits magnétiques :** Histoires de secrétaires.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (*donné en direct de Stuttgart*).
22.20 **Musique légère.** Trois sérénades, de Dubois ; Rhapsodie romantique, de Betti ; Martha, ouverture, de von Flotow.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Samedi 13 janvier

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Sauvons les ours, de Bernard Nicolas, Jean-Michel Cheppes et Paul-Henri Devoir (rediff.).
13.45 **La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.
13.55 **Feuilleton : Salut les homards !**
14.25 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Vincennes.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
17.00 **Variétés : Mondo Dingo.**
17.30 **Trente millions d'amis.**
18.00 **Série : Les professionnels.**
18.50 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés : Surprise sur prise.**
22.20 **Magazine : Ushuaïa.**
23.20 **Magazine : Formule sport.**
0.15 **Journal et Météo.**
0.35 **Série : Mésaventures.**
1.00 **Série : Mannix.**

A 2

13.20 **Documentaire : La planète des animaux.**
14.15 **Série : Un duo explosif.**
14.45 **Magazine : Sports passion.**
17.35 **Magazine : Aventures-voyages.**
18.20 **INC.**
18.25 **Série : La loi est la loi.**
19.30 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
22.10 **Série : Les brigades du Tigre.**
23.05 **Journal et Météo.**
23.25 **Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.**

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Magazine : Territoires.**
14.30 **Magazine : Sports loisirs.** Escalade : Coupe du monde à Lyon.
15.00 **Magazine : Fastoche.**
16.00 **Magazine : Drevet vend la mèche.**
17.00 **Flash d'informations.**
17.05 **Samdynamite.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
19.55 **Dessin animé : Les gaffeurs.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Samdynamite.**
21.50 **Journal et Météo.**
22.15 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Irina Ionesco.
22.40 **Magazine : Musicales.** D'Alain Duault.
23.40 **Magazine : Sports 3.**

CANAL +

13.05 **Magazine : 24 heures.**
14.00 **Téléfilm : Preuve à l'appui.**
15.35 **Série : Bergerac.**
16.30 **Sport : Snooker.** L'Open de Monte-Carlo.
17.30 **Magazine : Canalimmo.**
18.00 **Cabou cadin.** Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.03 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : Mourir pour Barossa.** De Donald Crombie.
22.25 **Documentaire : Et si nous étions des animaux...** Les coulisses d'un tournage.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'ange de la vengeance.** ■ Film américain d'Abel Ferrara (1981).
0.20 **Cinéma : Traître sur commande.** ■ Film américain de Martin Ritt (1969).
2.20 **Cinéma : Décembre.** ■ Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar-Hamina (1972).
3.50 **Cinéma : Le ventre de l'architecte.** ■■■ Film britannique de Peter Greenaway (1987).
5.45 **Téléfilm : Carton rouge pour les hooligans.**

LA 5

13.30 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Le renard.**
16.30 **Série : La cinquième dimension.**
17.00 **Série : Rintintin.**
17.30 **Série : Riptide.**
18.30 **Spécial Paris-Dakar** (et à 22.15).
18.55 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Tout le monde il est gentil.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Cinq salopards en Amazonie.**
22.15 **Spécial Paris-Dakar.**
22.45 **Série : Le voyageur.**
23.30 **Magazine : Désir** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Commando du désert.**
14.15 **Série : Les routes du paradis.**
15.00 **Série : Sam et Sally.**
15.50 **Série : Poigne de fer et séduction.**
16.20 **Série : Brigade de nuit.**
17.10 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Série : Le Saint.** Casse-tête australien, de Donald Crombie.
22.10 **Téléfilm : La mort sous contrat** (rediff.).
23.30 **Magazine : Culture pub.**
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Série : Peter Gun.**
0.30 **Série : Henri Guillemin raconte.** L'énigme de Jeanne d'Arc.
1.15 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.** Sam et Sally ; Culture pub ; Sam et Sally ; Quand la science mène l'enquête (A chacun son rythme) ; Sam et Sally.

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
14.45 **Documentaire : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres.** De Borhan Alousie et Lotfi Thabet.
16.00 **Documentaire : Douze heures de la nuit.** De Jean Barronet.
17.00 **Documentaire : Travail à domicile.**
18.00 **Téléfilm : L'invité clandestin.** De Michel Mitrani.
19.40 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
20.10 **Documentaire : Mémoire en ricochets** (1) De Michel Mitrani.
21.20 **Théâtre : Monsieur chasse !** Pièce de George Feydeau.
23.55 **Documentaire : Dance Black America.** De D.-A. Pennebaker.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jean Hoffer, imprimeur-typographe.
20.45 **Dramatique.** Le bonheur des esclaves, de Philippe Mestre.
22.35 **Musique : Opus.** Manos Hadjidakis.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 6 janvier, salle Pleyel) : Marie Stuart, opéra en 3 actes de Donizetti.
23.08 **Le monde la nuit.**
0.30 **La terrasse des audiences du clair de lune.** Lazar Berman, piano.
23.08 **Le monde de la nuit.**
0.30 **La terrasse des audiences du clair de lune.** Lazar Berman, piano.

Dimanche 14 janvier

TF 1

10.05 **Hit NRJ-TF1.**
10.55 **Magazine : Les animaux du monde.** De Marlyse de La Grange.
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.55 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Un flic dans la Mafia.**
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?**
15.40 **Série : Chips.**
16.30 **Tiercé à Vincennes.**
16.35 **Dessins animés : Disney parade.** Présentés par Jean-Pierre Foucault.
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : François Léotard.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Police.** ■■ Film français de Maurice Pialat (1985). Avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina.
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.40 **Cinéma : Le petit monde de Don Camillo.** ■ Film franco-italien de Julien Duvivier (1951). Avec Fernandel, Gino Cervi, Sylvie.
0.35 **Journal et Météo.**

A 2

10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe,** *à la maison d'accueil Saint-Jean-de-Jérusalem à Rochefort-sur-mer (Charente-Maritime).*
12.05 **Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite). Le monde est à vous, avec les Gipsy Kings.
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.50 **L'école des fans.** Invité : François Valéry.
16.35 **Série : Panique aux Caraïbes.**
17.30 **Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.** Cap Horn, les eaux du vent.
18.25 **Magazine : Stade 2.** Football : Buts étrangers, Challenge de l'amitié ; Ski alpin : Coupe du monde ; Basket-ball : Championnat de France ; Bobsleigh : Championnat de France ; Rugby : Coupe de France, L'équipe de Galles ; Athlétisme : Cross *Ouest-France* ; Ski nordique : Critérium ; Hockey sur glace : Championnat de France ; Cyclisme : Championnat de France, Cyclo cross ; Les résultats de la semaine.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **Série : Boileau-Narcejac.** La tenaille, de Nina Grosse, avec Peter Sattmann, Myriem Roussel.
22.15 **Danse : Hommage à Alvin Ailey.**
22.45 **Documentaire : Picasso-réminiscences par Françoise Gilot.** De Fabienne Strouve-Beckers. *Le grand artiste évoqué par ses proches.*
23.50 **Journal et Météo.**

FR 3

10.30 **Magazine : Latitudes.**
11.30 **RFO hebdo.**
12.00 **Magazine : Musicales** (rediff.).
12.57 **Flash d'informations.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 **Forum RMC-FR 3.**
14.30 **Magazine : Sports loisirs.** Festival mondial des cascadeurs cinématographiques ; Athlétisme : Supercross de Paris ; 3e Grand Prix international SMO de Saint-Gervais ; Hockey sur glace : Tournoi du Mont-Blanc (France-Suisse).
17.00 **Flash d'informations.**
17.03 **Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Kitzbuhel, peur sur la piste, de Dominique Sanfourche, Antoine Marnas et Jean-Pierre Rivet.
17.30 **Amuse 3.** Série : Gym ; Molierissimo ; Moi, Renart.
19.00 **Téléfilm : L'enfance de Charlie Chaplin.** De Baz Taylor (dernière partie).
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Documentaire : Optique.** Groupes à risques, d'Andreï Nikichine.
21.30 **Magazine : Océaniques.** L'actualité culturelle.
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Cinéma : Les jeunes maris.** ■■ Film italien de Mauro Bolognini (1957). Avec Antonella Lualdi, Isabelle Corey, Antonio Cifariello (v.o.).

CANAL +

9.30 **Cinéma : La rançon de la liberté.** ■ Film américain de Tom Rickman (1984). Avec Tommy Lee, Martha Plimton, Brian Dennehy.
11.00 **Cinéma : Police academy 3, instructeurs de choc.** □ Film américain de Jerry Paris (1986). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, David Graf.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 **Flash d'informations.**
13.05 **Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot.
14.00 **Téléfilm : Fantôme sur l'oreiller.** De Pierre Mondy, avec Michel Aumont, Agnès Soral.
15.35 **Spectacle : Le monde du cirque, Barnum n° 8.**
16.20 **Magazine : 24 heures.** Rediffusion de l'émission du 13 janvier.
17.15 **Sport : Dimanche aux courses.** Les trois courses de trot les plus importantes de la journée à Vincennes.
17.35 **Documentaire : Les oiseaux sans vol.** De Dilys Breese.
18.00 **Cinéma : L'espion qui m'aimait.** ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977). Avec Roger Moore, Barbara Bach, Curd Jurgens.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

20.05 **Flash d'informations.**
20.10 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
20.30 **Cinéma : Homeboy.** ■ Film américain de Michael Seresin (1987). Avec Mickey Rourke, Christopher Walken, Debra Feuer.
22.20 **Flash d'informations.**
22.25 **Magazine : Journal de l'art.** De Stewart Binns.
23.15 **Cinéma : Les biches.** ■■ Film français de Claude Chabrol (1967). Avec Jean-Louis Trintignant, Stéphane Audran, Jacqueline Sassard.

LA 5

10.40 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
11.35 **Série : L'homme de l'Atlantide.**
12.30 **Documentaire : Beauté sauvage.** *De Frédéric Rossif.* Les animaux des prairies et des fleuves.
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : Les épées de feu.**
15.25 **Téléfilm : Docteur Teyran.** De Jean Chapot, avec Michel Piccoli, Nadine Alari (2e partie).
17.00 **Série : La cinquième dimension.**
17.30 *Magazine :* **Télé-matches dimanche.**
18.30 **Série : Arnold et Willy.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Divertissement : Tout le monde il est gentil.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Witness** ■■ (Témoin sous surveillance). Film américain de Peter Weir (1984).
22.45 **Spécial Paris-Dakar.**
23.15 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.30 **Magazine : Désir** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

11.00 **Série : Les années coup de cœur.**
11.30 **Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer.**
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.10 **Série : Chacun chez soi.**
12.35 **Série : La petite maison dans la prairie.**
13.45 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.10 **Série : Commando du désert.**
14.40 **Série : Les routes du paradis.**
15.30 **Série : Sam et Sally.**
16.20 **Série : Brigade de nuit.**
17.10 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Père et impairs.**
18.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.00 **Magazine : Culture pub.**
19.30 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Cinéma : Trop tard pour les héros.** ■ Film américain de Robert Aldrich (1970).
22.45 **Magazine : Sport 6.**
22.50 **Capital.**
22.55 **Téléfilm : Mortelle lune de miel.** De Joseph Mehri, avec Jim Williams, Jean Levine. *Horreur au motel.*
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Téléfilm : La goutte d'or.** De Marcel Bluwal.
17.00 **Magazine : Imagine.**
17.30 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert.
18.00 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
18.30 **Magazine : Ici bat la vie.**
19.00 **Documentaire : Charles Trenet, y'a d'la joie.** De don Kent.
20.00 **Spectacle : La passion selon Callas.**
21.10 **Cinéma : La stratégie de l'araignée.** ■■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1969). Avec Giulio Brogi, Alida Valli, Pippo Campanini.
22.45 **Court métrage.**
23.00 **Documentaire :** ***Les hommes-livres,*** **Claude Simon.** De Roland Allard.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Propos rustiques.
22.35 **Musique : Le concert.** symphonie de chambre op. 9, Le Pierrot lunaire, d'Arnold Schoenberg.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (*donné ce jour à Valencia*) : Fidelio, ouverture en mi bémol majeur op. 72. Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 82, de Glazounov ; Bacchus et Ariane (suite n° 2), de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel, sol. Ingolf Turban (violon).
23.05 **Climats.** Musiques traditionnelles. Pathana Khan, chanteur du Penjab pakistanais.
0.30 **Archives dans la nuit.** Sérénade n° 13 en sol majeur K 525, symphonie n° 39 en mi bémol majeur K 543, de *Mozart ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven.*

Audience TV du 11 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée. France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	59,1	Santa-Barbara 21,8	Dessinez 7,6	Actual. région 19,5	Nulle part 3,0	Happy Days 4,0	Magnum 3,2
19 h 45	61,1	Roue fortune 27,6	Rira. 7,9	19-20 infos 11,9	Nulle part 5,6	Arnold Willy 4,1	Magnum 4,5
20 h 15	72,2	Journal 29,5	Journal 16,4	La classe 12,2	Pub 2,6	Journal 6,9	Mme servie 5,3
20 h 55	70,8	Navarro 34,6	Toute une vie 8,0	Hôtel internat 12,4	Maniac cop 5,4	Mort playb. 4,4	Le surdoué 6,4
22 h 8	61,9	Navarro 34,8	Toute une vie 6,7	Hôtel internat 9,0	Eclair de lune 1,6	Mort playb. 3,6	Le surdoué 6,5
22 h 44	36,9	Par. otages 17,9	Toute une vie 6,6	Soir 3 3,0	Eclair de lune 0,9	Paris-Dakar 4,0	Brigade nuit 3,4

SPORTS

Le douzième rallye Paris-Dakar

La Lionne de Tombouctou

La piste la plus directe pour relier Gao à Tombouctou (Mali) *longe le fleuve Niger*. Les deux cent dix-huit concurrents du douzième rallye Paris-Dakar l'ont empruntée jeudi 11 janvier. Ce parcours de 412 kilomètres a souri aux pilotes français, puisque, en moto, la victoire revient à Gilles Picard et, en auto, à Philippe Wambergue.

TOMBOUCTOU

de notre envoyé spécial

Jeudi 11 janvier est un jour de congé exceptionnel pour les enfants des écoles de Tombouctou. Le passage du rallye explique cette mesure préfectorale. Comme les autres années, la ville se mobilise pour la venue de la caravane. Car ici, comme dans les villes étapes du Tour de France, on sait profiter de la *manne* que *représente* la venue d'un millier d'étrangers.

M. Med Tahar Boubacar, commerçant en alimentation, explique : *« C'est à ce moment de l'année que nous réalisons notre plus gros chiffre d'affaires. »* Toute la famille se mobilise. Les deux garçons sont réquisitionnés pour vendre de l'eau et du pain au bivouac, la femme confectionne des brochettes et monsieur gère les deux 405 Peugeot transformées en taxis. L'entreprise tourne au maximum et espère encaisser de nombreux billets à l'effigie de Delacroix.

Bien sûr, il y a les taxes que s'empressent de prélever les policiers de la cité. A raison de 100 F par taxi pour la journée, cette dîme n'est pas trop sévère pour des courses facturées en moyenne 150 F. *« Il faut bien vivre »*, lance l'avisé commerçant, en essayant de montrer au touriste sa *« grande pauvreté »*. A Tombouctou, comme partout au nord du Mali, la pauvreté existe, mais elle est inégalement répartie.

Les tables du restaurant de l'hôtel Bouctou, comme celles du Sofitel Azalai en témoignent. Des lieux plus distingués que le bar du Cercle où les petites gargotes sénégalaises du marché, des endroits qui savent aussi s'adapter à ce « coup de chaud ». Car la « saison », ainsi qu'on le dit en Bretagne de l'été, dure peu. Il faut *« assurer le maximum de rentrées »* en une journée, ainsi que l'expliquent les jeunes tenanciers du bar improvisé de l'aéroport. Mais comment résister à leurs bières tièdes, lorsque le soleil se fait violent ? Et puis les circonstances s'y prêtent. L'étape est « française », et l'événement mérite d'être fêté, dans une épreuve où les succès se déclinent en italien ou en finlandais.

Gilles Picard, le Lorrain de trente-trois ans, a oublié qu'il n'était qu'un « second couteau » dans l'équipe Yamaha. Cyril Neveu et Stéphane Peterhansel rentrés en France, il s'efforce de maintenir le flambeau de l'équipe bleue. L'ancien champion de France d'enduro rivalise avec l'Italien Edi Orioli sur les pistes de sable, même si trois heures les séparent au classement général.

L'autre héros du jour se nomme Philippe Wambergue. Avec son navigateur Jean Da Silva, il a mené sa 205 T-16 la première sur la ligne d'arrivée. Une victoire banale pour l'écurie Peugeot, qui domine magistralement l'épreuve, mais un succès personnel pour un pilote chevronné qui a souvent du mal à s'exprimer face au grand Finlandais.

Wambergue roule vite. Il a même tendance à ne pas ralentir lorsqu'il traverse des villages, ainsi que le stipule le règlement. Jeudi, les commissaires *lui* ont infligé une amende de 3 500 F à verser à l'organisation humanitaire TSA (*le Monde* du 11 janvier) à la suite d'un contrôle effectué dans le village malien de Menaka, le mardi 9 janvier. Une broutille pour la marque sochalienne, qui, cette année encore, a investi de gros moyens sur la course.

Une ruche laborieuse

Se demander pourquoi Peugeot gagne n'a pas réellement de sens lorsqu'on voit chaque soir le camp des Lionnes transformé en ruche laborieuse. La structure de l'écurie jaune ressemble un peu à un clipper cinglant vers l'Amérique : il y a le capitaine qui donne les ordres, les timoniers qui tiennent la roue et les matelots qui triment. Les principaux rôles sont connus. La petite silhouette de l'anxieux Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport (PTS), est familière, celle du Finlandais Ari Vatanen n'est plus à présenter. Restent les soutiers. Ceux qui, la nuit, remettent les voitures en état de gagner.

Le jour où Philippe Wambergue réussi le meilleur temps, c'est Carlos Dos Baros qu'il faut découvrir. Ce mécanicien de trente ans est le responsable de la 205 numéro 205. Il fait partie de la quarantaine d'agents de l'entreprise qui suivent la course avec leur boîte à outils. Une fonction qu'il occupe depuis quatre ans. Carlos est un ancien du Dakar. Il est aussi un ancien de la compétition automobile.

« J'ai débuté à seize ans, juste après l'obtention de mon CAP de mécanique, raconte le Parisien bronzé. *A l'époque, je travaillais dans un garage et je profitais de mes loisirs pour donner un coup de main au pilote François Chatriot. »* La passion pour le sport automobile est née de cette rencontre avec ce voisin d'immeuble devenu champion de France des rallyes. Quelques *années plus tard*, le petit mécano réalise son rêve en entrant chez Chrysler compétition. *« Le véritable apprentissage commence à ce moment-là et se poursuit chez Lotus, d'abord en France puis en Angleterre. »*

Carlos, qui avait connu Jean Todt lorsque ce dernier disputait des rallyes avec Guy Fréquelin, le rejoint à la création de PTS. Il *vit l'époque glorieuse des championnats du monde des rallyes*, et, fin 1986, se prépare à son premier Dakar. Responsable, à l'époque, de la 205 de Shektar Metha, il se rappelle le difficile travail qui l'attendait chaque soir. *« Maintenant les choses ont bien changé. Nos voitures sont parfaitement fiables et nous avons acquis l'expérience du terrain »*, explique-t-il.

Pour la quatrième édition, *« le boulot est moindre »*, assure Carlos. Mais il travaille quand même chaque soir jusqu'à minuit, car *« il faut tout démonter et vérifier le moindre boulon »*. Le rangement, programmé par ordinateur, du matériel dans les camions d'assistance facilite la tâche et les jambons transportés par Georges Groine améliorent l'ordinaire. Néanmoins, Carlos n'est pas fâché que cette édition soit la dernière de son employeur. *« Quatre ans, cela suffit, surtout que l'on gagne tout le temps et qu'il n'y a pas vraiment de concurrence pour nous stimuler. »*

Alors, l'avenir en sport prototypes l'intéresse. *« Un challenge, voilà qui est motivant dans notre métier »*, assure le salarié de chez Peugeot. Un homme qui vit pour la compétition dans *« une entreprise où cela a un sens »*, même si les salaires ne dépassent pas beaucoup la moyenne de ceux de Sochaux.

Le plaisir pour Carlos, c'est d'assister à la victoire de « sa voiture », comme ce jeudi soir à Tombouctou. Même si cet événement est exceptionnel, car, pour la marque au lion, le champion de France de rallycross Philippe Wambergue ne peut gagner le Dakar.

SERGE BOLLOCH

Treizième étape

Gao-Tombouctou
412 kilomètres

● **AUTOS.** – 1. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), 56 min 14 s de pénalité ; 2. Auriol (Fra., Buggy) à 14 s ; 3. Ickx-Tarin (Bel., Lada-Poch), à 44 s ; 4. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fr., Peugeot 405 T-16), à 51 s ; 5. Vatanen-Berglund (Fin-Suè., Peugeot 405 T-16), à 4 min 36 s.

● **MOTOS.** – 1. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), les 412 km de spéciale en 3 h 55 min 59 s ; 2. De Petri (It., Cagiva), à 2 min 42 s ; 3. Rahier (Bel., Suzuki), à 5 min 36 s ; 4. Orioli (It., Cagiva), à 6 min 15 s ; 5. Arcarons (Esp., Cagiva), à 6 min 26 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), 21 h 57 min 23 s de pénalité ; 2. Wambergue-Da Silva (Fr., Peugeot 205 T-16), à 1 h 19 min 7 s ; 3. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fr., Peugeot 405 T-16), à 1 h 21 min 4 s ; 4. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 3 h 51 min 52 s ; 5. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 4 h 27 min 37 s.

● **MOTOS.** – 1. Orioli (It., Cagiva), 62 h 48 min 7 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 1 h 16 min 58 s ; 3. Picco (It., Yamaha), à 2 h 29 min 59 s ; 4. Picard (Fr., Sonauto-Yamaha), à 2 h 50 min 24 s ; 5. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 2 h 50 min 26 s.

CAMPUS

Une campagne pour le technique

M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a annoncé, jeudi 11 janvier, une vaste campagne de *promotion pour les formations technologiques et professionnelles*. Une « Semaine nationale de l'enseignement technique » aura lieu du 22 au 27 janvier, c'est-à-dire au moment où les élèves et les familles ont à réfléchir aux premiers vœux d'orientation. Mille points d'information seront ouverts, en particulier dans les centres d'information et d'orientation. Des affiches seront apposées dans les lycées et collèges. Volontairement très décentralisée *« afin d'établir le dialogue sur le terrain »*, la campagne aura pour thème central : « Avec l'enseignement technique, je fais le choix de l'efficacité. »

Un concours sur le thème du « défi » est proposé parallèlement aux élèves des collèges, lycées professionnels, sections techniques des lycées et sections de techniciens supérieurs. Ils devront présenter un projet (individuel, de groupe et de classe) sous forme d'un dossier écrit remis aux chefs d'établissement avant le 24 janvier. Les meilleurs projets seront présentés à des entreprises en vue d'une commercialisation. Les gagnants se verront offrir un voyage d'études au cours de la remise des prix, le 13 mars à Paris. A cette période de l'année où les conseils de classe commencent à se réunir, la campagne sera relancée sous forme d'information documentaire des différentes filières techniques. M. Chapuis espère modifier l'image de l'enseignement technique pour qu'il devienne une orientation positive et non plus une formation de second choix.

J.-J. B.

Architecture et informatique

L'Ecole d'architecture de Grenoble organise les 15, 16 et 17 *janvier un colloque sur le thème* « Architecture(s) et informatique(s) : pédagogie, pratique, *recherche* ». *Cette rencontre internationale se tiendra dans les locaux de l'Ecole d'architecture, 10 galerie des Balladins à Grenoble.*

▶ *Renseignements auprès de Dominique Lesterlin au 76-23-31-72.*

Orientation

Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise tous les jeudis de 14 h 30 à 17 h des ateliers d'information et d'orientation sur le thème « S'orienter vers l'enseignement supérieur ». Les séances qui ont lieu au CIDJ (*101, quai Branly, 75740 Paris* Cedex 15) s'adressent aux élèves de première et de terminale, ainsi qu'aux étudiants de première année d'enseignement supérieur qui désirent se réorienter.

▶ *Renseignements au 45-67-35-85.*

VOILE : la course autour du monde en solitaire

Le galérien des mers du Sud

Le navigateur Titouan Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)* est toujours largement en tête de la course autour du monde en solitaire sans escale. Mais, au premier tiers de l'épreuve, la grande révélation est, sans conteste, Jean-Luc Van den Heede, un professeur de mathématiques parti sans commanditaire, qui s'est hissé à la troisième place des dix rescapés.

Une bouffée de fraîcheur envahit le PC du Vendée Globe Challenge à chacune des interventions de Jean-Luc Van den Heede (VDH pour tout le monde) sur les ondes de Saint-Lys radio. Et pas seulement parce que le skipper de *3615 Met* est celui qui navigue le plus au sud (53° 40 de latitude), à proximité des glaces du continent antarctique.

Depuis quelques jours, les stalactites ont fait leur apparition dans son cockpit, aussi austère et dépouillé qu'une cellule de moine trappiste. *3615 Met* est un des rares bateaux de cette course à ne pas être équipé d'un système de chauffage pour ces latitudes extrêmes. *« Le seul chauffage, c'est moi, et j'en ai à revendre »*, lance Jean-Luc Van den Heede avec ce grand éclat de rire – ce hennissement, rectifierait Titouan Lamazou – qui ponctue la plupart de ses interventions.

Alors que les autres solitaires vivent désormais le plus possible calfeutrés dans leur cockpit en laissant les pilotes électriques mener leur bateau, VDH passe le plus clair de son temps à la barre. Une barre franche comme celle de Jean-François Coste *(Cacharel)* sur le vieux *Pen-Duick-III* d'Eric Tabarly. *« Au portant, elle réagit plus vite qu'une barre à roue et elle est moins fragile*, estime-t-il. *Et lorsqu'on barre soi-même, on va forcément plus vite car on se permet d'envoyer plus de toile. »*

La capote qui devait le protéger a explosé sous une vague déferlante. A distance, on l'imagine une main sur la barre, le visage giflé par les grains ou les flocons de neige avec quelques cristaux de glace dans sa barbe, chantant à tue-tête – une de ses manies – pour se donner du cœur à l'ouvrage, en scrutant l'horizon pour guetter son premier iceberg. *« J'aimerai en voir un de près une fois dans ma vie*, dit-il. *Lors du dernier BOC Challenge* (course autour du monde en solitaire en *quatre étapes*), *je n'en avais pas croisé. »*

Pour ne pas rater le spectacle et, surtout, éviter une fâcheuse collision, il a pris ses dispositions. Au radar, onéreux et pas toujours efficace dans ces cas-là, il a préféré un thermomètre. *« C'est une sonde reliée à ma centrale et à une alarme*, explique-t-il. *Actuellement, l'eau est entre 4 et 5 degrés dans la journée. Si la proximité d'un iceberg la fait descendre à 3,5 degrés, l'alarme se déclenche. »*

Par son inconfort, *3615-Met* est plus proche d'une galère que des autres bateaux de la course. Jean-Luc Van den Heede ne s'en plaint pas. Au contraire. A quarante-quatre ans, ce professeur de mathématiques et d'électro-technique au lycée d'enseignement professionnel de *Lanester* (Morbihan) est allé jusqu'au bout de ses idées et de sa passion pour l'aventure de sa vie.

Aujourd'hui, VDH ne sait plus très bien s'il est encore enseignant navigateur ou navigateur ex-enseignant. Avant le départ, il avait proposé au ministère de l'éducation nationale de *« revaloriser le métier d'enseignant à travers cette course »*. Faute de réponse, il a dû prendre une nouvelle année de congé sans solde. La troisième en quinze ans. *« Le rectorat m'a précisé que ce serait la dernière et que je serai ensuite obligé de travailler cinq ans sans m'arrêter*, dit-il. *On verra bien. Je ne suis pas inquiet pour mon avenir. Pour 8 000 F par mois avec une licence de maths, je peux faire autre chose que de l'enseignement. »*

Le virus de la course au grand large, Jean-Luc Van den Heede l'a attrapé en disputant la Mini-transat en 1977. Malgré les difficultés rencontrées pour loger son double mètre dans ces petits voiliers de 6,50 mètres de long, ce géant au physique de bûcheron nordique a récidivé deux ans plus tard pour une nouvelle traversée de l'Atlantique.

« Let's go »

En 1986, il avait une première fois largué les amarres pour un an, en s'engageant dans la deuxième course autour du monde en solitaire en quatre étapes. A côté de bateaux financés par de puissants commanditaires, le sien, baptisé *Let's go* (Allons-y), résumait déjà *sa philosophie*. Pour aider au financement de cette opération, VDH avait créé l'Association bretonne pour la course autour du monde. Aujourd'hui, elle compte encore quelque deux-cent adhérents. Les moins riches paient 50 francs en échange d'une lettre d'information. D'autres l'aident à trouver de petits budgets.

L'annonce de la création d'une course autour du monde en solitaire sans escale l'avait transporté de joie. *« C'est le summum dont un navigateur puisse rêver*, dit-il. *Je voulais absolument en être, car je vieillis et je voulais connaître ça à tout prix. »* Hélas ! Sa recherche d'un commanditaire pour couvrir les frais de l'aventure n'a pas abouti. Pour gérer le budget et financer la construction du bateau, il a créé, avec quatre actionnaires, une société dont il est le gérant : VDH 60. Sa banque lui a autorisé un découvert de 400 000 francs en prenant le bateau pour caution.

Par nécessité, Jean-Luc Van den Heede a dû tout calculer au plus juste. Heureusement que, par conviction, il souhaitait un bateau d'une extrême simplicité. Alors que les autres ont misé sur des voiliers puissants (12 tonnes de déplacement ; 5,50 mètres de largeur en moyenne avec des ballasts pouvant embarquer jusqu'à 4 tonnes d'eau de mer), VDH a opté pour une « torpille » en aluminium de 3,50 mètres de large et 8,5 tonnes de déplacement. Son budget de course (2,5 millions de francs) est ainsi trois ou quatre fois inférieur à ceux des favoris.

Pour arriver à ce résultat, il a dû un peu « forcer la main » de Philippe Harlé, l'architecte auquel il est resté fidèle depuis la première Mini-transat. *« Les ordinateurs sont marqués par la jauge IOR, qui pénalise les bateaux étroits, et ils n'intègrent pas le fait qu'on navigue en solitaire*, explique-t-il. *Dans les courses IOR, les différences se font au près serré. Or, dans le Globe Challenge, il y a beaucoup de portant dans les mers du Sud. »*

L'accastillage et les aides à la navigation sont limités au strict minimum. Ainsi ne dispose-t-il pas d'un enrouleur de foc. *« J'ai voulu gagner un peu de poids et me simplifier la vie en limitant les risques de casse »*, dit-il. Le bureau d'études météorologiques Mérillat lui a offert un suivi météo quotidien pendant la course. VDH, qui n'avait pas trouvé de commanditaire, a décidé de baptiser son *bateau du nom de leur nouveau service télématique 3615 Met.*

L'intérieur est aussi spartiate et *dépouillé* que le pont. La hauteur sous barrot est si limitée que, même assis, VDH ne peut redresser la tête que devant la table qui lui sert pour sa navigation et ses repas. Pour la nourriture, il doit se contenter de conserves et de lyophilisés achetés dans un super marché des Sables-d'Olonne avant le départ. Avec une seule bouteille de champagne pour le passage du cap Horn.

Le pain et l'amitié

Son seul « luxe » est le pain de 250 grammes qu'il confectionne chaque semaine. *« Je prends de la farine et du levain*, raconte-t-il. *J'ajoute de l'eau avant de pétrir la pâte. Je laisse gonfler, puis je fais chauffer doucement pendant 20-25 minutes dans une poêle avec une cloche. Le plus dur, c'est de ne pas le manger quand il est encore tout chaud. »*

Peur des tentations ? Lui qui va à la messe *« pour Noël, les mariages et les enterrements »* n'a emporté que trois livres : la Bible, un ouvrage sur la religion au Tibet et le dernier prix Renaudot. Sa seule autre distraction est un jeu d'échecs électronique. *« La marche du bateau doit passer absolument avant tout »*, estime-t-il. Dans ce domaine, il a déjà fait preuve d'une remarquable efficacité en limitant son retard au près dans la longue descente de l'Atlantique, et a déjà profité des vents portants des « cinquantièmes hurlants » pour se hisser à la troisième place.

La route est, certes, encore longue jusqu'aux Sables-d'Olonne, mais VDH a déjà gagné ce qu'il était venu chercher. *« Je crois à l'amitié qui se crée dans ce genre d'épreuve*, dit-il. *Je me souviens d'une présentation des concurrents français avant le départ du deuxième BOC Challenge. Philippe Jeantot était arrivé en retard et s'était tout de suite dirigé vers Guy Bernardin et Jacques de Roux avec lesquels il avait disputé le premier. Ensuite, ils sont allés manger ensemble. Je connaissais déjà de Roux, mais, malgré mon envie, je n'avais pas osé me joindre à eux. Je sentais qu'il y avait quelque chose de très fort entre eux et qu'on ne pouvait pas le partager avant d'avoir fait la même chose »*.

GÉRARD ALBOUY

Les positions
vendredi 12 janvier

1. Titouan Lamazou *(Ecureuil-d'Aquitaine)*, à 13 159 milles de l'arrivée ; 2. Loïk Peyron *(Lada-Poch-I)*, à 283 milles ; 3. Jean-Luc Van Den Heede *(36-15-Met)*, à 510 milles ; 4. Pierre Follenfant *(TBS-Charente-Maritime)*, 662 milles ; 5. Alain Gautier *(Générali-Concorde)*, à 827 milles ; 6. Philippe Jeantot *(Crédit-Agricole)*, à 857 milles ; 7. Patrice Carpentier *(Nouvel-Obs)*, à 1 391 milles ; 8. Mike Plant *(Duracell)*, à 1 409 milles ; 9. Guy Bernardin *(O-Kay)*, à 2 137 milles ; 10. Jean-Yves Terlain *(UAP-1992)*, à 2 184 milles ; 11. Jean-François Coste *(Cacharel)*, à 3 454 milles.

SKI ALPIN

Première victoire en descente pour Franck Piccard

Franck Piccard a remporté, jeudi 11 janvier, la descente de Schladming (Autriche) devant l'Italien Christian Ghedina et le Suisse Daniel Mahrer *(nos dernières éditions du 12 janvier)*. Son coéquipier Denis Rey a pris la quatrième place de cette descente « historique » pour le ski français. Depuis Henri Duvillard, en décembre 1970 à Sestrières (Italie), aucun skieur français n'avait pu gagner une descente comptant pour la Coupe du monde. Franck Piccard avait été champion olympique de slalom géant en 1988, à Calgary, où il avait également pris la troisième place en descente.

EN BREF

□ ***BASKET-BALL : Coupes d'Europe.*** – Limoges a battu Salonique (94-84), jeudi 11 janvier, en *poule finale de la Coupe d'Europe* des clubs champions. Avec trois victoires et une défaite, Limoges *occupe la deuxième place de cette* poule derrière Split. Dans l'épreuve féminine, Mirande a *battu Prague (88-68)*.

□ **TENNIS : tournoi de Sydney.** – Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 12 janvier, pour les demi-finales du tournoi de Sydney en battant Ivan Lendl (6-1, 6-4). Actuellement vingt et unième au classement de l'Association des tennismen professionnels, le numéro un français vient d'annoncer, dans une interview publiée dans *Tennis de France*, que 1990 serait sa dernière année de compétition.

JEUX ASIATIQUES

Pas d'équipe commune aux deux Corées

Des divergences sont apparues, mercredi 10 janvier, entre les deux Corées au moment où les délégations des deux pays tentaient de mettre par écrit les accords verbaux, acquis depuis plusieurs semaines, concernant l'envoi d'une délégation commune aux Jeux asiatiques 1990, à Pékin.

Les divergences entre les deux délégations, réunies au village-frontière de Panmunjom, seraient apparues lorsque la Corée du Sud a voulu ajouter un appendice au texte envisagé. Cet appendice stipulait qu'un échange de lettres garantissant l'application de l'accord devait intervenir entre les premiers ministres des deux pays et que des échanges sportifs devaient être instaurés entre Séoul et Pyongyang pour le tennis de table et le volley-ball. Les négociateurs nord-coréens s'y sont opposés.

Les deux parties étaient notamment tombées d'accord pour que l'équipe commune soit appelée « Corée », tant en anglais qu'en coréen, ainsi que sur le choix de l'hymne et du drapeau. – *(AFP.)*

Le Monde

27 M. Rocard au Forum de *l'Expansion*
— La gestion des œuvres sociales EDF-GDF
28 Le dialogue social reprend en Espagne
29 Les tracés du TGV-Méditerranée
30 Marchés financiers
31 Bourse

BILLET

M. Rocard et les vertus de l'Etat

A écouter le premier ministre s'exprimer, l'envie vient souvent d'interrompre l'orateur, de lui dire « plus court, plus clair, plus simple » *(voir nos dernières éditions)*. Car Michel Rocard, après quelque vingt mois passés à Matignon et l'expérience de plusieurs postes éminents, continue de parler trop vite, par allusions, parfois par contorsions. Il n'empêche... Si ses propos doivent souvent être décryptés, tamisés, analysés, ils donnent *rarement le sentiment de banalité*, lot commun de trop de discours politiques ou économiques.

S'exprimant jeudi 11 janvier devant de nombreux chefs d'entreprise, le premier ministre a été net : il prendra toutes les mesures nécessaires pour éviter qu'un emballement de la consommation n'accentue le déséquilibre de notre commerce extérieur.

Parmi ces mesures qui seront monétaires (taux d'intérêt) et budgétaires figure, bien sûr, la politique salariale. Pas question de réindexer les salaires sur les prix même si la tentation de le faire est forte, a déclaré M. Rocard, réponse faite par avance aux négociations qui vont s'engager avec la fonction publique pour solder l'année 1989 et la hausse *des prix plus forte que prévu*. S'apprêter à prêcher la rigueur alors que la croissance est forte et que les entreprises accumulent les profits est probablement un signe de lucidité, sûrement de courage alors que le Parti socialiste, secoué par les divisions qu'on sait, va se réunir en congrès à Rennes et demander des comptes à ceux qui gouvernent.

M. Rocard n'a pas craint non plus de dire des choses difficiles aux patrons. Nous avons fait beaucoup pour vous, leur a-t-il déclaré en substance, nous vous avons favorisé ; il va falloir bientôt rendre des comptes à la collectivité, aux salariés notamment qui ont été maltraités, ont vu leur pouvoir d'achat réduit, beaucoup de leurs emplois supprimés. Là encore le premier ministre n'a pas la tâche *facile car il va devoir trancher sur* le point de savoir si la politique qu'il mène — fiscale notamment — doit continuer de favoriser les entreprises et leur compétitivité alors même que M. Mitterrand, s'exprimant sur le sujet il y a quelques semaines, avait déclaré qu'on en avait assez fait.

A. V.

Lire également page 27.

Trente-quatre pays représentés à la réunion de Paris les 15 et 16 janvier

La CEE va proposer à l'Europe de l'Est 15 % du capital de la Banque pour la reconstruction

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les trente-six délégations intéressées par la mise en place de la Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) tiendront une première session lundi 15 et mardi 16 janvier à Paris sous la présidence de M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République française. M. Jean-Claude Trichet, le directeur du Trésor, dirigera la délégation française.

« Nous avons le souci d'aller vite mais aussi celui de ne pas bousculer les pays qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer ainsi publiquement », commentait un diplomate à Bruxelles. Il s'agit en vérité de la mise en place d'une institution d'un genre nouveau, de la première institution de la *« maison commune »*, où cohabiteront des représentants des Douze, des pays de l'AELE, de l'URSS, de ses voisins de l'Est et de l'Amérique du Nord. Cette simple énumération suscite des frissons craintifs parmi ceux, notamment à Bruxelles, que la perspective d'une redistribution trop radicale des cartes sur le jeu du continent préoccupe. Compte tenu des délais nécessaires pour les ratifications parlementaires, la Banque deviendra opérationnelle, au plus tôt, début 1991.

Le projet de créer cette banque a *été présenté* par la France à ses partenaires des Douze, qui l'ont approuvé lors du conseil européen de Strasbourg en décembre. Depuis lors, deux réunions de concertation ont eu lieu à douze, au niveau des experts. La seconde s'est tenue mardi 9 janvier, à Bruxelles. Une ébauche de statut existe, car il faut bien disposer d'un document de départ pour ordonner le débat, mais du côté communautaire. On ne veut à aucun prix donner l'impression aux partenaires de l'Est comme de l'Ouest de chercher à les placer devant un fait accompli.

3 milliards d'écus en 1991

Deux idées se trouvent au centre du projet. Il s'agit d'une initiative communautaire, et il convient donc que les Douze y conserve une responsabilité particulière. C'est dans cette perspective qu'il est prévu de leur attribuer un peu plus de la moitié du capital de la banque. Celui-ci serait fixé à 10 milliards d'écus (70 milliards de francs), dont 30 % seraient appelés dès l'installation de l'institution, ce qui fait donc 3 milliards d'écus (21 milliards de francs) disponibles pour financer des opérations dès la première année de mise en route. On minimise, à Bruxelles, les divergences constatées mardi dernier lors de la réunion des Douze sur le montant du capital. *« Les Français suggéraient peut-être un capital de 15 milliards d'écus mais en n'appelant dans une première phase que 20 %, ce qui aboutissait également à 3 milliards d'écus disponibles ; ce ne sont là que des différences d'approche technique... »* Pour mettre en relief le caractère communautaire de l'entreprise, la Commission européenne ainsi que la Banque européenne d'investissement (BEI) ont été invitées en tant que telles à la réunion de Paris.

Il importe de créer une institution nouvelle car il s'agit de faire face à des besoins d'un type tout à fait nouveau. La raison d'être de la banque sera d'accompagner les réformes de structure qui vont faire passer les pays de l'Est d'une économie centralisée à une économie de marché. Au reste, comment ceux-ci vont-ils réagir à un objectif ainsi formulé ? Les dirigeants hongrois et polonais parlent bien, *effectivement*, de passage à l'économie de marché, mais les Soviétiques, dans leur discours, préfèrent mettre l'accent sur *« l'insertion de leur pays dans l'économie internationale »*...

8,5 % du capital à l'URSS

Quoi qu'il en soit, les Douze ont estimé souhaitable que les principaux bénéficiaires, à savoir l'URSS et ses voisins, soient pleinement associés à l'entreprise. Dans cet esprit, il leur sera proposé de participer pour environ 15 % au capital. Mais les inventeurs de l'exercice ont également le souci de ne pas exclure les pays intéressés n'appartenant pas à la région européenne, tels les Etats-Unis ou le Japon.

On insiste, à Bruxelles, sur le fait qu'il s'agit d'un projet ouvert. Pour la répartition du capital, le schéma qui sera sur la table de négociation prévoit d'attribuer 8,5 % à chacun des quatre principaux pays de la CEE (France, Royaume-Uni, RFA, Italie) ainsi qu'à l'URSS, aux Etats-Unis et au Japon.

Les délégations présentes à Paris auront un premier échange de vues sur la nature des interventions de la banque. A l'origine du projet, il y a assurément, de façon prioritaire, l'idée de développer le secteur privé. Mais les pays de l'Est opèrent leurs réformes économiques à des rythmes différents. POurront-ils, d'ailleurs, tous prétendre être immédiatement éligibles aux interventions de la banque ? Celle-ci, notamment pour tenir compte du décalage existant dans la mise en œuvre des réformes, sera-t-elle *autorisée à financer également* la modernisation d'infrastructures ? Le souci des Douze est de mettre en place une institution aussi peu bureaucratique que possible, s'appuyant sur ce qui existe, c'est-à-dire, dans la Communauté, sur la BEI, dont les équipes pourraient être mises à contribution, ou encore, par exemple pour la définition des règles de conditionnalité, sur le FMI ou la Banque mondiale.

PHILIPPE LEMAITRE

Les délégations

Les douze pays de la Communauté, France, RFA, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Portugal, Grèce, Danemark, Irlande.

Les six pays de l'AELE, Autriche, Suisse, Finlande, Suède, Norvège, Islande.

La Turquie, Chypre, Malte.

Huit pays de l'Est, URSS, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie.

Cinq pays de l'OCDE hors Europe : Etats-Unis, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande.

Deux institutions communautaires, la Commission européenne, la Banque européenne d'investissements.

Vienne candidate

Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, propose que Vienne soit le siège de la future Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est. Le chancelier met en avant les *« multiples expériences de l'Autriche avec les Etats limitrophes de l'Europe de l'Est ainsi qu'avec les instituts bancaires internationaux qui ont établi à Vienne le centre de leur activité est-européenne et avec les instituts de recherche d'économie politique qui sont spécialisés sur l'Europe de l'Est »*. Le Danemark a déjà officiellement demandé à accueillir le siège de la future banque.

Dénonçant le patronat et les syndicats

Mme Thatcher s'inquiète du dérapage des salaires

Mme Thatcher a retrouvé sa vigueur d'antan pour dénoncer les hausses de salaires qui risquent, selon elle, de faire capoter l'économie britannique. La Dame de fer, qui semblait un peu lasse ces derniers mois, a *repris le sentier de la guerre*. Elle est décidée à faire encore une fois la leçon à ses concitoyens et à leur rappeler quelques principes de base de sa philosophie ultralibérale qu'ils ont en ce moment un peu tous, *patrons compris*, quelque tendance à oublier...

LONDRES
de notre correspondant

Le pays est en effet en plein dérapage. Le début d'année est *traditionnellement* la période pendant laquelle patrons et syndicats s'observent et lancent des ballons d'essai pour savoir combien les uns sont disposés à accorder et les autres à accepter en matière d'augmentations de salaires. Ford joue encore dans ce domaine *le rôle-pilote* qu'avait Renault en France. Avec trente-deux mille salariés, la filiale britannique du constructeur d'automobiles américain est une des premières entreprises industrielles du pays et a l'habitude de commencer très tôt, bien avant *le 1er* janvier, la négociation avec les syndicats. Son offre initiale a fait dresser les cheveux de Mme Thatcher.

Ford propose 10,2 % d'augmentation cette année. Cela représente une hausse de 880 F du salaire mensuel moyen ouvrier, lequel passerait ainsi à 9 840 F. Sentant leur avantage (Ford a réalisé des bénéfices sans précédent en 1989), les syndicats chipotent et demandent un petit supplément. Le signal donné à la fois aux autres chefs d'entreprises et aux salariés est le suivant : des augmentations supérieures à 10 % sont possibles en 1990.

C'est précisément ce que Mme Thatcher souhaite à tout prix éviter. Le gouvernement donne actuellement une priorité *absolue à la lutte contre l'inflation*, laquelle reste obstinément proche de 8 % et est ainsi une des plus élevées des pays industrialisés. Il n'est pas question, au nom des dogmes libéraux, que l'Etat intervienne dans les négociations en cours dans le secteur privé, mais le premier ministre a bien le droit de froncer le sourcil. Mme Thatcher s'indigne devant ce qu'elle considère comme un manque total de responsabilité, et presque une trahison, du patronat.

Dans une interview au *Daily Telegraph*, Mme Thatcher affirme ainsi que *« sa plus grande déception depuis dix ans a été de voir le retour de l'inflation »*. Elle estime que les augmentations de salaires dépassent de très loin les hausses de productivité, ce qui risque de mettre à terme la Grande-Bretagne dans une position catastrophique à l'égard de ses principaux partenaires commerciaux. Elle considère que l'augmentation des coûts unitaires du travail est désormais le plus grand danger auquel le pays soit confronté.

Les folies du patronat et des syndicats

« Ceux-ci progressent plus vite que ceux de nos concurrents en RFA, au Japon, aux Etats-Unis et en France. Si les salaires augmentent plus vite que la productivité, nous cesserons bientôt d'être compétitifs. Nous le devenions davantage ces dernières années. J'ai peur actuellement que les salaires ne décollent », affirme-t-elle. Pédagogue, Mme Thatcher est *« très soucieuse »* de faire passer son message. *« Sinon, les salariés seront augmentés... puis perdront leur travail et ils n'auront alors à s'en prendre qu'à eux-mêmes. »*

Si elle ne peut rien face aux folies du patronat et des syndicats, elle peut en revanche tenir serrés les cordons de la bourse du secteur public. L'agitation n'a cessé de croître depuis plusieurs semaines parmi les fonctionnaires qui voient les entreprises privées se préparer à accorder des hausses supérieures à 10 %, alors que leur niveau de vie stagne, et parfois diminue. Le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, a pour mission de tenir les augmentations de salaires du secteur public pratiquement au niveau de l'inflation, et lorsque cela est possible, un peu en dessous.

Dans certains services publics traditionnellement sous-payés, tels que la santé (entièrement gratuite depuis l'après-guerre), c'est quasiment la révolte. Les ambulanciers, qui sont des fonctionnaires, pratiquent depuis mercredi soir une sorte de désobéissance civile après avoir, depuis quatre mois, opéré une sélection des appels. Ils ne répondaient qu'aux plus urgents. *Désormais, ils n'obéissent plus* aux ordres de leur hiérarchie et court-circuitent les standards en donnant directement leurs numéros au public par l'intermédiaire de la presse locale. Depuis quelques jours, l'armée et la police assurent environ la moitié des transports vers les hôpitaux.

Le mouvement des ambulanciers est le plus grave auquel soit confronté le gouvernement depuis la grève des infirmières à la fin de l'hiver 1988. Les conducteurs d'ambulance et les infirmiers qui les accompagnent sont notoirement mal payés, et l'opinion leur est majoritairement favorable. Ils réclament 11,4 % d'augmentation. Le gouvernement ne veut pas leur accorder un sou de plus que ce qui a été prévu : 9 % étalés sur un an et demi. Mme Thatcher est intervenue jeudi après-midi aux Communes pour dire, avec les phrases courtes qu'elle affectionne, qu'elle ne céderait pas.

Mme Thatcher ne déteste pas les parties de bras de fer, et celle qui s'engage avec le patronat et les syndicats qui forment une étrange alliance contre le gouvernement n'est sans doute pas pour lui déplaire. L'année 1989 n'a pas été bonne pour elle : échec cuisant aux élections européennes de juin, démission du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, en octobre, et, en décembre, le défi d'un obscur député conservateur gallois qui prétendait lui ravir le leadership. Elle contre-attaque sur le terrain de l'économie. Après la surchauffe de 1987-1989, la récession menace. Elle a deux ans avant les prochaines élections pour démontrer à ses concitoyens que le miracle anglais n'était pas un mirage.

INSOLITE

De Berlin à New-York

Le combinat est-allemand Polygraph, de Leipzig, a annoncé, jeudi 11 janvier, l'acquisition d'une société commerciale américaine installée à New-York, Royal Zenith of Great Neck pour 35 millions de *dollars (environ 210 millions* de francs). Le monde à l'envers ? L'Est qui rachète l'Ouest ! Une « société mixte » à New-York ! En fait, ce n'est pas vraiment une innovation. Depuis plusieurs années déjà, les grandes sociétés étatiques est-européennes achètent des entreprises à l'Ouest, qu'elles utilisent comme arme pour commercialiser leurs productions. Polygraph vendra ses machines à écrire par l'intermédiaire de cette société acquise outre-Atlantique.

La nouveauté de l'opération réside ailleurs. Dans le financement. C'est une banque ouest-allemande, la Bayerischen Hypotheken Bank qui finance en grande partie l'achat. Basée à Munich, cette banque a accordé un prêt de 28 millions de dollars à Polygraph.

Selon l'Agence internationale de l'énergie

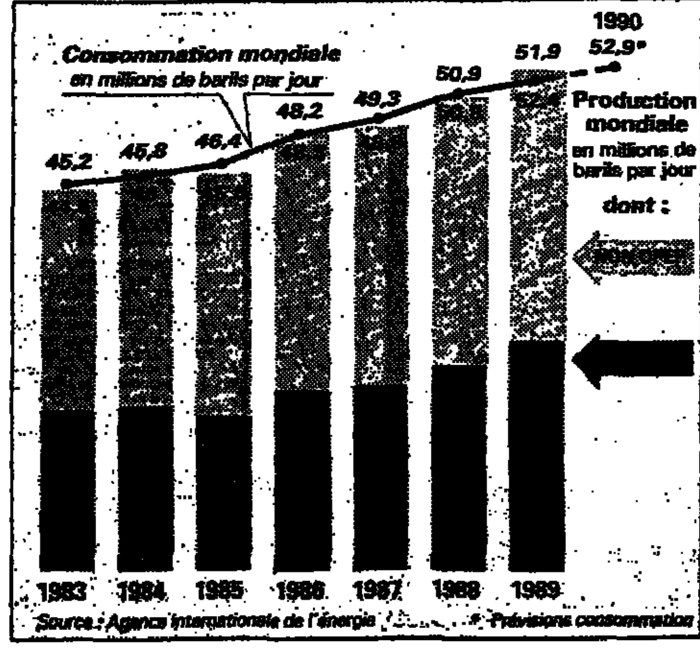
Le redressement du marché pétrolier mondial se confirme

Prix de nouveau orientés à la hausse, production record et *consommation en augmentation* constante, le redressement du marché pétrolier mondial se confirme. Au quatrième trimestre de 1989 la production mondiale de brut, tirée par une demande exceptionnellement ferme, a atteint 54,8 millions de barils/jour, soit le plus haut *niveau de la décennie*, note l'Agence internationale de l'énergie dans on rapport mensuel. Pourtant les prix, loin de s'effondrer, n'ont cessé de se raffermir, dépassant même au début de janvier le cap des vingt dollars par baril en moyenne pour le panier de référence de l'OPEP.

La reprise profite au cartel de l'OPEP

Cette reprise amorcée il y a quatre ans à la faveur du contrechoc pétrolier de 1986 devrait se poursuivre. Au-delà des péripéties à court terme, qui pourraient de l'avis des négociants provoquer une nouvelle rechute des cours à la fin du premier trimestre, la consommation en 1990 devrait, selon les prévisions de l'AIE, continuer à augmenter de 1,5 % dans l'OCDE et de 3,5 % dans le reste du monde, soit au total de 2 % par rapport à 1989, après une hausse de 1 % l'an dernier et de 2,9 % en 1988.

Comme les trois années précédentes cette reprise devrait profiter surtout aux producteurs membres du cartel de l'OPEP, qui seuls gardent des capacités de production inemployées, l'extraction partout ailleurs marquant nettement le pas.



Les treize pays membres du cartel ont produit l'an dernier 23,6 millions de barils/jour, soit 45 % du total mondial (52,4 millions de barils/jour hors pays de l'Est) et 2 millions de barils/jour, (9,2 %) de plus qu'en 1988. En 1987 ils n'avaient produit que 19,4 millions de barils/jour, 40 % du total mondial.

Partout *ailleurs les capacités* sont saturées ou reculent. Les plus fortes baisses affectent les deux principaux producteurs : Etats-Unis et URSS. Outre-Atlantique la production, handicapée par la baisse des cours mondiaux, n'a cessé de diminuer depuis 1986, *tombant de 10,3 millions de* barils/jour il y a quatre ans à 9,3 millions de barils/jour l'an dernier, ce qui, joint à une stagnation de la production en mer du Nord et au Canada, a entraîné une baisse de près de 1 million de barils/jour (de 16,9 à 16 millions) de la production dans l'OCDE *entre 1986 et* 1989.

En URSS la chute est plus récente et provoquée par la montée de difficultés techniques et des coûts marginaux d'exploitation. Selon l'AIE la production soviétique a diminué de 300 000 à *400 000 barils/jour en 1989 et* devrait continuer à chuter en 1990. Résultat : pour la première fois depuis le début de la décennie les exportations nettes de l'ensemble des pays de l'Est (Chine incluse) ont diminué l'an dernier, tombant à 2,4 millions de barils/jour en moyenne au cours des neuf premiers mois de 1989 contre une moyenne de 2,6 millions de barils/jour en 1988.

taire

du Sud

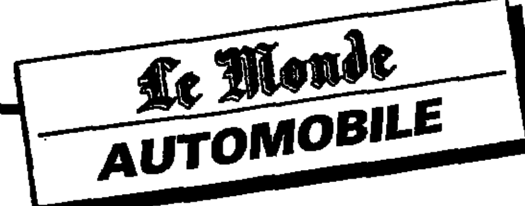
casse », dit-il. Le bureau d'études météorologiques Mérillat a offert un suivi météo quotidien pendant la course. VDH, qui n'avait pas trouvé de commanditaire, a décidé de baptiser son bateau du nom de leur nouveau service télématique *3615 Met*.

Le pain et l'amitié

Les positions
vendredi 12 janvier

JEUX ASIATIQUES

Pas d'équipe commune aux deux Corées



ALFA ROMEO

ALFA 75 Turbo, nov. 86, 62 000 F. mod. 87, rouge, int. tweed gris, gl. teint. élect., jtes alu., rad. K7, fermet. électr. AB, tatouage, distrib. nve, gar. longue durée, 86 000 km. MOHR (16) 44-26-15-61, dom. (prov.)

ALPINE

ALPINE RENAULT Coupé V6 GT déc. 88, mod. 89, rouge verni, int. noir, alarme, jantes BBS, freins ABS, mini-chaîne, pr. m. 14 500 km. AUBY, 43-69-09-16, perm.

ALPINE RENAULT Coupé V6 Turbo, juin 89, rouge verni, int. velours gris, minichaîne, alarme, tatouage, pr. m. 4 800 km, 198 000 F. MEMBREY 60-51-51-41 bur. (16) 80-62-88-70, 20 h 30.

AUDI

QUATTRO fév. 85, bleu métal., 59 000 F. int. bleu chiné, radio, alarme, tatouage pr. m. 84 000 km. BLANC 46-81-51-35 bur. 43-75-75-56 dom.

AUDI 200 QUATTRO 88 175 000 F AS AUTO 60-46-52-52

AUDI 90 Quattro, 136 cv, bleu, 66 000 km. argus à débattre. AUTOGIR tél. : 47-90-01-75.

80 1800 E LUXE, déc. 86, vert clair métal., int. cuir velours, radio, alarme, gl. rétro et fermet. élect., pot récent, pns à revoir, 93 000 km, 59 000 F. MARCO 40-96-67-00 p. 5398 60-79-48-26 ap. 20 h.

BMW

62 000 F 528 i, juin 84, gris métal verni, int. bleu, T.O., gl. teint., tatouage alarme, 79 600 km, SECHER, 46-02-68-11, bur.

BMW 524 TD, mod. 90 1 000 km, TBE. G. nombreuses options 185 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

80 000 F 316, 4 portes, juil. 86, noir mét., jtes alu., rétros électr. AB, gl. électr., alarme, 84 000 km. BECHEKH, 43-77-62-35, bur. 43-88-04-68, pers.

325 IX 2 portes, déc. 88 modèle 89, blanc, int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat. pr. m., 47 000 km. LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (province)

BUICK

Coupé Skylark autom., juin 80 bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipé GPL, freins, pot et susp. 3 000 km, 40 000 km. Prix : 60 000 F Eymeric. 56-79-12-94, bur. 56-92-06-84, dom. (province)

CADILLAC

CADILLAC Coupé ville 1969 85 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CADILLAC Fleetwood 1968 bleu métall. 35 000 F. ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

CADILLAC Séville blanche 1979, 82 000 km Tél. : 48-82-26-26. ALTERNATIVE CAR AUTO

CHEVROLET

BREAK CHEVROLET 1974 7 places, bleu métal. 45 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

CHEVROLET SUBURBAN 4x4 blanc lin, 1985, 83 000 km 115 000 F. Tél. : 48-82-26-26. ALTERNATIVE CAR AUTO

CHEEROKEE

CHEEROKEE LIMITED 88 64 000 km. T.O.électrique 135 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

CITROEN

BX Olympique, oct. 88, mod. 89. Blanc, int. noir, chevron, rétro. droit, pré-équip. radio, pr m. 8 900 km. RODRIGUEZ 40-30-08-88 bur.

CHRYSLER

BREAK CHRYSLER 1981 côtés imitation bois 96 000 km. 75 000 F. ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

DODGE

DODGE Dart coupé, 1970 vert métal., 30 000 F. ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

FORD

FORD FIESTA XR2 Avril 88 12 000 km. 46 000 F. Tél. journée : 48-37-97-11 Soir : 42-43-36-81

LANCIA

LANCIA FULVIA 1,3S coupé, 1974, 140 000 km bleu, voir carrosserie (Cote Rétroviseur, 16 500 F) 3 500 F. AUTOGIR 47-90-01-75

MASERATI

MASERATI SPYDER 1 500 km, véhicule de direction. 313 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

MERCURY

MERCURY, Comete 1965 or métal., 45 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

MERCEDES

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige. 2 alarm., rad., V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km, 55 000 F. Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV. oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours, becquet, jantes alu., minichaîne, pr m. 4 000 km. M. LEGARAND (16) 33-52-27-72 bur. (16) 33-52-32-90 dom.

PEUGEOT 405, GRD 89. Prix : 72 000 F. AS AUTO, tél. : 60-48-52-52.

OLDSMOBILE

OLDSMOBILE Coupé 1963 gris métal, 35 000 F. ALTERNATIVE CAR AUTO Tél. : 48-82-26-26

OLDSMOBILE REGENCY 98 1985, 107 000 km parfait état. 90 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

OPEL

OPEL CABRIOLET GSI 88, 40 000 km, garantie 1 an, 79 500 F. AUTOGIR, tél. 47-90-01-75.

PONTIAC

PONTIAC Phoenix, 1981 V6, noir et gris. 45 000 F. Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

PONTIAC Transam, rouge Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

PORSCHE

PORSCHE 911 Carrera. 89, gris métal., int. cuir noir, climat., silero, spoiler, pré-équip. téléphone, pr. m. 28 000 km. M. GRIMA 47-47-60-61, bur. 30-34-20-82, dom. 340 000 F

924 L, oct. 87, mod. 88, vert verni, radio cassettes, alarme, jantes alu., gl. élect., prs contacts, 97 000 km. TEIL 48-34-93-71, bur. 43-45-62-31, soir

944S, fév. 87, or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme. direct. assit. 61 000 km. M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

RENAULT

RENAULT ESPACE TSE 1985, jantes alu., gris métal., 105 000 km, 58 000 F Tél. : 48-82-26-26 ALTERNATIVE CAR AUTO

ESPACE GTS, options, 2 toits ouvrants + 2 sièges, alarme, essuie-glaces arrière, tapis sol, galerie, attache caravane, 15 000 km, 115 000 F, couleur rouge. 48-39-38-61.

RENAULT 21 TX, 1989, 80 000 km, gris argent. 76 000 F. RENAULT NATION, 43-40-08-71.

R18 BREAK « Gala » Gris métallisé 1986. 28 400 km Prix : 35 000 F. Tél. : 48-22-02-47.

SAAB

SAAB 9000 i 16S, mars 87 blanc verni, int. gris T.O. élect., jantes alu, alarme fermet. élect., radio, pr. m. 98 000 km. MECARM 39-72-79-70, bur.

TOYOTA

SUPRA 1989, intérieur cuir 33 000 km, 185 000 F. Tél. ; 47-28-19-65, gar. 1 an

TRIUMPH

Coupé TR7, août 79, mod. 80 rouge, int. écossais rouge et noir. T.O., radio K7, mot. éch. stand. : 117 000 km, pr. m., 122 000 km, LEKER (16) 87-49-16-51, bur. (16) 87-45-06-73, dom.

VOLKSWAGEN

VW GOLF GTI 4 p. 89 bleu métal., 25 000 km T.O., garantie 1 an 77 000 F. AUTOGIR 47-90-01-75

GOLF CABRIOLET GLI 1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliage, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur PIONEER, coupe-circuit pré-équip., alarme Cobra, embrayage neuf, S.V. neuve, pneus neufs, moteur refait. Px : 62 000 F 47-08-41-10, dom. ap. 20 h 47-24-37-77, heures de bur.

GOLF GTI 16 S, 3 ptes, janv. 89, noir métal., verni, direct. assist., freins ABS, T.O., alarme, 1re main, 10 000 km. 113 500 F. PEREZ, 49-53-60-65, bur. 39-55-90-67.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET ACHAT OR actuellement 20 % de réduction : Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Entrepôt du canapé

Les 12 et 13 janvier, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt du Canapé 26, rue des 7-Arpents Le Pré-Saint-Gervais Tél. : 48-44-83-81 Ouvert de 10 h à 19 h.

Gants

HELION-GANTIER
HOMMES-FEMMES Maison fondée en 1925 22, RUE TRONCHET 75008 PARIS.

Matériel de bureau

CASH-BUREAU MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT, PRIX IMBATTABLE : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS ; CATALOGUE 36 PAGES SUR DEMANDE. 600 m² D'EXPOSITION. 24, r. Davoust, 93500 Pantin. Sortie porte de la Villette. Tél. : 48-43-09-71. Dijon, tél. : 80-51-35-55. Marseille, tél. : 91-43-23-43.

Vacances Tourisme

SKI DE FOND. Détente dans le Haut-Jura. 27-28 JANVIER. 610 F. Voyage inclus. Tél. : (1) 43-76-81-43.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

3 BIS, RUE DES GOBELINS Sam. 14-17 h. Hôtel histor., 17e, salon + chbre en mezz. Poutres peintes superbes. Vue dégagée. Grand charme. 1 790 000 F. 46-44-98-07.

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN Beau 2/3 pièces, cuis., bains. 5e ét. s/cour sans asc. 6, RUE ALIBERT, samedi, 13 h-17 h.

14e arrdt

DENFERT
Rue calme, imm. 1900 en DUPLEX (1er et 2e étage). 10 PCES. Confт, balc., asc. Prix : 7 750 000 F. Tél. : 43-20-28-38 MARTINE IMMOBILIER.

PARC MONTSOURIS Superbe maison de 10 pièces. DARY Immobilier : 40-51-06-07.

PRIX INTÉRESSANT Mo MOUTON-DUVERNET
imm. récent, tt cft. Park. 3e ét., 2 chbres, entrée, cuis., bains, 70 m², Sud. 42, RUE LIANCOURT, Sam.-dim., 14 h à 17 h.

15e arrdt

Mo CONVENTION
imm. pierre de t. s/rue alme, séjour dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains. Refait neuf. 2, rue Dantzig, sam.-dim., de 14 h à 17 h.

PLACE D'ALLERAY PRÈS, gd 2 P. s/jardins, 5e ét., asc. LITTRE 45-44-44-45

PRIX INTÉRESSANT Mo PTE-DE-VERSAILLES imm. pierre de t., tt cft, séj. dble, 1 ch., entrée, cuis., bains. 70 m². Poss. park. 46, rue du HAMEAU. Sam.-dim., 14 h-17 h.

MONTPARNASSE. Atelier d'artiste, 100 m². A rénover. 3 000 000 F. Calme. Verdure. Gd charme. 46-44-98-07.

appartements achats

DORESSAY
Rech. pr CLIENT SELECTIONNÉE PARIS RÉSIDENTIEL APPTS HAUT DE GAMME et HOTEL PARTICULIER Tél. : 46-24-93-33

DOURDIN
achète CPT PARIS INTRA MUROS. Beaux immeubles LIBRES ou OCCUPÉS. Tél. : 46-24-93-33 FAX 47-45-75-08.

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT Tél. : (1) 48-73-35-43.

Etude VALRI, 43-79-11-11 130, bd Voltaire, 11e, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
47, rue VANEAU, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand. Tél. : 42-22-24-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

pavillons

Part. vend pavillon 1980. Sous-sol total 90 m². Séjour avec cheminée, s. à manger. Terrasse. Cuisine aménagée. Etage : 3 ch. 1/2, bns, w.-c. Garage. Le tout sur 300 m². Prix : 830 000 F. Tél. : 49-63-01-65.

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE, PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX. EXPERTISES GRATUITES. DISCRÉTION ASSURÉE. Demander personnellement ÉMILE GARCIN Tél. : (16) 90-92-01-58 FAX : (16) 90-92-39-57 TELEX 432 482 F

villas

COSTA BLANCA
Villas neuves, ht prestige, av. piscine priv., modèles dp. 120 à 300 m² à vendre. Garantie AP vente. Revente app., villa, terrain v/mer, docum. Gestion loc. vacances. Consultez-nous : AGUA AZUL s.l. Pls 71, L4, 03730 JAVEA (ESP.). Tél. : 19-34-65-79-22-96.

propriétés

Parc de Sceaux, près RER, calme, résidentiel, maison 250 m² sur s/sol complet, 6 chbres, cheminée, chf neuf, terrain 528 m². 46-83-13-95.

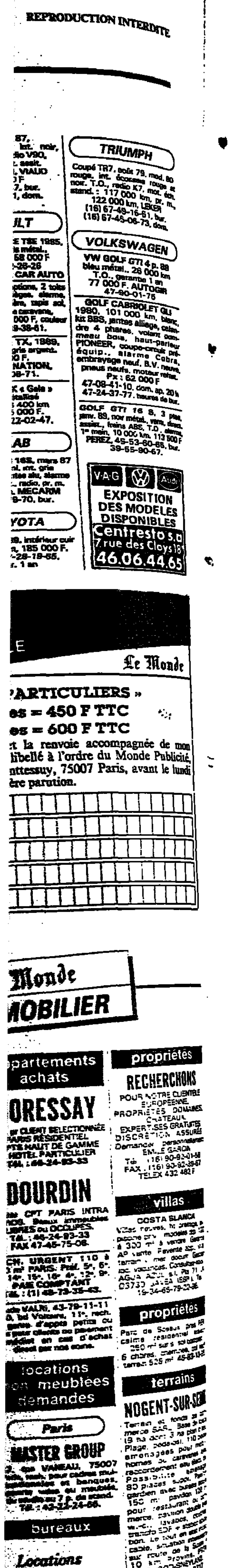
terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable. situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Ecrire sous no 8717 Le Monde Pub, 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

fermettes

140 KM SUD PARIS
Fermette, séj., cuis., 5 chbres, 2 bns, wc, chf, dépend., s/2 500 m², 530 000 F cdt 100 %. THYRAULT Charny 86-91-88-54.

ÉCONOMIE



CONJONCTURE

Au Forum de « l'Expansion »

M. Michel Rocard réaffirme qu'il n'acceptera pas un dérapage de la consommation

Risque de dérapage de la consommation en France, rigueur salariale, problème majeur posé par le financement des régimes de retraite, évolution des prélèvements obligatoires : M. Michel Rocard s'est longuement exprimé jeudi 11 janvier devant de nombreux chefs d'entreprise réunis pour le Forum de *l'Expansion*.

S'il n'a fait aucune révélation, le premier ministre a confirmé certaines de ses intentions tandis que sur d'autres points il éclairait des déclarations antérieures. Confirmations d'abord. *« Le choix de la stabilité monétaire, qui guide avec constance l'action gouvernementale, est aussi celui de la construction européenne (...). Il serait dangereux que la politique monétaire soit seule sollicitée. Elle doit, au contraire, être en cohérence avec la politique budgétaire et avec la politique des revenus (...). Je continuerai à veiller à ce que les ressources nouvelles, les profits des entreprises, les recettes fiscales supplémentaires, les placements des épargnants servent bien à préparer l'avenir et, à terme, à desserrer la contrainte extérieure. »*

Mais, a tout de suite ajouté M. Rocard, *« je n'accepterai pas qu'un dérapage de la demande compromette ce rétablissement car le dérapage de la demande entraînerait l'accélération de l'inflation, l'érosion du pouvoir d'achat, l'affaiblissement de la monnaie ». « Le retour de la croissance ne saurait donc s'accompagner d'un relâchement de nos disciplines : c'est la condition première pour que nous tirions profit des perspectives qui s'ouvrent avec la décennie 90. »*

Le premier ministre a ensuite abordé le problème du partage du revenu national entre profits des entreprises et part des salariés. *« Notre pays a connu ces dernières années une révolution culturelle profonde : le monde de l'entreprise a été réhabilité (...). Ce changement d'attitude de la collectivité à l'égard de ses entreprises constitue aussi une dette pour ces dernières. Si le partage du revenu national a été défavorable aux entreprises après les deux chocs pétroliers, en 1974 et en 1979, son rétablissement à partir de 1983 a en effet été payé d'un prix élevé : recul du pouvoir d'achat, licenciements massifs, précarisation du monde du travail. Après avoir rétabli leurs comptes, les entreprises auront à rendre compte à la collectivité. Quel sens aurait en effet aux yeux de nos concitoyens la célébration de l'entreprise si le seul résultat tangible en était l'enrichissement des forts, l'accroissement des inégalités, la concentration du patrimoine en quelques mains ? »*

Répondant ensuite à une question posée sur le problème des retraites, le premier ministre a été net : *« Dans vingt ans le système saute. »* Expliquant que le problème était posé à notre société et non pas au gouvernement, M. Rocard a souligné que, après qu'ait été mis fin au *« scandale de la vieillesse »*, il fallait maintenant s'interroger sur le fait que *« les jeunes payaient pour les vieux »*. Mais le premier ministre a refusé de dire ce qu'il pensait de la retraite à soixante ans. Il a en revanche confirmé qu'il proposera au Parlement cette année une cotisation sociale généralisée qui se substituera en partie aux cotisations actuelles, allusion faite à la taxe de 0,4 % sur les revenus.

Progression des dépenses de santé

Le premier ministre a insisté sur l'inquiétude et le mécontentement que lui inspirait la très forte progression des dépenses de santé : + 10 % en 1989 dont + 14 % pour les seules dépenses pharmaceutiques. Il n'est pas question de mettre un policier derrière chaque médecin mais les choses ne peuvent continuer ainsi. *« Le corps médical est en train de scier la branche sur laquelle il est assis. »*

Enfin M. Michel Rocard a reconnu que l'augmentation des prélèvements soligatoires n'était pas souhaitable mais il a mis en garde contre des spertes de recettes qui auraient des conséquences sur la qualité des services de l'Etat.

Balance des paiements

Légère contraction du déficit des transactions courantes

La balance des transactions courantes de la France a enregistré en octobre, selon des données estimatives, un déficit brut de 4,5 milliards de francs, contre 5 milliards de francs en septembre, a indiqué le ministère de l'économie et des finances le jeudi 11 janvier. Après correction des variations saisonnières, la balance des transactions courantes a enregistré un déficit de 6,4 milliards de francs en octobre, alors qu'un excédent de 7,9 milliards avait été dégagé en septembre.

L'année 1989 devrait se solder par un déficit supérieur à celui de 1988, puisqu'au cours des dix premiers mois de l'année le solde négatif de la balance des opérations courantes s'est élevé, en données corrigées des variations saisonnières, à 15,2 milliards contre 5,5 milliards au cours de la même période l'année précédente.

L'Europe schizophrène

Suite de la première page

Cela revient tout simplement à dire qu'on ne peut vivre en communauté avec un Etat qu'en dehors de la vie communautaire on considérerait, dans le droit fil de la tradition diplomatique, comme un autre « monstre froid ». Qui pourrait jurer qu'au lendemain de la chute du mur de Berlin, qui venait bouleverser tous les schémas, on n'ait pas eu la tentation d'une telle ambivalence ? Le voyage de Kiev du président de la République française en a peut-être été l'exemple le plus net.

C'est pour couper court à une telle schizophrénie européenne que les Douze sont convenus à Strasbourg de publier la déclaration à laquelle il a été fait allusion. De leur capacité à se tenir à l'esprit de ce texte dépendra en grande partie le succès, ou l'échec final, de leur entreprise.

Un supplément d'âme

Des extraordinaires événements qui se produisent à l'Est, on peut et on doit tirer au moins la conclusion suivante : il n'est pas d'organisation internationale, ni traité,ni pacte, civil ou militaire, qu'on doive tenir pour facteur d'ordre, en l'absence du consentement des peuples au nom desquels ces traités et pactes sont conclus et qui fournissent les moyens de les faire fonctionner.

C'est un principe que l'Ouest, malgré son attachement proclamé à l'État de droit et à la démocratie, a eu tendance à oublier. On s'est accommodé trop facilement d'une division de l'Europe qui avait, aux yeux de beaucoup, au moins l'« avantage » de ramener les dimensions de l'Allemagne « utile » à des limites qu'ils jugeaient plus compatibles avec leur conception pré-établie de l'équilibre européen. Or cet équilibre ne sera qu'une illusion s'il ne repose pas, pour commencer, sur l'acceptation des faits. Que le peuple allemand compte 80 millions d'habitants et que leur éventuelle réunion lui permettrait de constituer un énorme potentiel économique en est un. Un fait n'est pas en soi un drame.

C'est ici qu'entre en scène la Communauté. Comment faire pour que le discours officiel, tel qu'il s'exprime avec une persévérance et une force particulières en France, garde son pouvoir ? L'idée mille fois répétée est qu'il n'y a pas contradiction entre, d'une part, la construction de l'« union économique et monétaire » proposée à nouveau (après l'échec d'une tentative semblable au début des années 70, sous le patronage du plan Werner) comme le substitut le plus proche de l'unité tout court et, d'autre part, l'ouverture sur l'Europe de l'Est en train de se libérer du marxisme-léninisme. C'est vrai que l'irruption inopinée de la volonté des peuples de disposer d'eux-mêmes, au moment où le diplomate et les stratèges s'y attendaient le moins (ils ne s'y attendent jamais car ils n'y croient pas volontiers), semble, malgré leur surprise, apporter à l'édifice la pierre qui allait lui manquer.

On reprochait à la construction orchestrée par Bruxelles sa froideur, son côté « Europe des marchands et des banquiers », la voici subitement pourvue du supplément d'âme qui lui faisait cruellement défaut. L'organisation communautaire ne prend-elle pas tout son sens si elle devient le noyau autour duquel viendra s'articuler le rapprochement intereuropéen d'abord splendidement spontané mais en quête de modèle et de structures. Jacques Delors, comme on sait, a, sur ce thème un schéma tout à fait au point.

Mais, pour que le discours tenu à Bruxelles et ailleurs, notamment à Paris, demeure crédible, il conviendrait que la passion retrouvée pour l'« intégration » (on la croyait refroidie depuis que le débat sur la « supranatiotê » s'est perdu dans les sables, faute de combattants) *ne serve pas de paravent* à une politique nationaliste classique. Si tel devait être le cas, la notion d'« intégration » deviendrait encore plus imprécise, et le nationalisme classique encore plus destructeur de tout ordre communautaire.

Pour que l'esprit communaitaire ne succombe pas dans les machinations et les rancunes de l'esprit de rivalité, il serait bon de distinguer soigneusement, dans la réalité allemande d'aujourd'hui et dans son potentiel pour l'avenir – puisque c'est de cela qu'il s'agit toujours, – ce qui peut être effectivement une source d'inquiétude pour les voisins et ce qui constitue au contraire un atout pour le dynamisme d'ensemble de l'Europe. Aurait-on déjà perdu de vue qu'à l'origine le grand marché unique pour 1992 était conçu comme une nécessité organique pour les Européens menacés dans leur travail et peut-être dans leur identité par la superpuissance américaine et par la superpuissance japonaise ?

Le risque d'une zone mark ?

A cela s'ajoute une préoccupation parallèle : dans un monde en proie à des forces déstabilisatrices évidentes (la « volatilité » des monnaies, des taux d'intérêt, des Bourses de valeurs, l'imprévisibilité des courants commerciaux et la concurrence sauvage qui en résulte avec son pendant, le protectionisme multiforme et aveugle), l'Europe sera-t-elle un élément d'ordre ou un facteur supplémentaire de déséquilibre ? De ce point de vue, quel peut être la contribution de l'Allemagne, *dans ses dimensions actuelles et futures* ? Quel pourrait-être aussi le rôle de la nouvelle organisation monétaire de l'Europe comprenant la création d'une banque centrale commune, dont la conférence intergouvernementale désormais prévue pour la fin de l'année, sur l'insistance de Paris et de Bruxelles, a pour mission prioritaire de discuter ?

La façon dont s'est engagé le débat, et ses finalités profondes, sont pleines de malentendus. D'un côté, on présente l'acheminement vers une union monétaire comme une œuvre de longue haleine et tout à fait originale, s'agissant d'une communauté qui, jusqu'à *nouvel ordre, restera composée de* nations souveraines, et d'un autre côté on se précipite pour préciser sans plus attendre les étapes à franchir et les abandons à consentir. La raison ne serait-elle pas, on s'en cache à peine, qu'on veut corriger *au plus vite le déséquilibre dont* souffrirait le système monétaire européen tel qu'il existe aujourd'hui ? Le SME serait dominé par la Bundesbank et risquerait de se transformer en une zone mark pure et simple.

Laissons de côté l'aspect technique du problème, pourtant essentiel et propre à mettre en relief l'ambiguïté de la formule. A travers le monde entier, les banques centrales accumulent du dollar parce qu'il est faible et qu'il faut le soutenir en Europe elles subiraient la loi du deutschemark parce qu'il est plus sain – ou moins malade – que la devise américaine. Concentrons toute notre attention sur une autre contradiction. Est-il logique de faire mine de redouter de nouveaux développements de la puissance germanique et de dénoncer la suprématie, réelle ou supposée, du mark ?

Dans l'Allemagne moderne, issue de la défaite de 1945, l'institut d'émission de Francfort tient une place particulière parce qu'à sa manière, tout en restant dans son domaine, il a joué son rôle dans l'établissement et la consolidation de la démocratie. La montée de l'hitlérisme est liée, dans l'esprit des Allemands, aux ravages de l'hyperinflation du début des années 20. La stabilité monétaire *n'était pas précisément une tradition* germanique. Elle est devenue presque une seconde nature, et cela intéresse aussi l'ordre politique.

Qui dit solidité de la monnaie dit discipline imposée à la puissance publique, à laquelle est fermé le libre accès aux facilités de la création monétaire – facilités sans lesquelles Hitler, qui poussa le contrôle des changes et les techniques de l'inflation réprimée, à leur plus haut degré de perfection, *n'aurait pu mener son entreprise.* L'autonomie de la Bundesbank, la politique de stabilité qu'elle a fait prévaloir (avec moins de succès et de sévérité qu'on ne le dit, mais tout est relatif), est une pièce essentielle de la division des pouvoirs en Allemagne. On devrait y voir un gage précieux contre la résurgence d'un super-Etat allemand. La force que le deutschemark vaut à l'économie allemande est celle qui découle naturellement de la tempérance et de la retenue, pas celle que l'arbitraire de la démesure veut susciter à tout prix.

Un savant équilibre politique

*Il est vrai, si l'on en croit le rap*port Delors que c'est un organisme du même genre que l'on veut créer au bénéfice de l'Europe tout entière. D'après les conclusions de ce rapport, approuvées par le conseil européen, le futur système européen des banques centrales serait à la fois indépendant des gouvernements nationaux et des institutions communautaires. Il y avait un moyen simple de prouver cette intention. Placer la construction monétaire européenne dans le prolongement de l'actuel SME, lequel précisément échappe juridiquement à l'emprise de Bruxelles. On veut au contraire l'y ramener.

Le rapport Delors est lui-même le fruit d'un savant équilibre « politique ». Pour recréer en Europe les conditions d'une fixité des taux de change, consacrée à terme ou non par l'émission d'une monnaie unique, plusieurs voies sont concevables. La seule qui est envisagée dans le rapport Delors soumet les *Etats de la façon la plus étroite* possible aux décisions d'une nouvelle institution communautaire. Celle-ci devrait être dotée de pouvoirs sans commune mesure avec ce que l'on connaît aujourd'hui. Est-ce là seulement une voie praticable ?

PAUL FABRA

SOCIAL

La gestion des œuvres sociales d'EDF-GDF

Après la Cour des comptes, quatre syndicats s'en prennent à la CGT

Les syndicats CFDT, FO, CFTC et UNCM-CGC s'en sont vivement pris jeudi 11 janvier au cours d'une conférence de presse à la gestion de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) d'EDF-GDF (250 000 salariés) par la CGT, mise en cause par la Cour des comptes (*le Monde* du 12 janvier). Selon ces quatre organisations, la CGT a fait preuve d'une *« conception hégémonique »* au sein de la CCAS. Mais, n'ayant pas eu connaissance de l'intégralité de l'enquête de la Cour des comptes, qui n'a pas encore rendu son rapport définitif, elles se déclarent dans l'impossibilité de conclure à l'existence de détournements de fonds et n'envisagent pas pour le moment d'intenter une action en justice. Néanmoins, elles font état de *« détournements de finalité »*.

La CFDT, FO, la CFTC et l'UNCM reprochent notamment à la CGT (majoritaire au sein d'EDF avec 54 % des voix) d'avoir utilisé certains des quatre mille permanents de la CCAS à des fins *« n'étant pas forcément liées à la gestion des œuvres sociales, ni même à des activités syndicales ». « La CGT a fait de la CCAS, dont le budget est de près de 3 milliards de francs, un véritable blockhaus »*, ont déclaré les quatre syndicats, qui se disent déterminés à *« défendre les acquis sociaux des gaziers et électriciens »*, qui pourraient, selon eux, être menacés par les conséquences de la gestion cégétiste.

Pour sa part, la fédération CGT de l'énergie dénonce une *« campagne »* menée à son encontre, et assure qu'*« il n'y a rien dans le dossier de la Cour des comptes ». « Ce qui nous est reproché, par exemple, c'est d'avoir remboursé le forfait hospitalier »*, estiment les cégétistes, qui entendent *« se battre, y compris en appelant à la grève »*.

La Cour des comptes critique notamment l'utilisation des réserves des caisses d'action sociale, le recours à la société Ariès, dont les études *« sont syndicalement orientées »*, et préconise des améliorations de la gestion.

J.-M. N.

□ **Plainte du ministère de la santé contre les laboratoires Squibb.** – Le ministère de la solidarité et de la santé a déposé, jeudi 11 janvier, auprès du procureur du tribunal de Paris une plainte contre les laboratoires pharmaceutiques Squibb pour violation de l'article R-5046.1 du code de la santé publique. Celui-ci interdit d'accorder aux médecins *« des avantages matériels directs ou indirects de quelque nature que ce soit »*. A l'occasion du lancement d'un nouveau médicament (*le Monde* du 10 janvier), cette firme a proposé aux praticiens d'adhérer gratuitement à un club permettant diverses remises sur l'achat d'automobiles ou d'équipements médicaux.

Après la journée d'action du 11 janvier

La BNP propose plusieurs mesures salariales

Au terme de la journée d'action organisée jeudi 11 janvier et de la manifestation devant le siège de la BNP, qui a rassemblé, selon les estimations, de 2 000 à 5 000 personnes, la direction de la banque a avancé plusieurs mesures salariales. La BNP propose une prime de productivité égale à 10 % d'une mensualité avec un minimum de 1 000 francs. Pour les bas salaires (4 000 personnes sont concernées), elle accorde cinq points supplémentaires (63,80 francs par mois) ainsi qu'une prime de 926 francs. Les syndicats ont jugé ces dispositions insuffisantes. *La CFDT fait état d'« avancées non négligeables »* mais juge préférable une mesure indiciaire (sous forme de points) *« dans un esprit d'ouverture, sans en chiffrer*, a priori, *le montant »*. La direction souligne que l'ensemble de ses propositions aboutit à une augmentation de 6 % des salaires en masse comme en niveau et rappelle que les revalorisations indiciaires générales sont du ressort de l'Association française des banques (AFB).

L'intersyndicale de la BNP organisera une nouvelle journée d'action mardi 16 janvier, alors que les fédérations CFDT, FO et CFTC envisagent d'organiser une initiative nationale fin janvier dans toute la profession bancaire.

INDUSTRIE

Exxon se donne un vice-président chargé de l'environnement

Exxon, le premier consortium pétrolier du monde, vient de nommer au sein de son état-major un vice-président chargé de l'environnement. Il s'agit de M. Edwin J. Hess, précédemment chargé de la planification des activités internationales du groupe. Raison de cette nomination : les conséquences désastreuses des récentes affaires de pollution dont Exxon s'est rendu responsable aux Etats-Unis.

Au printemps 1989, la société s'était mise en vedette en noircissant de pétrole des centaines de kilomètres de côte en Alaska. Le nettoyage allait coûter près de 2 milliards de dollars. En outre, l'image de la firme a été sérieusement mise à mal après un rapport accablant des autorités locales parlant des *« erreurs »* des dirigeants d'Exxon et de leur *« arrogante suffisance »*. La semaine dernière, à la suite d'une incroyable erreur de manipulation, c'est le port de New-York lui même qui a été envahi par deux millions de litres de carburant signé Exxon. Devis du nettoyage : encore quelques millions de dollars.

Selon le magazine *Fortune*, dans la cote d'amour des entreprises Exxon a dégringolé de la sixième à la onzième place.Pour les neuf premiers mois de 1989 le bénéfice de la compagnie a lui aussi chuté de 34,5 %.

Afin de se recentrer sur les biotechnologies et l'homéopathie

OHF revend sa pharmacie à Roussel-Uclaf

OHF d'Etudes et de participations (anciennement Omnium Homéopathique de France) se retire de la pharmacie. La direction de ce holding a décidé de céder, dans les trois mois à venir, la totalité des activités exercées dans cette industrie et regroupées dans les Laboratoires Soekami-Lefrancq, à Roussel-Uclaf (groupe allemand Hoechst). Le prix de vente n'a pas été rendu public.

L'incursion d'OHF dans l'industrie du médicament n'aura donc pas duré plus de trois ans. C'est en 1986, en effet, que cette société avait racheté les Laboratoires Lefrancq, un premier noyau qu'était venu grossir Soekami repris en 1988. Ensemble, Soekami-Lefrancq, exploitent des spécialités pharmaceutiques (avec ordonnance) et grand public (sans ordonnance), avec, comme produits-phares un anti-asthénique et un test de grossesse. Ils ont réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 175 millions de francs environ.

En plein recentrage sur les biotechnologies, avec notamment, la firme Clonatec (test diagnostic de la présence d'anticorps HIV-2, deuxième virus du sida), l'homéopathie (rapprochement avec Boiron, numéro un mondial), la distribution de produits cosmétiques (Lamotte Taurelle), la santé et l'alimentation animales (Coophavet spécialiste de l'élevage industriel, Ascor), OHF a préféré ne pas trop disperser ses efforts.

A. D.

ÉCONOMIE

ETRANGER

Les syndicats et le gouvernement lâchent du lest

Le dialogue social reprend en Espagne

Après une interminable brouille, le dialogue reprend laborieusement en Espagne entre gouvernement, syndicats et patronat. Ebauché en décembre, il est désormais entré dans le vif du sujet et les interlocuteurs sociaux espèrent qu'il pourra déboucher, dans le courant de ce mois, sur de premiers accords concrets.

MADRID

de notre correspondant

Ces contacts sont les premiers depuis la rupture survenue il y a près d'un an, en février dernier. Forts du succès remporté lors de la grève générale du 14 décembre 1988, les deux grands syndicats, l'Union générale des travailleurs (socialiste) et les Commissions ouvrières (communistes), avaient alors voulu mettre le gouvernement au pied du mur en le sommant d'accepter telles quelles leurs principales revendications. Ils s'étaient toutefois heurtés à un refus et le dialogue s'était brutalement rompu.

Depuis, chacun a lâché du lest, conscient que le maintien d'une telle impasse n'était, en fin de compte, profitable à personne. Les syndicats, et plus particulièrement la centrale socialiste, n'ont pu que constater qu'ils n'avaient pas réussi, malgré le succès de la grève générale, à influer sur la politique économique du gouvernement.

Dans ces conditions, leur capacité de mobilisation commençait à s'émousser, les « bases » hésitant à poursuivre un mouvement qui se révélait infructueux. Force était donc pour les syndicats d'abandonner les ultimatums pour reprendre la voie de la négociation.

Du côté du gouvernement aussi on a compris, au vu du verdict des urnes, qu'il était temps de mettre de l'eau dans son vin. Les socialistes se sont certes maintenus, lors des législatives d'octobre dernier, aux abords de la majorité absolue, quoique d'extrême justesse cette fois. Mais ils n'en ont pas moins enregistré un recul sensible qu'ils n'ont pu attribuer qu'à la grogne syndicale. Ce sont d'ailleurs les communistes qui, en doublant leur nombre de voix, en ont essentiellement profité.

Des négociations séparées

Rien d'étonnant, donc, si, le 21 décembre dernier, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, recevait les secrétaires généraux des deux centrales, MM. Nicolas Redondo et Antonio Gutteriez, qu'il n'avait plus vus depuis des mois. Le lendemain c'était au tour du président de la confédération patronale CEOE, M. José-Maria Cuevas, de rencontrer M. Gonzalez. Le dialogue social était relancé. Tirant la leçon des échecs passés ils avaient décidé, d'un commun accord, de négocier désormais séparément chaque thème plutôt que de rechercher un accord global qui s'était révélé illusoire.

Une première réunion a eu lieu le 9 janvier entre gouvernement et syndicats. Le premier a accepté la méthodologie des seconds qui avaient exigé d'aborder en priorité le problème de la « dette sociale ». Les centrales font valoir que l'écart, ces deux dernières années, entre la prévision officielle d'inflation et la hausse de prix réelle (7 % en 1989), alors que le gouvernement avait d'abord annoncé 3 %, s'est traduit par une sensible baisse du pouvoir d'achat pour les catégories de travailleurs dont le revenu est déterminé par l'Etat : fonctionnaires, bénéficiaires d'une pension, titulaires du salaire minimum.

Les syndicats demandent donc que ce préjudice soit réparé. Ils réclament aussi l'instauration d'une clause de revalorisation automatique afin d'éviter la répétition d'un tel déphasage dans le futur. Si les deux parties semblent d'accord quant à ce principe, il reste encore à évaluer le montant réel d'une telle « dette sociale » et à fixer d'un commun accord pour 1990 un objectif d'inflation plus réaliste : tandis que le gouvernement prévoit 5,5 % à 6 %, les syndicats, pour leur part, parlent de 7 %.

Des objectifs ambitieux

Une fois réglé ce premier contentieux, les syndicats entendent aborder progressivement avec l'administration l'ensemble de leurs revendications : l'élargissement de la couverture des allocations de chômage (35 % à peine des travailleurs sans emploi en bénéficient à l'heure actuelle), la lutte contre la « précarisation » du marché du travail (un travailleur sur quatre ne dispose aujourd'hui que d'un emploi temporaire), la création d'un fonds d'investissement ainsi que la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.

Parallèlement, patronat et syndicats ont commencé, eux aussi, à se réunir les 3 et 10 janvier pour analyser les problèmes de la formation professionnelle. De bien ambitieux objectifs pour un dialogue qui n'en est encore qu'à ses débuts mais que personne, cette fois, ne veut rompre !

THIERRY MALINIAK

Le projet de loi de finances de 1990

La Suède opte pour une politique d'austérité

STOCKHOLM

de notre correspondante

Pour la huitième année consécutive, M. Kjell-Olof Feldt, ministre des finances, a présenté, mercredi 10 janvier à Stockholm, son projet de loi de finances pour l'exercice 1990-1991 : 407,9 milliards de couronnes de recettes (407,9 milliards de francs), 398,3 milliards de dépenses. S'il n'est pas excédentaire comme le précédent, ce budget reste avec une petite impasse de 368 millions de couronnes, « fort car équilibré » a indiqué le ministre qui a cependant mis en garde contre la surchauffe persistante de l'économie nationale et le risque de voir encore grimper le taux d'inflation.

« L'avenir immédiat sera décisif : il s'agira de réduire l'inflation pour ne pas suivre le chemin vers le chômage qu'ont pris d'autres pays », dit M. Feldt. Selon les chiffres officiels, la hausse des prix restera élevée : 7,7 % pour 1990 et 6,2 % pour 1991, compte tenu aussi des effets du financement de la réforme fiscale. Le chômage devrait passer de 1,4 % en 1989 à 1,5 % en 1990. Le déficit de la balance des paiements courants ne cesse de croître : 12,2 milliards en 1989, 37,5 milliards en 1990 qui pourraient aller, selon les calculs du ministère des finances, jusqu'à 52,5 milliards en 1991.

Pour gagner du temps, M. Feldt a décidé de convoquer les partenaires sociaux pour discuter, dès ce mois-ci, de l'évolution des salaires. Les accords pour 1990 les feront augmenter de 7,5 % en moyenne et le ministre n'entend pas que les augmentations dépassent 4 % en 1991. Les partenaires sociaux sont tenus de mener leurs négociations rapidement, sinon des mesures coercitives seront imposées, comme une médiation obligatoire, ou alors la politique des salaires sera carrément confiée au Parlement, en faisant entrer des députés dans le conseil d'administration de la direction nationale du patronat...

La seule recette de redressement, si l'on ne veut pas réduire l'inflation aux dépens de l'emploi, c'est une politique d'austérité. *« Une politique difficile mais nécessaire »*, avertit M. Feldt qui attend de voir le résultat des négociations avec les partenaires sociaux, qui devront être achevées au plus tard le 15 février, pour compléter son projet de loi de finances. Une politique difficile, certes, si elle doit passer, comme il le menace, par l'abandon de la deuxième phase de la réforme fiscale et l'apparition de nouveaux impôts...

FRANÇOISE NIÉTO

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry
M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ÉCONOMIE

Dans la perspective européenne

Cent quarante parlementaires demandent le développement du réseau fluvial français

A l'approche du comité interministériel qui devrait être consacré, dans la deuxième quinzaine de janvier, à l'avenir de la voie d'eau, les partisans de ce mode de transport ont choisi de faire pression sur le gouvernement, en publiant la lettre signée par cent-quarante députés et sénateurs qui demandent la mise en application du schéma directeur des voies navigables défini par le gouvernement Fabius en 1985.

Parmi les utilisateurs de l'eau et des cours d'eau, EDF, qui s'en sert pour produire du courant ou refroidir ses centrales nucléaires, refuse d'alourdir le prix du kilowattheure par une taxe destinée à allonger le réseau fluvial à grand gabarit.

Aussi le Comité de liaison pour la promotion de la voie d'eau, qui rassemble tous les professionnels du transport fluvial, développe-t-il une argumentation qui contourne ce reproche de non-rentabilité. Dans une lettre adressée au président de la République, en juillet dernier, les présidents des ports autonomes, des assemblées des chambres d'agriculture et de commerce et d'industrie, de la FNSEA, de la Fédération nationale des travaux publics, du Conseil national des usagers de transports, de la Chambre nationale de la batellerie artisanale, avaient exprimé leur conviction que la voie d'eau est « *un puissant vecteur du transport des marchandises, sûr et non polluant* ».

La France, qui est bien raccordée aux réseaux ferroviaires et autoroutiers du reste de l'Europe, ne l'est pas au réseau fluvial à grand gabarit. En 1992, la mer Noire sera reliée à la mer du Nord par le Rhin, le Main et le Danube, alors que la Seine et le Rhône demeureront des culs-de-sac.

Autrement dit, les signataires des appels au gouvernement et au président de la République demandent qu'on décide enfin de construire les liaisons Seine-Nord, Seine-Est, Saône-Rhin et qu'on trouve les moyens de financer la vingtaine de milliards de francs indispensables en demandant aux collectivités locales, à la CEE et aux bénéficiaires des aménagements fluviaux d'épauler financièrement l'Etat.

ALAIN FAUJAS

Plusieurs tracés à l'étude

Le TGV-Méditerranée entre les vignes et les primeurs

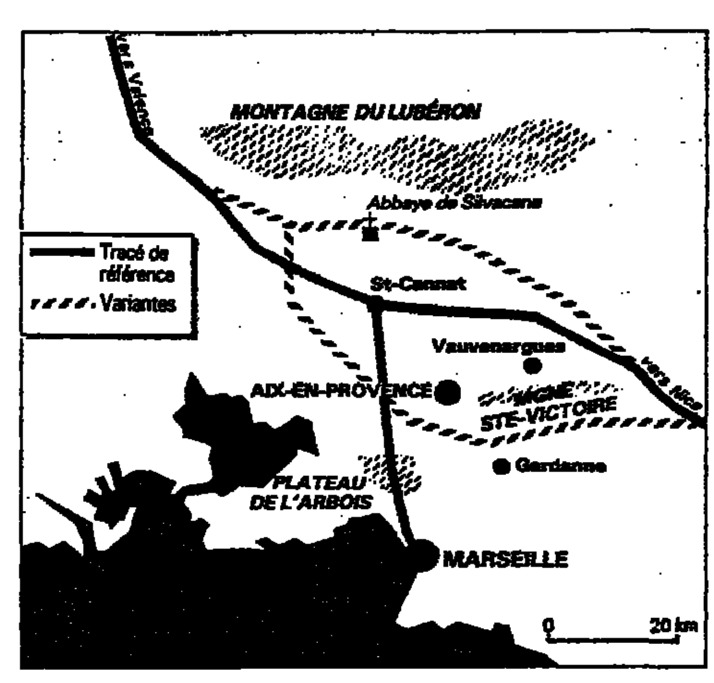
MARSEILLE

de notre correspondant

En 1994, le prolongement de la ligne à grande vitesse, qui contournera Lyon, fera de Valence la grande banlieue de Paris, et en 1997 le TGV-Méditerranée devrait mettre Marseille à trois heures de Paris. Chacun s'en réjouit en Provence, mais les difficultés commencent lorsqu'on déplie les cartes et que l'on cherche les tracés. Jusqu'à Avignon il n'y a pas de problèmes. C'est ensuite que les choses se gâtent.

Cela va encore pour la bretelle qui à partir de Saint-Cannat ira plein sud vers Marseille. Il faudra simplement trouver les crédits pour creuser un tunnel sous la chaîne de la Nerthe, comme pour la ligne actuelle. Toutefois, le maire d'Aix-en-Provence, M. Jean-François Picheral (socialiste), aimerait au passage attirer le TGV jusqu'au plateau de l'Arbois, entre Aix et Marseille, afin qu'une gare desserve le futur pôle économique qu'il défend ardemment.

Mais le vrai problème c'est, pour la direction de Nice, vers l'est. Le projet de trajet initial, que les élus, interprètes de leurs administrés, repoussent avec effroi, risquerait, affirme-t-on, de détruire 80 % d'un vignoble produisant un vin d'appellation contrôlée, celui des coteaux-d'Aix, connu dans l'Europe entière.



Les trois variantes

Aussi un autre trajet a-t-il été envisagé, passant plus au nord, parallèlement au lit de la Durance et au massif du Lubéron. Mais la vallée, fertile, abrite aussi de nombreuses exploitations agricoles, de primeurs en particulier. Une deuxième variante a donc été étudiée, au sud. Passant entre Aix et Marseille, elle aurait satisfait les deux villes. Las, à la hauteur de Gardanne, l'exploitation minière rend fragile le sous-sol et donc délicate la construction de la ligne à grande vitesse !

Bref, le TGV-Méditerranée n'a pas fini de faire parler de lui, même si chacun le trouve capital (en 1988, déjà huit millions de voyageurs ont emprunté le TGV-Sud-Est, et l'on en prévoit dix-huit millions dans sept ans). Ainsi les Verts, par la voix de M. Gérard Monnier-Bezombes, député européen, s'affirment favorables au rail, de préférence à l'autoroute, mais « *pas n'importe où* ».

JEAN CONTRUCCI

MARCHÉS FINANCIERS

Eurotunnel obtient le déblocage de ses crédits

Les vingt-deux banques dirigeant le pool bancaire créancier du tunnel sous la Manche ont donné leur accord pour le déblocage de 2,5 milliards de francs de crédits gelés jusqu'à présent et vont présenter pour ratification aux autres membres l'accord intervenu entre Eurotunnel, la société chargée de la réalisation, et le consortium des entreprises de construction, Trans-Manche Link (TML). Ce déblocage permettra de poursuivre les opérations pendant trois mois.

Eurotunnel a précisé, jeudi 11 janvier, les dispositions du compromis conclu en début de semaine avec TML (*le Monde* du 11 janvier). Le prix de la construction du tunnel lui-même (prix « d'objectif ») a été fixé à 15,8 milliards de francs 1985 (au lieu de 12,9 milliards). Au-delà, les constructeurs prendront à leur charge 30 % des dépassements, quel qu'en soit le montant. Le rééchelonnement des échéances de pénalités leur permettra de gagner 200 millions de francs s'ils respectent les délais (somme équivalente sinon supérieure aux pénalités prévues en cas de retard de quelques semaines).

En outre, la commission de 11,5 % accordée à TML sur les fournitures de matériel roulant sera plafonnée à 600 millions de francs 1985 (la dernière estimation s'élevait à 730 millions de francs). De son côté, pour contribuer à la maîtrise des coûts, Eurotunnel est déjà en train de réduire d'un quart son équipe de supervision du projet.

Le maître d'œuvre (les cabinets d'experts Setec et Atkins), qui a réalisé une première évaluation du coût global de l'opération en décembre, va la réactualiser en fonction de cet accord. Le coût des travaux « à forfait » (gares terminales, équipement des tunnels) reste pour Eurotunnel fixé à 14,8 milliards de francs 1985, tandis que TML l'estimait à 18,5 milliards (sommes qui s'ajoutent à la construction du tunnel et au matériel roulant). Mais les modifications du projet acceptées par Eurotunnel (essentiellement la réduction de la vitesse de pointe des navettes dans le tunnel) doivent permettre d'économiser 1 milliard de francs.

Les bénéfices de Total progressent fortement

Le groupe Total devrait réaliser en 1989 un bénéfice net consolidé *« autour de 3 milliards de francs »* et une marge brute d'autofinancement (MBA) comptable d'environ *10 milliards*, a annoncé, jeudi 10 janvier, M. François-Xavier Ortoli, président de Total. Les résultats de 1989, en nette progression par rapport à l'exercice précédent (Total avait réalisé un bénéfice de 1,95 milliard de francs et une MBA de 7,2 milliards), incluent, a reconnu M. Ortoli *« un fort effet de stock positif reflétant la hausse* [des prix] *du pétrole brut alors que, en 1988, l'effet de stock pesait négativement sur les comptes »* (pour 600 millions de francs).

Cependant, a-t-il ajouté, *« même hors effet de stock, notre marge brute d'autofinancement sera meilleure en 1989 qu'en 1988, ce qui témoigne des efforts de rationalisation ainsi que de l'amélioration des marges de raffinage »*

Soulignant l'amélioration du marché pétrolier, *« revenu en 1989 à une situation proche de l'équilibre »* grâce à la reprise rapide de la demande, le président de Total, qui quittera ses fonctions en mars prochain, s'est montré optimiste sur l'avenir du groupe, s'insurgeant contre les présentations *« exagérées »* qui en ont été faites. *« Au moment où je m'apprête à transmettre à M. Serge Tchuruk les clés de la maison, j'ai la faiblesse de penser qu'il trouvera un groupe en bon état de marche, remis des traumatismes des chocs pétroliers »*, a assuré M. Ortoli, avant de souhaiter *« bon vent »* à Total.

La COB transmet le dossier d'un intermédiaire au parquet

La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé jeudi 11 janvier avoir transmis au procureur de la République les résultats de ses enquêtes effectuées sur la gestion du remisier Alain Monnet. Les investigations réalisées depuis plus de six mois par la COB sur cet intermédiaire chargé de gérer les portefeuilles de clientèles privées ont mis en évidence de graves irrégularités. L'autorité de surveillance des marchés a donc transmis ses dossiers à la justice en précisant qu'à la demande du parquet la carte d'auxiliaire de la profession boursière a déjà été retirée à M. Monnet.

A ses clients, en majorité des sociétés et des associations, le remisier, qui opérait principalement sur la MATIF (marché à terme international de France) et sur le MONEP (marché des options négociables de Paris), promettait un rendement minimal. Il ne pouvait, en fait, tenir ses engagements.

Selon la COB, les clients de M. Monnet ont perdu des sommes importantes ces derniers mois. Or les erreurs et fautes de ce cabinet étaient dénoncées depuis longtemps. Ainsi, l'un des clients de ce remisier, l'ADAMI, société pour l'administration des droits des artistes et musiciens, a perdu environ 10 millions de francs entre 1987 et le début de 1988 (*le Monde* du 17 février 1989). C'était il y a plus de deux ans...

NEW-YORK, 11 janvier ⬆

La reprise s'accroche

Le mouvement de reprise a enfin réussi à s'accrocher jeudi sur le *marché new-yorkais*. Amorcé la veille en deuxième partie de séance, mais sans effet sur le bilan boursier de la journée, toujours très négatif, il s'est poursuivi et a permis à *l'indice Dow Jones des industrielles* de remonter à 2 760,66 avec un gain de 10,02 points. Sur 1 967 valeurs traitées, 880 ont monté, 570 ont baissé et 517 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, ce rebond a été essentiellement dû au facteur technique, dont les mécanismes ont joué après deux journées de baisse assez sévères. Mais les investisseurs ont surtout procédé à des achats de précaution plus qu'ils n'ont vraiment pris des positions. *Beaucoup* attendent en effet la publication, vendredi après-midi à Washington, des dernières statistiques *faisant le point sur la situation* économique (prix à la production *et ventes au détail pour décembre*). Une certaine indécision en a découlé, et l'activité a diminué avec 154,38 millions de titres échangés contre 176 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 11 janv.
Alcoa	75 1/2	75 3/4
A.T.T.	45	44 3/8
Boeing	62 1/8	61 1/4
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	124 3/8	125 7/8
Eastman Kodak	42 1/8	42
Exxon	48 3/4	48
Ford	44 1/2	45
General Electric	64 5/8	64 3/4
General Motors	43 3/8	43 3/8
Goodyear	43 3/8	43 1/2
I.B.M.	99 1/8	99 7/8
I.T.T.	56 1/2	56 1/2
Mobil Oil	58 7/8	58 7/8
Pfizer	70 7/8	70 1/8
Schlumberger	47 1/2	47 3/4
Texaco	56 3/8	57 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	163 5/8	164 1/4
Union Carbide	23 3/8	23 5/8
U.S.X.	36	36 1/8
Westinghouse	73 1/4	74 1/2
Xerox Corp.	56 3/4	56 7/8

PARIS, 11 janvier ⬆

Reprise

Après deux séances de surplace (+ 0,07 % mardi et + 0,01 % mercredi), la Bourse est repartie de l'avant. L'indice CAC 40 progressait de 0,47 % durant la matinée, avant de culminer à 17 heures en clôture à 1,14 % au-dessus de son niveau précédent.

Sceptiques ces derniers jours, les intervenants commencent à croire à *une détente sur les taux d'intérêt*. Aux Etats-Unis, les taux des bons à 7 ans sont tombés mercredi au plus bas depuis juillet dernier, et en RFA les signes de détente sont également perçus. Lors de son point de presse hebdomadaire, M. Pierre Bérégovoy a également tenu des propos rassurants. Le ministre de l'économie et des finances a affirmé que les récentes interventions sur les marchés des changes étaient suffisantes pour *contrôler l'évolution* du dollar. « Je considère que ce qui a été fait suffit », a-t-il déclaré. « Je préfère des interventions plutôt qu'une hausse des taux. »

Autre *motif* de cette reprise de confiance, les pronostics du centre de prévision *de* l'Expansion (CPE). Pour cet organisme, la croissance en France en 1990, tirée par le dynamisme allemand devrait dépasser les 3 %. *Toutefois, l'attente de la* publication vendredi de quelques statistiques américaines sur les ventes de détail et les prix à la production incitait à une relative prudence.

Dans ce contexte, on dénombrait en fin d'après-midi 132 valeurs en progression de 1,61 %, *face à* 65 en recul de 0,98 % et 23 inchangées. La tendance était analogue sur le *comportement des valeurs étrangères* avec 48 actions en hausse de 2,79 %, 25 en baisse de 0,83 % et 3 inchangées. *Les* plus fortes progressions étaient emmenées par Luchaire, SAT, Scoa et La Rochette. On notait toujours une certaine effervescence autour de Suez avec 286 000 titres échangés.

Les principaux reculs étaient emmenés par le groupe Victoire, Sogérap et Imétal.

Enfin, sur le MATIF, le même mouvement de reprise était observé, l'ensemble des contrats s'appréciant de 0,5 % pour l'échéance de mars.

LONDRES, 11 janvier ⬆

Arrêt de la baisse

Au lendemain de la forte baisse (23,7 points), la Bourse de Londres est parvenue à enrayer le mouvement. Après avoir initialement enregistré des pertes, les valeurs ont reviré à la hausse pour terminer en progrès jeudi. L'indice Footie a gagne 5,3 points. Le volume des échanges s'est apprécié et a porté sur 578,8 millions de titres. L'ouverture en hausse de Wall Street n'a toutefois pas apporté le soutien escompté par les boursiers. La plupart des secteurs se sont montrés irréguliers, notamment les brasseries, les bancaires et les chimiques. Le groupe alimentaire Rank Hovis a bondi sous l'effet de rumeurs évoquant la vente de la participation détenue par la compagnie Sunningdale. Le groupe pétrolier BP est resté ferme à la suite de spéculations *sur la découverte d'un important* gisement de pétrole dans le golfe du Mexique. La banque TSB a grimpé, malgré l'annonce d'une baisse de 63 % de son bénéfice annuel. En revanche, la chaîne de magasins Dixons s'est effritée en raison des bruits évoquant la saisine de la Commission des monopoles au sujet de l'OPA lancée par Kingfisher.

TOKYO, 12 janvier ⬇

Très forte baisse

Le mouvement de reprise enregistré à Tokyo après plusieurs jours de baisse n'aura été qu'un feu de paille. La Bourse japonaise a, en effet, lourdement chuté vendredi. La séance avait commencé sur une note très contrastée (repli puis reprise). Malgré les espoirs de voir la hausse l'emporter, l'après-midi fut détestable. A la clôture, l'indice Nikkei abandonnait 653,36 points (– 1,71 %) pour s'inscrire à 37 516,77. Cette baisse est plus importante que *celle enregistrée au moment du* mini-krach le 16 octobre 1989. Cependant, les professionnels cherchaient à minimiser l'événement. *« Personne n'a paniqué »*, a déclaré M. Georges Nimmo, de la SBCI-Securities (Asia).

Reste que les investisseurs ont manifesté une certaine nervosité face à la baisse du yen et du marché obligataire.

VALEURS	Cours du 11 janv.	Cours du 12 janv.
Akai	950	948
Bridgestone	1 730	1 700
Canon	1 870	1 850
Fuji Bank	3 440	3 440
Honda Motors	1 830	1 820
Matsushita Electric	2 360	2 350
Mitsubishi Heavy	1 110	1 110
Sony Corp.	8 650	8 550
Toyota Motors	2 580	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Cap Gemini Sogeti émet des obligations convertibles.** – Cap Gemini Sogeti a annoncé, jeudi 11 janvier, qu'elle allait procéder à partir du 15 janvier à une émission d'obligations convertibles en actions pour un montant de 1,5 milliard de francs, dont 450 millions seront réservés au marché international. Les obligations auront une durée de dix ans (échéance au 1er janvier de l'an 2000), émises au pris de 600 F, et pourront être converties à compter du 19 février 1990 dans la proportion d'une action Cap Gemini Sogeti pour une obligation. Elles porteront intérêt de 5,5 % par an et seront assorties d'une option de remboursement au gré du porteur à 744 F le 15 février 1995. Les actionnaires actuels bénéficieront d'un délai de priorité de quinze jours à raison d'une obligation convertible pour 10 actions détenues... Cette opération s'inscrit dans la ligne des ambitions mondiales du groupe français (*le Monde du 21 octobre 1989*).

□ **Bristol-Myers-Squibb : la fusion s'annonce onéreuse.** – La décision prise l'été dernier par les groupes pharmaceutiques américains Bristol-Myers et Squibb de fusionner leurs activités pour devenir le deuxième plus grand fabricant mondial de médicaments derrière Smithbee (Smithkline, Beecham) s'annonce onéreuse.

Bristol-Myers a déjà annoncé qu'il allait provisionner pour le quatrième trimestre de 1989 une somme de 855 millions de dollars (4,9 milliards de francs) au titre des restructurations liées à l'opération.

□ **OPA simplifiée de la Société générale sur Calif.** – La Société générale, qui détient déjà 86,93 % du capital de la Calif, lance une OPA simplifiée sur le reste du capital.

La Société générale compte acquérir la totalité des actions de la Société anonyme de crédit à l'industrie française Calif, restant en circulation, soit 84 640 titres au prix unitaire de 800 F. Cette offre est valable du 12 janvier au 25 janvier inclus.

□ **Résultats en progression pour la Compagnie générale de chauffe.** – La Compagnie générale de chauffe prévoit un résultat net après impôt de 140 millions de francs pour l'année 1989, soit une progression de 27 % sur 1988. Au premier semestre, le résultat net s'est élevé à 90,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,045 milliards.

□ **Extension de Horwath dans la franchise.** – Horwath et Horwath France, cabinet de conseil en gestion pour l'hôtellerie, le tourisme, le sport et les activités de loisirs, vient d'acquérir 80 % de RDR (Régie de développement de réseaux), spécialisé dans le conseil en franchise, la création et le développement de réseaux, formules qui, depuis dix ans, se sont considérablement développées dans la distribution et l'hôtellerie en France, mais où il existe encore peu de conseils spécialisés. Horwath a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions de francs en 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	380	Locamic	....	142
Asystel	....	143	Marco Communication	....	223 80
B.A.C.	....	250	Métallurg. Minière	....	236
B. Demachy & Assoc.	....	601	Métroservice	....	172
Banque Tarneaud	191 50	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	801	Molex	200 10	205
Boiron	....	439	Navale-Delmas	....	1250
Boisset (Lyon)	....	285	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2599	Ora. Gest.Fin.	....	559
Calberson	....	716	Pinault	....	504
Cardif	....	749	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	940	Présence Assurance	....	570
C.D.M.E.	....	1932	Publicat. Filipacchi	....	705
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	700
C.E.G.E.P.	....	295	Rémy & Associés	....	384 50
Ciments d'Origny	....	704	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	327
C.N.I.M.	....	764	St-Honoré Matignon	....	260
Codetour	....	282	S.C.G.P.M.	....	705
Conforama	....	1155	Segin	319 70	316
Creeks	....	439	Sélection Inv. (Lyon)	....	117 50
Daisa	....	173	S.E.P.	....	468 90
Dauphin	....	625	Serbo	....	540
Desquenne	....	1180	S.M.T.Goupil	....	356 10
Deville	....	530	Sodexho	....	160 50
Dollfus	....	197 90	Supra	....	282
Editions Belfond	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	....	274
Elysées Investissem.	....	18 65	TF 1	....	288
Finacor	....	218 40	Unilog	....	200 20
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	495
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	316 80	Viel et Cie	....	201
Guintoli	....	930	Yves Saint-Laurent	....	1150
I.C.C.	....	286 20			
Idia	....	345			
Idianova	....	141			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1050			
Le gd livre du mois	....	440			
Loca Investissement	....	286			

Marché des options négociables le 11 janvier 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	840	70	92	14,50	–
Bouygues	640	31	–	28	–
CGE	520	44	–	12	21
Elf-Aquitaine	560	22,50	43	21,50	–
Eurotunnel SA-PLC	70	6,90	10,40	–	12,60
Havas	1 500	42	–	–	–
Lafarge-Coppée	388	20,50	–	11	–
Michelin	152	29,40	–	1,50	–
Midi	1 550	33	–	–	–
Paribas	600	93	–	5,50	–
Pernod-Ricard	1 600	40	–	–	–
Peugeot SA	775	57	76,30	25,50	36
Rhône-Poulenc CI	480	16	–	–	–
Saint-Gobain	640	49	60	–	–
Source Perrier	1 900	110	–	115	–
Société générale	560	13,50	–	–	–
Suez Financière	440	45	63	5	–
Thomson-CSF	160	7,60	12	12	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 janvier 1990

Nombre de contrats : 73 154.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	103,38	103,78	104,10
Précédent	102,88	103,40	103,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,46	1,19	1,06	1,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en légère baisse dans un marché calme, vendredi 12 janvier, dans l'attente de la publication, dans l'après-midi, des statistiques américaines des ventes au détail et des prix à la production. La monnaie américaine s'inscrivait à 5,72 F contre 5,7365 F la veille à la cotation officielle. Le dollar restait presque inchangé contre le yen, pour la première fois depuis plusieurs jours.

FRANCFORT	11 janv.	12 janv.
Dollar (en DM)	1,6830	1,6810
TOKYO	11 janv.	12 janv.
Dollar (en yens)	145,27	145,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 janv.)	10 101/8 %
New-York (11 janv.)	81/183/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	10 janv.	11 janv.
Valeurs françaises	99,2	100
Valeurs étrangères	101,90	102 8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	542,8	542,4
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 970,30	1 992,89

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 750,64	2 760,67

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 936,4	1 940,5
Mines d'or	322,4	327,8
Fonds d'Etat	82,98	82,94

TOKYO

	11 janv.	12 janv.
Nikkei Dow Jones	38 170,13	37 516,77
Indice général	2 814,13	2 786,47

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7180	5,7230	+ 125	+ 140	+ 260	+ 285	+ 830	+ 900
$ can.	4,9378	4,9464	– 71	– 41	– 103	– 65	– 167	– 76
Yen (100)	3,9340	3,9393	+ 127	+ 164	+ 261	+ 305	+ 797	+ 874
DM	3,4026	3,4079	+ 76	+ 96	+ 151	+ 176	+ 428	+ 491
Florin	3,0142	3,0185	+ 48	+ 61	+ 104	+ 123	+ 317	+ 367
FB (100)	16,2167	16,2401	+ 10	+ 132	+ 93	+ 301	+ 417	+ 932
FS	3,7918	3,7976	+ 28	+ 47	+ 87	+ 116	+ 363	+ 429
L (1 000)	4,5634	4,5711	– 7	– 38	– 112	– 68	– 342	– 265
£	9,4862	9,5002	– 354	– 301	– 620	– 533	– 1698	– 1517

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.			8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
DM	7 1/16	7 11/16	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
Florin	8 5/8	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 3/4	10 5/8	10 5/16	10 11/16	10 3/8	10 11/16
F.S.	9 5/8	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 5/8	9 3/4	9 1/4	9 3/8
L (1 000)	12	13	12	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 5/8	13
£	14 7/8	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16	15 1/16	15 3/16
F franç.	10	10 1/4	10 7/8	11	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3835	3800	....
1038	B.N.P. T.P.	1045	1043	1042	- 0 29
1210	C.C.F. T.P.	1220	1221	1221	+ 0 08
1058	Créd. Lyon. T.P.	1085	1086	1086	+ 0 09
1835	Renault T.P.	1815	1820	1818	+ 0 17
2050	Rhône-Poul. TP	2050	2047	2045	- 0 24
1248	St-Gobain T.P.	1280	1280	1280	....
1250	Thomson T.P.	1310	1310	1300	- 0 76
885	Accor	885	889	887	+ 0 23
660	Air Liquide	677	677	679	+ 0 30
2500	Als. Superm.	2280	2300	2320	+ 1 75
580	A.L.S.P.I. ★	624	617	620	- 0 64
3020	Arjom. Prioux ★	3075	3080	3075	....
620	Aumedec-Rey ★	610	605	605	- 0 82
1040	Aux. Entrepr. ★	1078	1076	1080	+ 0 19
480	Av. Dassault ★	680	672	700	+ 2 94
405	BAFIP ★	393	390	398 50	+ 1 40
380	Bail-Equipem. ★	358 80	353	358	- 0 22
1000	Bail Investis. ★	1000	1008	1010	+ 1
395	B.N.P. C.I. ★	418 90	414	417	- 0 45
900	Bolloré Tech.	901	900	922	+ 2 33
630	Cie Bancaire ★	633	630	645	+ 1 90
810	Bazar H.-V. ★	789	783	789	....
645	Béghin-Say ★	747	750	767	+ 2 68
1590	Berger (Mé)	1549	1541	1541	- 0 52
760	Bic ★	766	765	780	+ 1 83
910	B.I.P. ★	1020	1020	1010	- 0 98
615	B.I.S. ★	589	589	615	+ 4 41
3290	Bongrain S.A. ★	3310	3325	3325	+ 0 45
1010	Bon-Marché ★	1022	1023	1045	+ 2 25
670	Bouygues ★	621	621	628	+ 1 13
148	B.P. France ★	156	156	158 40	+ 1 54
740	B.S.N. ★	745	744	751	+ 0 81
740	Canal Plus ★	792	799	815	+ 2 90
520	Cap Gem. S. ★	486	486	497	+ 2 47
3490	Carrefour ★	3610	3611	3637	+ 0 75
210	Casino ★	215	210 60	213	- 0 93
135	Casino A.D.P. ★	137 50	138	139	+ 1 09
1050	Castorama D.L.	1065	1065	1055	- 0 94
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
695	C.E.G.I.D.	730	725	735	+ 0 68
245	Centrest	242	238	238	- 1 65
560	C.E.P. Comm.	562	562	564	+ 0 36
1150	Cerus CER	456 50	457	457 50	+ 0 22
620	Cetelem ★	592	588	589	- 0 51
645	C.F.A.O. ★	725	715	725	....
510	C.G.E.	525	525	540	+ 2 86
1780	C.G.I. Informat.	1740	1749	1765	+ 1 44
1530	C.G.I.P. ★	1490	1490	1534	+ 2 95
685	C.G.P.	647	635	640	- 1 08
1320	Chargeurs S.A ★	1296	1299	1345	+ 3 78
795	Cica	829	829	829	....
1610	Ciments franç. ★	1665	1656	1646	- 1 14
695	Club Méditer. ★	689	695	716	+ 3 92
230	C.M.B. Packag.	227 40	227 50	225	- 1 06
172	Codetel ★	176	175	175	- 0 57
420	Cofimeg ★	427	426	432	+ 1 17
....	CPR (Par.-R.) ★	495	495	503	+ 1 62
835	Coles ★	887	882	914	+ 3 04
230	Cpt. Entrepr. ★	241	236 30	243	+ 0 83
1190	Compt. Mod. ★	1214	1205	1234	+ 1 65
390	Concept S.A.	404	405	400	- 0 99
1230	Créd. Foncier ★	1342	1335	1370	+ 2 09
520	C.F. Immob. ★	545	541	540	- 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	C.C.F. ★	217	216	217	....
715	Cr. Lyon. (CI) ★	718	711	714	- 0 56
1200	Crédit Nat. ★	1232	1230	1302	+ 5 68
385	C.S.E.E. ★	358	359	362	+ 1 12
4030	Damart S.A. ★	4145	4145	4145	....
2190	De Dietrich ★	2100	2130	2122	+ 1 05
220	Dév. R.d.C. (Li)	220	220	220	....
340	Dév. R. Sud-Est	345	345	340	- 1 45
580	D.M.C.	590	590	592	+ 0 34
390	Drouot Assur ★	356	355 30	352	- 1 12
5280	Docks France ★	5060	5040	5100	+ 0 79
925	Dumez ★	895	890	890	- 0 56
2340	Eaux (Gén.) ★	2328	2328	2355	+ 1 16
495	Ecco ★	487	488 70	481	- 1 23
1100	Electrofinanc. ★	1056	1056	1060	+ 0 38
475	El. S. Dassault ★	462	469	476	+ 3 03
485	Elf-Aquitaine	534	538	549	+ 2 81
415	– (certific.) ★	421	416	443 50	+ 5 34
1310	Epeda B.-F.	1370	1380	1380	+ 0 73
3000	Essilor ★	2902	2917	2900	- 0 07
1430	Essil. Int. (DP) ★	1400	1391	1396	- 0 29
610	Esso S.A.F. ★	688	682	698	+ 1 31
2550	Eurafrance ★	2819	2805	2818	- 0 04
1980	Eurocom ★	1975	1990	1980	+ 0 25
82	Eurodisneyland	82 90	82 75	82 90	....
4450	Euromarché ★	4800	4725	4720	- 1 67
1040	Europe n° 1 ★	1080	1081	1073	- 0 65
63	Eurotunnel ★	63 80	63 50	64 35	+ 0 86
1920	Exor ★	2000	2014	2014	+ 0 70
1580	Facom ★	1737	1739	1750	+ 0 75
1220	Fichet-Bauche ★	1133	1108	1130	- 0 26
205	Finextel ★	221	215 10	221	....
355	Fives-Lille ★	409 80	412	428	+ 4 42
2450	Fromager. Bel ★	2550	2540	2565	+ 0 59
1980	Gal. Lafayette ★	2066	2066	2051	- 0 73
540	Gascogne ★	552	555	555	+ 0 54
1710	Gaz et Eaux ★	1705	1700	1690	- 0 88
910	Géophysique ★	1098	1090	1099	+ 0 09
835	Gerland ★	681	681	690	+ 1 32
715	Groupe Cité ★	706	711	719	+ 1 84
2280	Gr. Victoire	1777	1452	1640	- 7 71
1140	– (certif.)	999	1000	960	- 3 90
1180	GTM-Entrep. ★	1375	1370	1383	+ 0 58
1220	Guyenne-Gas. ★	1235	1220	1235	....
390	Hachette ★	402 80	400	409 80	+ 1 74
1360	Havas ★	1411	1410	1431	+ 1 42
625	Hénin (La) ★	616	608	611	- 0 65
1260	Hutchinson ★	1218	1225	1225	+ 0 57
325	Imétal ★	328	328	321 10	- 2 10
135	Ingénico ★	147 20	148 40	159	+ 8 02
5830	Inst. Mérieux ★	6080	6040	6040	- 0 66
520	Interbail ★	530	535	529	- 0 19
1860	Intertechnique ★	1779	1780	1780	+ 0 06
1260	J. Lefebvre ★	1210	1200	1225	+ 1 24
1210	Labinal ★	1250	1245	1271	+ 1 68
2590	Lab. Bellon ★	2501	2530	2501	....
1480	Lafarge-Coppée	388 80	389	391	+ 0 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1430	Labon ★	1413	1425	1406	- 0 50
3550	Legrand ★	3566	3580	3580	+ 0 39
1900	Legrand (DP) ★	1925	1930	1930	+ 0 26
2080	Leroy-Somer ★	2080	....	....	....
770	Locabail Im. ★	799	800	776	- 2 88
515	Locafrance ★	524	525	525	+ 0 19
870	Locindus ★	862	860	862	....
360	Luchaire ★	417	415	436	+ 4 56
5110	L.V.M.H. ★	5160	5170	5200	+ 0 78
535	Lyonn. Eaux ★	674	670	672	- 0 36
77	Main. Phénix ★	78 90	78 90	79 20	+ 0 38
310	Majorette (Ly) ★	339	338	336	- 0 88
490	Mar. Wendel ★	479	479	480	+ 0 21
395	Matra ★	386	385 50	384 60	- 0 36
4900	Merlin-Gerin ★	4965	4940	4950	- 0 30
280	Metaleurop ★	252	250	251 50	- 0 20
240	Métrologie Int. ★	223 80	225	235 10	+ 5 05
183	Michelin	173 70	172 20	176 80	+ 1 78
1370	Midi (Cie)	1437	1439	1420	- 1 18
176	Midl. Bk SA ★	180	178	178	- 1 11
480	Min Salaig (Ma)	479	479	479	....
199	M.M.B.M. ★	192 30	192 10	198 50	+ 3 22
143	Moulinex ★	144 70	142 20	143 70	- 0 69
....	Navig. Mixte ★	1866	1880	1868	....
190	Nord-Est ★	193 20	193	195	+ 0 93
315	Nordon (Ny)	398	421	421	+ 5 78
795	Nouvelles Gal. ★	790	790	780	- 1 27
796	Occid. (Gén.) ★	772	770	773	+ 0 13
1620	Omn.F.Paris ★	1640	1649	1649	+ 0 55
400	Olipar ★	438	446	441 70	+ 0 82
4680	Oréal (L') ★	4865	4887	4918	+ 1 09
715	Paribas	686	682	681	- 0 73
1650	Pechelbronn ★	1623	1625	1685	+ 3 82
306	Pechiney CIP ★	308 20	306	309 80	+ 0 52
185	Pechiney Int.	188	191	191	+ 1 60
580	Penhoet ★	580	582	583	+ 0 52
1480	Pernod-Ricard ★	1490	1492	1500	+ 0 67
800	Peugeot S.A.	790	790	786	- 0 51
470	Plastic Omn. ★	480	489	485	+ 1 04
830	Poliet ★	578	578	580	+ 0 35
1180	Présence Sic. ★	1235	1220	1225	- 0 81
905	Primagaz ★	900	901	905	+ 0 56
700	Printemps ★	747	742	744	- 0 40
4410	Promodès ★	4360	4390	4363	+ 0 07
530	Radiotechn. ★	594	598	595	+ 0 17
175	Raff. D. Total ★	170	168 60	170 50	+ 0 29
3560	Redoute (La) ★	3600	3600	3565	- 0 97
450	R.-Poulenc CIP ★	460	459 90	454	- 1 30
350	Rober Sunc.	359	360	360	+ 0 28
172	Rochette (La)	142 20	142 70	149 70	+ 5 27
2150	Roussel-Uclaf ★	2280	2280	2250	- 1 32
4880	R. Impér. (Ly)	4776	4775	4820	+ 0 92
187	Sade	185	184	184	- 0 54
1580	Sagem ★	1540	1530	1558	+ 1 17
520	Saint-Gobain	649	648	666	+ 2 62
1520	St-Louis ★	1601	1609	1612	+ 0 69
2970	Salomon	2805	2830	2840	+ 1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
586	Salnvyar	581	581	581	....
1070	Sanofi ★	1120	1115	1127	+ 0 63
1890	S.A.T. ★	1645	1699	1760	+ 6 99
315	Saul-Chât (B) ★	345	349	349	+ 1 16
1000	Saupiquet (Ns)	1085	1100	1100	+ 1 38
920	Schneider ★	930	933	942	+ 1 29
51	S.C.O.A. ★	44	44 40	45 85	+ 4 20
1120	S.C.R.E.G. ★	1156	1155	1155	- 0 06
1060	Seb ★	1160	1160	1155	- 0 43
600	Sefimeg ★	546	538	548	....
605	Sextant A.	605	605	620	+ 2 48
1600	S.F.I.M. ★	1570	1570	1570	....
235	S.G.E. ★	264 50	270	279	+ 5 48
840	Silic ★	830	830	830	....
610	Simco	613	610	615	+ 0 33
1080	Sk. Rossignol ★	1045	1030	1028	- 1 63
925	Sligos ★	905	908	915	+ 1 10
530	Société Génér.	523	524	525	+ 0 38
141	Sodecco	143	144	144	+ 0 70
173	Sodero (Na)	168	168	168	....
756	Sodexho ★	757	759	758	+ 0 13
98	Sogenal (Ny)	102	103	103 70	+ 1 67
455	Sogerap ★	506	496 10	498 50	- 1 48
2530	Somm.-Allib. ★	2589	2589	2599	+ 0 38
1640	Source Perrier ★	1823	1830	1854	+ 1 70
775	Sovac ★	744	740	749	+ 0 67
730	Spie-Batignol. ★	764	755	764	....
1180	Strafor ★	1186	1182	1235	+ 4 13
435	Suez	464 80	462 50	475	+ 2 17
410	Synthélabo ★	441 20	448 90	454	+ 2 90
149	Thomson-C.S.F.	147 50	148 80	151 80	+ 2 92
550	Total (CFP) ★	561	564	568	+ 1 25
103	– (certific.) ★	103 50	103 50	106 30	+ 2 71
395	Trailor (Fin.)	405	405	408	+ 0 74
455	U.F.B.-Locab. ★	460	459	460 10	+ 0 02
1100	U.I.C. ★	1090	1105	1110	+ 1 83
700	U.I.F. ★	695	700	682	- 1 87
970	U.I.S. ★	976	976	980	+ 0 41
235	U.C.B. ★	247	248 50	247	....
890	Unibail ★	909	897	896	- 1 43
820	Valéo ★	822	823	846	+ 2 92
465	Vallourec ★	488 20	489	484	- 0 90
410	Via Banque ★	400	392	399	- 0 25
1350	Zodiac	1424	1435	1432	+ 0 56
990	Elf-Gabon ★	1114	1111	1122	+ 0 72
130	Amax Inc.	140 10	147	147 80	+ 5 50
187	Amer. Express	194	193 10	193 10	- 0 46
270	Amer. Teleph.	257 50	259 40	259	+ 0 58
178	Anglo Amer. C.	206	215	215	+ 4 37
590	Amgold	594	615	612	+ 3 03
295	Banco Santander	297	298 70	301	+ 1 35
985	BASF (Akt)	1048	1048	1045	- 0 29
980	Bayer	1105	1087	1085	- 1 81
118	Buffelsfont.	115	118 80	117	+ 1 74
192	Chase Manh.	184 50	181 50	182 20	- 1 25
116	Echo Bay Mines	110 50	115	115	+ 4 07
98	De Beers	102 50	105	105 80	+ 3 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2640	Deutsche Bank	2930	2920	2920	- 0 34
1410	Dresdner Bank	1509	1511	1513	+ 0 27
87	Driefontein Cst	90	95	95 50	+ 6 11
735	Du Pont-Nem.	700	714	714	+ 2
245	Eastman Kodak	241	241 60	241 60	+ 0 25
33	East Rand	34 75	35	34 65	- 0 29
255	Electrolux	292	290	290	- 0 68
815	Ericsson	868	865	865	- 0 35
295	Exxon Corp.	279 80	281	281	+ 0 43
245	Ford Motors	241	256	256	+ 6 22
86	Freegold	88	91 40	91 10	+ 3 52
175	Gencor	195	215	211	+ 8 21
375	Gén. Electr.	369 90	374	374 50	+ 1 24
545	Gén. Belgique	580	586	585	+ 0 86
245	Gen. Motors	245	249	249	+ 1 63
57	Grd Metropolitain	61	61 20	61 20	+ 0 33
50	Harmony	53 80	55 95	56 40	+ 4 83
270	Hewlett-Packard	268	271 60	271 60	+ 0 97
81	Hitachi	81 25	80 80	80 75	- 0 82
920	Hoechst Akt.	1013	1020	1017	+ 0 39
118	Homestake	115 10	119	119	+ 3 39
106	Imp. Chemical	112 50	111 60	111 60	- 0 80
580	IBM	569	570	569	....
260	ITT	323 50	324	324	+ 0 15
189	Ito-Yokado	181	176 80	177 50	- 1 93
200	Mac Donald's	191 50	191	191 30	- 0 10
93	Matsushita	93	92 50	93 10	+ 0 11
22	Maxwell	20 55	20 45	20 70	+ 0 73
480	Merck	440	440	442	+ 0 45
475	Minnesota M.	469	474	474	+ 1 07
360	Mobil Corp.	341	341	341	....
240	Morgan J.P.	247	244	244	- 1 21
32500	Nestlé	34720	35110	35350	+ 1 81
1080	Nixdorf	1008	1125	1135	+ 12 60
143	Norsk Hydro	148 50	151 50	152 10	+ 2 42
198	Ofsil	205 50	215 80	215	+ 9 10
1930	Petrofina	1996	2020	2020	+ 1 20
240	Philip Morris	238 30	230	232 50	- 2 43
138	Philips	140	138 10	138 10	- 1 36
111	Placer Dome	109 90	114 80	115	+ 4 64
380	Quilmès	393 20	392	390	- 0 81
510	Randfontein	565	590	595	+ 5 31
440	Royal Dutch	433	431	430 10	- 0 67
53	Rio Tinto Zinc	55	55 40	55 40	+ 0 73
22	Saat. & Saatchi	25 55	25 40	25 40	- 0 59
70	St Helena Co	76	80 50	81	+ 6 58
280	Schlumberger	270 50	274 60	274	+ 1 29
45	Shell transp.	44 95	44	44	- 2 11
2280	Siemens A.G.	2533	2504	2525	- 0 32
345	Sony	342	343 50	343 50	+ 0 44
151	Sumitomo	140	139 30	139 30	- 0 50
46	Telefonica	47 50	47 40	47 40	- 0 21
220	T.D.K.	235	237	237	+ 0 85
51	Toshiba Corp.	48 80	48 80	48 80	....
475	Unilever	482	482	481	- 0 21
310	Unit. Techn.	306	309	310	+ 1 31
650	Vaal Reefs	665	712	727	+ 9 32
415	Volvo	425	420 90	420 90	- 0 96
300	West Deep	301	312	312	+ 3 65
330	Xerox Corp.	324	324 50	324 50	+ 0 15
137	Yamanouchi	137 50	142	142	+ 3 27
2 42	Zambia Corp.	2 61	2 60	2 60	- 0 38

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	119 80	5 618
9,80 % 78/93	99 10	4 913
10,80 % 79/94	101 20	3 517
13,25 % 80/90	101	8 058
16,20 % 82/90	100 07	16 111
16 % juin 82	101 88	9 468
14,60 % fév. 83	104 25	12 980
13,40 % déc. 83	110 42	0 771
12,20 % oct. 84	104 05	3 175
11 % fév. 85	107 55	9 784
10,26 % mars 86	101 80	8 573
OAT 10 % 2000	103 30	6 274
OAT 9,90 % 1997	102 65	0 787
OAT 9,80 % 1996	100 45	9 280
Ch. France 3 %	143 50	..
CNB Bques janv. 82	98 25	0 242
CNB Paribas	98 70	0 242
CNB Suez	98 50	0 242
CNI janv. 82	98 35	0 242
PTT 11,20% 85	102 40	1 298
CFF 10,30% 86	99 60	9 041
CNE 11,50% 85	102 20	6 295
CNT 9% 86	93 20	6 192
CRH 10,90% déc. 85	103 80	0 323
C.N.C.A. T.P.	....	108
Cerus 4%	2120	210
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	64 500
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	7 820

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1635
A.G.F. (St Cent.)	....	1160
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1201
Arbel	....	980
Astorg	....	325 30
Avenir Publicité	....	1780
Aux Midi Assurances	....	343
Bain C. Monaco	....	845
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	518
Blanzy-Ouest	....	2184 d
B.N.P. Intercontin.	....	302
Bénédictine	....	4540
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calif	....	....
Cambodge	....	760
C.A.M.E.	....	193
Carbone-Lorraine	....	948
Case-Poclain	....	30 05
C.E.G.Frig.	....	447 20 d
Cemen. Blanzy	....	6300
Centrest	....	140

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	160	151
C.I.C. (Financ. de)	....	222 10
C.I. Maritime	....	740
Ciments (B)	2400	....
Clarins	....	1000
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	383
Comiphos	....	775
Cie Industrielle	....	8440
Comp. Lyon-Alem.	....	690
Concorde (La)	....	1360
C.M.P.	....	20 05
Créd. Gén. Ind.	....	555
Cr. Universel (Cie)	....	728
Crédisel	....	140
Darblay S.A.	....	635
Degremont	....	752
Delalande S.A.	....	1879
Delmas Vieljeux	....	4704
Didot-Bottin	....	1204
Eaux Bass. Vichy	....	1471
Eaux Vittel	....	4340
E.C.I.A.	....	1801
Electro-Banque	....	350
Elf-Antargaz	....	1100
E.L.M. Leblanc	....	581
Ensafi-Bretagne	....	410
Europ. Paris	....	1580
Europe Soutra Indust.	....	95
Esamit	....	2185
Finalens	....	214
FIPP	....	245
Fonc	....	1860
Foncière (Cie)	....	842
Fonc. Lyonnaise	....	940
Foncina	....	515
Forinter	....	....
Fougerolle	....	844
France I.A.R.D.	....	1300
France (La)	....	17400
From. Paul Renard	....	2130
GAN	....	2143
G.F.I.I.	....	320
Gaumont	....	1029
Gevelot	....	361
Gévelot	....	603
Gr. Fin. Constr.	....	442
Gds Moulins Paris	....	1460
G. Transp. Ind.	....	825
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	430
Immobanque	....	800
Immob. Marseille	....	8910
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3001
Jaeger	....	249
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1880
Loca-Expansion	....	281
Locafinancière	....	400
Locatel	....	387 10
Louis Vuitton	....	1301
Louvre (Sté)	....	4100
Lucia	....	1826
Machines Bull	....	89

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	175
Magnant S.A.	....	122 10
Maritimes Part.	....	400
Métal Déployé	....	601
Mors	....	172 80 d
Navig. (Nat. de)	....	220
Nozal	....	285 50
Optorg	....	396
Oréal (L') C.I.	2300	2285
Origny-Desvroise	....	1340
Palais Nouveauté	....	1130
Paluel Marmont	....	700
Parfinance	....	249
Paribas-CIP	370	....
Paris France	....	239
Paris-Orléans	....	269
Partenbe	....	480 50
Patern. Risq. Div.	....	1655
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	478 40 d
Porcher	....	708
Promodès	1790	1790
Publicis	....	1080
Rochefortaise S.A.	....	1052
Rosario (Fin.)	....	609
Rougier et Fils	....	423
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	760
SAFAA	....	430
Safic-Alcan	....	750
SAFT	....	2841
Saga	....	245
Salins du Midi	....	650
Sataam	....	130
Savoisienne (M)	350	350
SCAC	....	695
Smalle Maubeuge	....	498 10
S.E.P. (M)	190	190
Sicli	....	475 10
Simnor (L)	....	....
Sinvim	....	410
Siph (Plant. Hévéas)	....	450
Soial financière	....	795
Sofical	....	1130
Soffo	....	610
Soficomi	....	720
S.O.F.I.P. (M)	440	....
Sofragi	....	1613
Sogepari	....	153
Sophie-Bail	....	458
Soudure Autog.	....	1001
Sovabail	....	635
Suez (Fin. de)-CIP	243 90	246
Stomi	....	748
Taittinger	....	4269
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	652
Tour Eiffel	....	330
Ufiner S.M.D.	....	865
Ugine A. Char. Gueug.	....	400
U.A.P.	....	650
U.T.A.	....	2770
Vicat	....	3120
Viniprix	....	2380

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinax	....	199 80
Waterman S.A.	....	903
Bras. du Maroc	....	200
Étrangères		
A.E.G.	1140	1200
Akzo	415	....
Alcan Alum	134 50	129 50
Algemene Bank	120 20	120
American Brands	390	390
Arbed	590	....
Asturienne Mines	195	....
Bco Pop Espanol	435	445
Banque Ottomane	1900	1900
B. Régl. Internat.	40000	40800
Br. Lambert	730	736
Canadian-Pacific	123 10	127
Chrysler corporation	112	....
CIR	24	23 95
Commerzbank	1060	1079
Dart and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	405	402
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1210	1235
Glaxo	154 90	154 90
Goodyear	258	255
Grace and Co	178	179
GTE corporation	390	....
Honeywell Inc.	495	491
Johannesburg	1500	1580
Kubota	60	61
Laronia	....	....
Midland Bank Plc	35 70	....
Minorsi-Ressourc.	96 80	97
Noranda	120	119
Olivetti	21 90	22
Pakhoed Holding	438	450
Pfizer Inc.	398	401 50
Procter Gamble	415	395
Ricoh Cy Ltd	49 20	48 80
Rolinco	315 10	316 30
Robeco	318 10	319
Rodamco	235	234
Saipem	9 70	9 80
Sema Group	35	33
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	154	....
Steel Cy of Can.	104 10	104
Tenneco	335	355
Thorn EMI	76 50	77
Toray indust. inc	41	41 90
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1499	1512
West Rand	16 50	17
Whitman Corporation	160	161
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 11/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1160 48	1132 18	France-Index Sicav	118 57	115 73	Patrimoine Retraite	179 12	176 61
Action	241 10	234 65	France-Investiss.	462 51	441 47	Pervalor	704 23	683 72
Actions France	605 31	583 43	France-Obligations	467 13	452 60	Phenix Placements	285 96	289 18
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 688	5 736	5 540	6 060
ECU	6 906	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	340 600	340 490	330 500	351
Belgique (100 F)	16 232	16 232	15 700	16 750
Pays-Bas (100 fl.)	301 760	301 740	292	311
Danemark (100 krd)	87 810	87 750	85	92
Norvège (100 k)	87 880	88 130	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 471	9 514	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 640	3 642	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 557	4 560	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	378 940	378 150	365 500	389 500
Suède (100 krs)	93 140	93 280	90	97
Autriche (100 sch)	48 395	48 415	46 750	50
Espagne (100 pes.)	5 221	5 222	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 851	3 857	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 917	4 951	4 770	5 170
Japon (100 yens)	3 925	3 947	3 800	4 020

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre)	74600	76600
Or fin (en lingot)	74850	76450
Pièce française (20 fr)	438	444
Pièce française (10 fr)	415	390
Pièce suisse (20 fr)	490	495
Pièce latine (20 fr)	430	437
Souverain	547	568
Pièce de 20 dollars	2825	2870
Pièce de 10 dollars	1470	1470
Pièce de 5 dollars	960	965
Pièce de 50 pesos	2820	2860
Pièce de 10 florins	460	462
Or Londres	....	....
Or Zurich	.	.
Or Hongkong	....	.
Argent Londres	....	...

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Un tournant dans les négociations de paix

Téhéran et Bagdad accueillent favorablement une offre soviétique de médiation

L'URSS s'apprête à relancer les négociations de paix entre l'Iran et l'Irak en organisant une réunion entre les ministres des affaires étrangères des deux pays avec M. Edouard Chevardnadze, a rapporté jeudi 11 janvier l'agence Tass. L'Iran et l'Irak ont donné leur accord au principe d'une réunion tripartite en territoire soviétique à une date qui reste à préciser.

Le retour de l'Union soviétique comme médiateur entre les deux anciens belligérants constitue un tournant dans les négociations de paix conduites sous l'égide du *secrétaire général* de l'ONU et qui n'ont pratiquement pas progressé depuis la première séance en août 1988 à Genève.

L'URSS avait déjà proposé sa médiation au lendemain de l'acceptation par les deux belligérants de la résolution *598* du *Conseil* de sécurité, mais l'Iran et l'Irak avaient préféré que les discussions se tiennent sous l'autorité de M. Javier Perez de Cuellar. *L'Union soviétique avait également* joué un rôle actif pour que les deux pays acceptent cette résolution appelant à un cessez-le-feu.

A New-York, cependant, les Nations unies restent prudentes sur les chances de succès de *l'initiative* soviétique. Rien n'indique, souligne-t-on de sources diplomatiques, que l'URSS réussira à infléchir la volonté des deux anciens belligérants pour les amener à reprendre des pourparlers directs, après la vaine tentative de décembre à New-York du secrétaire général de l'ONU. Ce dernier, qui a accueilli avec satisfacttion l'initiative soviétique, sera à Moscou lundi où il s'entretiendra de cette *question avec M. Gorbatchev. – (AFP.)*

NAMIBIE

La nouvelle Constitution devrait rassurer la communauté blanche

Le futur gouvernement namibien, nommé en décembre par le président de la SWAPO et futur chef de l'Etat, M. Sam Nujoma, s'est réuni pour la première fois le jeudi 11 janvier à Windhoek pour préparer sa prochaine entrée en fonctions, alors que la Constitution devrait être adoptée dans le courant du mois par l'Assemblée constituante.

Cette Constitution se caractérise par son extrême modération, qui devrait rassurer définitivement la petite minorité blanche (quelque 80 000 personnes sur une population totale d'environ 1,5 million d'habitants) et les milieux d'affaires.

Mis au point sur le plan technique par trois experts sud-africains en droit constitutionnel, le texte va être examiné par la commission permanente de l'Assemblée. Selon une version publiée par le quotidien de Windhoek *The Namibian* (favorable à la SWAPO), la seule référence au socialisme (dont se réclame la SWAPO) est une vague déclaration affirmant que la propriété et le contrôle des ressources matérielles sont répartis de manière à servir le bien commun. Une « *juste indemnisation* » Le droit à l'enseignement privé est reconnu, à condition que l'admission ne repose pas sur des critères de race. Une « *charte des droits de l'homme* » prévoit l'abolition de la peine de mort.

La SWAPO a obtenu gain de cause quant au statut du chef de l'Etat, qui sera le chef de l'exécutif et dirigera donc l'action du gouvernement, en collaboration avec un premier ministre. Mais elle a, en revanche, cédé sur deux points auxquels les partis d'opposition tenaient beaucoup : l'existence d'une Chambre haute, qui aura le pouvoir de rejeter des lois votées par l'Assemblée nationale, et le mode d'élection de cette dernière, qui sera désignée au scrutin proportionnel. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

SECTION A

L'évolution dans les pays de l'Est .... 2 et 3

La visite à Paris du premier ministre japonais
Un entretien avec M. Toshiki Kaifu 4

L'épreuve de force au RPR .... 5 et 6

La contestation au PCF
Le point de vue de Bernard Frédérick, l'un des *correspondants* de *l'Humanité* à Moscou 6

Journal d'un amateur
« Hôpital », par Philippe Boucher . 6

SECTION B

L'affaire Dobbertin
Inculpé, il y a onze ans, pour espionnage au profit de la RDA, le physicien Rolf Dobbertin devra comparaître devant la cour d'assises de Paris 11

L'avenir de la SFP
Confrontée à un déficit de 285 millions de francs, la Société française de production (SFP) met à l'étude la vente des Buttes-Chaumont ... 12

Mort de Juliet Berto
La « *Chinoise* », *la petite fille apportée* par la Nouvelle Vague, est morte à quarante-deux ans d'un cancer 14

SANS VISA

Carnet de rail
Comme les violons, les rails ont une âme... Avec le convoi s'élance la pensée... *Petit Guide des sensations ferroviaires* .... 15 à 19

La mort d'Hector de Galard
Cofondateur du *Nouvel Observateur* en 1950, il avait été directeur de l'hebdomadaire jusqu'en 1986. . 22

SECTION C

La banque pour l'Est
A l'occasion de la réunion de Paris des 15 et 16 janvier, la CEE proposera que l'URSS et l'Europe de l'Est possèdent 15 % du capital de la Banque de reconstruction 25

Climat social tendu en Grande-Bretagne
Mme Margaret Thatcher met en garde ses concitoyens contre les conséquences de trop fortes augmentations de salaires 25

Bourse de Tokyo
Sur un marché très peu étoffé, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a chuté jeudi 12 janvier de 1,7 %, la plus forte baisse en une séance depuis novembre 1987 30

Services

Abonnements 28
Annonces classées 26
Carnet 22
Spectacles 20
Loto 21
Météorologie 21
Marchés financiers 30-31
Jeux 18
Radio-Télévision 23
Campus 24
Philatélie 21

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1990 a été tiré à 539 649 exemplaires.

PANAMA

2 000 soldats américains ont regagné les Etats-Unis

Quelque 2 000 soldats américains appartenant à la 82e division aéroportée, l'une des divisions d'élite ayant participé à l'intervention au Panama, *ont regagné jeudi 11 janvier* les Etats-Unis, a annoncé le Commandement Sud. Un calendrier du retrait des troupes d'intervention américaines au Panama devrait être prêt d'ici à la fin de la semaine, a indiqué à Washington le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney. Il a tenu à rappeler que seules les troupes dépêchées des Etats-Unis le 20 décembre dernier, soit environ 15 000 hommes, seraient rapatriées. Les effectifs maintenus sur place devraient se rétablir au niveau d'avant l'intervention, soit quelque 12 000 militaires.

M. Cheney est par ailleurs revenu sur l'engagement au Panama des chasseurs-bombardiers « furtifs » F-117, qui a soulevé une controverse aux Etats-Unis, certains critiques estiment que des avions d'un tel prix ne devraient pas être utilisés dans de pareilles opérations. Il a tenu à souligner que les plans originaux qui lui avaient été soumis par l'US Air Force prévoyaient une utilisation massive de ces appareils, ajoutant qu'il avait préféré réduire leur nombre au minimum.

D'autre part, des délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont pu visiter ces derniers jours 351 prisonniers militaires et civils au Panama détenus par l'armée américaine. Il s'agit des soixante-cinq prisonniers de la base de Fort-Clayton, que les représentants du CICR ont pu voir lors de visites qui ont commencé le 3 janvier, et des 286 détenus qui se trouvent à Nuevo-Emperador, un « *camp de transit* », où 4 200 personnes sont passées entre le 20 décembre et le 10 janvier, selon les listes présentées au CICR. Le chef des « bataillons de la dignité », Benjamin Colomarco, s'est rendu mercredi 10 en fin d'après-midi et a aussi été placé en détention. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

INDE : la crise du Pendjab

Les efforts infructueux de M. V.P. Singh

NEW-DELHI

de notre correspondant

En conviant à Ludhiana (Pendjab), *jeudi 11 janvier*, tous les partis politiques, M. V.P. Singh espérait rééditer l'opération à la fois politique et symbolique de sa visite surprise à Amritsar, moins de quarante-huit heures après avoir été investi dans ses fonctions de premier ministre. A *l'époque, le 7 décembre, chacun avait* rendu hommage à ce geste d'« homme d'Etat » : il avait visité le Temple d'or, le lieu saint des sikhs, et ceux-ci, presque unanimement, avaient salué sa démarche.

Les relations entre le nouveau pouvoir et une communauté déboussolée par un terrorisme devenu aveugle s'annonçaient bien. Cette bonne volonté était rapidement confirmée par le remplacement du gouverneur du Pendjab, M. S.S. Ray, un homme énergique mais usé par un mandat de trois ans et des résultats minces dans sa lutte contre le terrorisme.

Cette nouvelle réunion n'a pas été couronnée de succès en raison de l'absence de représentants du Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi et de celle de M. Simranjit Mann, nouveau chef de l'Akali Dal (M), le parti sikh. Chacun avait, bien sûr, de bonnes raisons pour justifier son absence : l'ancien premier ministre a pris prétexte des déclarations, il est vrai provocantes, de M. Devi Lal, vice-premier ministre dont les « coups de gueule » sont déjà fameux, et qui avait estimé que l'on pouvait fort bien se passer du Congrès. M. Mann, obligé de tenir compte d'une base extrémiste, avait, quant à lui, posé comme condition la libération des « *militants* » emprisonnés, y compris ceux accusés du meurtre de l'ancien chef d'état-major, une exigence inacceptable.

Des gages de bonne volonté

M. Mann a cependant montré que la porte du dialogue n'était pas refermée en accueillant le premier ministre à l'aéroport. La réunion s'est donc limitée à une sorte de meeting électoral riche en discours et en bonnes intentions. M. V. P. Singh a cependant donné de nouveaux gages de bonne volonté : les déserteurs de l'armée après l'opération « Blue Star » contre le Temple d'or et les jeunes militants emprisonnés pour délits mineurs vont être relâchés.

Le 17 décembre, lors d'une première tentative pour élaborer un consensus de toutes les formations politiques, qui s'était soldée par un résultat aussi peu encourageant, M. Singh avait déjà fait deux promesses : la suppression de l'amendement constitutionnel qui permet d'instaurer l'état d'urgence au Pendjab et le jugement des responsables des massacres anti-Sikhs qui avaient suivi l'assassinat d'Indira Gandhi en 1984.

Cela sera-t-il suffisant ? A la veille de la réunion de Ludhiana, les extrémistes sikhs ont répondu en assassinant le commandant d'un bataillon de police du Pendjab, déchiqueté par une bombe à retardement placée dans son bureau. L'attentat a tué trois autres responsables de la police et blessé une douzaine de personnes.

M. Mann a pris quelques distances avec les organisations terroristes, *mais ses intentions demeurent ambigues*. Entouré de rivaux, il continue en outre d'exiger la constitution d'une « *région autonome* », version atténuée du « Khalistan », patrie mythique des sikhs.

Avec cette deuxième occasion manquée, M. Singh vient d'apprendre à ses dépens pourquoi son prédécesseur a obtenu de si minces résultats dans ce combat anti-terroriste.

LAURENT ZECCHINI

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Dictature du prolétariat

PAS commode, sous ses airs bonasses, le petit père des peuples en colère, dites donc ! Suffit de le regarder à la loupe de l'écran, ce formidable verre grossissant, pour voir craquer à tous moments son vernis de chef d'Etat à l'occidentale. C'est un gros malin, Gorby. Il a piqué son sourire ouistiti-sexe à Reagan, *ses costards de chez Lanvin à mon* Mimi, ses culottes Petit Bateau à Pasqua et ses chaussettes à Béré. Il lui manque que le sac à main de Maggie. Remarquez, Raïssa le porte pour lui, et, comme elle trottine sur ses talons façon Nancy, l'illusion est totale. Même que là, à Vilnius, il lui a confié en plus un petit lecteur de cassettes ; chaque fois que je l'ouvre, tu fais pareil, t'appuies *là, sur ce bouton.*

Du coup, c'est pas paroles en l'air son dialogue plutôt inquiétant avec ce vieil ouvrier réclamant l'indépendance de la Lituanie : Qui c'est qui te l'a donné, cette pancarte ? Ça, c'est le vieux réflexe des bolchos, toujours à renifler le complot. Il pouvait pas imaginer que l'autre l'avait bricolée lui-même. Et c'est quoi à ton avis, l'indépendance ? totale ? – C'est comme dans les années 20. Aucune nation n'a le droit d'attaquer une autre nation.

Là-dessus, cours magistral d'économie politique assené par le professeur Gorby comme quoi c'était la province, un vrai trou perdu, la Lituanie, avant que les Sov l'arrachent au *quart-monde pour en faire* un pays développé ! Ça, c'est colossal, parce qu'enfin, jusqu'à l'annexion, les pays baltes et scandinaves, question niveau de vie, c'était du pareil au même. Alors que maintenant, pardon !...

Et l'ouvrier qui l'interrompt – non, ce culot ! – pour lui demander s'il savait combien de Lituaniens étaient morts en Sibérie dans les années *40*. Qu'est-ce qu'il avait pas dit là ! Il a vu rouge, le maître du Kremlin : Suffit. Si de tels slogans circulent en Lituanie, elle peut s'attendre à des temps très difficiles. Menaçant avec ça ! *Hors de lui : je veux plus* parler avec toi, compris. Et à sa femme qui essayait d'en placer une : Tais-toi !

Ah ! mais !

M. Bernard Kouchner invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury *RTL-le Monde* » dimanche 14 janvier de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien animateur de Médecins sans frontières, qui fut candidat malheureux (majorité présidentielle) dans le Nord aux élections législatives de 1988, répondra aux questions d'André Passeron et de Robert Solé du *Monde* et de Dominique Pennequin et d'Isabelle Dath de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 janvier

Pause

Au lendemain du mouvement de reprise observé rue Vivienne, au terme duquel l'indice CAC-40 a progressé de 1,14 %, l'heure était à la pause. Les valeurs reculaient modérément et réagissaient peu à la forte chute de la Bourse de Tokyo. Le CAC-40 perdait 0,12 % en fin de matinée. Les plus fortes hausses étaient emmenées par le Club Méditerranée (+ 4 %), Gaz et Eaux (+ 3,6 %) et Locabail (+ 3 %). En baisse, on notait le Groupe Victoire (– 4,8 %) Cap Gémini (– 2,8 %) et Drouot Assurances (– 2,5 %).